L'Homme

et

le Citoyen

Au Très Honorable Sir Wilfrid Laurier
les hommages de l'auteur.

LE CITOYEN

par

l'Abbé Henri DEFOY



PARIS

LIBRAIRIE VIC ET AMAT

CHARLES AMAT, ÉDITEUR,

11, rue Cassette, 11

—

1912

PRÉFACE

Qu'est-ce que le citoyen, dans le vrai sens du mot ? C'est l'homme comprenant la grandeur de sa nature et s'en rendant digne ; c'est l'homme appelé à vivre en société et donnant sa juste part à ses semblables ; c'est l'homme s'agitant dans un cercle plus étroit, qui est la patrie, avec des devoirs, sinon plus étendus, du moins plus nets, mieux définis, domestiques en un mot, puisqu'elle est la famille plus agrandie.

Quel est le citoyen parfait ? C'est le chrétien tel qu'il est soumis à l'Église lui prêchant ces deux vertus sociales et religieuses à la fois : la subordination au pouvoir établi et aux lois qui en sont l'expression, condition d'ordre ; et le dévouement poussé jusqu'au sacrifice, condition de progrès et de prospérité nationale.

Voilà le sujet que nous avons traité dans cet ouvrage, qui a principalement en vue les nôtres.

Qui est-ce que nous désignons par « les nôtres » ?

Notre vie s'est divisée en deux parts. Les plus nombreuses années se sont écoulées au Canada : jeunesse, c'est-à-dire études, enseignement au Séminaire de Québec et au Collège de Lévis, et ministère spirituel à Saint-Roch, à la Basilique et à Saint-Malo, dont nous sommes le fondateur, dans la première ville. Ici nous nous efforcions de communiquer, avec les classiques, le civisme à des citoyens en préparation, dont quelques-uns sont arrivés depuis à des positions honorables dans l'État ; là, nous jetions en de jeunes cœurs et des âmes affermies, de la chaire du prédicateur et de l'humble tribune du catéchiste, les flots débordants de notre amour *« pour Dieu et le Roy »*, c'est-à-dire la Patrie, selon la devise de nos ancêtres.

Puis, par une mission providentielle, nous avons été conduit dans un diocèse du nom de Providence, qui est tout le Rhode-Island, le plus petit mais le non moins intéressant et important État de la République Américaine. Nous étions chez nous : nous y avons revu le Canada à cause du nombre considérable d'émigrés (1), venus du pays des « premiers jours » ;

(1) 76.775.

nous y avons senti notre sang et reconnu les empreintes de notre race, les traits caractéristiques de concitoyens qui ne sont pas à longue distance de la frontière franchie depuis peu de temps. De nouveaux devoirs se présentaient donc à notre conscience de pasteur. Les nôtres avaient une patrie quand même adoptive : il leur importait d'y être de vrais citoyens, et c'était à nous, à qui ils ont si souvent recours, de leur en indiquer les moyens.

Nous réunissons en nous le canadien-français et le franco-américain. Expliquez alors, cher lecteur, pourquoi, dans cet ouvrage, nous faisons si large part à l'histoire du Canada et à celle des États-Unis, pourquoi nous puisons dans l'une et l'autre les motifs de civisme au pays d'origine et au pays d'adoption. Nous nous adressons à ceux qui ont été en contact avec nous sur la terre natale, et à ceux qui sont abrités sous le même toit hospitalier qui est la Constitution de Washington.

Ces lignes, écloses en un pays séparé de l'Académie française par l'Océan, auront peut-être pour certains critiques une saveur trop américaine. Mais l'on n'est pas seulement de son temps, on est aussi de son pays.

Puis, elles ne seront pas nouvelles pour ceux qui ont entendu notre voix. La tribune sacrée

et profane a retenti de nos accents d'apôtre et d'orateur, quelque faibles qu'ils fussent. Mais l'excuse naît de ce besoin de l'écho de se répéter plusieurs fois. Le bien n'en ressortira-t-il pas ?

Saint Paul nous recommande « d'insister à temps, à contretemps ». Suivant son conseil, nous serait-il facile de désunir dans notre âme le prêtre et le citoyen? Jésus ne liait-il pas dans ses discours la Jérusalem céleste, à laquelle il appelait tous les hommes, et la Jérusalem terrestre, « sur laquelle il pleura »? La Parole divine y mêlait les deux (1).

A l'exemple du Maître, nous parlons à nos concitoyens, avec cette différence que nous sommes faillible. Aussi nous prions l'Église, gardienne de la vérité, de nous rapprocher de son divin Fondateur en corrigeant notre doctrine et rectifiant nos leçons de morale, s'il y a lieu.

Henri De Foy.

Woonsocket, R. I. U. S. 1911.

(1) Voir l'ouvrage de l'auteur « *La Parole divine* ».

ERRATA

PAGES

16 Lire *la poussât* au lieu de *la poussait.*

21 " *cents* au lieu de *centimes.*

65 " *resserrons* au lieu de *réservons.*

66 ' faire *un* contrat.

72 " état *de* nature au lieu de *état nature.*

148 " *1855* au lieu de *1885.*

151 " *enlever* au lieu de *élever.*

178 " à un *hôte* au lieu de *homme.*

208 " *il* est particulièrement.

214 " ils béniraient *Dieu.*

227 " *de La Corne.*

229 " *entre* ceux qui ont précédé.

248 " *Bourdages.*

275 " *Hugo A. Dubuque,* Fall River.

286 " le pouvoir que le citoyen *chrétien.*

324 " *direction* au lieu de *distinction.*

366 " *Hennepin* au lieu de *Hennequin.*

412 " *centenaire* au lieu de *centre.*

428 " *élément* au lieu de *évènement.*

406 *Note* (2) à intervertir avec *Note* (1), page suiv.

I

L'homme.

Il n'est pas nécessaire d'être observateur de grande pénétration pour être frappé du triste spectacle que présentent les hommes. Ils oublient, semble-t-il, la dignité de leur nature, les idées élevées dépassent leur entendement étroit, les nobles sentiments n'émeuvent plus leur poitrine, les caractères bien trempés se font plus rares : on en parle comme de merveilles d'un âge passé. J.-J. Rousseau n'aurait plus la peine de dire : « Homme petit et vain, montre-moi ta puissance, je te montrerai ta faiblesse. » Étendue et profonde est la déchéance.

Cependant, faisons la part aussi large que possible aux exceptions. Il y a encore des intelligences qui planent, semblables « à ce brigand des airs » dont parle le poète, il y a des esprits emportés sur les ailes de la foi, qui s'envolent jusqu'au sein de Dieu pour de là jeter dans les âmes de sublimes vérités, des cœurs qui gémissent des misères qui désolent la terre, et ne reculent devant aucun sacrifice pour porter quelque adoucissement à la douleur. Hélas ! pourquoi tant d'élévation, tant d'héroïsme n'excite-t-il l'admiration que parce que c'est la marque d'êtres exceptionnellement doués ?

Les hommes rampent comme le ver, s'attachant à la matière, y puisant leurs jouissances, y fixant le but de leurs aspirations. Le capitaliste n'est heu-

reux qu'autant que montent les actions, le prolétaire s'épuise dans un travail ardu qui lui donne le pain quotidien, le politicien n'a d'autre ambition que de cueillir des honneurs et vendre cher son influence, le chercheur ne va pas au-delà des expériences mises à la portée de son œil ; ils ne sont plus les Michel-Ange et les Raphaël qui maniaient le pinceau ou le ciseau pour reproduire les beautés que rêvait leur génie.

Terre de l'Amérique, terre de métal : terre du Vieux-Monde, terre de révolutions, terre de volcans. Que signifie cette guerre implacable, incessante du patron et de l'ouvrier, sinon l'appétit vorace des biens terrestres de l'un et la soif insatiable des jouissances de l'autre ? Pourquoi, au cours de l'année 1905, la perte de milliers d'existences a-t-elle ensanglanté le sol de la Mandchourie et rougi la mer du Japon, si ce n'était pour la possession d'un petit territoire et d'un simple port de mer ?

Les bombes n'éclatent pas seulement sous les carrosses des rois et des présidents de républiques, elles font aussi des victimes dans les assemblées populaires. Les meurtres se multiplient, et les statistiques des cours criminelles montrent à nos yeux épouvantés des hécatombes à faire pâlir les atrocités des temps barbares. La vie de l'homme n'a guère plus de valeur que celle d'une vile brute. Les journaux de New-York, Boston, Chicago, seraient dépourvus d'intérêt s'ils n'enregistraient, chaque jour, avec titres éblouissants, quelques assassinats et suicides à sensation ; avec quelles délices on les dévore !

Tel est notre temps, véritable reflet des âges disparus, puisque le bon roi David disait en gémissant : « Hélas ! l'homme qui était né dans l'honneur n'a pas compris sa fin sublime ; il s'est comparé aux animaux dénués de raison, et il leur est devenu semblable » (1) ; et que le prophète Isaïe s'écriait : « La terre est désolée d'une grande désolation, parce qu'il n'est personne qui réfléchisse en son cœur (2). » Seul le peut nier l'aveugle, seul le contredire l'optimiste quand même.

« Vous ne regardez que les ombres du tableau, nous dira-t-on, voyez plutôt les couleurs plus riantes. Jamais le génie humain n'a eu de plus grandes envolées ; il a soulevé le voile qui dérobait aux yeux profanes les secrets du monde céleste, il a fouillé les profondeurs de la terre.

« Quelle importance attachez-vous aux merveilleuses découvertes dans le domaine des sciences ? L'électricité, ce fluide puissant, était-il connu autrefois ? Que dire du téléphone et de la télégraphie sans fil ? Leur invention tient vraiment du prodige. La navigation sous-marine ne donne-t-elle pas un corps au rêve de Jules Verne, qu'il nous raconte avec tant de détails pittoresques dans son roman : « Vingt mille lieues sous les mers », où son « Nautilus » évolue, dans l'imagination du grand romancier, avec autant d'agilité et de grâce que les submersibles modernes ? Sa « Maison à vapeur » est devenue l'auto qui dévore l'espace, franchit les distances à une allure vertigineuse. Son ballon dirigeable

(1) *Ps.* XLVIII.
(2) Is , LVII.

imaginaire a cédé le pas au frêle aéronef fendant docilement les airs, franchissant les monts les plus élevés et planant à des hauteurs inouïes avec la légèreté de l'oiseau, sous la direction de son pilote.

« Les continents se sont rapprochés sous l'effort puissant des grands léviathans des mers qui, en quelques jours, traversent les vastes océans. Les obstacles ont disparu de la voie du progrès devant la formidable poussée du génie de l'homme. Les machines perfectionnées permettent à l'industrie de se développer sans entraves tout en allégeant le fardeau de l'ouvrier et en donnant à ses produits cette perfection dans leurs moindres détails inconnue jusqu'à nos jours. Le commerce ne connaît plus de bornes et les comptoirs ne sont plus assez vastes pour retenir les trésors qui s'y entassent. Les entrailles de la terre déchirées, fouillées jusque dans leurs moindres replis par des bras vigoureux, laissent s'échapper en un flot continu et ininterrompu leurs immenses richesses : or, argent, pierres précieuses, minerais de toutes sortes.

« L'architecture érige les monuments les plus audacieux, et vous profitez du confort qu'elle apporte. Les beaux-arts ont des maîtres. Immense est le progrès de la médecine. La littérature ne cesse de produire. Et vous prétendez que l'humanité décline ? »

Non, nous n'affirmons pas cela. Loin de nous l'exagération ; nous nous inclinons devant les faits accomplis ; il serait injuste de douter même des succès remportés par l'intelligence et le travail. Nous admirons l'homme dans ses grandioses mani-

festations. Nous allons même jusqu'à lui répéter, avec J. de Maistre, en prenant la contre-partie de l'apostrophe de Rousseau : « Homme petit et vain, confesse-moi ta faiblesse, je te montrerai ta puissance. » Nous applaudissons quand il assujettit la matière et la fait plier sous son doigt.

Mais, doit-il s'arrêter là ? Sera-t-il captif de la terre, comme l'esclave de ses chaînes ? Ne songera-t-il, comme la bête, qu'à se pencher vers elle et à en tirer sa subsistance ? Traînera-t-il l'aile dans la poussière, et ne s'élancera-t-il pas dans des régions plus dignes de lui ? Oubliera-t-il la noblesse de son origine, la beauté de sa nature, l'importance de sa mission et la sublimité de sa fin ?

Le soleil embrasse les champs de son éternelle et vive clarté, il les pénètre de sa fécondante chaleur et met au jour leurs trésors longtemps cachés. Mais, ses rayons, pour se confondre à la matière, n'en restent pas moins purs, et, à son déclin, ils remontent vers lui dans les hauteurs où il domine. L'homme, cultivant « sa part d'héritage », se garde-t-il de souiller ses mains, et, aux heures de répit, retourne-t-il au sommet d'où il est descendu ?

L'humanité n'est pas un être abstrait dont le front se perd dans les nues, tandis que ses pieds plongent dans le sol ; l'humanité, c'est chaque homme composant un grand tout. Aussi, pour la reconnaître et la juger il faut entrer dans l'intimité de chacun et en saisir les traits. *Ab uno disce omnes.* Hélas ! cette intimité n'est pas à sa louange.

La vie de celui qui trace ces lignes s'est écoulée dans bien des milieux ; sa mission d'apôtre conviait les âmes à jeter dans son sein les mystères des con-

fidences ; il a franchi les seuils ; les foyers n'ont pas eu de secrets pour lui, témoin affligé des scènes les plus lamentables, qui durent de longues années, toute une existence même. L'expérience lui a appris que le soleil ne brille pas seulement sur les dehors d'une civilisation raffinée, mais qu'il met aussi à découvert les turpitudes où l'homme s'abîme, une fois qu'il a perdu le sens de sa propre dignité.

De quel nom le caractériser dans ses abaissements ? Est-il humain ou monstre, lorsque, rejetant de sa bouche convulsée l'odeur infecte d'une liqueur forte, il s'égare dans les divagations, lorsque son œil clignote dans une orbite empourprée d'alcool, et que ses lèvres bégaient des paroles incohérentes ou profèrent de hideux blasphèmes, des reproches immérités à une épouse tremblante, lorsque, en sa présence, des enfants demi-nus, hâves, décharnés, pâlissent d'effroi ? Dieu seul sait les torrents de pleurs qui coulent sous tant de toits.

Est-ce bien l'homme qui s'absorbe dans la convoitise de la chair, et n'en sort que pour donner suite à ses appétits dépravés ? Ah ! si nous suivions ses pas dans les sentiers où il s'engage, dans quels dédales nous nous perdrions ! Pour garder l'estime qu'il attire par le beau côté de sa nature, il faut « détourner la face » de celui où apparaissent tant d'ignominies ! Contentons-nous de le juger par ses discours.

Arrêtez-le sur son passage, inspirez-lui la confiance par la bonté que reflète votre physionomie : il vous ouvrira peut-être son âme. Heureux serez-vous si vous en faites jaillir quelques étincelles, tant il sera défiant ! Si souvent il a été trompé par

l'indiscrétion et la malice des gens qui se présentaient à lui sous la parure de l'amitié ! Cependant, nous craignons bien qu'il ne s'élève bien haut ; il vous sera facile de l'accompagner dans son « vol ». Il vous parlera des rigueurs de son métier, des chances de son commerce, de la hausse ou de la baisse à la Bourse, de la tactique de ses adversaires politiques, des succès de sa profession, de courses de chevaux, de la rapidité des automobiles, de joutes de base-ball ou de foot-ball.

La conversation découvre l'homme. Interrogez votre interlocuteur, ou laissez-le livré à ses épanchements, et vous apprendrez à quel esprit vous avez affaire. Prenez garde de lui exprimer une pensée qui n'est pas « ordinaire », vous lui trancheriez le fil de son discours, d'ailleurs entrecoupé d'incidences et enchevêtré d'idées sans liaisons ; il vous regarderait d'un air étonné, à la façon des anciens qui considéraient les philosophes comme des divinités tombées des cieux. Vous aurez bien peu pour la satisfaction de l'intelligence, si vous ne récoltez pas le vide. Soyez aussi parcimonieux de votre cœur, car il sourirait et dirait que « vous faites du sentiment ».

Il suffit de quelques contacts avec la masse des humains pour faire cette expérience.

I

Homme, mon frère, est-ce bien toi ? Es-tu là l'intermédiaire entre le ciel et la terre, l'anneau qui les relie? Les Saintes Lettres t'appellent « un ange dimi-

nué ». Or l'ange est un rayon de Dieu, il n'est aucune de ses pensées qui n'en reçoive la clarté, aucun de ses actes qui n'en soit inspiré. N'aurais-tu pas, de ton côté, quelques parcelles de ses illuminations, et tes mouvements ne seront-ils pas imprimés par de divines pensées ?

« Connais-toi toi-même », a dit le Sage à l'homme, c'est-à-dire, remonte à ton origine, et tu en tireras une fierté légitime, en même temps qu'un devoir à répondre à la plus haute des noblesses. Ainsi, la Vierge, instruite de la sublimité de sa conception, ne cessait d'admirer en elle l'œuvre du Créateur et conformait sa conduite au miracle de sa nativité. Ainsi, Jean-Baptiste, « sanctifié dès le sein de sa mère », tournait son regard vers la pureté de sa nature, et entraînait les hommes « au royaume de Celui qui devait venir ».

Ta génération est d'un Dieu. Nul roi, nul grand, aucun de ceux que l'on désigne sous le nom d'aristocrates, par opposition au « vain peuple », ne peut se prévaloir d'une plus haute lignée, es-tu modeste ouvrier ou simple paysan. L'Église eût applaudi à la « Déclaration des droits de l'homme », si celle-ci eût été chrétienne, si elle n'en eût été que le relèvement. Tes traits portent l'empreinte de la majesté, quand même tu ne serais pas couvert des ornements du luxe et que ton corps n'exhalerait pas l'odeur des parfums. Tu règnes « de par la volonté de Dieu » et la dignité qu'il t'a conférée par une création exceptionnelle ; tous les autres êtres « qui rampent sur la terre » sont tes vassaux, et, quand, par ton génie, tu t'en rends le maître, c'est pour établir ici-bas un séjour où le Seigneur est plus honoré, où tu

domines par un sceptre qu'il t'a communiqué, c'est pour que la terre soit « l'escabeau de tes pieds » et que tu montes toujours, *excelsior*, par la grandeur de ta pensée et la flamme de ton amour.

De quelles mains est sorti le premier homme et en quelle solennelle circonstance ? Relis la première page de ta genèse, et l'orgueil, orgueil juste et louable, rougira ta peau d'une pourpre qui proclame ta royauté. D'un mot le Seigneur avait tiré l'univers du néant, il avait embelli le plus vaste des palais, pour le destiner à son chef-d'œuvre ; innombrables étaient les richesses dont il l'avait décoré en artiste sans égal, la voûte etait plus splendide que celle d'un temple, les animaux étaient comme suspendus dans l'attente d'un royal dompteur, la nature entière inanimée reposait dans la silencieuse espérance d'un ouvrier qui la ferait respirer et mouvoir.

Voici l'homme, ô grâce du Créateur ! Bénie soit l'heure où il naît ! Mais il ne vient pas, comme le reste des êtres, d'une seule parole, quelque puissante qu'elle soit. Dieu, avant de couronner son œuvre, qu'il avait pourtant trouvée « si belle », se recueille, semble s'interroger, attendre, puis enfin se répondre par cette décision pesée à la balance de la sagesse incréée : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, et qu'il commande aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre et à tout ce qui rampe dessus. » Et l'homme fut fait.

C'est donc dans les profondeurs de l'éternel conseil qu'il a été élaboré: la Trinité Sainte a tenu pour lui ses grandes assises : le Père, le Fils, et le Saint-

Esprit ont délibéré avant de procéder à son apparition dans le monde.

Voilà, mon frère, d'où tu viens, du sein même de la Divinité. Tu en es le reflet, pâle, il est vrai, mais tu l'annonces à tout ce qui t'entoure, comme la teinte rosée de l'aurore marque et devance l'arrivée du soleil. Ta stature est imposante : tu te tiens debout comme la colonne d'un temple : ta face brille de grandeur, selon l'expression d'Ovide : *os sublime dedit;* toutes les parties qui composent ton corps et s'adaptent si bien les unes aux autres, publient le génie divin de l'Architecte qui t'a conçu et de l'Ouvrier qui t'a formé. En toi les poètes se sont inspirés, devant toi les savants ont eu des extases, sur toi les orateurs ont discouru, à cause de toi un médecin, après que sa plume se fut épuisée dans la description de ta structure, s'est écrié : « Ce n'est pas un livre que je viens de faire, c'est un hymne que je viens de chanter en l'honneur de la Divinité (1). »

Je ne m'arrêterai pas aux détails. Tu marches droit, ô homme, parce que tu es le souverain de la terre : ne te courbe pas, comme l'animal qui se repaît de viles satisfactions. Que les lignes qui dessinent ton front soient grandes comme ta pensée : que ton regard, où éclate la beauté et se creuse la méditation, recule les horizons pour les scruter davantage ; que ta langue qui frappe le palais comme une corde d'où s'échappent les sons les plus doux, ne dise que des mots de charité. Souris à la naïve enfance, soutiens l'âge mûr dans ses combats,

(1) Galien.

prête ton bras à la vieillesse si près de choir, que ta poitrine se soulève aux battements d'un cœur qui s'émeut, sensible aux tristesses d'une autre âme, généreuse pour tes semblables infortunés, pleine de dévouements à la patrie, brûlant de sacrifices pour la plus sainte des causes et, s'il le faut, martyre du Christ. Alors tu seras à l'image de Dieu, alors tes membres seront ses membres, puisque par eux il se prolongera dans l'humanité.

Sais-tu où ton corps se rapproche le plus de lui ? Considère l'Incarnation divine : «Le Verbe s'est fait chair », enfant à Bethléem, adolescent à Nazareth, homme à Jérusalem, homme surtout dans la douleur. Un Dieu qui passe par toutes les épreuves de la vie humaine jusqu'à la mort ! Ne serait-il pas juste de dire : un Dieu qui se fait semblable à toi !

Et ce mystère se renouvelle sans cesse et dans tout l'univers. Partout où il y a un autel, il y a Bethléem : Dieu se revêt de notre chair, il est un être corporel, il est vivant de son humanité sainte, et si le voile qui le couvre s'écartait, il nous apparaitrait « le plus beau des enfants des hommes ». Telle est la puissance qu'il a communiquée au consécrateur, « choisi d'entre le peuple », que, se penchant sur l'Hostie et y laissant tomber cette parole : « Ceci est mon corps », il engendre un Dieu et le pose dans nos tabernacles avec un corps animé, quoique sans activité, et un sang qui y circule, comme l'onde dans le lit d'un fleuve.

Que disons-nous ? La ressemblance est poussée jusqu'à l'identité : il se fait nous-même. Il se communique à nous sous la forme d'une réelle nourriture, et, comme les aliments que notre chair s'as-

simile, il nous devient si intime que saint Paul, pénétré de cette « union commune », s'exclamait : « Ce n'est plus moi qui vis : c'est Jésus-Christ qui vit en moi. » Dans l'Eucharistie, Dieu s'humanise et l'homme se divinise.

Notre corps est la moindre partie de nous-mêmes; mais, ne le profanons pas, puisqu'il est « la chair de la chair, l'os des os » de l'Homme-Dieu, ne le traitons pas comme un objet d'ignominie, ne l'abaissons pas dans les grossiers et passagers plaisirs qui lui laissent des traces avilissantes, n'en usons point sinon comme un instrument de perversion, du moins comme un obstacle au bien. Respect à lui en nous dans ses droits à la vie, respect à lui dans ces mêmes droits chez nos semblables. N'y portons jamais une main homicide.

Le corps, qui est matière périssable, a servi à la Rédemption des hommes. Par lui le Christ a sauvé le monde, par lui l'apôtre a traversé les continents, le martyr pour confesser sa foi l'a soumis à la hache du licteur ou à la flamme du bûcher, la vierge l'a consacré à la charité, les petits et les pauvres en ont reçu le pain du jour, les uns celui de l'intelligence, les autres celui de leurs bouches : il s'est penché sur la couche du malade et du moribond. Qui dira les merveilles dont il a été le véhicule ?

Qui que tu sois, mon frère, si haut ou si bas dans l'échelle de l'humanité, dispose de toutes les facultés dont tu es le moteur, pour les œuvres de bien. Politique, épuise-les dans les veilles à la prospérité de tes concitoyens ; avocat, que ta langue se voue au triomphe de la justice ; médecin, que tes mains pansent les plaies et que ton doigt levé indique à

l'agonisant sa fin suprême : marchand, courbe-toi sur un comptoir où il n'y ait pas de tromperie ; ouvrier, applique tes bras au métier d'où attendent le bonheur une épouse dévouée et de tendres enfants ; laboureur, appesantis-toi sur le sillon, remue la glèbe féconde, richesse d'un peuple ; savants, philosophes, poètes, publicistes, faites courir la plume pour qu'elle aille éclairer les esprits et animer les cœurs ; soldat, marche, accablé sous le poids de tes armes, et que ton sang inonde les champs de bataille pour la liberté, l'honneur et la gloire de ton pays ; prêtre, le Seigneur t'a devancé, ruisselant de sueur, laissant aux épines du chemin les lambeaux de sa chair, sois le « bon Pasteur », et ramène au bercail, sur tes épaules fatiguées la brebis égarée. « *Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Evangile de la paix !* »

Si, vu d'un œil pur, le corps nous apparaît si splendide, malgré ses imperfections, que sera-t-il lorsqu'il aura secoué la poussière du tombeau ? Compagnon inséparable de l'âme, s'étant couvert de mérites, ayant rayonné le bien autour de lui, Dieu, dans sa justice et sa munificence, l'appellera au partage de gloire de celle qui, intelligence et volonté, le dirigea dans ses actes. Mortel ici-bas, il sera immortel là-haut : corruptible, il deviendra incorruptible, de charnel il sera spirituel. Il portait les taches de la fange dont il avait été pétri, l'astre le plus brillant n'aura pas plus d'éclat que lui ; il touchait la matière par tous les côtés, Dieu sera plus proche de lui. Son front se couronnera d'illuminations plus vives que le diamant aux reflets de feu ; son œil plus limpide que le cristal sera le

miroir de la majesté divine : de sa bouche pleine de suavité jailliront les éternelles louanges à l'Infini : les sacrés concerts, dont les génies n'ont pas entendu les premières notes, frapperont ses oreilles à jamais ravies ; de la fumée qui montera « des encensoirs d'or que balancent les Anges » s'épandra le plus doux et le plus délicieux des parfums ; vers le trône de l'Agneau seront tendues dans une prière toute d'amour ses mains si souvent jointes devant les tabernacles et ouvertes à l'aumône : ses pieds seront aussi agiles que les ailes des Chérubins et des Séraphins pour le porter sur le siège étincelant que lui aura réservé le Tout-Puissant.

Cela arrivera, c'est un dogme. Mais, que pouvons-nous en dire ? Ce n'est pas cela, c'est mieux que cela, quelque chose d'insaisissable à l'intelligence humaine, qui déplace, sans les fixer jamais, les bornes de l'imagination, qui n'a son expression dans aucune langue. O temps où nous ne serons plus mystères à nous-mêmes, où nous comprendrons l'homme !

II

Examinons-le de plus près et rendons-nous bien compte de cette parole : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance. » Quelle estime de nous-mêmes en ressortira plus grande, plus juste et plus vraie ! Et quel encouragement à nous rapprocher de notre type ! Les hommes s'en éloignent, soit par l'ignorance de la réelle beauté de leur être, soit par la lâcheté dans les devoirs qu'elle impose, soit par

la malice qui renverse ce qui est debout pour coucher des ruines.

Le corps est notre part la moins noble ; l'âme lui est autant supérieure que l'esprit à la matière. Ah! si elle n'avait pas perdu le souvenir de son extraction, si le souffle qui déposa dans notre sein le germe de la vie était encore chaud, si le moment où nous apparûmes devant le Créateur achevés, complétés par l'union de l'âme avec le corps, était présent à notre pensée, si « nous nous connaissions nous-mêmes », quelle serait notre élévation à nos propres yeux !

Regards en haut ! Voici l'âme. Mais, d'où vient-elle ? D'où venons-nous?

Notre acte de naissance est ainsi inscrit dans l'histoire du monde : « Le Seigneur, ayant formé l'homme du limon de la terre, répandit sur sa face un souffle de vie et l'homme devint âme vivante (1). » Dieu lui-même a tracé ces lignes. Notre âme est donc issue de son sein désireux de génération. Je te salue, ô mon âme, puisque je suis par toi. L'univers te contemple comme la manifestation extérieure de l'Auteur de toutes choses. Tu en es la respiration, et cette haleine est pure, elle est esprit, et, dans son élan plus rapide que la lumière, traversant l'espace qui la sépare de son but, elle y va droit, s'y attache et se fait une avec la matière. Voilà l'homme.

Nous venons de Dieu. Mon frère, n'aie de doute sur l'excellence de ton origine, sois-en fier, plus fier que les princes, comtes et barons exhibant les par-

(1) *Genèse*, II, 7.

chemins jaunis de vétusté où se lisent les noms de leurs ancêtres. Misérables et ravalés, ces prétendus savants qui voient en toi la descendance d'une bête infecte. Ils n'ont pas épelé le premier mot de l'histoire de l'homme, ou, dans leur dégradation, ils l'ont effacé, aimant mieux se traîner dans la fange que de planer au-dessus d'elle, comme « l'Esprit qui était porté sur les eaux (1). » S'ils avaient eu le sentiment de leur dignité, comme ils auraient été humiliés de leur doctrine! Mais « les aveugles ne voient pas ».

Nés de Dieu, que sommes-nous? Non pas, certes, des dieux, non pas même une parcelle de la substance divine; nous le sentons à nos inclinations qui descendent, quand nous ne réagissons pas contre le courant; l'expérience de nos faiblesses et de nos misères date de trop longtemps pour y prétendre. Hélas! le grain de poussière attaché à notre nature oppose un contrepoids à l'élan qui le poussait vers les hauteurs. Cependant, en se transmettant à nous par ce qu'il a de plus intime, le souffle, le Tout-Puissant a rendu l'homme intelligent (2), il l'a fait semblable à lui.

Cherchons nos points de contact avec la Trinité Sainte, nous serons étonnés qu'il y en ait tant, et en tirerons une juste gloire.

Le Père est l'Être, comme il s'est défini : *Ego sum qui sum* (3). Nous sommes, et à un degré de perfection qui ne saurait être soupçonné dans la brute

(1) *Genèse*, I, 2.
(2) JOB, XXXII, 8.
(3) *Exode*, III, 14.

exclusivement douée de la vie sensitive. Le Fils est, à l'instar du Père, intelligence, mais intelligence manifestée par la parole : de là son nom de Verbe. Or, qu'est-ce que la parole, sinon l'expression d'idées et de jugements ? Qu'est-ce que le Verbe, sinon la plus parfaite expression d'idées infinies et de jugements infaillibles ? Quelle similitude peut-il exister entre Lui et nous ? Les conceptions de notre esprit sont si bornées et la pesée de nos décisions fait si souvent défaut ! Ainsi se révèle notre déchéance, d'épais nuages s'étendent entre nous et la vérité pure ; nous ne sommes pas tout à fait dans les ténèbres, mais dans un jour voilé, jour d'automne, où le ciel est gris et ne laisse échapper qu'une clarté terne et diffuse. Notre ressemblance avec l'être divin est relative, disons celle du plus large et du plus étroit, celle de l'astre du jour et de l'astre de la nuit.

Cependant, nous pensons. Quel est l'homme, si retiré dans les obscurités de l'ignorance, qui n'ait ses moments de lueur ? Il suffit que son œil tombe dans l'intérieur de sa conscience ou se suspende dans les espaces, pour croire à un monde invisible, pour voir un Dieu, principe de toutes choses, et reposer ses aspirations vers une fin toujours désirée. Les sauvages de l'Amérique n'avaient pas entendu la parole du missionnaire, et, déjà, dans les plaines éthérées, ils suivaient les esprits de ceux qui avaient été les compagnons de leur solitude. Ils allaient loin dans l'au-delà ; le grand Manitou gouvernait tout, et, dans les champs infinis où il habitait, que d'heureuses chasses promises à celui « qui n'avait pas fait de mal à son frère » ! On n'éteint pas

les étoiles du ciel, comme l'on veut (1). Les athées pratiques sont rares, il n'en serait pas « si la raison raisonnait ».

Nous jugeons. L'être le moins abstrait prononce des sentences. Il y a des maximes populaires qui sont marquées au coin de la sagesse. Ne disons-nous pas de gens sans culture qu'ils sont doués « d'un gros bon sens »? C'est parce que nous savons l'homme jouissant de la faculté de juger que nous attendons la justice de nos concitoyens.

Tu penses, ô mon frère, je ne veux rien de plus pour voir en toi le flambleau de l'Éternel, pour honorer en toi la souveraine Intelligence, quelque diminuée qu'elle soit. Ne va pas lui couper les ailes; c'est l'aigle qui, d'un coup, s'enlève aux sommets des caps altiers et plane majestueusement dans les airs, mais qu'un plomb meurtrier peut abattre dans la plaine. Secoue la poussière qui l'appesantit, et qu'elle soit libre de monter, c'est-à-dire, dégage ta pensée de la matière, et elle prend son vol.

L'homme est fait pour penser « comme l'oiseau pour voler ». Hélas! combien peu pensent! Ils s'imaginent, parce qu'ils sont absorbés par « les affaires », par « les spéculations », par la Bourse, ou encore par les plaisirs, la recherche de toutes sortes de jouissances, qu'ils pensent. Erreur, ce n'est pas là penser, c'est être préoccupé. Ne pensent pas, ceux qui s'attachent à l'argent et aux sens, ils descendent, ils se traînent dans un terre à terre qui finira

(1) Contrairement à M. Viviani, ministre du Travail, en France, en 1907.

par se dérober sous eux, et ils tomberont dans le vide. Use des choses en toute liberté ; qu'elles ne te lient pas comme l'esclave retenu dans les fers, et que ton esprit en soit le maître, quittant, quant il le veut, son royaume pour gravir dans des cieux dont l'atmosphère lui est plus douce et moins pesante.

« Ce que vous dites là, nous répondra-t-on, n'est pas « pratique » ! Vous demandez trop d'un être doué d'une âme, il est vrai, mais aussi d'un corps. L'homme n'est pas uniquement esprit, il est attiré vers la terre par la masse de la chair : les nécessités de la vie, don de Dieu, l'obligent au matériel travail qui lui gagne son pain et le vêtement qui le protège contre les rigueurs des climats ; il doit avoir la prévision de la faiblesse de l'âge avancé et amasser pour y subvenir. Il lui faut un toit où il trouve le confort, adoucissement à ses souffrances. Puis, ne lui sera-t-il pas permis de se procurer quelques plaisirs, légitimes distractions à ses soucis et récompenses à ses labeurs ? Ensuite, a-t-il le temps de s'élever, d'entretenir son esprit de choses « purement théoriques » ? Cela convient aux poètes, rêveurs étrangers à ce bas-monde, et aux philosophes qui étayent des thèses où le commun des mortels ne mord pas. L'ouvrier qui n'a que son outil à la main, le marchand qui doit tous ses instants à ses acheteurs, le médecin dont le sommeil est interrompu par l'appel auprès du lit de ses malades, l'avocat qui a toute la responsabilité d'une cause confiée à sa conscience et à son habileté, le capitaliste dont la fortune croulerait en un instant, s'il perdait une minute d'attention, le politique qui

n'a en tête que des tarifs à remanier, des chemins de fer à tracer, des canaux à ouvrir, tant de projets à exécuter et d'électeurs à satisfaire, croyez-vous que tout ce monde-là puisse se tirer aisément des occupations absorbantes du jour et du souci du lendemain ? Croyez-vous qu'il a le loisir de s'arrêter aux questions qui dépassent le rayon visuel ordinaire ? Soyez pratique avant tout, et ne flottez pas dans les nuages. »

Pourtant, si l'on veut nous suivre, on verra que le voyage en si hautes régions n'est pas trop périlleux et se fait en des conditions faciles.

Assurément, notre intention n'est pas de transporter notre planète au fond du firmament, de conduire nos concitoyens au quatrième ou au cinquième ciel. Il serait insensé de croire que, comme l'ermite Siméon Stylite, l'homme doit s'isoler sur une colonne et attendre des oiseaux la nourriture. Il n'est pas un ange qui quitte à son gré la terre pour remonter dans les cieux. Prenons garde au mot du philosophe : « Qui fait l'ange fait la bête. »

Mais enfin, au milieu de tant de choses qui l'attirent comme un aimant, n'aura-t-il pas quelques moments de répit ? Ne s'arrêtera-t-il pas pour s'écarter dans un autre monde que celui « des affaires », afin de penser ? Sera-t-il tellement étourdi par les plaisirs qu'il ne s'en reposera ? Est-il donc vrai qu'il soit perdu dans une absorption complète par la matière ?

Nous avons vu l'ouvrier, après sa journée de huit ou neuf heures de travail, s'appliquer à la lecture d'un journal à sensations, où tous les crimes les plus récents étaient annoncés en caractères épais d'encre ;

nous avons vu l'avocat et le médecin fumer oisivement le cigare en attendant la consultation ; nous avons vu le marchand, sitôt le magasin fermé, passer ses veillées au club ; nous avons vu le père de famille s'attabler au « salon », et le jeune homme mesurer la longueur du trottoir ou siffler au théâtre. D'où vient que les romans sont publiés à des milliers d'exemplaires, que les « magazines » à dix centimes nous encombrent ? Ils ont donc des lecteurs. Et l'on dit qu'on n'a pas le temps de lire et de penser !

Le bon livre est le meilleur ami, le conseiller le plus sage, le compagnon le plus agréable ; il est aussi le dispensateur d'une nourriture qui satisfait l'esprit et remplit le cœur. Avec un tel guide, les sentiers se gravissent sans efforts, qui conduisent au point où l'horizon des idées s'agrandit. Faites le choix d'auteurs qui vous parlent ; il n'en manque pas qui, flattant le goût par les agréments de la littérature, insinuent dans l'âme quelque chose de substantiel qui développe ses facultés et la rend capable d'élévation, comme les dirigeables dont un gaz subtil gonfle les parois pour les porter au-delà des nuées. Dieu, qui voulait l'homme grand, a inspiré le génie : il n'a pas été parcimonieux dans ses moyens.

Qu'est-ce que le Dimanche, sinon le jour de la pensée ? Nous supposons que vous l'observez, comme tout être qui comprend et accomplit son devoir à l'égard de son Créateur et Maître. Parmi la foule qui se presse dans le temple, vous avez votre place, peut-être derrière une colonne ; la série des cérémonies du culte liturgique vous échappe, mais vous inclinez le front sous la puissance de la parole

évangélique qui se dirige de la chaire à vous. Pieusement recueillis, ne vous oubliez-vous pas alors? N'êtes-vous pas comme ravis au royaume de l'intelligence « illuminée des clartés divines »? Faites-vous enfants de catéchisme. Ces novices de la vie cherchent à connaître le Dieu de leur première Communion pour l'aimer, avant de le recevoir dans leurs poitrines. Comme leur regard est attaché au regard du Maître! Comme ils en boivent la sainte et pure doctrine! Petits, ils se haussent, leur vive imagination contemple les sacrés mystères. Qui ne se souvient de ces religieux transports de la naïve enfance? Sans doute les impressions de l'âge mûr ne sont pas les mêmes qu'à l'âge tendre; mais, celles-là, pour être moins sensibles, n'en sont que plus solides et plus durables, parce qu'elles se raisonnent.

Gardez-vous celles qui ont envahi votre âme dans le temple? Hors du seuil, les « repassez-vous dans votre cœur », comme la Vierge heureuse de ce que l'on disait de son Fils? Hélas! affligeant spectacle que l'observation du Dimanche en nos villes! La divine semence est tombée sur la pierre et ne produit rien, ou dans le chemin où les oiseaux viennent la cueillir; il en reste à peine le souvenir. Cette figure est du Seigneur. Pour mieux préciser, la parole évangélique a été prodiguée à une âme ouverte à tous les vents, vents des distractions multiples, des joies terrestres, des rires fous, vents des passions troubles et violentes, vents de l'égoïsme et de la cupidité. Aux discours et aux agissements d'un grand nombre de chrétiens, croirait-on qu'ils l'ont entendue peu de temps aupara-

vant? Que disons-nous? Ils vont à l'encontre de ce qu'elle leur a prescrit, et le repos du Dimanche, « repos dans le Seigneur », n'est qu'agitation et désordre. « Ils ne pensent pas dans leur cœur », un nuage épais s'étend sur leur intelligence et crève en un orage qui sème des ruines. Est-ce là l'homme, type du Verbe? *Et homo factus est.* Ou, pour rappeler son origine, est-ce là l'homme « fait à l'image de Dieu »?

La foule accourue aux bords du Jourdain pour entendre Jean-Baptiste, le Précurseur du Messie, s'en retournait silencieuse et pensive. Vous qui êtes venus vous asseoir au pied de la chaire sacrée, quittez-la, inclinés sous le poids de la méditation. Ce n'est pas « un roseau fragile » que vous avez vu s'agiter, mais « un roseau pensant », vous entraînant, sous le même souffle qui le courbe, à la réflexion. Laissez-vous subir cette influence.

N'imitez pas ces descendants des Puritains que l'intolérance britannique a poussés vers les rives hospitalières de l'Amérique, qui se barricadent derrière leurs portes, le Dimanche, pour dévorer les « Sunday editions » des grandes feuilles de Boston, New-York, Chicago, et n'en sortent, le lendemain, que pour se prosterner plus profondément devant le dieu *Money*. Véritable déluge que ces volumineuses éditions. Quelle pâture jetée sur tous les seuils, un jour où l'âme a besoin d'une nourriture plus substantielle! Si elles ne suintaient que l'indifférence, ce serait peut-être un moindre mal: mais elles répandent la perversion. Qu'attendre du récit détaillé des scandales encore chauds, de la publication de romans sans mœurs, de portraits

d'actrices et d'autres personnages *ejusdem farinæ* à poses douteuses ? Et c'est là la lecture pour le jour de la pensée sainte, pour le jour où l'homme est rappelé à lui-même dans une atmosphère pure et dégagée des miasmes de la matière. Et cela tient lieu de la Bible que le protestantisme voulait imposer à ses adeptes. Et l'Évangile est peu lu, et le beau livre de l' « Imitation de Jésus-Christ » est ignoré.

Que les pensées qui ont frappé votre esprit durant une prédication, ou sont nées dans votre âme, alors que vous adoriez Dieu, dominent toute votre semaine : et, en même temps que vous serez instruments ajoutés au métier, compteurs au bureau, esclaves peut-être de vos clients, en tous cas travailleurs « dessus ou dessous », de corps ou d'esprit, toujours soumis à la « loi de peine et d'expiation », vous serez hommes par l'élévation de la partie principale et constitutive de votre nature, semblables à l'arbre dont les racines plongent dans le sol et le sommet grandit sans rencontrer d'obstacles. Tous les jours, au milieu de ses soldats, l'empereur Constantin s'arrachait au bruit des camps, et, près de l'autel où se célébrait le saint sacrifice, se rapprochait du « Dieu des armées ». Tous les matins, saint Louis, roi de France, comme Moïse sur le Sinaï, entrait en communication avec le Dieu de l'Eucharistie. Ainsi encore l'illustre chancelier d'Angleterre Thomas Morus. Combien d'autres puisèrent dans le recueillement la science de l'homme, avec les devoirs que lui impose sa propre dignité ! Ils se sentaient élevés, au contact de la dignité, et toute leur vie était faite d'honneur et de bien.

Il apparaît quelquefois de ces hommes qui éton-

nent d'autant plus par la profondeur de leurs pensées que leurs heures sont comptées pour les affaires temporelles. Ils sont des phares brillants dans la nuit sombre, sur la mer agitée où nous voguons, cherchant l'orientation. Guidons-nous sur eux, afin de pouvoir piloter d'une main ferme notre frêle embarcation sur l'océan du monde et l'empêcher d'y sombrer. Lorsque leurs lumières sont renfermées dans un livre, ouvrons-le comme on découvre dans les ténèbres la lentille d'un fanal.

Lisons et relisons des livres sérieux et utiles, ne gaspillons pas notre esprit dans des lectures frivoles et surtout pernicieuses. Vous jouissez du repos, le soir ; vous chômez, le samedi après-midi, et, le lendemain, vous êtes vos maîtres, libres de disposer de votre temps. Assis à votre foyer, tournez des pages qui réparent vos forces intellectuelles et morales.

L'homme cultivé trouve, en toutes circonstances, sujet à méditer, même en celles qui paraîtraient à d'autres insignifiantes. Il arrive quelquefois que des gens peu accoutumés à des considérations profondes savent tirer une philosophie d'occasion. Nous ne nous souvenons pas du mot, mais l'observation est de J. de Maistre.

Plus la nature se développe et s'embellit devant nos yeux, plus nos pensées ont d'élans . Pourquoi les retenir ? Pourquoi ne pas faciliter leur essor ? Spectacle des champs dont les ondes dorées des blés mûrs proclament les largesses et la bonté d'une Providence ; spectacle des forêts pleines de mystères comme le dogme chrétien ; spectacle des montagnes qui sont autant de gradins pour escalader le

ciel ; spectacle de l'horizon lointain qui nous attire vers l'infini ; spectacle du ruisseau qui chante sur des roches harmonieuses la gloire de Celui qui lui creusa son lit ; spectacle du fleuve qui va se perdre dans le sein de l'Océan, comme nous avançons vers notre fin suprême : spectacle de la mer dont les flots courroucés annoncent la justice divine ; spectacle d'un lac aux eaux tranquilles où se reflète le bleu du firmament, image de l'âme pure ; spectacle même de nos villes parsemées d'usines fumantes d'une activité ininterrompue, qui rappellent la loi du travail imposé par le Maître.

Contraste frappant, c'est par la nuit que la lumière descend dans l'âme. Oh ! c'est alors que l'homme n'est pas distrait par les troublantes réalités de la vie, son toit s'efface sous le voile des ténèbres, le bruit de la terre devient silence, ses concitoyens qu'il a coudoyés tout le jour, rentrés dans la paix du sommeil, le laissent seul, livré à lui-même. Ou il veille, à la lueur d'une lampe, unique témoin de ses réflexions, la tête reposant sur une main alourdie par l'outil ou agitée par le remuement de tant de dollars, ou énervée par la plume, ou tremblante encore d'une opération d'où a dépendu la vie humaine, ou fatiguée de commander. Ou il erre dans des sentiers perdus dans l'obscurité.

Quand, ô homme, humant l'air parfumé du soir, tu embrasses d'un seul coup, d'une extrémité à l'autre, la voûte qui s'arrondit au-dessus de toi, plus douce que le dôme d'une cathédrale, quand ton œil, comme un miroir fidèle, reflète le scintillement des étoiles, quand la lune, comme une constante amie, est la compagne de tes solitaires promenades,

quand de ton œil scrutateur tu perces l'au-delà et y vois des mondes qui reculent sans cesse, pense, tu es dans ton domaine, aussi bien que sous ton toit, l'univers t'appartient.

Beautés incompréhensibles qui éclatent de toutes parts, ordre merveilleux qui règle les moindres palpitations du plus petit atome flottant dans l'espace, mouvement perpétuel et sans choc qui nous entraîne dans cet ensemble, fécondité inépuisable du Créateur et sagesse infaillible de son gouvernement, obéissance de tant d'êtres libres et intelligents qui peuplent le ciel des cieux, rêves des champs infinis qui s'étendent plus loin que le dernier des astres, où règne la tranquillité, la possession de soi-même dans la contemplation de la splendeur éternelle, appels de l'âme au repos qui met fin aux troubles qui la bouleversent ici-bas et aux douleurs qui la tourmentent, en un mot nostalgie d'une patrie où nous allons tous : tel est le sublime cantique que te dit une nuit sans nuages. Qui ne l'entend ? Même l'oreille la moins exercée en perçoit des notes douces d'harmonie, puisque tout homme à la faculté de penser.

III

Nous touchons à Dieu par le point le plus haut de notre être : quel que soit le rétrécissement de ses vues, l'intelligence, qui dépasse les limites de la matière et monte toujours, rend l'homme semblable à Celui qui a dit : « Faisons-le à notre image. » Mais, elle n'est pas muette, il lui faut s'épancher.

déverser les vérités qu'elle contient, comme un vase plein, elle n'est heureuse et complète qu'à ce prix. Voilà comment, en autant qu'elle peut, elle est à l'imitation de la deuxième personne de la Trinité Sainte, qui est appelée Parole, *Verbum*.

Nous parlons, différant en cela des autres êtres qui gardent un éternel silence ou exhalent des sons inarticulés : de là notre rapprochement de Dieu, nouvelle grandeur pour nous.

A peine son intelligence est-elle entr'ouverte que l'enfant s'efforce d'exprimer des idées. La mère, toujours attentive au moindre épanouissement de cette fleur dont elle a été la tige, ajoute la forme pour les revêtir : et la parole éclate sur des lèvres qui s'élargissent. Elle va de la mère au père, et l'on sait comme cette laborieuse articulation est épiée, quelle admiration elle excite. On se penche sur le berceau, et il en jaillit des mots d'intelligence et d'amour. Dieu dut ainsi cueillir les premiers mots que l'originale Parole prononça dans les profondeurs de l'éternité, mots puissants, mots créateurs, mots de filiale affection.

Je parle, je suis dans l'univers le seul qui donne un corps à des idées. Oh ! sans doute, l'ange « chante les gloires de Dieu ». mais, l'ange est mon frère, notre parole à tous deux a une même racine et un même type qui est le Verbe. De tous les dons faits à l'homme, en est-il de plus riches et de plus précieux ? Le diamant avec toutes ses étincelles n'est que feu sous la cendre, quand on l'y compare.

Qu'est-ce que la parole déposée en notre bouche ? Est-elle aussi belle que son modèle, telle que la voulut son Inventeur ? Est-elle, chez nous, la mani-

festation d'un être pensant bien et juste ? Hélas ! n'est-elle pas plutôt le canal qui charrie une eau trouble, sinon malsaine ?

La voix humaine est un instrument de pur métal. Le proverbe : la parole est d'argent, fait rêver des trompettes annonçant l'entrée du Pape à Saint-Pierre de Rome.

Prêtez l'oreille. Pourquoi le son qu'elle rend a-t-il tant de discordance ? Ah ! l'intérêt, c'est-à-dire l'égoïsme, la cupidité, la vanité, la sensualité, la calomnie, l'injustice, le blasphème, sont autant de notes criardes. Les conversations, quand elles ne sont pas insipides ou triviales, sont méchantes, elles portent le scandale, s'attaquent à ce qu'il y a de plus inviolable, Dieu et son Église ; peu importe le *Noli tangere christos meos* (1), les ministres sacrés ne sont pas plus épargnés que le Christ, accusé d'être *homo vorax et potator vini,... peccatorum amicus* (2) ; elles répandent le mensonge et la haine et sèment l'injustice ; rien n'est à l'abri de leurs atteintes, elles détruisent les plus beaux sentiments dans le cœur de l'homme. Les sages en viennent à opposer au proverbe déjà cité celui-ci : le silence est d'or.

La bouche est l'enseigne de l'homme, même si elle n'est pas sincère, parce que sa duplicité finit par se découvrir. Jugez-le par sa parole. Dit-il rien en beaucoup de mots, le vide est dans son cerveau. Ses discours roulent-ils sur lui-même, c'est un vaniteux, idolâtre de sa personne. Le dollar revient-il souvent

(1) *Ps.* CIV, 15. « Ne touchez pas mes oints. »

(2) MATTH., XI, 19. « Un homme de bonne chère et qui aime à boire du vin, l'ami des pécheurs. »

à ses lèvres, il est pris du vice sordide de l'avarice. Diminue-t-il aux yeux de ceux qui les louent les œuvres auxquelles il n'a pas eu part, ou s'en arroge-t-il la gloire, c'est un jaloux. Ses critiques acerbes et malignes de l'autorité annoncent un révolté. Ses propos licencieux font jaillir toute la boue de son cœur. A ses jugements doux pour lui même et sévères pour les autres, reconnaissez qu'il veut se couvrir du blâme des fautes d'autrui ; c'est le mot du pharisien : « Je ne suis pas comme le reste des hommes (1). » Ses appréciations bornées des hommes et des choses marquent l'étroitesse de ses horizons.

Le type de la parole humaine étant le Verbe, le Christ qui a livré à la terre les premières et essentielles vérités, il n'est pas permis à celle-ci de s'en éloigner, sa mission est la même : « Faire le bien sur son passage. »

Certes, elle a trouvé de dignes porte-voix. Qu'elle était divine, lorsqu'elle entraînait les peuples à la suite des Apôtres ! Qu'elle était puissante, lorsque, par saint Paul, elle retentissait dans l'Aréopage d'Athènes ! Qu'elle était héroïque, lorsque, par les martyrs, elle se dressait en face de tyrans qui la voulaient opprimer ! Qu'elle était irrésistible, lorsqu'elle répétait, par les successeurs du premier Pape, aux juges qui s'appliquaient à la bâillonner : « Nous ne pouvons ne pas parler (2) ! » Quel son pur dans « les bouches d'or » des Pères de l'Église ! Des enfants, des vierges l'ont opposée comme une arme terrible aux séductions de l'erreur, du paga-

(1) Luc, XVIII, 11.
(2) *Actes des Apôtres*, IV, 20.

nisme et de l'hérésie, et, quand ils tombaient sous les coups, quand ils étaient retournés sur le gril, comme saint Laurent, ils la lançaient dans l'âme de leurs bourreaux, et elle l'ouvrait à la vérité. Jeanne d'Arc s'en servit pour confondre le tribunal déjà acquis à ceux qui avaient juré sa perte. Dans les temps où elle était un signe d'honneur, on disait d'un homme sans ruse : « Franc comme l'épée du roi. »

Il en est encore, Dieu merci, qui repoussent la tromperie et le mensonge. Ne croyez pas les gens qui appellent ceux-là des naïfs ; ce sont plutôt des vertueux, plus courageux que ceux qui voient en eux autre chose que la simplicité et la bonne foi. Oui, ils ont le courage de leurs opinions et de leur conduite. Ils en est encore qui, dans l'humilité de leur état, se servent de la parole pour instruire et édifier. Il en est encore qui, par ce moyen, corrigent, épurent les mœurs et conservent à la terre, comme le sel dont parle l'Évangile, l'honnêteté et la justice. Il est encore des pères qui, d'un mot mis à sa place, impriment à l'éducation de l'enfant un caractère chrétien et civique. Quoiqu'en petit nombre, il est de ces hommes d'État qui n'ont pas honte de prononcer le nom de Dieu. Saluons en passant le président des États-Unis, dont les proclamations pour le « jour d'actions de grâces » sont des invitations à la prière (1) ; très rares, mais enfin, il est des politiciens qui perdraient le pouvoir plutôt que de mentir à leur foi. Non, l'humanité n'a pas dégénéré à ce point qu'elle soit complètement dépourvue d'âmes

(1) Remarquables, celles de l'ex-président Roosevelt.

droites qui ne voudraient, même au prix de leur vie, abuser de la parole, du don le plus magnifique de Dieu.

Citoyen, sois de ces âmes. Il te faudra du travail; mais la récompense vaut bien la peine. Observe, médite, rentre en toi-même à certaines heures, lis, mets-toi en rapport étroit avec les penseurs chrétiens ; et ta parole sonnera pour éveiller les idées qui dorment ignorées dans l'esprit de tes concitoyens, elle en fera naître là où il n'en est pas, et le Verbe se reconnaîtra en toi, lui qui a ébranlé le monde par la force de ses enseignements. Pour que ta parole en soit l'écho fidèle, sois sage dans tes pensées, tempérant dans tes mœurs, juste avec tes frères, bon dans tes actes, pieux dans ton cœur. Oh ! alors, elle sera conquérante, selon la promesse : « Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre (1). »

IV

L'amour embrase, comme une ardente flamme, la poitrine de l'homme et parfait en lui la Trinité Sainte, puisque, selon la définition de saint Paul, « Dieu est charité », puisque le divin Esprit se communique à deux foyers pour allumer un même incendie d'amour : le Père et le Fils.

Inutile de demander si « l'Esprit de feu », dont parlent les Saintes Lettres, trouve un foyer dans l'homme. Que celui-ci s'interroge et rappelle sa pro-

(1) MATTH., v, 3.

pre expérience : il aime, donc il réunit en lui les trois conditions de l'existence de Dieu : l'être, l'intelligence et l'amour.

Il n'y a pas que l'enfant qui ait d'innocentes tendresses, il n'y a pas que la mère qui se consume en éternelles affections, il n'y a pas que le père qui couvre de son regard protecteur le petit berceau, il n'y a pas que le frère et la sœur qui se séparent en laissant quelque lambeau de leur âme : l'homme aime, et il aime toujours. Sous sa cuirasse de bronze, l'âge mûr sent de forts battements, et la blancheur neigeuse de sa chevelure ne glace pas le cœur du vieillard. On dit : l'amour est une loi de la nature : que l'on dise plutôt qu'il est une loi de Dieu. Loi universelle : les tristes exceptions la prouvent et la font ressortir, et encore sont-elles produites par quelque passion, la soif des honneurs, l'appétit du gain, la satisfaction des sens.

Les lèvres sans sourires, l'abord froid et rigide, les mots secs et tranchants, les conversations cassantes et *ex cathedra* repoussent ; on est en présence d'une exception que l'on se hâte de fuir. Sans prix pour lui-même et accablante pour ceux qui l'entourent est la société de celui qui est rebelle à toute délicatesse et affabilité ou s'absorbe dans une haine implacable, qui ne pardonne jamais une faute échappée à l'humaine nature, et nourrit une perpétuelle rancune : le tigre n'est pas plus altéré de sang.

Exceptions, avons-nous dit, pourtant exceptions trop nombreuses, parce que la charité vient de l'humilité, vertu peu commune, vertu qui renonce à soi-même, parce que l'homme, dans sa malice et

son égoïsme, ne considère plus en lui-même la copie de la Trinité dont l'Esprit d'amour est la plus parfaite expression.

Tous les dévouements ont leur source dans l'amour. Que fera le roi s'il n'aime pas, sinon le malheur de ses sujets ? Qu'est-ce qu'un président de république qui n'a plus le souci du peuple qui l'a porté au pouvoir suprême ? Sans affection pour ses concitoyens, l'homme d'État se dévouerait-il à d'autres intérêts que les siens propres ? Quels actes d'héroïsme attendre du soldat qui n'a pas le culte de la patrie ? Négligée, molle, promettant peu est la jeunesse aux mains d'éducateurs qui ne l'aiment pas. Dieu est dans ces pasteurs qui ont pour devise le mot de l'Apôtre : « Je me dépenserai pour vos âmes (1). » O sublime amour de ces missionnaires qui renoncent d'avance à tout le confort et aux plaisirs d'une vie que leurs talents ou les influences sociales leur offriraient, pour affronter toutes les privations de la solitude et les cruautés de la barbarie, pourvu qu'ils baptisent ! Amour incompréhensible aux hommes, amour angélique, amour béni de Dieu et fertile en merveilles que celui de la Sœur de Charité se prodiguant sans relâche entre les quatre murs d'un hôpital, d'un asile, d'un orphelinat !

Nous ne sommes pas tous appelés à de si sublimes sacrifices ; mais tous, nous avons la vocation de l'amour, même celui qui n'a que son modeste intérieur pour champ d'action.

Mon frère, veux-tu être vraiment un homme, tel

(1) II *Cor.*, XII, 15.

que le Créateur l'a voulu en te faisant son chef-d'œuvre, « semblable à lui »? Veux-tu accomplir ici-bas ta noble mission et te distinguer de tant d'êtres qui peuplent l'univers? Veux-tu que ton nom soit conservé dans des cœurs qui le redisent — suprême bonheur! — et goûter des jouissances qui ne se peuvent comparer? Comme Dieu, aime. Voilà le plus doux des plaisirs: voilà la consolation dans les déboires où l'on est bien près de se dégoûter des mortels; voilà en toi la perfection de la divinité, qui a connu l'épreuve de l'ingratitude humaine. O Dieu qui puisez votre infinie félicité dans l'amour immolé, *Deus charitas est* (1)!

Le bien ne se fait pas sans travail: mais, dès qu'il y a amour, il n'y a pas de peine. Mot presque proverbial que celui de saint Augustin : *Ubi amatur, non laboratur; aut si laboratur, labor amatur.*

De sa main rude et crevassée, l'ouvrier éponge son front et se remet au travail, ranimé par la confiance que ses sueurs, comme une rosée bienfaisante, tomberont dans le sillon où germera le pain de sa famille. Le citoyen digne de ce nom est disposé à tous les dévouements; il n'est pas rebuté par les ingratitudes et les jalousies qu'il soulève autour de lui; il aime son pays et le veut grand, prospère et honoré de toutes les nations. Le publiciste, qui ne se considère pas comme une machine à écrire, mais plutôt comme un instrument de bien, médite un long jour, prolonge ses veilles et tient sa plume tant qu'elle n'est pas épuisée. S'il aime, peu lui importe le repos: le dédommagement est dans l'édu-

(1) JEAN, Ire *Ep.*, IV, 16.

cation de ses concitoyens. L'avocat, qui s'est consacré au triomphe du droit, n'est-il pas ému quand il a sauvé la vie, en même temps que l'honneur de l'innocent, quand il a conservé leur patrimoine à la veuve et à l'orphelin ? Nous avons vu des médecins, les yeux humides de joie triomphante, parce qu'ils avaient tiré de leur lit de douleurs de pauvres malades qui, sans leur art, ne s'en seraient jamais relevés. Nous avons vu des chefs d'industries heureux de la double récompense de leurs travaux, le succès de leurs entreprises, et le soutien qu'ils pouvaient accorder à de nombreuses familles. Le riche qui verse l'aumône dans la main qui se tend vers lui ne ressent-il pas la douce satisfaction qu'il n'accumule pas en vain ? L'amitié ne craint pas la peine, elle surmonte toutes les difficultés, le dévouement lui est léger : il est si bon de faire heureux autre soi-même ! *Ubi amatur, non laboratur.*

L'amour est cette fleur dont le rouge vif tient de la flamme. C'est pour cela qu'elle a été choisie comme l'emblème le plus parfait de la charité. Mais la rose, pour s'épanouir et exhaler son parfum, a besoin d'être dégagée : autrement, elle n'atteindrait pas son naturel développement, ses pétales ne seraient pas si veloutées, elle n'aurait point cette teinte et cette odeur qui la font aimer et rechercher.

Le Créateur a déposé dans notre âme cette fleur, la plus belle de toutes. A l'époque de l'enfance, sa corolle est en bouton que l'on se plaît à caresser : tout homme a son premier amour. Puis, elle s'épanouit comme un brillant et majestueux soleil.

Que l'on ne s'y méprenne pas, lorsque nous parlons d'amour, nous ne donnons pas à ce mot un sens étroit, égoïste : nous parlons de ce sentiment large et profond, chrétien, pour le bien caractériser, qui a aussi nom charité, de cette sensibilité qui s'agite en nous, comme une harpe éolienne, sous un souffle de sympathie, qui vibre des cris plaintifs de l'humanité, gémit de ses misères, pleure de ses pleurs, souffre de ses douleurs, qui appelle la pitié et le sacrifice pour la tirer de l'opprobre et du malheur, et s'ingénie à lui rendre la vie supportable et l'outre-tombe plus serein et plus rayonnant que l'avant-éternité. Amour que l'on a surnommé folie dans le Christ, puisqu'il l'a poussé jusqu'à la croix.

Personne qui n'ait passé par les pures émotions de l'amour. Personne qui n'ait eu, un jour, une larme au coin de l'œil, au récit de quelque souffrance. Qui n'a été transporté d'enthousiasme dans un rêve d'avenir où il s'élançait à la conquête du bien pour ses concitoyens ? Enthousiasme d'autant plus noble et persévérant qu'il était entretenu par une éducation délicate, religieuse, qu'il se développait dans la pureté des mœurs et s'animait par des pages brûlantes de charité ou des paroles enflammées de patriotisme et d'humanité. Heureuse jeunesse qui avait de si belles ambitions ! Oui, l'âme d'un apôtre se transmettait en nous, nous étions émus de tristesses qui n'étaient pas les nôtres et que nous aurions voulu dissiper, nous étions affligés de maux qui ne nous touchaient pas, mais dont nous aurions voulu débarrasser nos semblables, de plaies à cicatriser de nos mains compatissantes.

Tel est l'homme à l'âge tendre, tel il est quand son cœur ne s'est pas racorni au milieu d'une société où l'on apprend à être « moins homme », selon le mot de l'*Imitation* : « Plus je vais parmi les hommes, moins je reviens homme. » Il n'est pas d'être si dépravé qui n'ait des moments où il ne se sente épris de pitié. La passion du bien peut être passagère et rapide, mais elle existe. C'est la marque de Dieu dans l'homme.

Pourquoi s'efface-t-elle? Pourquoi celui-ci apparaît-il trop souvent privé d'amour? Pourquoi se livre-t-il à tant de violences? Pourquoi tant de crimes qui le dépouillent de sa couronne divine pour le mettre au niveau de la brute altérée de sang? Ah! la fleur de l'amour, qui a plongé sa racine dans le profond de l'âme, est ét uffée, écrasée sous le fouillis de plantes ennemies. L'intérêt, l'envie, l'orgueil, la volupté, l'étiolent et finissent par la tuer. Qu'attendre d'un esprit soumis à la matière et d'une âme esclave des sens? La persécution, aussi, fomente la haine: de là l'indignation quelquefois terrible de ceux qui souffrent de la malice humaine, de là les révolutions à main armée. La victime crie, proteste, puis elle rage, bondit sous l'aiguillon et brise les barrières qui la séparent d'une autorité abusive; elle ira jusqu'au régicide, si elle n'est arrêtée par la force dont dispose le tyran. Les maîtres n'ont pas aimé, les serviteurs les ont poursuivis de leur vengeance; c'est la leçon de l'histoire.

L'homme, n'aimant plus, se dégrade : Dieu ne se reconnaît plus en lui. Il est une glace couverte d'une couche poussiéreuse qui ne permet pas à l'œil de se voir et aux traits de se contempler. Alors, il

n'est plus tel qu'il a été façonné par le Créateur, il est déchu de sa nature. Pourtant, il ne doit pas déchoir, sa condition est de rester là où il a été appelé, comme, d'ailleurs, tout être qui a sa place dans l'univers.

Le saint roi David, près de quitter la terre, considérant son fils, le voulut digne de porter la couronne qu'il avait illustrée. Il dit à Salomon : « *Esto vir*, sois un homme. » Ce fut le seul article de son testament, comme si ce mot renfermait tous les devoirs et le gage du succès. « Sois un homme », c'est-à-dire, domine par la grandeur de ton caractère. Sois un homme par l'amour qui se dépense au bonheur du peuple. Sois un homme par une force qui s'impose à tes ennemis, *confortare;* et, pour atteindre cette fin, que ton regard soit toujours levé vers le siège de la Sagesse, *observa custodias Domini Dei tui* (1).

Nous terminons cette considération par cette parole du Prophète mourant.

Mon frère, tu es citoyen : pour porter dignement ce titre ou cette couronne que la société a posée sur ta tête, sois d'abord un homme, *esto vir*.

Au milieu de la tourmente des affaires, dans le tourbillon des plaisirs, dans la fumée des honneurs, sous le fardeau des chagrins, des infortunes qui appesantissent la vie, quand la jalousie sème des épines sous tes pas et que l'injustice te dépouille de tes droits et de tes mérites, quand la colère gronde en ton sein contre un despotisme sans entrailles, quand le mépris de l'*aurea mediocritas*, d'une mé-

(1) IIIe *Livre des Rois*, 3.

diocrité brillante d'un peu d'or, monte à tes lèvres, quand, humilié de tes chutes, tu doutes de la sublimité de ton origine et de la noblesse de ta nature, que, tenté de désespoir, tu es près de trahir la mission particulière dont tu as été revêtu parmi les êtres ; en un mot, lorsque les obstacles naissent de toutes parts, même en toi, pour te renverser sur le chemin ; si le ciel se couvre de nuages pour te dérober ses rayons, si, comme le nautonier emporté par les flots, les rivages de la « patrie permanente » s'éloignent dans la pénombre, dresse-toi dans toutes tes énergies, *esto vir,* et donne le coup de gouvernail qui imprime la bonne direction, *confortare.*

Sois digne dans ton maintien et présente un front calme à la tempête, sois digne dans ton silence, qui hausse tes épaules dans les contradictions, sois digne dans tes discours mûris par la réflexion, sois digne et mesuré dans tes actes. Ainsi tu ne seras pas seulement l'homme idéal, rêvé par la philosophie, mais l'homme tel que Dieu l'a voulu, l'a destiné, l'homme du bien, le *vir bonus* de Cicéron, en un mot, le vrai citoyen.

II

La Société.

L'homme, ayant conscience de la dignité et de l'excellence de sa nature, se complaira-t-il en lui-même? S'absorbera-t-il dans une égoïste contemplation? Toutes ses attentions se borneront-elles à sa seule personnalité, et lui consacrera-t-il son travail exclusif? Prendra-t-il toujours sans jamais rien donner? On le croirait, à le juger par ses actes extérieurs.

L'adoration de soi-même est la religion du grand nombre; l'on est son propre fétiche. Expliquez autrement l'orgueil dont chacun est pétri. Nous ne trouvons de comparaison plus juste que la vaniteuse en extase devant une glace, se dressant d'admiration devant la perle de son œil, les plis gracieux de sa bouche, l'émail de ses dents, la séduction de son sourire, la souplesse de ses cheveux, et se contorsionnant pour prendre de petits airs charmants : elle veut conquérir et asservir tout à sa prétentieuse personne.

Le monde est plein d'accapareurs, parce que les hommes n'aiment qu'eux-mêmes à l'exclusion d'autrui et ne cherchent qu'à se flatter et se faire pour eux-mêmes la vie douce et agréable; accapareurs d'honneurs, le jeu de bascule est à la mode : « descends pour que je monte »; accapareurs de richesse : « formons des trusts, peu importe la misère de la

classe inférieure, jouons à la Bourse, empilons nos piastres, et notre capital augmentera de plus forts intérêts »; accapareurs de jouissances : « adornons-nous aux plaisirs, aux dépens de la santé de nos corps et de l'honneur des êtres qui s'y prêtent »; accapareurs d'esprits : on leur impose ses opinions, ses systèmes, on conteste aux contradicteurs la liberté de penser, on les tue, s'il le faut, par la médisance, la calomnie, par une arme meurtrière; accapareurs de cœurs : on veut forcer l'amour, de là les meilleures réputations ruinées, de là les drames où la jalousie tient le plus grand rôle, de là les crimes de toutes sortes à faire rêver les romanciers. Il y a jusqu'à des accapareurs de Dieu : on se façonne une religion à soi : « Malheur aux mécréants qui adhèrent à l'Église fondée par le Christ, et refusent de se joindre à notre secte, à notre parti ! » Il y a des accapareurs du néant : « Athées nous sommes : qu'est-ce qui permet de croire à un Dieu qu'on ne voit pas, et à une âme immortelle, elle-même aussi invisible ? »

Tout pour soi, telle est la devise qui est la règle de conduite de la masse des humains. Aussi le monde est-il divisé. Le désintéressement est vertu rare, l'abnégation est presque tournée en ridicule, le dévouement surprend et étonne, la haine combat contre la haine, « l'homme est loup vis-à-vis de l'homme, *homo homini lupus* », a dit Leibnitz.

L'amour qui sort de soi et se donne sans réserve, n'attendant pas de retour, s'est réfugié dans le cœur de la mère toujours soucieuse, toujours en proie aux sollicitudes, caressante de sourires, pressant l'enfant, « rejeton de la vigne s'attachant au cep », selon

une comparaison biblique, lorsqu'il lui dit adieu. Il est des pères qui embrassent leurs fils d'un regard inquiet et voudraient éloigner le moment où les attendent les risques d'une vie agitée. Bénis soyez-vous, parents chrétiens, qui n'oseriez préparer leurs âmes aux luttes qu'ils auront à soutenir, par le scandale de l'intempérance, du blasphème, des querelles et de l'impiété ! Cet amour hors de soi, par un miracle, par une grâce de choix divin que l'on appelle vocation, s'est concentré dans le cœur d'une femme si bien nommée la Sœur, puisque, par ses soins, ses veilles, le sacrifice de sa santé, elle est bien la vraie sœur de petits abandonnés, de malades livrés à eux-mêmes, de filles jetées sur le pavé, de vieillards sans gîte.

Quelques âmes surnagent sur les flots agités par les intérêts divers, les caractères opposés, les haines sans repos, les passions violentes, les poursuites les plus acharnées vers un bien périssable. Les accapareurs les appellent ironiquement « les bonnes âmes », parce qu'elles s'ignorent et se dévouent, âmes clairsemées dont l'humanité a pourtant besoin, sous peine de retourner à l'état de barbarie. Ajoutez les quelques philanthropes aux fortunes colossales, que cette humanité exalte, parce que, on le dirait, la charité, vertu chrétienne, disparaît sous les dehors brillants de l'ostentation : vous les compteriez cependant sur vos doigts.

Le Seigneur dit un jour : « S'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes des autres, trois contre deux, et deux contre trois. Le père sera en division avec le fils et le fils avec le père, la mère avec la fille et la fille avec la

mère, la belle-mère avec la bru et la bru avec la belle-mère (1). » Il aurait pu continuer : le citoyen avec le citoyen, l'homme avec l'homme.

Deux hommes qui se rencontrent dans l'harmonie des pensées et des sentiments font l'effet d'une merveille : on les regarde comme des exceptions, et ils excitent l'admiration. Heureux si jamais la trahison ne les sépare ! Deux citoyens se rencontrent. « De quel parti es-tu ? dit l'un. « Du rien », répond l'autre ; et ils se donnent la main. L'on applaudit : deux têtes qui n'en font qu'une ! Voilà encore une merveille qui dément l'axiome : *tot capita, tot sensus*, autant de têtes, autant d'opinions.

Montrez-nous une assemblée populaire où la discussion ne dégénère en acrimonie, et nous déposons la plume.

Les procès se multiplient. Combien d'avocats qui en vivent ! Il ne suffit plus d'un « juge à Berlin » ; il en faut dans les petites villes, les villages, les districts ruraux ; tout le monde aspire à être « juge de paix ».

Les nations sont profondément troublées par les divisions. L'Angleterre est partagée entre conservateurs, libéraux, unionistes, « home-rulers », laboristes, socialistes, etc., etc. Ce serait se perdre que d'énumérer les partis en France : autant de têtes tant soit peu hautes, autant de drapeaux, et les têtes sont chaudes et les couleurs inimaginables. L'empereur d'Allemagne n'est pas gai en face des oppositions à sa « politique d'accaparement », à ses essais d'absolutisme. L'Autriche-Hongrie est com-

(1) Luc, XII, 53.

posée d'éléments divers ; on y parle tant de langues qu'on ne s'y entend pas, le parlement de Vienne est un dissolvant de l'empire. Et la Russie ? En voilà un pays divisé ! Depuis le désastre de la mer du Japon, elle n'a pas reconquis la paix chez elle depuis plus d'un siècle, quand l'a-t-elle eue ? l'assassinat politique est organisé, les portes de la Sibérie ne sont pas fermées ; avec sa voisine, l'Allemagne, elle étend son joug écrasant, ce qui n'est pas de date récente, sur la Pologne ; le Tzar n'est pas à l'aise dans son palais et ne fait un pas dehors sans une garde, sabre au poing. Abdul-Hamid, qui n'était plus en accord avec son frère, qu'il avait exilé, est le prisonnier de la Jeune-Turquie. Mahomet V, son successeur, est-il plus en sûreté ? La Serbie et la Bulgarie ne savent plus s'orienter dans ce pêle-mêle de volontés adverses qui font de leurs montagnes des volcans éternellement en ébullition ; le régicide de cette dernière n'a pas encore été effacé de la mémoire de nos contemporains. Et, en Orient, est-ce que l'on se comprend ? Les tempéraments, les mœurs, les multiples religions à croyances opposées soulèvent des questions diplomatiques compliquées. L'on se demande avec inquiétude si le massacre des Arméniens ne se renouvellera pas.

Revenez en Amérique, nous dira-t-on, quittez un monde trop vieux où s'accomplit la dégénérescence, et vous aurez un spectacle plus pacifique pour votre observation et plus rassurant pour l'humanité.

L'Amérique est le Nouveau-Monde ; les peuples y sont en formation, comme dans une fournaise où s'allient les métaux en fusion. On s'y sent jeune, parce que, se débarrassant de préjugés surannés et

de coutumes vétustes, et se faisant plus « moderne », on veut « renouveler la face de la terre »; parce qu'on a les espérances et les illusions de la jeunesse celles de peuples, venus de tous côtés, qui en se mêlant, comme aux États Unis, croient en un avenir où ils n'en feront qu'un seul, fort, puissant et riche. L'histoire ne va pas à l'encontre de ces aspirations. Qu'est-il sorti du crible où Gaulois, Francs et Bretons ont passé, sinon la France? Mais, ce travail ne se fait pas sans peine, sans crises violentes, sans révolutions et contre-révolutions.

Il n'y a pas que l'Océan qui sépare de l'Espagne les républiques du Sud. Une autre veine où coule un sang dont le premier flot est perdu, un autre esprit, un autre espoir, une autre fin avec d'autres moyens les distinguent de l'ancienne mère-patrie; elles ont une existence à part. Certains politiques croient qu'elles se fusionneront, un jour qui est loin, en une grande confédération. Contentons-nous de constater qu'elles n'ont pas les caractéristiques de l'âge adulte. Et, cependant, elles rivalisent avec le Vieux-Monde par leurs divisions extérieures. Barcelone s'y prolonge. La Colombie s'est déchirée en deux parts, dont l'une est Panama : la Bolivie et le Pérou se disputent des frontières, et la première en veut à la République Argentine, qui n'a pas été pour elle un arbitre favorable : l'Équateur, le Vénézuéla, le Chili, Saint-Domingue, sont livrés à des luttes fratricides : le Mexique a chassé Porfirio Diaz.

Après la guerre hispano-américaine, on espérait que « Cuba libre » saurait profiter de l'indépendance dont elle fut gratifiée, en 1902, par les États-Unis. Encore une illusion et une erreur. Palma fut

renversé, la grande République intervint, l'indépendance fut restituée, et les citoyens sont divisés. N'y aura-t-il point une nouvelle révolution?

Au nord, le Canada est partagé en deux camps ennemis. Si les deux partis n'en viennent pas aux armes, c'est que l'on y comprend mieux la constitution anglaise, à savoir que la minorité se soumet au fait de la majorité, quoique le supportant mal. Cependant, la parole et la presse troublent les esprits, les montent, les aigrissent, faussent les consciences, désunissent les nôtres sur un terrain où s'engage leur avenir national. On s'y acharne à la course au pouvoir, on s'occupe peu d'écraser des hommes aux intentions droites et capables de grands services à leur pays. « Ote-toi de là que je m'y mette »: c'est toujours l'accaparement. Les vingt-cinq ou trente dernières années sont une histoire de combats entre le fanatisme sectaire, maçonnique, orangiste d'une part, et la justice des droits proclamés et garantis, d'autre part. Question de langue, question d'écoles, question de religion et de nationalités : voilà autant de sujets qui éternisent les discordes.

Sans doute, l'on attend, — parce qu'on juge les choses du beau côté, — que nous allons excepter, en l'exaltant, le civisme qui règne aux États-Unis, le posant comme le plus parfait modèle du genre. Assurément, la discussion des idées n'y échauffe pas les esprits outre mesure; l'Américain ne se passionne pas pour des théories : tous les systèmes lui sont bons, pourvu qu'il en tire profit. Ce n'est pas lui qui ferait « des guerres de religion », comme au moyen âge : il croirait y perdre son temps.

Dans un autre ordre d'idées, quel est son état d'âme ?

Depuis la guerre de Sécession, il semble que la paix enveloppe cet immense territoire de son manteau soyeux. Qu'en est-il ? Erreur de croire que dans les États du Sud il y a harmonie entre les différentes classes. Les descendants des premiers « planteurs » n'étouffent pas leurs murmures ; ils regardent les noirs comme une race qui doit être proscrite de tout rang dans la société. On a dans la mémoire le « boycottage » organisé, sous l'administration Roosevelt, pour protester contre certaines nominations à des charges publiques, d'officiers de douanes entre autres.

Il n'y a pas de noblesse aux États-Unis — quoique, par des alliances européennes, elle soit recherchée, en échange de quelques millions ; — mais la division des classes est très prononcée. Nous étayons cette assertion sur l'autorité de l'ex-président Roosevelt. Voici comment il s'exprimait à Burlington, Vermont, le 5 septembre 1901, à la réunion des Vétérans :

« Dans notre hautement complexe, hautement spécialisée vie industrielle d'aujourd'hui, nombreuses sont les tendances vers le bien, nombreuses aussi sont les tendances vers le mal. La principale parmi ces dernières est la façon dont, dans les grands centres industriels, la séparation des intérêts invite à une séparation des sympathies... La divergence des intérêts réels existe, et, par-dessus tout, il y a une tendance à oublier ou à ignorer la communauté d'intérêts. Il y a comparativement peu de bon voisinage, et la vie est si affairée et la popu-

lation si pressée qu'il est impossible pour l'homme moyen de prendre contact avec aucun de ses camarades-concitoyens, sauf ceux de son petit groupe immédiat. En conséquence, il tend à développer un sentiment d'éloignement entre les différents groupes ou d'oubli des grands besoins primordiaux et des passions primordiales, passions qui sont communes à tous (1). »

Admise donc la division des classes. La noblesse de l'argent existe et contrôle tout. De là le malaise général, qui se manifeste à certaines époques, de là aussi la tyrannie des « trusts »; de là les Unions d'ouvriers qui se lèvent en des mouvements terrifiants et qui dégénéreront en révolutions en masse, si l'on n'y prend garde (2) : de là ces grèves où protestent, dans leur formidable inanition, les mineurs, (ceux de Pensylvanie, par exemple, en 1903, pauvres êtres dont la vie se consume sous terre, dans les plus durs travaux, pour le confort des riches), ou les tisseurs soumis aux exigences d'un patron qui spécule sur les nécessités de leur existence. Les « rois » de l'acier, de la houille, du coton, dorment sur des lits moelleux; n'ont-ils pas de cauchemars? N'entendent-ils pas la guerre sourde du capital et du prolétariat, guerre qui, un jour, éclatera plus bruyamment, comme cela est déjà arrivé? Des temps se préparent peut-être — pourquoi peut-être, quand l'histoire rappelle tant de violences et de crimes? — où l'opprimé relèvera la tête et raidira

(1) Traduction littérale tirée de la *Vie intense.*

(2) Par exemple, la grève de Pittsburg, août 1909, où il y eut des tués et des blessés, comme aussi à Fort-William, presque en même temps, pour reparler du Canada.

le bras, comme en Russie où le Tzar pâlit, après la reddition de Port-Arthur.

Bref, nous cherchons dans le monde un peuple où règne la concorde, et nous n'en trouvons pas. Partout des différends, partout des querelles, des luttes entre le grand et le petit, le riche et le pauvre, dans les hauts comme dans les bas de la société, partout la dispute d'un morceau de terre, la conquête à main armée d'un titre, la jalousie d'un honneur contesté, l'envie du mérite acquis, partout l'accaparement : telle est l'épidémie qui s'étend même sur les âmes de bonne foi, suspend les meilleures dispositions, afflige les cœurs sensibles, et entraîne les méchants dans leurs œuvres d'obstruction au bien et de démolition de ce qui l'a pour base.

S'il en est ainsi des citoyens d'une même patrie, comment se comportent les nations entre elles ? S'il n'est pas d'union entre ceux qui ont la même génération, se nourrissent du même sol, ne sont pas séparés par la confusion des langues, peut-il en être autrement de peuples aux climats divers, aux mœurs dissemblables, aux langues de la Tour de Babel, aux tempéraments de différents degrés, aux besoins les plus contraires, aux religions de luttes séculaires, aux haines du passé, aux projets de revanche, aux rêves de revendication, aux progrès les moins parallèles?

Qui ne sait que la France ne s'est pas consolée de l'enlèvement à ses entrailles de l'Alsace-Lorraine, et garde l'espoir maternel de l'arracher des mains de l'Allemagne ? Personne ne se fait illusion à ce sujet. L'Irlande n'attend qu'un O'Connell plus armé que le « premier du nom » ; elle ne se résigne pas

d'être le prolongement de la Grande-Bretagne. Que de murmures dans la Pologne morcelée en tant de parts de lions! Les Riffains du Maroc donnent bien des soucis à l'Espagne qui traverse le détroit de Gibraltar, comme le mahométisme entrevoit, dans sa rage religieuse, sa victoire future sur le chrétien qui sera rejeté dans la mer. La Grèce, qui craint le joug de la Turquie, dont elle a souffert de si longs siècles, réveillerait volontiers les Thermopyles et Salamine, si elle le pouvait, pour refaire son histoire, comme la Crète qui veut redevenir grecque et ressusciter les lois du sage Minos. Il ne s'en est fallu que d'un cheveu que la guerre ne fût déclarée entre la Bulgarie et l'Autriche (1909), quand celle-ci s'annexa l'Herzégovine : le cheveu n'a pas été coupé! Pour pousser plus vers l'Orient, la Chine et le Japon se disputent la construction d'un petit chemin de fer qui n'a d'importance qu'au point de vue stratégique, ce qui prouve que les races jaunes ne sont pas plus d'accord entre elles que les races blanches.

Nous en passons pour vous demander sans plus tarder ce que vous pensez de la Double Alliance et de la Triple-Alliance : de la double-alliance de la Russie et de la France, à laquelle est venue s'adjoindre l'Angleterre par une « entente cordiale » : et de la triple-alliance de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, dont cette dernière se soucie fort peu et qu'elle a failli rompre à différentes reprises. Que signifie ce mot « alliance », sinon le ralliement de forces qui s'unissent contre un ennemi commun? « L'entente cordiale » vient-elle du cœur? N'est-ce pas plutôt l'appui mutuel d'une nation sur une autre,

au cas où, dans un conflit, un tiers adverse se présenterait ? Dites donc pourquoi les puissances européennes se regardent avec défiance, *torvo oculo*, pourquoi ces armements considérables, dont l'accroissement continuel et l'entretien épuisent le trésor de l'État et surchargent le peuple d'impôts ? Ah ! l'on veut la paix, c'est pourquoi la guerre : *si vis pacem, para bellum*, paix achetée bien cher au prix de sacrifices sans nom. Déplorable état de la société dont les membres oublient dans le fratricide qu'ils sont de la même famille !

I

Oui, nous sommes tous frères, partis d'un même toit pour partager la terre, séparés par un fleuve, une chaîne de montagnes, ou une ligne imaginaire de convention.

Les branches de l'arbre sont sœurs, quoique multiples et lancées en directions opposées : ainsi nous sommes tenus ensemble par le même tronc, qui est, selon le point de vue que l'on considère, ou le même Créateur ou le premier homme, quoique épars et dispersés sur la surface du globe terrestre. Nous sommes attachés à l'un et à l'autre comme à une racine commune, la même sève circule [illegible] nos veines, le même tissu compose nos organes, la même écorce nous recouvre et nous protège, le même déploiement, qui étend la ramure, m[illegible] notre puissance, le même sommet, qui s'emp[illegible] ciel, indique l'élévation de notre nature, la même beauté, dont se revêtent les feuilles aux couleurs

printanières ou automnales, s'imprime sur nos fronts, le même souffle qui agite, incline et redresse la nature, nous communique la vie, la réchauffe et la pousse en haut par la vigueur et la fécondité. Du rameau l'on va jusqu'au cœur de l'arbre d'où s'épand la sève; de chacun des hommes qui forment la société, l'on va jusqu'à Dieu, nœud où ils se lient par des fils nombreux et divers.

La paternité divine, et par suite la fraternité humaine, est un fait historique et une démonstration toujours actuelle. Celui qui se proclamait la Vérité nous a dit : « Vous êtes tous frères, et vous ne devez donner le nom de père à personne sur la terre, car vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux (1). »

... latante protestation de fraternité monte à la voûte du temple saint lorsque les pieux fidèles, prosternés sur les mêmes dalles, exhalent d'une voix unanime : « Notre Père, qui êtes aux cieux ! » Le même père fait une même famille : ceux qui le reconnaissent sont frères.

Le Seigneur lui-même a posé cette invocation sur les lèvres de ses disciples, quand ils lui confessèrent qu'ils ne savaient que balbutier et le supplièrent de leur apprendre à prier. Connaissant la jalousie qui les divisait, — ils voulaient tous occuper le premier rang dans son royaume, — sa pensée, son intention était de les réunir aux pieds de leur Père commun et de les rappeler à la charité qui embrasse les enfants d'une seule famille. Notre Père! Mot plein de sens que nous prononçons trop à la légère; mot

(1) Matth., xxiii, 89.

qui, bien médité, nous mettrait en présence de la grande société dont nous sommes partie, et nous imposerait envers elle les plus importants devoirs ; mot que l'hérésie protestante, dans son œuvre de destruction, n'a pas osé retrancher des formules de prière que l'Église adresse à Dieu depuis tant de siècles, tant il est juste, tant il est suave. Disons-le en prêtant attention à son véritable sens, nous tournant vers nos frères qui le murmurent avec nous, pour nous y unir. Qu'il soit brûlant de toute la charité du Prophète s'écriant : « Seigneur, vous êtes notre vrai Père (1) ! »

Affligeant et scandaleux spectacle que présentent à la barbarie et au paganisme les chrétiens de nos jours ! Ils disent : Notre Père, et ils s'entre-dévorent. Que l'on touche à Mahomet et à ses observances, et l'on voit la Turquie et le Maroc se soulever et répondre à la France, à l'Allemagne, à l'Espagne : Vous nous appelez, usant de la force, à entrer dans la civilisation chrétienne, et vous n'attendez que l'heure où, pour satisfaire vos haines mutuelles, vous verserez sang contre sang, où les frères, ainsi que vous vous nommez, s'embrasseront dans la mort.

Au Canada Français (2), pourtant si chrétien, où devant le même autel on dit pieusement : « Notre Père », qu'arrive-t-il ? A peine sorti de l'église, on se déprécie, on se calomnie, on se déchire. Qu'arrive-t-il ensuite ? On recule devant quelques cris

(1) Isa., LXIII, 16.

(2) Nous parlons ici de la province de Québec et de quelques parties des autres provinces où la langue française est nationale.

intolérants d'Ontario, on se rend au fanatisme manitobain, on se sépare en deux camps, on est partisan quand même ; peu importe que la foi soit mise en péril par des écoles où Dieu n'est pas admis ; peu importe que la langue maternelle pour laquelle tant de sacrifices ont été faits, tant de luttes livrées et jusqu'à du sang répandu, soit proscrite là où elle fut la première conquérante. Est-ce bien être frères que de se trahir ? Combien de Judas et de Rubens abandonnent Joseph entre les mains des Madianites ! Celui qui trace ces lignes est assez au-dessus des partis politiques pour n'en avoir pas et s'écrier en toute franchise : il y a eu faiblesse, pourquoi ne pas dire lâcheté de tous côtés ?

II

Voulons-nous donner à la société humaine une origine plus terrestre, montrons-la sortant des flancs du premier homme.

Nous étions tous concentrés en lui. Quoique éloignés de notre principe par des voies si diverses, nous nous rencontrons dans un seul et même être : il fut notre point de départ. Nous sommes « l'os de ses os, la chair de sa chair ». Il nous portait en germe, et le germe est en substance dans son berceau. Il a rejeté au loin des flots de vie qui ont creusé leur lit et se sont ramifiés. Mais les fleuves et les rivières sont du même liquide, et, en les remontant, nous arrivons à la même source. Dans nos veines court le même sang, nos poitrines se gonflent de la même respiration, notre premier père se perpétue, revit en nous.

L'originale société fut celle d'Adam et d'Ève. Cependant, comme dit Bossuet, « afin que tout fût un dans le genre humain », pour marquer que cette société n'était que la descendance du premier homme, et ainsi que les êtres qui en viendraient seraient frères. Dieu ne créa pas la femme, mais la tira de celui à qui il la présenta comme son épouse. Et leur société fut si étroite qu'ils étaient « deux dans une seule chair ».

Cependant, que l'on ne croie pas que cette unité reposait sur la seule matière. Oh ! non : leurs cœurs battaient d'un même mouvement, ils se communiquaient leurs propres émotions, ils s'échangeaient leurs pensées ; la main dans la main, ils allaient au gré d'une commune volonté, aucun nuage n'assombrissait leur ciel, l'harmonie les tenait l'un à l'autre comme deux harpes en parfait accord. Les douceurs du Paradis les enivraient et ils se le disaient ; ils étaient captifs d'un même charme, et leur plus grande joie était de s'en bercer dans une mutuelle extase. Qu'il dut se complaire d'amour, le Créateur, lorsque, couvrant de son œil paternel cette société qu'il avait engendrée, il la contemplait comme le principe de cette autre plus grande dont il avait eu la conception et le désir dans son éternité!

L'épreuve suit la félicité, l'innocence a ses échecs, le sourire fait place à la tristesse, la paix au trouble. Telle est la condition humaine, parce que l'homme est libre et sujet à l'erreur. Dans les remords de leur exil, au milieu des maux qui les accompagnèrent jusqu'à la tombe, nos premiers pères ne brisèrent pas leurs liens ; loin de là, ils les resserrèrent davantage, ils s'appuyèrent l'un sur

l'autre pour continuer leur pèlerinage en des chemins semés d'épines. Ils mêlèrent leurs larmes, pour qu'elles fussent moins amères. Adam n'eut pas de reproches pour son épouse qui l'avait entraîné dans sa chute ; il lui fut constant dans la mauvaise fortune, comme il l'avait été dans la bonne. Ensemble ils se soumirent à l'expiation, ensemble ils se livrèrent à un pénible travail et se partagèrent le pain de la douleur pour le mieux supporter.

Pour obéir à l'ordre du Seigneur de se multiplier, pour goûter aussi les joies du foyer, ils se créèrent une famille. La société fraternelle fut fondée. C'est celle-ci qui est la nôtre, quand même elle aurait pris les plus larges proportions, quand même elle aurait traversé des siècles et passé sous tous les climats pour arriver jusqu'à nous.

Dès ses débuts, elle fut troublée, le premier crime fut un fratricide. Le bras qui le commit fut levé par les mêmes passions qui arment les hommes contre les hommes. Caïn était jaloux de ce que les sacrifices de son frère étaient agréés du ciel : il était avare de ses biens et n'en offrait au Seigneur que la plus petite et la moins belle part. Voilà la cause de son dépit, de sa haine, de sa colère ; voilà pourquoi il fit à Dieu, qui lui demandait où était Abel, cette réponse derrière laquelle il croyait se dérober : « Je ne sais où est mon frère. Est-ce que j'en suis le gardien ? »

Les Caïns ne sont pas rares ; tous les torts que, par leur malice, les hommes font à leurs semblables, sont à divers degrés des fratricides. La menace du Seigneur est terrible pour les meurtriers ; il en [illegible] vengeance. « Je rechercherai, dit-il, la vie de

l'homme de la main de son frère (1). » Mais on ne tue pas son frère dans sa vie seulement, on le tue aussi dans son honneur ; on le tue dans ses droits, dans ses légitimes ambitions ; on le tue dans son bonheur domestique, dans ses affections et ses amitiés ; on le tue dans la paix de sa vertu ; on le tue dans son dévouement à la patrie, dans la profession de sa foi qu'il exalterait, s'il n'était abattu.

Fratricides, les langues de vipère qui véhiculent un venin de mort (2). Fratricide, la calomnie qui le distille pour empoisonner les réputations les mieux établies. Fratricide, la médisance qui s'attaque à la partie la plus vulnérable, et, profitant d'une faute échappée à la faiblesse humaine, jette dans le gouffre de l'oubli le bien accompli. Fratricide, l'injustice qui, par des moyens à elle seule connus, fait s'évanouir en un jour l'aisance acquise par le travail, porte la ruine dans un foyer et jette la désolation dans une famille. Fratricide, celui qui sépare l'époux de l'épouse, le frère du frère, l'ami de l'ami. Fratricide, celui qui scandalise l'innocence, trouble la virginité, étouffe le repentir. Fratricide, celui qui prive l'enfant de l'éducation chrétienne et l'homme de la liberté d'adorer son Dieu selon sa foi et son expression. Fratricide, l'impie qui sourit, le méchant qui blasphème, le tyran qui tourmente. Fratricide, le patron qui accable le subordonné sous le poids de lourdes charges ou fait de son usine une sentine de vices. Fratricide, le roi, le président, le ministre qui abuse de son pouvoir pour imposer des lois

(1) *Genèse*, IX, 9.
(2) JOB, XX, 16.

injustes, pressurer le peuple par des impôts onéreux, des taxes excessives, pour s'enrichir de ses sueurs, le pousser à la guerre, pour cueillir des lauriers et agrandir son domaine. « Ils seront tirés du milieu de leurs frères », a dit le Seigneur : voilà l'origine des puissants. « Ils ne s'élèveront point au-dessus de leurs frères par un sentiment d'orgueil (1) » : voilà leur devoir.

Chaque fois que l'Auteur de la société s'adresse aux hommes pour leur rappeler leurs devoirs réciproques, il invoque leur nom de frères. Qu'ils soient placés au plus haut ou au plus bas degré de l'échelle, il les égalise, pour ainsi dire ; il rabaisse les uns et relève les autres, il les met tous au même niveau dans une commune fraternité. Qu'importe que ceux-ci aient plus d'or, qu'ils soient plus entourés d'honneurs, qu'importe que ceux-là soient plus doués de talent ou de génie? « Il est de notre chair (2) », doivent-ils dire au passage du plus humble des hommes.

Que l'on ouvre une concordance où se lisent toutes les paroles inspirées, et que l'on s'arrête au mot : *frater*, frère, et la leçon sera inépuisable. Pères de l'humanité et Prophètes n'ont que ce mot à la bouche. Le Christ, qui était venu prêcher la charité, attirait les foules à ce doux nom. Saint Paul commençait ainsi ses Épîtres : « A tous les frères en Jésus-Christ. » Saint Pierre fondait l'Église de Rome sur la fraternité humaine puisée dans le sein de Dieu comme origine, dans le sein d'Adam comme

(1) *Deutéronome*, XVII, 15, 20.
(2) *Genèse*, XXXVII, 27.

nature, dans la passion du Sauveur comme régénération. Les premiers chrétiens, dans les ténèbres, et les terreurs des catacombes, s'embrassaient comme les membres d'une même famille. Les primitives églises n'étaient que des assemblées de frères. Ainsi disparaissait cette croyance que les empereurs participaient à la divinité et que les grands étaient d'une autre nature que les esclaves qu'ils traînaient à leur suite.

Les orateurs « à la bouche d'or », Démosthènes chrétiens, ouvraient leurs discours par cette apostrophe : mes frères, mes chers frères ; et encore aujourd'hui, le prédicateur la répète dans toute l'effusion de son âme. Le moyen âge a vu de ces « fraternités » qui bâtissaient des cathédrales, monuments gigantesques encore debout pour attester l'union des travailleurs. Elle ne s'est pas trompée, la Révolution française, lorsque, sur le granit de Notre-Dame de Paris, elle a gravé profondément : Fraternité. Hélas ! elle a abusé de ce mot pour troubler la société, elle s'en est servie comme d'un leurre pour amener les masses autour de la guillotine où le panier recevait les têtes du corps social, et ouvrir la voie à l'anarchie avec tous les maux qui en découlent.

De nos jours, « frères » est un mot d'ordre. Nous avons assisté aux assemblées de sociétés de bienfaisance mutuelle si répandues en Amérique, Forestiers catholiques, etc., etc. Il retentit dans toute la salle, c'est le dernier que l'on prononce, après les disputes les moins fraternelles, c'est comme un serment d'oublier les divisions. Il n'y a pas jusqu'à la Franc-Maçonnerie qui, inspirée par le singe de

Dieu et imposant aux membres de sa « confrérie » la haine des hommes qui ne baisent pas ses emblèmes, ne fasse précéder son triangle aux trois points du nom de Frère.

III

Jamais l'humanité ne s'est mise sur un tel pied d'égalité. Le socialisme y veut faire descendre la classe supérieure, et l'aristocratie de l'argent ou du pouvoir, pour ne pas diminuer, lui concède quelques humiliations. Celui qui avait cru qu'il n'était pas comme le reste des humains a été contraint de reculer devant la révolution de 1905, sous peine de précipiter son trône séculaire, et d'accorder une constitution à son peuple (1). Les fortunes les mieux assises sont ébranlées sous le choc des grèves. Les politiciens se plient aux bassesses de la flatterie, ils n'ont pas d'expressions assez familières pour les électeurs qui les poussent au gouvernement de l'État. Qu'est-ce que les constitutions démocratiques des États, sinon la reconnaissance de la fraternité humaine ? Tous les citoyens ont une part, et une part large et influente, dans l'administration du bien public : elle n'est plus, comme autrefois, exclusive, il n'y a plus de serfs, le chef de la nation n'est que l'expression de la volonté de tous. Que le gouvernement s'appelle république, comme aux États-Unis, ou monarchie, comme en Angleterre, cela revient au même : la nation est une famille

(1) Nicolas II, de Russie.

dont tous les membres pèsent dans la balance du conseil paternel. Le pouvoir en une seule main n'est plus de mode aujourd'hui : l'impérialisme s'en va, parce que « les dieux s'en vont ». Fait théoriquement admis, pratiquement chez beaucoup de peuples : d'ailleurs, si on ne l'admet pas, l'esprit moderne, appuyé sur les révolutions si faciles à susciter, ne tardera pas à l'inscrire comme premier article de toute constitution. Plaise à Dieu que cette solidarité humaine, dont on parle tant et que l'on veut établir partout, repose sur les devoirs bien entendus de la fraternité !

Loin de nous d'applaudir au flot toujours grossissant d'une démocratie sans retenue, sans loi, et ravageant tout sur son passage. Nous ne voulons que constater que la société se transforme, qu'elle s'établit sur d'autres fondements, parce que les hommes sentent qu'ils sont frères, solidaires les uns des autres, et émettre le vœu que le bien de la communauté en ressorte. Les rois sont tombés, parce qu'ils ne l'ont pas compris : leur luxe a écrasé leurs sujets ; leurs désordres ont été en scandale et souvent les ont pervertis ; leur tyrannie, après les avoir épuisés, les a levés contre eux sous son aiguillon. S'ils avaient été pères dans une famille, la famille nationale, Abraham au milieu de nombreux enfants, la paix de la dernière heure n'aurait point été troublée et leur couronne se serait posée sur la tête de leurs descendants ; il y aurait peut-être encore des « saint Louis » en France.

Nous avons visité l'Escurial, et une tombe nous a fait frémir : celle de Philippe II, dont les sujets tremblaient à son nom : nous avons visité la cathé-

drale de Grenade et béni les tombeaux de Ferdinand et Isabelle, dont les mains s'ouvraient généreuses et bienfaisantes. Nous avons visité les cryptes de Saint-Denis : des noms gravés sur le marbre nous ont rappelé la Bastille, et nous avons incliné le front devant les restes de Louis XVI et Marie-Antoinette, martyrs de la royauté, dont ils expiaient les fautes, et victimes d'une foule prise de délire, se croyant la vengeresse de torts séculaires. Nous avons touché du doigt la tombe de Henri VIII et foulé du pied celle de Cromwell, tyrans assoiffés de sang ; et, en quittant Westminster, nous avons salué Édouard VII le Pacificateur.

Quelle calamité pour les nations que ces chefs pesant sur la poitrine de l'humanité de tout le poids de leur orgueil, de leur égoïsme et de leurs passions ! S'ils ne sont pas « les fléaux de Dieu » pour châtier les peuples égarés et les ramener dans le droit chemin, ils s'égarent eux-mêmes et subissent le châtiment de « l'enfant prodigue ». Ils ont été comblés de biens, et, dans l'abondance des honneurs et des richesses, ils ont oublié la source commune où ils avaient puisé la vie avec des devoirs particuliers à l'égard de leurs frères, qui n'en étaient séparés que par une ligne du plus au moins. D'un autre côté, quel bonheur, lorsque cette démarcation *a populo* n'est faite que pour leur indiquer que « tout pouvoir leur vient de Dieu », et qu'ils ne le franchissent que pour le bien de leurs semblables ! Oh ! alors, la fraternité fait place à la paternité, parce qu'ils en ont les soucis comme les consolations. En tous cas, il n'est pas de famille où règne plus d'union, plus de joie, plus de prospérité.

O admirable, ô merveilleuse fraternité qui enlace les hommes dans une même société ! Le grand et le petit, le riche et le pauvre, le maître et le serviteur, le patron et l'ouvrier, le ministre et le subordonné, le roi et le sujet, le président, le gouverneur et le dernier des électeurs, sont des frères longtemps séparés par des voies diverses, mais se rencontrant au même but. Qu'y a-t-il de plus beau dans l'univers ? La nature avec toutes ses variétés d'êtres, de formes, de couleurs, de mouvements partis d'un même principe qui les harmonise, ne saurait rivaliser de beauté avec une semblable société. Si le ciel, avec ses myriades de mondes mystérieux, « chante » d'une seule voix « la gloire de son Créateur », si la terre, avec ses inépuisables productions, « jubile en Dieu » d'un seul transport, si tous deux ensemble réunissent leurs notes éparses pour composer le plus sublime des cantiques, quel concert ne s'élève pas de la société humaine au trône de l'Eternel ? Le Seigneur ne répète-t-il pas, comme après chaque œuvre sortie de ses mains : « Cela est bon. » Et nous, dans cet instant d'observation, ne nous exaltons-nous pas en actions de grâces vers Lui pour nous avoir faits membres de cette famille, pour avoir ainsi ajouté un caractère de grandeur à notre petitesse individuelle et appuyé notre faiblesse sur la force du nombre semblable à « une armée rangée en bataille »?

Ne brisons pas les liens qui tiennent en un faisceau tant de parties, qui nous paraissent quelquefois si peu rapprochées. Plus d'unité dans l'humanité, si elles sont dissoutes, partant plus d'ordre, de beauté, de paix, de bonheur, mais le trouble,

l'agitation, la barbarie, l'homicide, la destruction, le chaos suivi du néant. Réservons-les, au contraire, par l'estime et le respect mutuels, par le support fraternel, le sacrifice du soi, du soi égoïste, à la communauté.

Citoyen, souviens-toi que tu n'es pas isolé; personne n'est seul, parce que la société n'est pas exclusive. Souviens-toi que tu coudoies des frères, ton nom même suppose que dans la mêlée tu es le soldat dont le coup de feu assure la victoire : nul n'est sans importance dans la foule. Agrippa avait raison dans l'apologue des membres et de l'estomac. Écoute la voix du sang qui parle en toi et te dit tes droits et tes devoirs. Tu as ta part d'héritage qui te vient du père commun. La terre te doit le gîte de ses bois, la chaleur de ses climats, la nourriture de ses bêtes, la douceur de ses fruits ; l'État te doit la protection de ses lois, et ses richesses doivent être réparties sur toi. Quand tu es opprimé, tes protestations sont légitimes.

Mais, droit implique devoir. Tu es de la famille humaine. Eh bien, ne l'attriste pas, ne la détruis pas. Ne lève pas le bras pour frapper ton frère : « Tu ne le tueras pas », a dit le Seigneur ; tu ne seras pas Caïn, tu auras horreur de son sang. Qu'il ne souffre pas à cause de toi ! La douleur est le plus grand des maux : que ta main ne la lui porte pas. Ne lui enlève pas ses biens : « Tu ne voleras pas », a dit encore le Seigneur ; ne trompe pas sa bonne foi, ne le trahis pas dans les contrats. Couvre ses fautes du souvenir des tiennes, ne lui en impute pas. Sois patient quand il t'irrite, calme quand il est livré à la colère, tranquille dans la tempête et brave

à la défense. Assiste-le de l'aumône dans la détresse, soutiens son courage, éponge ses sueurs, récompense ses travaux. Il te rendra le change, puisqu'il ne peut vivre séparé de toi, puisque la société est fondée sur l'intérêt de tous et de chacun.

IV

Conçoit-on un homme qui élève une barrière entre lui et ses semblables ? En est-il un qui mène une vie à part, sans contact avec son milieu, se nourrissant des légumes de ses champs et de la chair de ses bêtes, tissant de ses propres mains la laine de ses brebis, se gouvernant sans lois, apprenant sans enseignements, se complaisant dans un mutisme à jamais ininterrompu ?

Poser sérieusement la question dans un temps où les nécessités de l'existence dépendent si manifestement de l'association, c'est avoir l'imagination faussée par les utopies d'un J.-J. Rousseau supposant l'homme, dès ses débuts, à « l'état de nature », et en sortant, un jour, pour faire contrat social avec ses voisins. Pauvre philosophe qui mettait la contradiction entre sa froide doctrine et ses épanchements dans le sein d'autres hommes !

L'homme est fait pour la société, c'est son élément; il en vit comme de l'air qu'il respire. Enlevez-le du milieu social, et vous l'atrophiez, il devient un être faible qu'un rien renverse. Il résiste moins que l'animal, car il n'a pas comme celui-ci l'instinct qui le guide, ni la force qui le soutienne : il lui faut des appuis.

A peine jeté sur la terre, l'animal se tient sur ses pattes, il bondit et se précipite à la source du lait, il broute l'herbe et multiplie ses forces. Sans y avoir été initié, il a la science de l'existence, il prend ce qui lui est nécessaire et refuse ce qui lui serait nuisible. L'hirondelle n'a pas appris l'art de construire ; cependant, est-il habitation qui lui convienne mieux, où elle trouve plus de confort pour sa couvée que le petit nid, véritable chef-d'œuvre dont elle a dressé les parois de sa propre initiative ? Le chant du rossignol suspend nos pas, nous ravit, pourtant il n'a reçu aucune leçon d'harmonie, personne ne lui a dit comment agiter avec tant de mesure, d'intervalles mis à point, d'inflexions variées, de cadences graduées, les perles de son gosier. La république des abeilles est souvent citée comme le modèle de la société la mieux ordonnée.

Humiliante comparaison pour l'homme, direz-vous. Non, elle l'élève plutôt. Le Créateur, voulant en faire un être sociable, l'être le plus parfait qui existât, l'a placé en un état qui accomplît cette condition, qui répondît à cette vocation. Il naît faible pour que d'autres bras le portent, il chancelle pour que d'autres mains soutiennent ses premiers pas, il attend qu'on lui offre sa nourriture, il vagit pour qu'on délie sa langue, il serait sans abri si on ne le couvrait d'un toit, il n'aurait pas de langes si l'on n'enveloppait ses membres grelottants, pas de couche si on ne lui avait préparé un berceau. Toujours deux êtres, l'un dans la souffrance, l'autre dans l'amour, se sont rencontrés : la société est née de la pauvreté, de l'ignorance, de l'impuissance originelles de l'homme.

La nécessité de la société devient impérieuse à mesure qu'il grandit, et plus encore quand il se rapproche de sa fin, dans une infirme et incapable vieillesse.

Sans parler de ses caprices qui le rendent insatiable, il lui est instinctif de sauvegarder sa vie matérielle, il a le sentiment de sa propre conservation. Il n'est pas seulement intelligence, il est aussi matière; d'ailleurs, comme dit le proverbe, *mens sana in corpore sano*, l'esprit est sain dans un corps sain. Ses os s'amolliraient si, comme l'acier, ils n'étaient fortement trempés, sa chair dépérirait si elle n'était sans cesse refaite, la source du sang tarirait, si elle n'était alimentée, ses jambes ne le porteraient plus comme une base solide, si leur vigueur n'était renouvelée, ses bras seraient inaptes au travail si leurs ressorts n'étaient raffermis sans cesse. Est-il capable de se suffire à lui-même?

Supposez la terre partagée en parties égales, selon certains systèmes ou plutôt certaines théories purement idéales; supposez que chacun, étranger à son voisin et indépendant de lui, s'applique à tirer du sol sa subsistance, qu'arriverait-il dans les accidents de température, la sécheresse d'une glèbe chauffée par un soleil de feu, par exemple, ou la stérilité causée par des pluies excessives? Qu'arriverait-il dans les épidémies où succomberaient les bêtes qui lui fournissent la nourriture? Ne serait-il pas obligé de traverser les bornes de son champ et d'emprunter ailleurs? Qu'arriverait-il, si la maladie le couchait sur un lit d'inanition? Ne serait-il pas forcé de crier au secours, d'appeler quelqu'un qui adoucît ses douleurs, pansât ses blessures, soulageât sa

douleur et lui donnât le pain de sa bouche? Alors, s'établit la société. Qui n'a été témoin de ces calamités où l'homme a recours à l'homme?

Le travail dépasserait ses forces, si à cela vous ajoutez les exigences de climats variés, d'un ciel de plomb ou de glace. Lui serait-il possible d'être laboureur, chasseur et tisserand en même temps? Quand vous le mettriez même à « l'état de nature », n'ayant honte de sa nudité ou se couvrant de la fourrure des bêtes, vous ne l'empêcheriez pas de chercher en dehors de ses frontières plus d'allégement et d'aisance.

Ne dites pas qu'une épouse lui prêtera l'industrie de ses mains et l'entourera de soins affectueux; ce serait l'admission de la primitive société, celle de l'homme et de la femme. Ne dites pas davantage qu'il se créerait une famille : l'histoire d'Abraham se répéterait, les enfants se multiplieraient « comme les étoiles du firmament », ils déborderaient la terre paternelle, s'étendraient dans le monde, et la société universelle en sortirait.

La divine Sagesse a parlé. Dans un livre écrit sous son inspiration, elle a dicté ces mots : « Il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul, car on trouve une grande utilité dans cette union. Si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à celui qui est seul! S'il tombe, il n'a personne pour le relever (1). » Elle ne pouvait mieux marquer la faiblesse de chacun et la nécessité où il est d'une aide extérieure. Ainsi s'explique la diversité des talents qu'elle a départis aux hommes : là où une force fait

(1) *Ecclésiastique*, IV, et suiv.

défaut, une autre supplée. La loi de la solidarité humaine ne souffre aucune exception. il n'est personne qui vive, se meuve, jouisse dans la plus complète indépendance.

La comparaison de la société composée de membres si divers, ayant des fonctions variées, des aptitudes inégales, des états éloignés de richesse et de conditions au corps humain. n'est pas neuve. Elle a été faite par saint Paul aux Corinthiens. Elle a pourtant toujours une application actuelle et sa puissance de démonstration. « Le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs membres. Si le pied dit : « Je ne suis pas du corps, parce que je ne suis pas la main », est-il pour cela retranché du corps ? Si tout le corps était œil, où seraient l'ouïe et l'odorat ? Mais Dieu a formé tous les membres et les a mis chacun où il lui a plu. Si tous les membres n'étaient qu'un seul membre, que deviendrait le corps ?... L'œil ne peut pas dire à la main : « Je n'ai que faire de votre assistance », ni la tête ne peut dire aux pieds : « Vous n'êtes pas nécessaires. » Mais, au contraire, les membres les plus faibles sont ceux dont on a le plus besoin. Dieu a ainsi accordé le corps en suppléant par un membre ce qui manque à l'autre, afin qu'il n'y ait pas de dissension dans le corps et que les membres aient soin les uns des autres (1). »

Ménénius Agrippa n'eut qu'à raconter un apologue. appuyé sur cette comparaison. pour apaiser une sédition du peuple romain. C'est erreur et orgueil dont ils seront victimes. pour les grands, les

(1) *Cor.*, XII, 14 et suiv.

riches, les puissants, même les moindres qui dominent dans la société, que de mépriser et rejeter les petits et les humbles ; d'un autre côté, c'est erreur grave et dommage incalculable pour le subalterne, le sujet, le serviteur, le prolétaire, que de rentrer dans un repos menaçant, créer un chômage qui paralyse une association, une ville, tout un État, et encore plus de se porter à des violences dont il faudra subir les conséquences, « payer pour les pots cassés », selon une expression bien connue.

Pourquoi l'homme serait-il moins sage que la fourmi ? Cependant Salomon la lui présente comme modèle. « Va vers la fourmi, lui dit-il, considère ses voies et deviens sage (1). » Les fourmis constituent de véritables sociétés, elles forment des républiques où tout est en commun, propriétés, familles, nourriture, etc. « Elles se font des guerres de peuplades à peuplades, ou d'espèces à espèces (2). » Union de forces particulières vers un même but : le bien de la communauté.

Voulez-vous admirer une belle monarchie ? Regardez les abeilles. Elles ont une reine qu'elles entourent de respect et de soumission. Celle-ci comprend ses devoirs vis-à-vis de ses sujets, elle impose des lois, rend des ordonnances, distribue les emplois, châtie même les insubordonnées. L'ordre le plus parfait règne dans ce gouvernement. Aussi, le petit royaume qu'elles se sont constitué par leur industrie est puissant et redoutable, l'homme n'en approche qu'avec crainte. Il est d'un tissu délicat

(1) *Prov.*, VI, 6.

(2) DUMÉNIL, cité par ROHRBACHER : *Histoire de l'Église*. I.

et ne manque pas de confort, chacune a sa cellule pour se reposer et se refaire avant de reprendre ses travaux. Elles s'appliquent toutes à la fabrication du miel et concourent à nous préparer « ce qui est le plus doux au palais ».

Voulez-vous un exemple d'une « union ouvrière »? Considérez celle que forment entre eux les castors. Ils ne pourraient, sans s'associer, jeter en travers des rivières ces digues inébranlables, épaisses murailles qui émerveillent le génie. Un seul ne pourrait abattre tant d'arbres, transporter troncs et branches, charroyer roches et sables, entasser tant de matériaux du fond à la surface et leur donner la consistance du ciment. Sur leur bannière nationale les Canadiens ont placé un castor : qu'ils ne l'enlèvent pas. Outre qu'il est l'emblème du travail, il représente aussi la société affermie et perfectionnée par la réunion des forces individuelles.

Telle est la société chez les êtres privés de raison. Mais, c'est le sauvage, le barbare qui se rapproche le plus de l'homme à « l'état nature ». Or, que nous apprend-il, sinon qu'elle est une armée nécessaire à la défense de ses biens et de sa vie ?

Les découvreurs et les pionniers de l'Amérique virent-ils des êtres isolés, vivant comme des brutes, « broutant dans les forêts, ayant du poil et des griffes et ne sachant parler (1) » ? Non, ils rencontrèrent de grandes tribus subdivisées en une infinité d'autres. Ne mentionnons pas les Hurons, les Algonquins, les Iroquois. Ces peuples avaient des chefs et des conseils composés des « anciens », des lois qui, pour la plupart, étaient d'antiques tradi-

(1) J. de Maistre : *Mélanges*. 491.

tions, se prêtaient de mutuels offices, et, au signal de l'attaque, se pressaient les uns contre les autres pour protéger leurs wigwams et poursuivre l'ennemi dans le fond des bois, jusqu'aux rives du fleuve voisin.

L'homme aura toujours des ennemis, parce qu'il y aura toujours de la division sur la terre, parce que Satan, en y entrant, a semé la discorde, parce que l'orgueil s'élève et que l'ambition sépare. Inutile de croire à un perfectionnement de la race humaine tel qu'elle ne sera pas troublée par la malice qui naît du péché. Quoique cet optimisme qui rêve d'un monde meilleur, soit louable dans ses intentions, quoique, pour y arriver, il faille déployer tous ses efforts, il est peu probable que nous ne voyions jamais une si heureuse transformation, malgré « la paix armée », ce qui semble une utopie.

L'Auteur des Proverbes a dit : « Le frère aidé de son frère est comme une ville forte (1) », image qui rend cette autre citation : « Si quelqu'un est trop fort contre un seul, deux pourront lui résister », à moins que ne se répète le combat des trois Curiaces contre le seul Horace, qui appartient à l'épopée héroïque. La Sagesse, si riche en comparaisons, a ainsi exprimé la même pensée : « Une corde à trois cordons est difficile à rompre (2). » Un penseur l'a traduit plus largement et avec plus de charme. « Le fil léger que le doigt d'un enfant brise sans effort, ajouté à d'autres fils, forme un câble dur et fort qui peut soulever les poids les plus lourds (3). »

(1) *Prov.*, XVIII, 19.
(2) *Eccl.*, IV 12.
(3) SAINTE-FOI : *Le Livre des peuples et des rois.*

La société est donc une forteresse où le faible se retire en sûreté. Nous le sentons très bien, c'est pourquoi nous sommes les calmes possesseurs de nos biens : c'est pourquoi, dans la nuit sombre, notre sommeil n'est pas troublé ; une garde vigilante veille à notre porte.

V

Cette thèse sur l'inévitable nécessité de la société peut paraître un hors-d'œuvre à des yeux bien éclairés. Jamais, en effet, les hommes ne se sont tant associés : les rois se coalisent pour combattre une révolution qui menace leurs trônes, les gouvernements sont tout attentifs à la discipline qui les maintient au pouvoir, comme leurs adversaires aux moyens de les renverser ; les socialistes, qui tirent leur nom de « société », ont des organisations puissantes, les riches forment des « trusts », les ouvriers des « unions », les intellectuels des « sociétés savantes », les impies créent des « écoles » contre l'Église, la plus grande et la seule divine société de toutes celles qui aient jamais existé, qui existent de nos temps, l'unique immortelle.

Partout est la société, partout des sociétés dans la société. Jamais les hommes n'ont eu plus de relations entre eux : par le télégraphe, ils communiquent entre eux des extrémités du monde, par le téléphone, ils se parlent aux plus grandes distances, par la télégraphie sans fil, ils franchissent les flots, il n'y a pas d'invention qu'ils n'imaginent pour se lier entre eux. Les plus gros navires rapprochent

étroitement tous les continents, les chemins de fer multiplient les traits d'union entre les villes, les villages, les hameaux les plus reculés. La soif du journal, dont on est passionnément pris, prouve le besoin où l'on est de connaître la pensée et le mouvement des autres hommes.

Alors, nous posons cette question pour y répondre : pourquoi cette thèse sur une vérité pratiquement admise ?

Si les hommes ne savent vivre en dehors de la société, si, dans le bien-être qu'elle leur procure, ils trouvent la compensation de leurs travaux et de leurs peines, s'ils y puisent les agréments de leurs jours où se mêlent tant de sacrifices, remplissent-ils à son égard les devoirs de membres attachés au corps ? Hélas ! il y a plus que de l'indifférence, il y a l'éloignement, l'antipathie, le mépris, la répulsion, l'acharnement dans la dispute, l'arme découverte, il y a la guerre sociale. Les degrés de l'échelle ne sont plus maintenus : le grand descend pour opprimer et le petit monte pour se soulever. Qui peut nier le malaise universel ?

Pour y remédier, que de systèmes préconisés ! Autocratie qui met le pouvoir entre les mains d'un seul, aristocratie qui s'impose par des titres de noblesse, bourgeoisie qui fait primer la richesse, conservatisme qui s'en tient aux traditions, libéralisme qui change l'ordre établi, républicanisme qui, comme aux États-Unis, confie, pour un temps limité, au président l'administration gouvernementale ; démocratie qui, comme en France, ne considère le président que comme un agent d'un ministère nommé au gré des Chambres, radicalisme qui, ainsi que

son nom l'indique, a pour but le renouvellement de la société de la racine au sommet, socialisme qui ne reconnaît aucune distinction de classes.

Et que de subdivisions avec des combinaisons multiples de noms! En Angleterre, un nom nouveau vient d'apparaître : le laborisme ; aux dernières élections présidentielles des États-Unis, il y avait un candidat ouvrier. Puis le nihilisme en Russie, qui veut « le rien de tout », *nihil*, par le régicide. Après tant de siècles d'expérience, les hommes ne sont pas arrivés à asseoir le monde sur des bases solides; tout se recommence et se refait, comme si le passé n'eût rien édifié.

Nous avons appris ce qu'est la société regardée plus bas, vue en plus petit. Ajoutons que, en haut, elle souffre des maux qui s'attachent au pied, les vices remontent à la surface, comme les bas-fonds remués brouillent les eaux pour les corrompre. Les grandes misères naissent de moindres. Le corps est malade parce que les parties qui le composent ne sont pas saines. Aussi le Sage a dit : « Chaque partie a son usage et sa fonction : et le tout s'entretient par le secours que s'entre-donnent toutes les parties (1). » Que chacun donc ne s'arrête pas à soi-même, qu'il aille au-delà de sa personnalité, qu'il considère son proche, son voisin en toute justice et charité, qu'il se persuade qu'il vit, non pas seulement de son propre souffle, mais qu'il le communique à ses semblables, comme il reçoit le leur : qu'il rejette le virus qui répandrait la contagion et que, par l'hygiène de la vertu, il se forme à la droiture du jugement, à la

(1) *Eccli.*, XLII.

sincérité de la pensée, au courage de la conviction, à la pureté des mœurs, à l'honnêteté du commerce, et au désintéressement de la communauté ; et la société tire le bien de ses divers membres, et le corps est sain, robuste et débordant de prospérité, rendant aux organes qui le servent la fraîcheur et le bien-être.

Voilà, mon frère, citoyen de la terre, comment, à ta place, si haute ou si basse soit-elle, le premier ou le dernier, tu créerais en toi et autour de toi le bonheur que tu convoites et que recherchent tes concitoyens.

Es-tu roi, souviens-toi que ton trône se soutient sur les épaules de tes sujets. Es-tu président, que tu tiens ton mandat du peuple. Es-tu ministre, que tu dépends d'une autre volonté qui peut te retirer sa confiance. Sièges-tu au parlement, que le vote populaire change du jour au lendemain. Es-tu électeur, que ta voix ne se ferait entendre, serait nulle sans le concours d'autres qui s'y ajoutent. Es-tu riche, que ta fortune s'est acquise, doublée, triplée et quadruplée par les sueurs de fronts penchés sous un rude labeur. Es-tu pauvre, que l'aumône descend d'autres mains. Es-tu maître, que tu serais ton propre serviteur, si l'on refusait de t'obéir. Es-tu serviteur, que tu ne gagnerais pas le salaire du jour en ne te soumettant pas. Es-tu patron, que ce serait la banqueroute, si des grèves étaient provoquées par ta dureté, tes exigences et tes injustices. Es-tu ouvrier, que ton travail se doit à ton épouse et à tes enfants. Es-tu marchand, que ton commerce ne va qu'autant que l'on verse de l'argent sur ton comptoir. Es-tu avocat ou notaire, que sans clients tu fermerais ton

bureau. Es-tu médecin, que ta science ne vaudrait rien si l'on n'y avait recours. Es-tu laboureur ou éleveur, que tes légumes pourriraient dans tes champs, ou tes bêtes dépériraient inutiles, s'il n'y avait des bouches à nourrir. Es-tu instruit, que c'est grâce à d'autres pensées et à d'autres expériences. Es-tu ignorant, qu'il te faut des lumières pour dissiper les ténèbres de ton esprit. Es-tu écrivain, publiciste, sans compter l'assistance matérielle de lecteurs bienveillants, tu sens le besoin d'intelligences qui te comprennent. Es-tu jeune, qui te fortifiera pour un avenir plein de combats? Es-tu dans un âge avancé, sous tes pas chancelants tomberas-tu sans personne pour te relever?

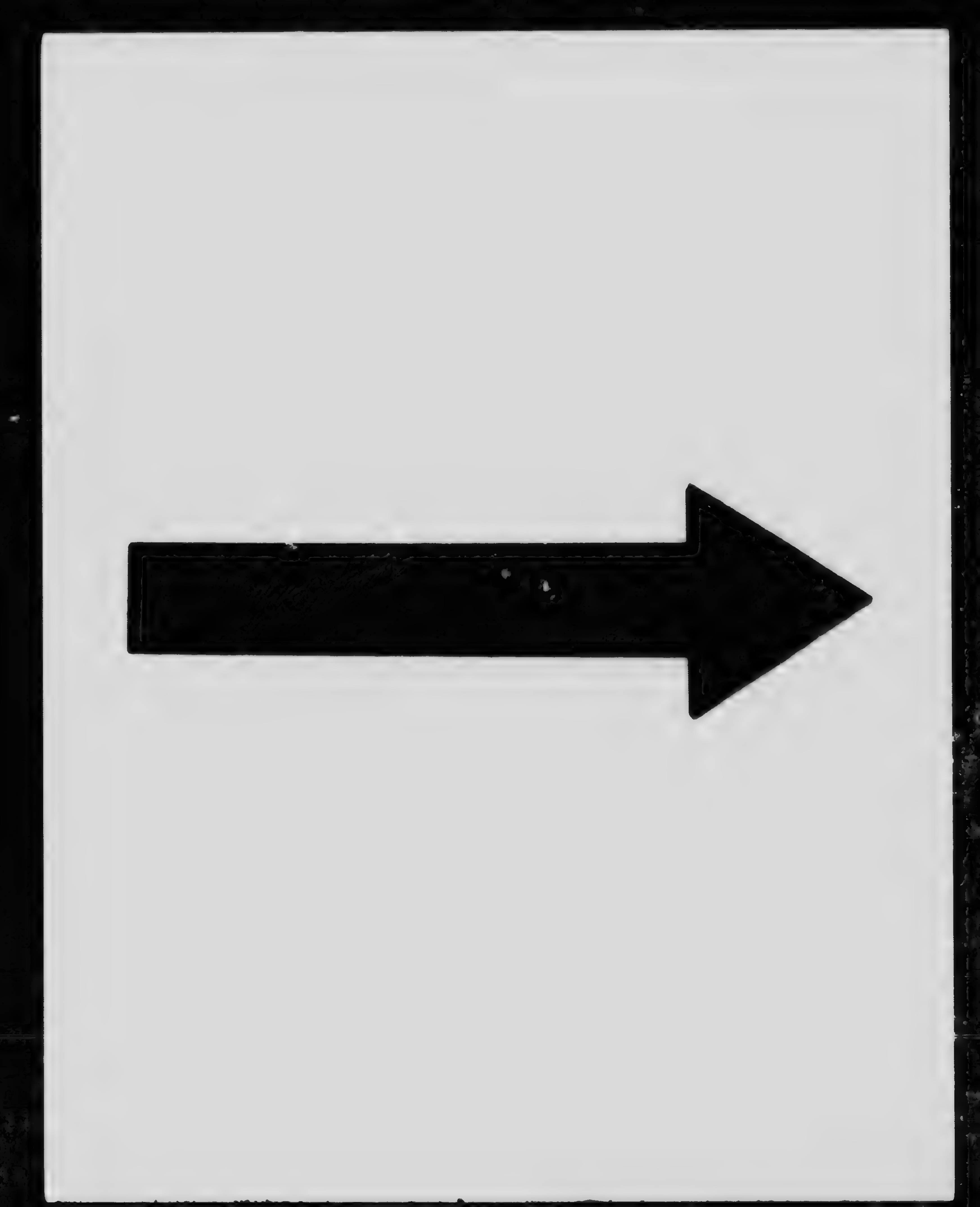
Es-tu chrétien, qui ranimera ta foi sinon l'envoyé de Dieu? Es-tu sceptique, athée, au rang de l'impiété, pourquoi trembles-tu, pourquoi les mystères de l'au-delà t'effraient-ils? Qui rétablira le calme de ta conscience? Qui étouffera tes blasphèmes? Oh! je le devine, je le sais, tu n'as pas la paix, tu attends une autre âme qui te rassure et te dise : pardon! Es-tu bon, qui raffermira sans cesse ta vertu? Elle est en butte à tant d'épreuves! Es-tu saisi de découragement, même de désespoir à la vue de tes iniquités, au sentiment de ta faiblesse, à l'entraînement de tes inclinations, tu appelles un bras puissant qui te redresse et te remette dans la voie de la justice. As-tu le respect de toi-même et veux-tu que ton cadavre ne soit pas livré à des vautours qui dévorent tes entrailles, laisse une main amie clore ta paupière, réunir tes lèvres muettes, croiser tes doigts sur ta poitrine, envelopper ton corps d'un suaire, l'asperger d'une eau bénite par l'Église, la mère des vivants

et des morts, puis le déposer sous une couche de terre, à l'abri d'un soleil de feu, protégé contre les ravages des tempêtes, endormi sous la croix qui le ressuscitera au dernier jour; permets qu'elle inscrive ton nom sur la pierre et grave ce mot : Ci-gît; et dans cette pensée consolante, tu entreras dans l'éternel sommeil sans agitation, murmurant cette espérance : « Quelqu'un est près de moi, qui recueille ma dépouille et lui rend les suprêmes honneurs! » Du berceau à la tombe, l'homme n'est jamais seul.

VI

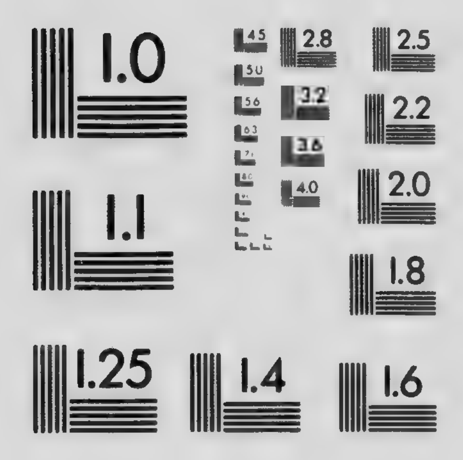
Le bonheur est la fin de l'homme. Dieu n'eut d'autre but en le créant; c'est pour cela qu'il le plaça en un jardin de délices, c'est pour cela qu'il disposa les êtres, animés et inanimés, à le servir, c'est pour cela qu'il mit dans son âme l'estime et l'amour de la vie. N'est-ce pas encore pour cela qu'il l'ouvrit à toutes les aspirations, avec l'espérance de les assouvir?

Hélas! pourquoi, aujourd'hui, ce but n'est-il jamais atteint? Pourquoi l'objet convoité, terme de ses poursuites, fuit-il sans cesse? A le voir, on le prendrait pour ce personnage de la fable dont les lèvres brûlantes croyaient toucher à une eau rafraîchissante qui reculait à mesure qu'elles l'approchaient. Quand il presse ses bras contre sa poitrine pour tenir son rêve, il les rouvre aussitôt dans le désenchantement, la désillusion. Aspirations qui consument ses jours et ses nuits, obsession de son esprit, seuls guides de sa conduite, après tant de



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







tourments, de fatigues, d'agitations qui l'épuisent, tombant dans le vide ! Successives déceptions qui le déroutent et l'arrêtent, pour reprendre une nouvelle voie pas plus sûre, peut-être plus rude et plus accidentée, et moins aboutissante !

Ah ! il a démérité. Dans sa native liberté il s'est détourné « de la face du Seigneur », et le mal l'a envahi avec ses funestes conséquences, comme le raz de marée qui répand la destruction là où la porte s'ouvre à son passage : il s'est fait nuisible, mortelle, la part de l'héritage que Dieu, après son œuvre, lui avait léguée comme à la plus aimée de ses créatures.

Est-il condamné à une peine irrémissible ? Cette soif, qui le dévore, de séjour heureux ici-bas sera-t-elle insatiable ? Le Créateur, pour son bonheur, avait inventé la société domestique : il lui donna une épouse. Hélas ! cette compagne ne fut pas fidèle à sa mission, c'est d'elle que l'homme tira ses premières épreuves. Qu'importe ? celle-ci, après le péché originel, rentra dans son devoir, elle reconstitua la primitive société, elle l'agrandit selon la promesse que le divin Justicier lui avait faite sitôt après le châtiment, et Adam put dormir son dernier sommeil, entouré d'une famille qui le pleurait. O douceur de ce petit foyer, où l'homme s'appuie sur une autre épaule et s'épanche dans un autre sein, où il se complète dans d'autres lui-même !

En récompense de la vertu et d'un sacrifice auquel il avait consenti, le Seigneur promit à Abraham une postérité « aussi nombreuse que les étoiles du ciel et les sables de la mer ». Assurément ce n'était pas là une simple famille où tous, concentrés au

même point, en eussent reçu le souffle et la chaleur, « comme les petits rassemblés sous l'aile de la poule », selon la comparaison du Sauveur. Non, c'était une société dont les membres, dans une envolée d'oiseaux quittant leur nid pour s'aventurer dans le lointain des airs, devaient se disperser par la terre, reliés, cependant, par la communauté de sympathies et d'intérêts. L'affection mutuelle sortit donc du toit domestique pour s'étendre sur un plus grand nombre et être comme le ciment d'un édifice aux plus vastes proportions, la société civile répondant aux besoins de l'homme.

La Sagesse a dit : « Qu'y a-t-il de plus froid qu'un homme seul (1)? » Est-il vrai qu'il existe des êtres qui, rongés d'égoïsme, ou abrutis de passions ou absorbés par le vil métal, ou blasés, désillusionnés, se renferment dans une dédaigneuse misanthropie? En est-il auxquels s'adresserait cette parole du Psalmiste : « Qui pourrait résister devant la glace de sa face, *ante faciem frigoris ejus quis sustinebit* (2)? » Oui, et nous les plaignons; nous plaignons surtout ceux qui subissent le froid qu'ils répandent autour d'eux. Mais l'exception prouve la règle générale.

Celui qui a un cœur ne peut nier l'amour. Et cœur qui aime, cœur qui s'épanche. Que l'on imagine le monde sans les relations de l'amitié, fermant la bouche aux confidences, écrasant les plus belles comme les plus douces affections sous le poids de l'indifférence et de l'ironie ; et la terre est un lieu

(1) *Eccli.*, IV, 11.
(2) *Ps.* CXLVII, 17.

de supplices, presque un enfer. Qui consentirait à se taire dans la souffrance ? Qui serait assez fort pour étouffer l'explosion de ses sentiments ? Si l'ange ne reste pas muet devant les beautés de Dieu, et, dans des cantiques sublimes, publie ses transports ; si la Trinité Sainte, dont l'Esprit est de flammes, se dit son amour par le Verbe ; si, faits à l'image du Créateur, nous reproduisons, quoique altérés, ses traits distinctifs, nous serait-il possible d'arrêter dans ses élans notre âme qui se communique à une autre âme ?

Jésus, en prenant notre nature, s'est soumis à ses lois morales, que, d'ailleurs, il avait lui-même tracées : il a aimé. Regardant autour de lui, il se choisit un ami parmi ses disciples, il l'aima au point de lui permettre de s'appuyer sur sa poitrine sainte, et l'Évangile dit de Jean : « Celui que Jésus aimait. » Ce n'était pas un amour silencieux, qui se cache au fond du cœur : non, le divin Sauveur lui confiait ses secrets : la dernière Cène en est la claire démonstration. Il avait dit aux Apôtres que l'un d'entre eux le trahirait ; connaissant les intimités de Jean et du Maître, ceux-ci se penchent vers leur compagnon et le prient de lui demander le nom du traître. Ils ne se trompaient pas, puisque Jésus le lui avait dit : il n'avait rien de caché pour lui, son cœur sacré avait senti le besoin de l'homme, de se livrer dans le plus libre abandon.

Jean est le modèle de l'ami constant jusqu'à l'épreuve. Quand tous les autres fuyaient, il s'attacha à la croix ; aussi le divin Crucifié lui livra-t-il le dernier mot de son testament, testament d'amour par lequel il léguait à l'humanité une mère, la sienne propre.

Où le trouver, cet ami qui est une nécessité de notre cœur? Où est celui digne d'en porter le nom, ne le jetant pas à tous les vents du ciel et à la malice humaine, renfermant dans son sein, comme dans un tombeau, les confidences de nos joies et de nos tristesses, de nos espoirs et de nos désespérances, entretenant nos illusions pour nous rendre la vie moins trompeuse et moins accablante, nous soutenant de son bras plus fort pour alléger le poids qui nous oppresse? Le Seigneur rencontra le Cyrénéen sur le chemin du Calvaire; apparemment, autant que l'on peut juger par le silence de l'Évangile, il n'était nullement lié avec lui, peut-être le vit-il pour la première fois, quand ses bourreaux l'obligèrent à partager le poids de sa croix. Cependant, en raison de sa prescience, il le connaissait et savait qu'il suppléerait à l'abandon des siens.

D'où le tira-t-il? En dehors de sa famille, de celle qu'il s'était faite des Apôtres et des disciples, même des saintes femmes qui le pleuraient dans la montée du Golgotha.

Où le trouverons-nous nous-mêmes ce nouveau Simon, ce compagnon et cet aide en ces bas lieux, qui nous prête l'appui de ses paroles, de ses larmes, de ses mains, de ses biens, quand le chemin est rude et difficile, quand l'adversité nous frappe, quand nous sommes la partie la plus faible dans les luttes du jour, quand les revers de fortune créent le vide autour de nous, quand nos droits sont foulés aux pieds, quand on nous arrache la dernière parcelle de nos légitimes possessions, quand nos talents soulèvent la destructrice jalousie des médiocrités, quand nos mérites sont méconnus, quand la calomnie détruit nos plus justes aspirations, quand l'in-

gratitude nous trahit et que la trahison naît de ceux que nous avons le plus aimés, en un mot, quand le malheur qui nous accable paraît irréparable ? Où le trouverons-nous dans les cruelles séparations, dans l'isolement de l'exil, dans le deuil d'un père, d'une mère adorée, dans les suprêmes adieux d'une épouse, l'agonie d'un enfant aimé que Dieu nous ravit ?

Oh ! comme pour Jésus dans sa dernière épreuve, il sort d'entre les hommes ; une circonstance fortuite le met tout près de nous, il nous presse la main, sa parole est sympathique, il s'établit une communion de sentiments, un échange de pensées qui se ressemblent, il y a comme un courant qui va de l'un à l'autre, et nos larmes cessent de tomber, un rayon de soleil dissipe les nuages, la vie devient plus supportable, la société nous a fait le plus beau et le meilleur de ses dons : un ami. Il n'est pas commun, le plus souvent il est seul : le triage de l'âme qui nous comprend est long et difficile. Pour nous tirer d'embarras, elle la place sur notre chemin par le plus heureux des hasards. O bienfaisante société, tu es fille de la charité, et, malgré les contradictions que suscitent tes enfants à ton cœur maternel, tu sais extraire de tes entrailles le plus aimant et le plus dévoué des frères ! Tu m'apprends que, comme ton origine, ton œuvre parmi les hommes est divine.

VII

La sagesse humaine est limitée, ses prévisions bornées ; un esprit laissé à lui-même s'épuise bientôt, le proverbe a dit vrai : Il y a plus de sagesse dans deux têtes que dans une seule. Téméraire celui qui refuserait tout conseil, il aboutirait à l'insuccès, ou du moins se risquerait dans des aventures dangereuses, des entreprises souvent désastreuses. Eût-il la science, il lui manquerait peut-être l'expérience. Ce que l'un ne voit pas, un autre le voit. Pour ne citer que des exemples fameux ; qui eût dit aux rois puissants de la France et à leurs grands ministres des derniers siècles que le trône croulerait pour faire place à la République, à une démocratie qu'ils méprisaient, eût été traité d'insensé : ils ne prévoyaient pas. Qui eût montré, dans le lointain, à Napoléon, Waterloo et Sainte-Hélène et prophétisé la chute de la dynastie qu'il s'était donné tant de peine à édifier, eût reçu un coup d'épée. Londres fit la sourde oreille aux avertissements qui lui venaient de politiques clairvoyants, et ne soupçonna pas que ses gros navires équipés pour soumettre par le bombardement de Boston une colonie en révolte, lui rapporteraient la nouvelle de la naissance d'une puissance qui, un jour, sous le nom d'États-Unis, lui disputerait la prépondérance mondiale. Si quelqu'un, sur les plaines d'Abraham, avait assuré à Montcalm, saignant de ses blessures mortelles, que le peuple français n'était pas vaincu, en Amérique ; s'il fût allé à Westminster pour affirmer

à l'Angleterre que vains étaient ses efforts d'une transformation nationale, et que les soixante mille colons du Canada, abandonnés à eux-mêmes, sans autres armes que leur foi et leur amour de la mère-patrie, mourraient français et laisseraient une nombreuse postérité qui ne changerait pas de nom ; si Louis XV eût entendu de sa bouche : « La Nouvelle-France est le plus beau joyau de la Couronne, le peuple qui l'habite sera le plus fidèle à la tradition de ses pères, conservera le plus longtemps les coutumes françaises, et, en dépit de toutes les persécutions, parlera « le bon et doux parler » de ses ancêtres », s'il se fût levé, disons-nous, un tel prophète, que serait-il arrivé ? Le soldat eût expiré consolé, les hommes d'État auraient été détrompés, et la France eût pleuré, au lieu de renoncer avec dédain aux « quelques arpents de neige » de Voltaire.

Les prévisions humaines ! Demandez ce qu'elles valent à l'empereur de Russie. Il commande à plus de 150,000,000 de sujets ; en 1904, il a cru se jouer du Japon, petit peuple de vingt-cinq millions, et il a subi la plus honteuse des défaites, suivie d'une révolution intestine qui est à peine étouffée. Que n'eût-il écouté le conseil d'arbitrage international de La Haye dont il fut le plus ardent des fondateurs? L'enthousiasme qui accueillit Alphonse XIII, lors de son couronnement, ne doit pas l'illusionner en présence du flot toujours montant et grondant de la révolution : le conseil des grands d'Espagne ne préviendrait pas une catastrophe qui engloutirait la plus célèbre des monarchies.

L'histoire est pleine d'imprévisions : Dieu semble se plaire à enseigner à l'humanité que l'avenir est à lui seul.

Nous ne voulons pas étendre davantage notre pensée ; mais, on conviendra qu'il serait facile de démontrer que pour les Juifs ignorant la mission du Messie, pour les Apôtres, un petit groupe non encore illuminé de l'Esprit-Saint, pour les disciples de Jésus, pour Néron et les autres persécuteurs acharnés à broyer dans le sang le grain de sénevé, l'Église ne devait pas traverser tant de siècles et embrasser tant de millions de sujets. La même déception attend les petits tyrans du jour.

Que peut dire du lendemain le politique le plus habile ? Tant de gouvernements, dirigés par des ministres vantant leur prévoyance, sont tombés, dont on ne parle plus maintenant ! Tant de peuples, dont les chefs veillaient sur leur immortalité, ont disparu de la face de la terre. Infime sagesse, bornée par l'horizon du présent !

Que doit-il être de notre conduite qui n'a pas l'histoire pour l'éclairer ? Pourtant, elle a besoin de lumière, quoique concentrée en un foyer plus étroit. L'expérience nous apprend nos erreurs, quelle que fût notre bonne foi. Ah ! si nous avions eu des guides sûrs pour nous [illegible] le chemin à suivre ou nous tirer des mauvais pas, tant de regrets nous eussent été épargnés ! Il est vrai, les conseillers infaillibles sont rares, c'est toute une étude ardue que de les bien choisir. Il en est pourtant, et c'est à l'honneur de la société d'en avoir placé un à notre rencontre, quand même ce n'eût été qu'une seule fois, dans une des plus difficiles circonstances de notre vie.

VIII

Notre fin n'étant pas ici-bas et notre âme étant immortelle, le tombeau n'est qu'une porte qui s'ouvre sur une autre vie, la seule véritable, la seule qui ne passe pas, la seule où le bonheur est permanent, chaîne d'or dont la maille principale est notre premier acte de vertu, suivi d'autres qui ne doivent s'interrompre. Mais, pour souder l'un aux autres, il faut dans l'ordre spirituel plus que le travail du joaillier qui lie l'or à l'or. Celui-ci lutte contre la matière, et elle se soumet à ses doigts habiles. La vertu livre des combats si terribles que les plus grands héros du monde y ont succombé, combats dont les saints eux-mêmes, pourtant si fermes dans la résistance, nous ont décrit les troubles, les blessures reçues et les issues incertaines. Combien, parmi eux, ont eu le front ruisselant de sueur, ont consumé de nuits et de jours sous l'aiguillon de la tentation ! Que l'on se souvienne de saint Paul gémissant au milieu des sublimités de son esprit (1).

La grâce de Dieu est un réconfort, selon l'Apôtre, les sacrements sont des puits de force, la prière « une toute-puissance à genoux » ; cependant, comme pour exalter la société, la sagesse avertit l'homme que, laissé à lui-même, il n'est que faiblesse. « Malheur à celui qui est seul ! s'écrie-t-elle. Lorsqu'il sera tombé, il n'aura personne pour le relever (2). » Elle avait dit auparavant : « Il vaut

(1) II *Cor.*, XII, 7.
(2) *Eccli.*, IV, 10.

mieux être deux ensemble que d'être seul, car ils tirent utilité de leur société. Si l'un tombe, l'autre le soutient. »

La vertu de l'homme est mise à l'épreuve, parce que le royaume à gagner « souffre violence ». Quels instants poignants où l'âme s'ébranle sous l'attaque qui lui vient de toutes parts ! Le cœur se sent défaillir, le corps s'anéantir, l'esprit se rendre : les passions ragent, comme l'ennemi en face de l'ennemi qui se défend contre l'envahissement de son territoire, l'enfer souffle un vent de feu, le monde tend ses pièges ; c'est encore la tourmente qui bat les flancs du navire pour le désemparer par des flots en courroux. Que ferons-nous dans cette menace d'un naufrage prochain ? Céderons-nous devant l'assaut le plus formidable ? Oh ! non, prenons cette main que nous tend la société, serrons-la bien fort, c'est celle d'un ami qu'elle envoie à notre aide : ouvrons lui notre âme, disons-lui nos tentations, marquons-lui une place dans les conseils de notre vie ; et d'un mot, surtout par l'exemple d'une vertu ayant toujours triomphé de l'épreuve, il nous relèvera de nos découragements.

Si, hélas ! nous avons glissé sur la pente, si les armes nous sont tombées des mains, et si le retour doit être complet, appelons un secours qui n'a jamais manqué aux âmes les plus déchues ; et il sortira de la plus sympathique des sociétés, l'Église.

Cher frère, comme le Seigneur envoya Raphaël auprès du jeune Tobie, elle met à ta droite l'un de tes semblables, « tiré de la foule », et avec onction sainte, verse dans son âme la science et, la charité. Le prêtre n'est étranger à aucune misère, sa mission est de la comprendre et de la soulager, il continue

la grande Miséricorde incarnée. Va cacher tes hontes dans ses éternels secrets, montre-lui tes plaies, gémis devant lui de tes erreurs, laisse-le briser les chaînes qui gênent ta marche et retiennent tes bras captifs, proteste de ta fidélité au service de Dieu ; et il t'enveloppera de la plus fraternelle des affections, d'esclave il te fera libre, il te raffermira contre les « légions » dont parle saint Paul, il sera l'heureux intermédiaire entre toi et ton Dieu, et tes joies seront d'autant plus douces qu'elles seront l'avant-goût de délices éternelles.

Voilà le confident de tes fautes, voilà le levier dans tes chutes, voilà le soutien dans tes vacillations, la lumière dans tes doutes, le garant de tes belles destinées.

A l'instar de l'Église, la société humaine met aussi sur notre passage de ces âmes à nature tout à la fois douce et virile, patiente et vigoureuse, nous transmettant l'amour du bien et l'énergie qui le traduit dans la conduite. Il est des Samaritains qui ramassent le malheureux tombé hors de sa voie et l'y remettent, après l'avoir raffermi dans la vertu.

Pourquoi ces âmes aux bienfaisantes et fortes inspirations sont-elles si peu communes ? Quel contrepoids, pourtant, elles apporteraient à la puissance du mal ! Le monde ne croirait pas la vertu « un vain nom ». Que de larmes tariraient, que de désespoirs s'arrêteraient, que de courages se ranimeraient ! Prêts aux sacrifices, les hommes souffriraient en silence, que disons-nous ? ils iraient plus fièrement de l'avant, ainsi que le soldat que les actions d'éclat du général rendent plus valeureux. Rien n'est plus propre à pousser le cœur en haut

que l'élan imprimé par l'ami, l'ami dans le vrai sens du mot. Quelque distance qu'il faille parcourir, où le trouverons-nous ? Car, il est quelque part, et il importe de le bien distinguer « entre mille, entre dix mille ».

La société n'attend pas nos recherches, elle crée en lui des sympathies, elle profite de nos malheurs, elle saisit la circonstance, à nos yeux la plus insignifiante, pour attacher « notre âme à l'âme » de quelque Jonathas.

On murmure contre elle, on la blâme, on lui adresse de durs reproches à cause des injustices qui en naissent, les blessures qui nous ont été infligées crient vengeance contre elle, des misanthropes, qui seraient bien prêts à se haïr eux-mêmes, s'ils n'étaient égoïstes, l'ont couverte de leur mépris. Il semble qu'elle a engendré tous les maux et n'est digne que de malédictions. N'allons pas jusque-là. Ne la condamnons pas en bloc, parce qu'elle est défectueuse en certains endroits. Il en est d'elle comme du corps humain ; faudra-t-il le perdre, parce qu'il porte quelques plaies ou quelque infirmité ? Faudrait-il le rejeter, parce que quelquefois il est malade ? La vertu n'a pas tout à fait quitté la terre, l'amitié sans fard s'est retirée en quelque coin, les épreuves ont de certains jours de sérénité, il y a place pour l'espérance : quoi qu'en disent les désillusionnés, la société est susceptible de s'améliorer, et toujours elle comptera une génération nombreuse d'hommes de bien. Dieu, qui l'a créée pour notre bonheur, ne permettra pas qu'elle tourne à notre malheur. Puissions-nous, nous-mêmes, servir à ses fins !

O grandeur de notre joie! malgré les signes de mort que nous lui voyons, comme à tout ce qui existe ici-bas, elle sera transportée dans un royaume d'immortalité. Oh! sans doute, dans l'éternelle béatitude, supérieure à tous les mérites acquis, l'âme se rassasiera de la plénitude de Dieu, elle en absorbera toutes les splendeurs infinies, en toute elle-même se répandra dans le repos de la jouissance le contentement de l'objet atteint après tant d'épreuves, tant d'actes de vertu, les délices, dont elle sera inondée, ne céderont à aucun autre désir, sinon à celui d'être renouvelées. Cependant, dans la félicité, aussi bien que dans l'infortune, l'âme ne se ferme pas, elle ne se contient pas en elle-même : il lui faut s'épandre, comme le vase qui déborde : elle se déversera dans le calice d'autres âmes. Époux, frères, amis, citoyens d'une même patrie, après nous être séparés dans l'adieu, nous nous rapprocherons, et, dans une extase sublime, nous nous rendrons notre bonheur « plus léger et plus supportable » en nous le disant, en chantant le même cantique dont les notes variées étonneront le ciel par leur harmonie.

Ce que l'Église appelle la Communion des Saints, c'est la société prolongée indéfiniment, placée dans des régions qui ne passeront pas, aux plaisirs purs, nouée par des liens qui ne feront que les accroître, puisque le bonheur partagé est redoublé.

Cependant, en attendant la vision de cette société immortalisée et béatifiée, parcourons du regard celle dont nous sommes ici-bas les membres, spectateurs émerveillés, fiers d'en faire partie, y ajoutant, par notre participation, une couleur de plus.

IX

C'était sous le ciel de la Méditerranée, le plus azuré des ciels. Le navire « qui portait notre fortune » se livrait passage à travers les flots, comme le soc qui ouvre un sillon dans un sol rafraîchi. La Grèce avec le parfum de son antiquité embaumait notre souvenir. Athènes dessinait au loin une ligne capricieuse, dont l'Acropole fermait l'extrémité, les vapeurs qui montaient des rivages du Pirée servaient de cadre au tableau. Nous voguions à travers les îles de l'Archipel autrefois si agité, aujourd'hui sans murmure. La Crète était silencieuse sous la couronne de neige qui abritait ses monts. Sans le souffle de la machine et le bruissement du sillage, la paix qui était en nous n'eût pas été troublée. Toutes nos facultés étaient comme suspendues au calme majestueux d'une mer qui pourtant, un jour, engloutit la flotte de Xerxès, au repos solennel des terres qui en ressortaient, et au scintillement joyeux qui, au-dessus de nos têtes, souriait au firmament. Ce n'était pas une rêverie, c'était une méditation.

Nous étions en extase devant la splendeur de l'ordre, comme saint Augustin a défini la beauté. Ces flots ne se révoltent pas ; quand ils se gonflent, c'est qu'ils respirent : ils sont dans l'ordre. Ces îles ne se déplacent pas, elles restent là où les ont vues les héros antiques : elles sont dans l'ordre. La voûte céleste a les mêmes courbes, d'un point de l'horizon à l'autre elle se déploie en une tente sans plis : elle est dans l'ordre. Quelques planètes blanchissent en des

reflets d'argent et prêtent leur douce clarté au nautonier : elles sont dans l'ordre. Soit que dispersées, comme une semence de blé, soit que rassemblées en constellations, soit que s'étendant en une large voie, soit que s'enfonçant et à peine visibles sous un grain d'or, les étoiles se reflètent dans le miroir de l'œil : elles sont dans l'ordre. Le soleil, centre de lumière, brillant plus vivement sur d'autres faces de notre globe, allume ces diamants : il est dans l'ordre. Un mouvement universel emporte tous ces mondes et nous avec eux dans le plus régulier et le moins sensible des entraînements : il est dans l'ordre. Le vaisseau plonge dans les eaux profondes sa proue pour la relever bientôt ; il se berce en cadence, les secousses qu'il ressent ont les mesures d'un orchestre sous la baguette de l'artiste : il est dans l'ordre. L'équipage veille, chacun est à son poste, depuis le capitaine galonné jusqu'au petit mousse : il est dans l'ordre. Notre âme repose dans une douce quiétude, les bruits d'un monde lointain ne la troublent plus, la paix de la nature l'envahit comme l'air frais et saturé de sel marin qui dilate notre poitrine : elle est dans l'ordre.

Voilà l'image de la société, la voilà telle qu'elle nous apparaissait dans notre muette contemplation, lorsque les membres qui la composent ne sortent pas de la sphère qui leur a été tracée, lorsque les astres de première grandeur, c'est-à-dire les chefs de la nation, distribuent la lumière suivant les lois de l'attraction, lorsque le sujet, le prolétaire, le serviteur le plus humble dans sa condition ne disputent pas le pouvoir à une autorité nécessaire à tout groupement et partout bienfaisante, lorsque

les révolutions, comme des flots de tempête, ne soulèvent pas les masses pour engloutir dans le sang les saintes traditions d'un long passé d'expérience et faire monter à la surface, avec les brusqueries de l'orage des idées nouvelles, des systèmes opposés aux habitudes d'un peuple, lorsque les différentes classes s'entendent et se rendent justice, lorsque la famille, petite société sous le toit, est une constellation dont le père est l'astre dirigeant, lorsque chacun se tient dans les bornes de ses talents et n'outrepasse pas les limites d'une ambition permise, lorsque, au magasin, à l'usine, au bureau, l'un commande et l'autre obéit, ainsi que sur le navire qui vogue sans crainte sur la haute mer, lorsque les consciences ne s'émeuvent pas de la tempête soulevée par la malice, l'envie, la calomnie, et dorment en paix.

Et cette attraction d'un centre entraînant l'univers dans un mouvement régulier et sans heurt figurait la charité qui doit tenir ensemble tous les membres de la société, nous mettait en mémoire cette page que nous avions lue de Tolstoï :

« Le mal vient de ce que les hommes croient que certaines situations existent où l'on peut agir sans amour envers les hommes, tandis que de telles situations n'existent pas. Envers les choses on peut agir sans amour : on peut, sans amour, fendre le bois, battre le fer, cuire les briques ; mais, dans les rapports d'homme à homme l'amour est aussi indispensable que l'est, par exemple, la prudence de l'homme avec les abeilles. La nature le veut ainsi, c'est une nécessité de l'ordre des choses. Si l'on voulait laisser de côté la prudence quand on a affaire

aux abeilles, on nuirait à celles-ci et on se nuirait à soi-même. Et, pareillement, il n'y a pas à songer à laisser de côté l'amour, quand on a affaire aux hommes. Et cela n'est que juste, car l'amour réciproque entre les hommes est l'unique fondement possible de la vie de l'humanité. Sans doute un homme ne peut pas se contraindre à aimer, comme il peut se contraindre à travailler ; mais de là ne résulte point que quelqu'un puisse agir envers les hommes sans amour, surtout si lui-même a besoin des autres hommes (1). »

Hélas ! les hommes sont sourds à ces conseils. Il en est même qui cultivent la charité comme une belle fleur, qui bornent leur vœu à souhaiter que la société ne se détériore pas davantage. Pourtant, n'est-il pas désirable qu'il y ait plus que des droits à respecter ? Cela, oui ; mais aussi, mais de plus, le bien à répandre, puisque « le bien est expansif de sa nature », mais le bonheur à créer autour de soi, des âmes à améliorer, des cœurs à consoler, des esprits à éclairer, des corps à réchauffer, des familles à pacifier, des peuples à assagir, des nations à unir, une humanité à parfaire dans la fraternité.

Rêve, dira-t-on. Rêve, avouons-le, dans la tristesse de notre âme. Mais faut-il jamais désespérer ? Ne se réalisera-t-il pas avant la fin du monde ? Sommes-nous sur la terre pour nous entre-dévorer ? Celle-ci n'est-elle qu'un lopin que se disputent des Romulus et des Rémus ? La discorde est-elle née avec nous ?

(1) *Résurrection*, p. 434. Sans être tolstoïste, il nous est bien permis de tirer de l'auteur ce qui sert à notre thèse.

Que les hommes « de bonne volonté » se lèvent, et « paix sur la terre » ! « Qu'ils prêchent à temps, à contretemps » ! Qu'ils soient les dignes apôtres d'une mission de charité ! Qu'ils resserrent les liens qui rassemblent les citoyens et les nations ! Sublime vocation que n'entendent que les âmes hautes et pures ! Travail gigantesque, semblant dépasser les forces humaines, que l'achèvement de cet édifice qui s'étend sur tout le monde, où, depuis la pierre fondamentale jusqu'au couronnement, toutes les parts se tiennent dans l'ordre pour éclater en splendeur. Nous ne le verrons pas, les années seront longues, des siècles s'écouleront peut-être, avant qu'un tel spectacle soit donné. Heureux les yeux qui en seront les témoins ! L'humanité alors aura remonté à sa source, où ses premiers pères n'étaient qu'une seule chair, *caro una*, et aussi qu'un cœur, *cor unum*.

Nous, du temps présent, dont le dernier sommeil plus hâtif aura clos les paupières, nous nous endormirons dans l'espoir de la vision éternelle de la plus immense et de la plus glorieuse société, la « Cité permanente », où se réuniront générations passées, générations que nous aurons vues, générations à venir, s'embrassant, pour ne plus se séparer, dans le sein du Dieu d'amour, *Deus charitas est*.

III

La Patrie.

Il est bien vrai de dire que nous vivons en des temps de surprises et d'étonnements. Mais ici, nous ne sommes pas en face d'une merveille qui excite notre admiration. Hélas! l'une des plus grandes aberrations de l'esprit humain jette le trouble dans nos âmes : on nie la patrie.

Surprise et étonnement ne sauraient exister pourtant. On est dans la voie de la négation; pourquoi s'y arrêter? On nie Dieu, on nie la famille qu'il a créée, on nie la société qu'il a organisée : on devait aller jusqu'à nier la patrie.

L'histoire du monde ancien et moderne a frappé de réprobation, a repoussé d'horreur les traîtres à la patrie; et ces êtres dépourvus du plus noble des sentiments se réfugiaient dans une conscience honteuse, ils avaient soin de se dérober aux yeux de leurs concitoyens, leurs trames s'ourdissaient dans l'ombre, et, lorsque leur forfait était mis à jour, ils protestaient de leur innocence, ils n'osaient lever la paupière; et on les bafouait, on arrachait de leurs poitrines les décorations dont ils s'enorgueillissaient, leur épée était brisée sur la place publique (1). Le stigmate ne s'effaçait pas : le rouge, qui leur montait jusqu'aux cheveux, les accusait; dans l'exil, où

(1) Tel Dreyfus, au temps où nous avons vécu.

ils étaient condamnés, ils balbutiaient devant leurs geôliers. De l'au-delà, ils rejetaient le déshonneur, et leurs descendants changeaient de nom.

Aujourd'hui, que la pudeur est synonyme de simplicité, l'antipatriotisme lève la tête, et ses lèvres ont un coin de dédain, quand il n'y a pas mépris et haine pour ceux qui croient encore à la patrie, les « naïfs »! Il s'affirme dans des affiches, affronte les tribunaux, et, quand il ne rage pas, sourit aux condamnations, paie les amendes, car quelques-uns de ses adeptes sont millionnaires (1), et pose en martyr dans les préaux de prison.

En France, il est érigé en système, un système qui prêche l'antimilitarisme, c'est-à-dire, le désarmement en face de l'ennemi, « qui n'est qu'après tout qu'un frère ». « Ne fais pas couler le sang d'un homme, dit-il au soldat ; tu serais fratricide. » Il est devenu un facteur, dont il faut s'occuper, comme du tarif. Au Parlement, il a ses représentants, son chef (2), il a sa chanson, il s'enseigne aux écoles (3), les enfants ont entendu cette étrange doctrine : il n'y a plus de nations, les hommes ne sont que d'une même famille, quels que soient les distances qui les séparent, les accidents de terrain ou de « naissance ». Disparaissez, frontières; écroulez-vous, montagnes : il n'y a plus de Pyrénées. A nous votre main, vous qui ne parlez pas la même langue que nous, vous qui ne cultivez pas le même sol, qui n'avez ni nos mœurs, ni nos traditions. C'est fini les

(1) Bebel, en Allemagne.
(2) En France, Jaurès.
(3) Hervé et ses disciples.

disputes ; fini, la diversité des intérêts, la divergence des idées. Embrassons-nous. Plus de sensiblerie sur la terre natale, cela est bon pour les poètes. La source du sang qui coulait dans les veines des enfants de la famille nationale est tarie : désormais, rien que l'humanité. Allons plus loin que les bornes de nos champs, au-delà du fleuve qui coule entre deux rives autrefois ennemies ; perçons des tunnels qui nous mettent de plain-pied avec nos voisins, effaçons les lignes imaginaires de délimitation des territoires, enlevons les bornes. Vive l'internationalisme ! Pourquoi nous entretuer? A bas le militarisme qui arme le frère contre le frère ! Patrie, tu n'es qu'un vain mot.

« La France est le cerveau de l'humanité, a dit Veuillot, toute opinion qui s'y forme trouve de nombreux disciples et fait promptement son choix funeste ou glorieux. » Telle est la raison du développement si rapide de cette doctrine, d'ailleurs, en théorie, captivante, en dehors de ses lignes. Elle a séduit, en Europe, plus d'esprits que l'on ne s'y attendait. Fait étonnant, elle a franchi les Alpes dès ses premiers pas, et, dans l'empire de Guillaume II, elle a enrôlé de nombreux adeptes sous son drapeau... blanc, peut-être, puisque le blanc n'est pas une couleur, et qu'en prendre une, même rouge, c'est créer un parti : noir serait bien, le noir n'étant pas non plus une couleur et signifiant le deuil, ici le deuil de la patrie morte sous les coups de la grande fraternité humaine et victorieuse des préjugés de nationalité.

Elle a tenu la Russie dans son étreinte antimilitariste. Lorsque, en 1904, les adversaires de la

guerre contre le Japon eurent protesté contre le sang versé pour « une si petite cause », en Mandchourie, elle leur transmettait, par le télégraphe, les plus chaleureux applaudissements pour leur inanition, elle se réjouit avec eux de la défaite, et les Russes, révolutionnés par elle, jetèrent l'écume des lâches à la face des glorieux vaincus de Port-Arthur, de Moukden et de la mer du Japon.

Notre jeune âme, se pénétrant de l'histoire, s'exaltait des actes héroïques que présentait le Vieux-Monde pour la glorification de la patrie. Le feu de notre patriotisme se ravivait, nous aimions davantage la nôtre, et, ô illusion d'un âge sensible aux plus imaginatives impressions ! nous rêvions d'un avenir où il n'y eût rien à épargner pour la servir. « La Chanson de Roland » nous rendait vaillant. « La Jérusalem délivrée » du Tasse nous disait d'être chrétien comme Godefroy de Bouillon, et nous avions un culte profond pour Charlemagne. Que disons-nous ? Napoléon nous transportait, lorsqu'il faisait la France, terre de nos ancêtres, la conquérante de l'Europe. Oui, illusion de la jeunesse qui voyait, sur les bords de l'un des plus beaux fleuves du monde, une France nouvelle s'élevant « comme un arbre dont les branches se multiplient et étendent leurs feuilles protectrices sur les pays d'alentour », selon la poétique expression de l'un de nos plus grands orateurs (1) ».

Hélas ! déception ! le continent, où nous allions puiser les plus sublimes exemples de dévouement à la patrie, que nous avons parcouru en y cherchant

(1) Chapleau, au banquet national à Québec, 1881.

le même esprit, esprit chevaleresque, digne de l'épopée, a changé : il est devenu la terre où a germé et grandi l'antipatriotisme déguisé sous les noms d'antimilitarisme et d'humanitarisme (1). Et, chose remarquable, c'est depuis que l'on parle de l'humanité, des devoirs fraternels des hommes vis-à-vis les uns des autres, qu'ils sont le plus divisés : le duel a fait place à la guerre, l'armée qui se couvrait d'honneur sur les champs de bataille use sa poudre contre les citoyens en révolte.

D'où vient donc que l'on ne connaît plus le sacrifice de soi pour le bien public, d'où vient que l'axiome reçu est celui-ci : Périsse la patrie plutôt qu'un principe !... quand ce principe existe ? Ah ! le moi ne se renonce plus devant les périls qui la menacent, le mot du Prophète est dans les bouches : « Je suis, et il n'y a que moi sur la terre (2). »

Ne voyons pas cependant tout en noir : il est des exceptions. Oui, des cœurs de patriotes battent encore de généreux sentiments, le feu n'est pas tout à fait éteint sur l'autel du sacrifice, des généraux l'ont ranimé, et l'entretiennent en face de l'armée ; des ministres se sont démis plutôt que de céder devant la diplomatie ennemie (3) ; des officiers décorés, d'humbles soldats n'ont pas voulu tirer sur leurs frères s'opposant à l'inventaire de leurs temples, objets de convoitise de la part d'un pouvoir spoliateur, quelques-uns mirent dans leurs fusils des cartouches chargées à blanc, pour ne pas tuer de

(1) Il y a pour organe, à Paris, un journal, « *L'Humanité* ».
(2) Is., XLVII, 8.
(3) Citons, entr'autres, M. Delcassé, en 1905.

malheureux grévistes qui revendiquaient leurs droits (1).

Mais, vraiment, y aurait-il tant de soldats en France, si le service militaire n'était obligatoire (2)? En Allemagne, on ne s'y engage que parce qu'on y est poussé, l'épée dans les reins, et l'on marche par la force brutale (3). En Angleterre, les généraux soutiennent leur patriotisme par de gros salaires, et, après quelque acte de valeur plus ou moins douteux, ils reçoivent une forte pension de l'État : pour ne citer qu'un exemple, le général en chef de l'armée qui écrasa sous le nombre une poignée de Boers, dont il avait été le jouet près de deux ans, ce qui lui mérita plusieurs milliers de louis sterlings, avec titre décoratif(4). Aux temps héroïques, on se contentait d'une couronne de laurier. Les officiers, comme en Allemagne, font de la milice une carrière d'aristocratie ; ils ne sont pas résolus à s'immoler pour la patrie à bon marché.

Encore une fois, admirons les âmes qui, dans le pays de la bravoure antique, celui de nos pères, se désolent des progrès de l'antimilitarisme, pleurent de l'indifférence, de l'apathie, ou aussi de la crainte de l'ennemi dont un trop grand nombre de citoyens sont pris, âmes élevées et ardentes de chefs d'armée, qui resteraient les derniers au poste d'honneur, leurs régiments décimés ; âmes de soldats, épris du devoir, qui ne marchandent pas leur sang ; âmes

(1) A Lens, France, 1906.

(2) De trois ans qu'il était, il a été réduit à deux.

(3) Ce n'est un secret pour personne, que dans l'armée allemande, les subordonnés subissent les pires traitements.

(4) Lord KITCHNER.

simples de paysans, pour qui l'amour de la patrie est le suprême amour; âmes d'orateurs aux voix chaudes, qui soufflent le plus pur patriotisme, et de publicistes, qui déposeraient volontairement la plume pour prendre l'épée, si la première n'avait pour mission de l'inspirer. Oui, il est de ces âmes; autrement, il faudrait désespérer de la nation.

Cette exception faite, nous demanderions à ceux qui professent hautement fidélité et dévouement à la patrie : « Êtes-vous prêts au sacrifice? Quitteriez-vous femmes et enfants, toits et champs, au premier appel? Donneriez-vous sans hésiter vos fils? » On se paie de tant de paroles, aujourd'hui!

Hélas! nous craignons bien que ces familles, d'où sortirent autrefois des héros, en fournissent peu, en nos temps de mollesse, de sensualité et d'égoïsme. Le patriotisme est un feu du ciel; combien de Prométhées seraient assez courageux pour aller l'y dérober?

Où donc la trouver, cette flamme, si elle est sur la terre? Les républiques du Sud de l'Amérique n'en brûlent pas, la guerre civile y règne en permanence. Quand la différence d'opinions politiques ne devrait former que des partis qui, comme aux États-Unis et au Canada, se soumettent à la majorité, on se bat à coups de couteau, et, depuis Garcia Moreno, ou plutôt avant lui, depuis les premières républiques, plusieurs présidents sont tombés sous le bras meurtrier; ceux d'aujourd'hui s'entourent de gardes et, par ce moyen, plusieurs ont échappé à la dague si bien maniée par une main espagnole, comme par une main italienne.

Les États-Unis présentent-ils un beau modèle de

patriotisme? Oh! ils eurent leurs patriotes, de vrais, qui n'ont pas été mus par l'appât des richesses et des honneurs, et ont risqué cent fois leur vie : comme Washington, dont l'opiniâtreté a secoué le joug de l'Angleterre, et qui, après avoir fondé une grande nation, se retira en une si modeste retraite à Mount Vernon, à la manière de Cincinnatus retournant à sa charrue ; comme Lincoln, qui n'eut pour prix de son labeur désintéressé, d'où est née l'union du Nord et du Sud, qu'une balle qui l'enleva à la reconnaissance que lui témoignaient ses concitoyens ; et combien d'autres, généraux, soldats, orateurs, poètes, historiens, qui se sont épris pour « la terre classique de l'indépendance », selon le mot de Lacordaire !

Mais, qu'est le patriotisme depuis ce temps où les colons, fuyant une mère intolérante, s'étaient réfugiés sur ce sol qu'il baptisèrent du nom de Nouvelle-Angleterre, en souvenir des rivages qu'ils avaient quittés en pleurant : tel Israël en captivité à Babylone (1) ; depuis aussi ce temps de luttes incessantes, qui furent prodigues de sang, où les créateurs des États-Unis traçaient à la pointe de l'épée les limites d'une belle patrie, la patrie de leurs rêves ?

De grâce, que l'on ne nous cite pas la guerre contre l'Espagne, en 1898 : les soldats, marins, artilleurs, fusiliers, se recrutaient, en grande partie, parmi des étrangers, qui faisaient des armes un métier lucratif, qui allaient à Cuba et aux Philippines comme des ouvriers à l'usine.

(1) *Ps.* CXXXVI, 1.

Tel est le spectacle qui nous est offert, qu'il est plus difficile aujourd'hui de définir la patrie qu'autrefois, où les citoyens parlaient la même langue, étaient attachés au même sol, ne formaient qu'une famille issue du même sang, gardaient les mêmes traditions, partageaient les mêmes intérêts, ne considéraient le roi et le chef de la république que comme un père auquel était due l'affection, une affection toute filiale, de ses sujets, comme celle vouée à saint Louis réglant les différends sous l'arbre de la paix.

Mais Athènes, celle de Solon et de Périclès, n'est plus ; la Sparte d'Agésilas est ensevelie dans la poussière ; Épaminondas ne saurait marquer au juste la Thèbes pour laquelle il reçut un glaive « qui ne s'arrache qu'avec la vie » ; et Rome, la Rome des vieux Romains, a disparu en engloutissant dans sa chute les peuples divers qu'elle avait conquis. Où est la Gaule avec son Vercingétorix, et Germanicus, qui a transmis son nom au peuple « germain » ? Les Francs de Clovis se reconnaîtraient-ils dans leurs descendants ? Charlemagne, se réveillant à Aix-la-Chapelle, ne chercherait-il pas en vain le royaume qu'il embrassait dans sa « douce paternité » ?

La patrie des âges reculés est morte ; pourtant, c'était la patrie, la *patria* qui éclatait dans la bouche de Cicéron (1). L'histoire en a marqué la naissance et les beaux faits qu'elle a accomplis. Pourquoi la patrie nouvelle, la patrie « moderne ».

(1) Gambetta, dit-on, à la tribune française, avait le secret de prononcer dans toute son ampleur ce mot : patrie !

n'en est-elle pas le prolongement ? Ah ! tant et de si profonds abîmes séparent les hommes !

Revenons chez nous et demandons-nous de quoi se compose la patrie, aux États-Unis ? D'éléments les plus variés, les plus opposés de caractères, d'ambitions, de goûts, et aussi de nécessités, d'exigences nationales. Les hommes y marchent vers un même but, la richesse, mais par des lignes parallèles. La fusion des pensées et des sentiments n'est pas encore faite. Quand se fera-t-elle ?

Il en est d'un peuple comme d'un fleuve ; pour qu'il n'ait pas de courants qui se repoussent, il faut que ses tributaires, venus de lointaines distances, se perdent, en se mêlant, dans les mêmes eaux.

Les États-Unis n'en sont pas rendus là. Les races y sont de sources diverses. Au Nouveau-Mexique, la descendance est espagnole ; à la Louisiane, française ; au New-Jersey, suédoise (1) ; à New-York, hollandaise : les deux présidents Van Buren et Roosevelt, et la famille des Van der Bilt en sont issus ; en Pensylvanie, germanique ; l'irlandaise s'est multipliée dans l'Est. De tout ce composite, il y eut quelque mélange ; aussi, l'on peut dire que le sang américain n'est pas pur : « il a subi un très fort alliage (2) ». Dans cet « alliage », l'une des races domine, l'allemande, l'irlandaise, même la française.

Les éléments étrangers n'ont pas arrêté leur

(1) Longtemps elle y a prévalu; mais elle a dû céder devant les autres courants d'immigration.

(2) P. Leroy-Beaulieu : *Les États-Unis*, p. 17. Cet ouvrage est rempli de renseignements sur la question de races en ce pays.

envahissement, l'émigration en inonde le pays; pour citer une note que nous avons prise, dans la semaine du 15 avril 1906, plus de soixante-cinq mille émigrés ont débarqué à New-York, en deux jours. Nous savons, cependant, que ce nombre a été dépassé depuis.

Quel travail que de passer dans le creuset, pour les broyer et les confondre, tant d'hommes si peu rapprochés d'instincts et de mentalité ! Quel temps faudra-t-il pour en créer un peuple homogène ? Problème d'autant plus difficile à résoudre qu'il y a des races absolument inassimilables, comme, par exemple, les nègres au nombre de plus de 9.000.000, comme les Chinois, les Japonais, et 300.000 Indiens. Les vrais Américains, qui veulent fonder une patrie, le comprennent si bien qu'ils font des distinctions entre émigrants « désirables » et « non désirables (1) ». Et parmi ceux-ci ils classent les Asiatiques (2), les Africains et les peuples du midi de l'Europe (3) qui, « par nature », ne sauraient se mêler à eux.

Un peuple naît-il d'éléments sans sympathie et s'entrechoquant ? Le sang fait le tempérament, le tempérament le caractère, et les caractères divergents effectuent l'éloignement, comme la similitude le rapprochement. C'est ce qui explique l'existence de groupes à part, qui, par milliers, sont dispersés sur la surface d'immenses territoires.

Les Allemands en masses compactes vivent dans

(1) *Undesirable*

(2) Au Canada, par une loi passée en 1910, au Parlement, une loi prohibe leur « importation ».

(3) Les Italiens, par exemple.

les États que bordent les grands Lacs ; les Scandinaves s'étendent dans les prairies de l'Ouest ; les Irlandais sont près de deux millions dans l'État de New-York, et, dans la ville de ce nom, accaparent presque toutes les fonctions municipales ; dans la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens vivent à l'ombre de leurs clochers qui s'élèvent nombreux comme des arbres aux graines fécondes (1) ; dans le New-Hampshire, ils forment le cinquième de la population. Rien n'est plus vrai que cette observation d'un économiste : « L'ancienne terre des puritains, la Nouvelle-Angleterre, est aujourd'hui ce qu'il y a de moins américain en Amérique. Elle est devenue un capharnaüm où se mêlent tous les étrangers, et qui, par un curieux retour des choses, se remplit de « papistes », d'Irlandais et de Canadiens (2). »

Ceux-ci célèbrent solennellement leur fête nationale par des processions qui défilent dans les rues, au grand respect des Américains, comme les Irlandais, la Saint-Patrice, les Italiens, la Madone. Il est intéressant de savoir que les Portugais, « qui ne se mêlent pas », sont groupés dans la baie de Providence et à Fall River, Mass., où ils ont deux paroisses, et que les Polonais, « qui ne se mêlent pas » non plus, envahissent des quartiers de villes manufacturières. En 1903, les Allemands n'ont pu contenir leur enthousiasme, lors de la visite du prince Henri, frère de Guillaume II ; leurs démonstrations publiques ont prouvé qu'ils se souvenaient du pays

(1) A Woonsocket, R. I., il y a cinq grandes paroisses canadiennes, avec de superbes institutions, contre deux irlandaises bien inférieures en population.

(2) P. Leroy-Beaulieu : *Les États-Unis*, p. 36.

arrosé par le Rhin. A New-York, ils ont d'immenses écoles où l'allemand s'enseigne sur le même pied que l'anglais.

Les Yankees se font de plus en plus rares ; ils ne sont pas plus prévoyants que leurs pères, qui ont commis un crime national en diminuant la natalité. On dirait qu'ils chargent du soin de peupler leur beau pays les étrangers installés chez eux et qui sont prolifiques. C'est autant de retard dans le fusionnement du sang.

Ceci étant posé, existe-t-il une patrie, dans le véritable sens du mot, aux États-Unis ?

On escompte l'avenir ; c'est là la question. L'avenir est plein de secrets : qui peut les pénétrer ? Les économistes américains le tentent, et ils espèrent que, un jour, les différents peuples qui viennent chercher fortune chez eux se confondront en un seul, grâce à l'uniformité de langue qui s'impose, grâce aux intérêts communs, grâce aux mariages mixtes qui deviendraient moins clairsemés, grâce aux écoles publiques, où les enfants de nationalités diverses s'assoient sur les mêmes bancs et participent aux mêmes jeux. Cela est possible, cela s'élabore lentement ; mais un peuple ne naît pas en quelques années, surtout sur un territoire à frontières éloignées où se déverse sans cesse le trop-plein des vieux pays.

Que les américanisants ne brusquent pas les choses ; la formation d'un peuple ne se fait pas par la violence : témoin la Pologne que ni la Russie ni l'Allemagne n'ont réussi à s'assimiler. En attendant la réalisation de leur rêve, il est permis de constater, pour le moment, l'absence d'une patrie, tout en

souhaitant que les peuples qui viennent tirer leur subsistance du sol et de l'industrie des États-Unis, se mettre sous la protection de leurs lois libérales et à l'abri de leur ciel hospitalier, ne se considèrent plus comme étrangers et se dévouent en citoyens conscients de leurs devoirs.

Le drapeau étoilé a ses gloires ; au souffle de la brise, qu'il les répande sur la tête de nos enfants serrés autour de sa hampe ; mais aussi qu'il embrasse dans ses plis les couleurs que leurs pères, dans le souvenir de la terre natale, leur ont appris à aimer et déployer avec fierté ! Comme le laboureur transporté en des champs lointains, par-delà les horizons qui lui dérobent le village de ses premiers jours, s'attache à la glèbe qu'il remue, en l'arrosant de ses sueurs, sans renier son berceau ; comme l'ouvrier s'identifie avec son outil et l'applique avec un bras tendu par une force dont il se glorifie comme d'un héritage paternel ; comme le fleuve qui roule avec majesté les eaux limpides qui lui viennent des montagnes ignorées des rives qui l'enserrent ; pour parler sans figures, comme l'homme, par amour, se reporte au coin de terre qu'il a quitté pour la subsistance de sa famille et en apprend le nom à ses petits, ainsi ils uniront dans leur cœur la patrie ancestrale et la patrie nouvelle, la patrie adoptive : ils seront Canadiens, ou plutôt, puisque le mot est désormais fixé, Franco-Américains, Irlandais-Américains, Allemands-Américains. Voilà la patrie américaine fondée.

Nos lignes s'adressent à eux; aussi bien qu'à ceux qui n'ont pas connu les larmes de la nostalgie. Le citoyen doit être là où il a pris racine, là où il s'est

implanté, où il s'est greffé. La greffe doit faire corps avec l'arbre ; autrement elle dépérit et meurt.

Les Franco-Américains ont émigré aux États-Unis ; peu importe par quels motifs, ou poussés par les nécessités de la vie, ou par le goût du travail industriel, ou par le désir d'un bien-être dont ils étaient privés, ou par de pressantes invitations de parents, d'amis qui les y avaient précédés, qui sait? peut-être par un décret providentiel, qui leur donnait la mission d'y répandre leurs vertus religieuses et domestiques, comme Jean-Baptiste, leur patron, prêchant le royaume de Dieu. En tout cas, ils y sont, et ils ne doivent pas y être comme en pays d'aventure. Voilà pourquoi, dans les considérations suivantes, nous leur apprenons à aimer « le drapeau étoilé » qui les abrite.

La patrie ne souffre pas seulement de l'absence de ses enfants qui sont sortis de son sein ; hélas ! ceux qui sont restés à la maison lui causent de vives inquiétudes et versent l'amertume dans son âme. Vivent-ils, en effet, comme une famille unie ? Travaillent-ils à l'unisson à un mutuel bonheur ? Le désintéressement est-il une vertu commune ?

Le lucre qui dévore les voisins des frontières, répandu avec ses inavouables moyens de succès ; la spéculation au détriment de l'État et de la cité, en des circonstances graves justement dénoncée (1) ; le patronage s'exerçant par une influence payée bien cher ; le plus précieux des enfants du sol, le colon, exploité, quand, au contraire, on devrait soutenir

(1) Que l'on se rappelle la Commission d'enquête sur l'administration municipale de Montréal, en 1909.

son courage et son travail, travail national, par toutes sortes de faveurs ; le domaine public mis à l'enchère au profit d'étrangers, moyennant de grosses commissions (1); l'esprit de parti s'étendant comme un chancre sur un corps jeune, dont il serait pour le moins patriotique, sinon moral, de conserver les membres sains ; les meilleures intentions et les plus beaux projets étouffés sous le manteau de la jalousie et de la dépréciation ; le respect humain qui a honte de sa foi nationale et de sa langue là où se rencontrent des concitoyens de foi et de langue étrangères ; des mésaventures sur le terrain de la conscience : violation des droits paternels à une école chrétienne pour l'enfant, et tentatives de bouleverser une constitution qui garantissait toutes les libertés (2) ; voilà un tableau du Canada, qui peut paraître chargé à de superficiels observateurs, à des « partisans » surtout. Pourtant, nous n'en esquissons que les grands traits.

Où le patriotisme y trouvera-t-il sa place, son rayon de soleil ? Il n'est assurément pas tout à fait éteint, il couve sous la cendre, et, à certains moments, moments de crise, il jette des étincelles. C'est pour le réveiller, l'exciter par un souffle chaud, que nous disons ce que c'est que la patrie. Hélas ! pourquoi l'expression est-elle si tiède, alors que notre cœur est si ardent ? Pourquoi est-elle si faible pour traduire à l'extérieur des sentiments si forts, qu'ils ne peuvent être comprimés dans l'intérieur de notre âme ?

(1) Voir les débats parlementaires de Québec, 1908-09.
(2) Question des écoles du Manitoba, 1890.

Ah ! nous n'étions pas le génie qu'il eût fallu à une semblable tâche : nous n'étions qu'un « talent dont Dieu se sert pour faire fructifier les autres ».

A tous les citoyens qui vivent d'une commune vie, comme des enfants sous un toit, nous nous adressons ; mais, à vous, en particulier, chers frères par le sang, les traditions, la foi ; à vous, à qui sourit le ciel du Canada dans la blancheur de ses hivers et les délices de ses étés ; à vous, que le climat des États-Unis a « naturalisés » par son air de liberté et de progrès. Oh ! aimez-la, la patrie, quelle qu'elle soit, ou natale, ou adoptive ; soyez-y citoyens par une affection dont la racine n'a jamais été arrachée du champ paternel, ou par cette autre transplantée en pays d'émigration, mais fleurissant de reconnaissance ; dans l'une et dans l'autre, soyez citoyens par le devoir qui naît d'âmes bien faites.

I

LA TERRE NATALE

La définition de la patrie est complexe ; elle a des aspects divers, selon le côté qu'on la regarde. Cependant, considérée en chacun de ses sens, elle exerce une puissance d'amour. Qu'elle soit la terre ancestrale, le berceau des premiers jours, le foyer familial, le centre des affections, le champ des gloires acquises, la racine d'une langue commune, le patrimoine de la liberté, ou l'autel de la religion, elle tient les âmes à ses entrailles. Celles-ci ne sauraient s'en séparer sans violence, sans douleur, comme l'enfant de sa mère.

Le patriotisme est comme une douce servitude, on en baise les liens, on refuserait de s'en affranchir à des mains criminelles qui tenteraient de les rompre. « Là où est ton cœur, là est ton trésor », a dit le Seigneur dans son Évangile (1). Ce trésor est hors de prix pour nous, quand il s'appelle la patrie.

« Pourquoi le nommer, ce nom de la patrie ?...
« Il résonne, de loin, dans mon âme attendrie,
« Comme les pas connus ou la voix amie (2). »

Elle nous séduit, elle nous captive, elle nous arrête pour la contempler, parce qu'elle a toutes les beautés.

Fixons notre regard sur ce premier charme qui nous attire : elle est la terre natale.

I

Les Latins ont défini le patriotisme « *charitas patrii soli* », l'amour du sol paternel. Cet amour les y attachait, ils n'en avaient pas de plus fort. Ils aimaient leur Rome avec ses sept collines, son Tibre « aux eaux dorées », comme l'a chanté Horace, avec ses sillons qui nourrissaient « un peuple de dieux », ses troupeaux de « fécondes génisses », sous la garde du pâtre poétisé par Virgile. Selon eux, Énée et ses héroïques compagnons ne pouvaient débarquer sur de « plus fertiles rivages ». Lorsqu'ils s'aventuraient dans le lointain du Latium, lorsqu'ils gravissaient les hauteurs des Apennins, lorsqu'ils allaient de Brindisium aux Alpes, qui servaient de barrière

(1) Luc, XII, 34.
(2) LAMARTINE.

aux « terres de la barbarie », quand, de la Méditerranée, ils se portaient à l'Adriatique, ils n'avaient à la bouche qu'un mot, « doux comme du miel » : *charitas patrii soli*. Ils donnaient leur sang pour défendre leur ville de la profanation des impies qui osaient en fouler la terre sacrée. Au retour d'une expédition, qui les en avait éloignés, ils descendaient dans la poussière de ses routes pour la saluer d'enthousiasme, comme plus tard les Croisés se prosternant à la vue de Jérusalem.

Blâmerions-nous ce culte presque religieux de la terre ? Mais, c'est lui qui a fait leur force, c'est lui qui les a tant de fois conduits à la victoire : ils y puisaient le motif de leurs sacrifices et du déploiement de leur valeur, comme, longtemps après eux, ces bons Bretons s'armant du pic et de la fourche pour repousser l'ennemi de leurs champs.

Les Romains de la royauté et de la république étaient plus rapprochés des jours où, dans l'âme, s'ouvrit la nature avec ses sentiments que l'on pourrait dire innés. Alors, comme on le verra même chez les barbares, ils obéissaient à une loi gravée dans leur cœur, l'amour jaloux du territoire.

Qui fut l'auteur de cette loi, puisque toute loi suppose un législateur ? Dieu lui-même, lorsqu'il créa les nations.

Sur l'ordre du Seigneur, qui voulait mettre son obéissance à l'épreuve, Abraham a consenti au plus grand sacrifice, celui du sang : il a levé la main pour immoler son fils. Quelle récompense digne de sa vertu lui est promise ? Une terre où « ses enfants seront nombreux comme les étoiles du firmament ». « Je ferai sortir de toi une grande nation », dit le

Seigneur, ajoutant peu après : « Je don   cette terre à ta postérité (1). »

Il tint parole. Lorsqu'il introduit les Israélites dans la terre promise, il leur en vante la richesse, il l'appelle « une bonne terre, une terre grasse et abondante, qui ruisselle de tous côtés de lait et de miel (2) », comme pour les animer à s'y fixer, à ne la quitter jamais, à lui consacrer leurs bras et leur souffle.

La patrie est donc tout d'abord le sol. Elle est la nourrice qui donne de sa substance ; elle est plutôt une mère qui engendre, porte la nourriture à des lèvres insatiables, soutient des premiers pas, puis les affermit ; elle ouvre l'aurore de ses montagnes pour déverser la lumière, et son soleil du midi répand la chaleur. Son printemps apporte la renaissance, son été couve sa fécondité, son automne fait ses largesses et son hiver épuise ses dons. Voilà pourquoi, accoutumés qu'ils étaient à recevoir de sa munificence, les hommes l'ont aimée passionnément, *charitas patrii soli.*

La fleur rejette son parfum, la beauté autour d'elle épand l'amour : aussi ils n'ont pas voulu d'autre spectacle que celui que présentait la terre natale, rien ne dépassait les lignes dont elle s'encadrait, le cadre fût-il privé de la dorure la plus éblouissante.

La patrie est belle ; mais, ce n'est pas seulement le rivage bruyant d'une vaste mer, ce n'est pas seulement la ville perchée sur un roc altier qui domine un fleuve, ce n'est pas seulement un village fertilisé

(1) *Genèse*, XII, 2, 7.
(2) *Exode*, III, 8.

par une rivière aux eaux limpides, ou assis sur les bords d'un lac dormant d'un doux sommeil, ce n'est pas seulement la villa posée au sommet d'une colline, d'où l'horizon s'élargit sans cesse à la vue, ce n'est pas seulement le toit tranchant sur une plaine qui fuit à l'œil. Oh! non. C'est cela, sans doute; mais c'est autre chose encore. C'est l'humble chaumière ombragée par une épaisse forêt, c'est le champ creusé par la charrue et arrosé des sueurs du laboureur, c'est la source cachée qui suinte cristalline, où l'on s'abreuve en passant, c'est le puits où descend le vase qui se remplit, c'est quelques mottes de glaise que l'on a remuées, quelques taches de verdure souriantes de gaîté, c'est un petit coin où l'on a enfoui ses pensées, ses premières amours, où l'on s'est épanché le front, où l'on a peut-être pleuré, espéré, c'est un petit rien qui fait qu'on l'aime. Mais, c'est la patrie !

La patrie, c'est Athènes fière de sa couronne ciselée dans le marbre du Parthénon ; mais, c'est aussi les champs fertiles de Lacédémone ; c'est le Caire avec ses temples somptueux, mais aussi cette plaine un moment effacée par les débordements du Nil : c'est Paris et ses monuments, mais encore la Bretagne et ses hameaux ; c'est aujourd'hui la turbulente cité de Boston, c'était, il y a trois siècles, Plymouth aux rives sauvages, où les Pélerins respiraient à l'aise ; c'est Québec et son Cap Diamant, c'est aussi la prairie où le blé mûrit au pied de la souche que le colon n'a pas encore déracinée. Un patriote, homme d'État (1), l'a chantée :

(1) G.-E. Cartier.

« Comme le dit un vieil adage,
« Rien n'est si beau que son pays. »

Le Canadien traverse l'Atlantique, où le soleil se couche dans les flots : il rêve de son immense golfe Saint-Laurent, la large porte de sa patrie ; il entre dans le détroit de Gibraltar, entre les deux bras d'Hercule : aussi grandiose lui apparaît le canal qui sépare Terre-Neuve des côtes du Labrador ; il descend le Rhin bordé de pics poussiéreux de ruines illustrées par la légende : il le compare à son fleuve aux hautes falaises où scintillent les clochers de coquets villages ; il croise dans la Méditerranée aux flots azurés : il a souvenance de ses grands lacs, vraies mers intérieures sillonnées par des palais flottants ; il circule dans l'Archipel grec, tant renommé chez les Anciens, il contourne la ceinture boisée de la Crète ; quittant la Syrie, il longe les côtes de l'Asie Mineure, saluant avec respect Cos, Rhodes, Samos, Pathmos : il dit aux voyageurs étonnés : « J'ai vu les Mille Iles, le paradis du Canada. » Dans ces pays qu'il visite, il cherche en vain une cataracte comme le Niagara, dont la nappe neigeuse se déploie avec tant d'ampleur et de majesté, il entend le sourd murmure du Montmorency ; il s'extasie devant la baie de Naples, qui s'étend paisible entre le Pausilippe et le Vésuve : il admire quand même le bassin à eaux profondes dont les parois s'appellent Ile d'Orléans, Lévis et Québec; il mesure les hauteurs du Saint-Gothard et du Saint-Bernard, tous deux à la cime couronnée d'une neige perpétuelle, et des Alpes, dont les aiguilles percent les nues : oh ! qu'elles sont tranquilles, qu'elles

reposent la vue, les courbes sinueuses des Laurentides ! Paris l'émerveille : pourtant il n'efface pas sa modeste ville, son sympathique village.

Il y a là, peut-être, une exagération, mais une pieuse exagération qui prouve le *charitas patrii soli.*

Suivons-le ailleurs. Le voici commodément installé dans une ville américaine, plus commodément qu'au pays natal. Demandez-lui pourquoi il mêle ses larmes au travail si bien rémunéré, pourquoi il exhale des soupirs, quand le salaire du lendemain lui est assuré, et que ses enfants, tous à l'œuvre, soutiendront ses vieux jours, il répondra : « Vous ne ferez pas ici le Canada »,

« Mon pays, mes amours. »

Il vous chantera peut-être cette complainte, à laquelle la musique a donné une âme :

« Un Canadien errant,
« Banni de ses foyers,
« Parcourait en pleurant,
« Les pays étrangers (1). »

II

La terre a cette puissance d'attrait maternel qu'elle semble aux hommes comme si elle les avait rejetés de ses entrailles. L'Église, au temps de l'Avent, parle de cette maternité par ce cantique :

(1) Laissons de côté les fautes contre la règle des rimes.

« Aperiatur terra, et germinet Salvatorem. »
Que la terre s'ouvre et qu'elle germe un Sauveur.

Qui n'a rêvé d'y rentrer comme à son terme, ici-bas? La terre de la patrie, « cette mère nourricière », eut toute la chaleur vivifiante et toutes les tendresses de la mère selon la nature : il est instinctif à l'homme de la désirer comme le lit du repos final. En cet instant suprême le berceau et la tombe ont ce rapprochement.

Ouvrons l'histoire des grandes âmes.

L'Égypte fut pour Joseph une terre de gloire ; il était le premier dans le royaume après Pharaon. Cependant, que dit-il à ses frères, venus de loin, de la patrie, pour chercher, dans la famine, le blé de leur pain? « Dieu vous visitera et vous établira dans la terre qu'il a promise à nos pères. Emportez mes os avec vous (1). » Consolation dans l'éloignement où le tient son devoir des lieux de son enfance : il reposera parmi ses aïeux !

Thémistocle, qui dispersa les Perses à Salamine et releva Athènes, ne reçoit de ses concitoyens qu'ingratitude : il est banni comme traître à la patrie. Avec le roi ennemi il en trame la ruine. Mais, près de mourir, il fait taire sa vengeance et ordonne à ses amis d'y porter ses os et de les inhumer secrètement : la terre leur sera plus légère qu'en pays d'exil.

Napoléon, sur les côtes escarpées de Sainte-Hélène, sur « ce rocher qui le dévore », plonge un œil sombre et profond dans un horizon enveloppé

(1) *Gen.*, L, 23, 24.

de brumes ; les mystères d'une mer large et insondable qui le tient captif se dissipent, il revoit, dans son esprit torturé de souvenirs, les rivages de la France; d'un bond, il traverse les hameaux troublés de son nom, les champs de manœuvres où ses soldats regrettent et pleurent leur Empereur, les villes, témoins de ses triomphes ; Paris se lève devant lui avec ses toits étincelants et ses tours majestueuses. Et il traîne de longs jours, de plus longues nuits, la chaîne des ennuis, des chagrins, des humiliations. Enfin, il tombe pour la dernière fois, le grand conquérant. Mais, sur sa couche de définitive défaite, d'où l'on ne se relève pas, en face de la mort victorieuse, il ramasse toutes ses forces, presque épuisées, pour dicter son impériale volonté. Il n'a plus rien à donner, lui qui distribuait des couronnes, sinon ses restes. Il se dresse à demi et trace cette ligne dans son testament : « Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine. »

Quand on pénètre sous le dôme des Invalides, quand, appuyé sur la balustrade de marbre poli par le coude de tant de visiteurs, on se penche, terrassé de tant de grandeur passée, pour se fixer à la tombe qui garde dans l'immobilité cet autre Alexandre, devant lequel « la terre se tut », cet autre César, qui rendit l'Empire sans bornes, Napoléon enfin, dont le nom est inscrit en sanglants caractères

Des bords du Tanaïs au sommet du Cédar,
Sur le bronze et le marbre, et sur le sein des braves (1),

(1) Lamartine : *Bonaparte.*

une pensée saisit l'âme : il dort « au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé »; il est réalisé, ce vœu gravé sur les portes de la voûte funèbre.

Jeanne d'Arc est condamnée à la peine du feu. C'en est donc fait de son désir de revoir Domrémy et « ses chères brebis ». Avant de monter au bûcher qui s'allume sur la place de Rouen, une pensée traverse son esprit pour l'attrister : elle ne dormira pas au pays de là-bas, la terre natale.

Même quand elle est défigurée et méconnaissable, la patrie ne perd pas sa force d'attraction, tant il est vrai que l'amour ne naît pas de la seule contemplation de la beauté. Exemple frappant que celui des Juifs transportés en masses sur les rives de l'Euphrate.

Quels attraits présente Jérusalem réduite en poudre par l'ennemi ? Rasés ses murs assis sur des collines, d'où ils embrassaient la série de montagnes s'évasant vers l'est, et, au sud, courant vers l'Arabie, et la vaste plaine de leurs champs dorés par les blés et grouillants de leurs riches troupeaux, et le Jourdain qui laissait apercevoir son lit, avant de se précipiter dans le Lac aux eaux mortes. Effacées les habitations en groupes épars, qui servaient comme de cour à la reine des cités. Croulés dans la cendre les palais somptueux, demeure et orgueil de tant de rois, conquérants, sages du monde. Où êtes-vous, David, Salomon ? Le temple aux colonnes de porphyre, aux voûtes resplendissantes, aux parois de bois précieux apportés du Liban, aux pavés de marbre creusés par les genoux de la foule pieuse tournée vers le Saint des Saints, n'est plus qu'un amas indescriptible de débris couchés pêle-mêle. Le pied se

blesse dans les voies où se promenaient des triomphateurs. Seules quelques humbles pierres, soutenant des toits plats, ont été épargnées par l'incendie ou oubliées par le fer pour indiquer, ironie du sort, la Ville « brillante de clartés ».

Cependant, l'éblouissante Babylone n'enlève pas de la mémoire des exilés la terre sacrée, où règne « l'abomination de la désolation », la terre dont ils ont été violemment arrachés, la terre qui tient leurs âmes rivées à ses parcelles qu'un vent soulève en tourbillons de poussière. « Assis et pleurants sur les bords du fleuve, ils se souviennent de Sion (1). » Ils ne chantent plus, « leur langue est attachée à leur palais », leurs lyres sont suspendues aux saules du rivage étranger, « ils en perdent l'usage », dit Bossuet, « Jérusalem, s'écrient-ils, si jamais je puis t'oublier, puissé-je m'oublier moi-même (2) ».

Ceux qui, plus heureux ou moins infortunés, n'ont pas été déracinés du sol où gît la patrie, y puisent encore espoir et consolation. « Seigneur », disent-ils, « il est temps que vous ayez pitié de Sion. Vos serviteurs en aiment les ruines mêmes et les pierres démolies ; et leur terre natale, toute désolée qu'elle est, a toute leur tendresse et toute leur compassion (3). » En attendant l'heure de la délivrance et de la résurrection, ils promènent une existence malheureuse à travers les marbres brisés, l'or souillé, les bois émiettés du temple. Leur patrie est toute dans une colonne renversée, dans la borne du

(1) *Ps.* CXXXVI, 1.
(2) *Ibid.*
(3) *Ps.* CI, 14, 15.

chemin où ils s'assoient pour donner cours à leurs larmes et à leurs gémissements.

Néhémie a subi le même sort que ses frères ; il a été transporté en pays ennemi. Mais, en Perse, il jouit d'une grande considération auprès du roi. Un jour il paraît abattu en lui présentant à boire. « Pourquoi ton visage est-il si triste, lui dit Artaxerxès, puisque tu n'es pas malade ? — Seigneur, répond-il, comment paraîtrais-je joyeux, lorsque la ville où mes pères ont été ensevelis est déserte et que ses portes sont brûlées ? Si vous voulez me faire quelque grâce, renvoyez-moi en Judée, en la terre du sépulcre de mon père, et je la rebâtirai (1). »

Cette grâce lui est accordée, il retourne à Jérusalem. Est-il découragé, déçu dans ses espoirs, moins patriote à la vue de l'amoncellement de ruines qui la couvrent ? Renonce-t-il à ses difficiles projets ? Loin de là, il verse de douces larmes, comme l'enfant qui revoit, après de longues années de séparation, sa mère vieillie et privée de ses anciens charmes ; et il se donne tout entier à la reconstruction de la ville. Il fait appel à ses concitoyens des jours de prospérité disparus. « Vous savez notre affliction, leur crie-t-il, Jérusalem est déserte, ses portes ont été consumées. Unissons-nous pour la rebâtir, afin que, à l'avenir, nous ne soyons plus en opprobre (2). » Et de nouveau Sion renaît. L'amour de la patrie triomphe de l'exil.

(1) Esdras, II, 1 et suiv.
(2) *Ibid.*, 17.

III

Un spectacle semblable à la déportation des Juifs, et non moins cruel, s'est présenté dans l'histoire de l'Amérique. Un jour, c'était le 10 septembre 1755, des milliers d'Acadiens (1), « peuple paisible et inoffensif », vivant à l'ombre de leurs clochers dans les douces joies domestiques et moissonnant paisiblement les fruits de leurs champs, sont subitement arrachés de la terre natale par une soldatesque au service de l'Angleterre. Pour rendre plus poignante leur douleur, avant de les embarquer sur une mer qui doit les rejeter épars sur ses rivages immenses, on leur permet, on les force presque de contempler leurs maisonnettes, leur église, leurs prairies promettant une abondante récolte, où déjà gisaient inactifs leurs instruments de travail, en leur annonçant que tous leurs biens sont confisqués.

Que disons-nous? On pousse la barbarie jusqu'à séparer ce que le sang a uni, l'époux de l'épouse, le père du fils, la mère de la fille, le frère de la sœur. Les jeunes marchent, la baïonnette dans les reins, vers des bâtiments qui leur sont réservés, les chefs de familles sont placés sur d'autres, et les femmes et les enfants au-dessous de dix ans entassés pêle-mêle sur d'autres encore, « sans qu'on prenne le moindre soin pour leur commodité », et on lève l'ancre pour

(1) « Quelques-uns disent cinq mille, d'autres sept mille ». Rév. P. Ph. Bourgeois : *Histoire du Canada.*

des cieux étrangers. De l'Acadie à la Caroline, on les sème çà et là, on s'en débarrasse comme de brebis galeuses, comme de pestiférés capables de répandre l'infection sur les navires.

Le jugement a été porté sur cet acte abominable. Les auteurs anglais eux-mêmes l'ont flétri en termes indignés. L'Angleterre ne lavera pas cette tache de sa couronne. Et c'est elle qui vient maintenant solliciter une flotte de guerre des descendants, sauvés du naufrage ou retournés au Canada (1) de ceux qu'elle a brutalement proscrits.

Nous n'entreprendrons pas, pour prouver notre thèse, de décrire le désespoir de ces âmes acadiennes disant un adieu forcé à la terre natale. Un grand poète américain, le plus grand peut-être, l'a fait. Qu'on lise le plus touchant des poèmes, l'« Évangéline » de Longfellow, et l'on versera des larmes à ce récit.

Quelle fut, au début de ce siècle, l'origine de la guerre du Transvaal, où l'Angleterre éprouva des défaites peu honorables, sinon la révolte légitime d'un petit peuple qui ne souffrait pas la violation de son territoire ? Souhaitons qu'il ait plus tard son épopée qui redise aux siècles futurs, comme l'Enéide du peuple romain, avec la valeur, son attachement à un sol qu'il avait fécondé de son labeur et dont des Cecil Rhodes voulurent seuls exploiter les richesses. Krüger, le président de cette république, eut sa statue dans un pavillon spécial à l'exposition de Paris, en 1900 ; la salle, où elle régnait en maîtresse, n'était pas assez vaste pour contenir les

(1) Ils sont à peu près un quart du million. *Ibid.*

couronnes de fleurs que l'on y apportait : c'était comme une affirmation du sentiment universel que « la terre appartient à celui qui la possède » et qu'il y a crime de l'en dépouiller.

Puisque nous en sommes aux causes de soulèvements populaires réprimés par la force du nombre, pourquoi ne pas rappeler ici ce que l'on a injustement appelé « la rébellion du Manitoba » au Canada ? Les Métis étaient les légitimes possesseurs d'immenses prairies, qu'ils avaient ensemencées, ils y étaient venus les premiers, et, comme l'on s'attache le plus fortement à ce qui a coûté le plus de peines, ils avaient là leurs plus chères affections : la terre encore !

Mais, comme les Anglais savent tirer profit du travail de ceux qui les ont devancés dans la tâche, ils tombèrent sur eux ainsi que des corbeaux sur une proie. Ils étendirent leurs griffes, et, nous ne voyons de quel droit, s'emparèrent de « la terre ». Dans un voyage assez récent, nous avons pris contact avec les fils de ces héros de colonisation qui avaient été victimes d'un vol manifeste ; ils nous montraient, dans la légitime révolte de leur cœur, ces belles prairies que leurs pères rêvaient de leur léguer dans leurs testaments : ils les aimaient comme l'on aime un foyer où s'est assis un aïeul (1).

C'était en avril 1906. La reine du Pacifique fut détruite de fond en comble par le plus désastreux des tremblements de terre, et l'incendie ravagea les

(1) Nous invitons nos lecteurs à lire l'intéressant travail du R. P. A.-G. Morice, publié dans la *Nouvelle-France*, année 1907.

superbes édifices qui en faisaient l'orgueil ; en quelques minutes, près de cinq cent millions de dollars furent anéantis. Grande fut l'émotion dans tout l'univers ; de tous les points s'éleva un concert de sympathies pour les victimes d'une des plus terribles catastrophes dont l'histoire fasse mention.

Ces malheureuses victimes abandonnèrent-elles un sol si fragile ? Les pauvres se réfugièrent-ils ailleurs pour gagner une vie moins difficile ? Les riches, dont la fortune s'était anéantie en un instant, émigrèrent-ils ? Non. Au risque de voir le renouvellement du même désastre national, tous se remirent à l'œuvre et San Francisco renaquit de ses cendres plus splendide que jamais. Des citoyens, qui auraient pu vivre en des terres moins troublées, refusèrent de quitter le beau climat de la Californie dont ils étaient épris, et les rivages d'une mer qui roulait sur des sables dorés (1).

Deux années plus tard, Messine, qui eut son temps de gloire, qui attirait les regards du monde vers la Sicile, passa par les mêmes épreuves ; et les malheureux habitants s'assirent sur des ruines, pleurant et se lamentant comme si leur cœur avait été broyé. Cependant, ils ne quittèrent pas le sol dont les bouleversements venaient de les priver de foyer et d'êtres qui leur étaient chers. L'amour de la terre natale était trop enraciné en leur cœur pour qu'ils abandonnassent les ruines de leur ville.

(1) En 1909, la France, toujours chevaleresque, présenta à San Francisco, par un envoyé spécial, une médaille commemorant le relèvement de la ville.

Nous n'oublierons jamais notre arrivée à Naples, en 1900. Le pont du steamer était envahi de Napolitains revenant des États-Unis. Ils revoyaient la baie et la ville qu'elle pose en amphithéâtre sur ses rives, d'où ils avaient été absents nous ne savions depuis combien d'années. Ils se découvraient comme devant une terre sacrée : c'était une explosion d'enthousiasme traduite par ce seul mot : *Napoli ! Napoli !* Ils ne se possédaient plus en face de la terre natale : elle avait le caractère, la physionomie d'une personnalité aimante, elle n'était pas inanimée, elle tendait les bras pour recevoir ses enfants qui lui revenaient, c'était une mère qui se hâtait de les presser sur son sein palpitant d'amour.

Nous sommes tous ainsi, nous aimons notre soleil et ses chauds rayons : l'Africain se plaindrait si les nuages lui en dérobaient l'éclat, comme par ailleurs les peuples des régions boréales ne trouvent pas de spectacles plus beaux que leurs nappes de neige, leurs montagnes de glace et les aurores splendides qui se jouent au-dessus de leurs têtes. Nous aimons notre firmament, qu'il soit bleu, qu'il soit gris, nous aimons nos étoiles scintillantes, alors qu'elles descendent jusqu'au fond de notre pensée, nous aimons l'atmosphère qui pénètre nos poitrines de son souffle doux et vivifiant, nous aimons l'orme qui étend sur nous l'ombre de ses gigantesques rameaux, l'érable à la sève délicieuse, nous aimons la verdure de nos champs et la pente de nos montagnes, nous aimons notre village coquet et nos villes bruyantes, nous aimons le courant rapide de nos fleuves et le murmure de nos ruisseaux. La nature est une idole, ou, pour parler chrétienne-

ment, elle est un trait échappé de la beauté de Dieu pour que, plus près, nous l'adorions dans l'amour.

O terre, compagne de mon existence, je t'aime, et, comme les anciens baisaient la poudre de tes chemins, je t'embrasse du plus affectueux de mes regards, parce que de toi je suis venu, sur ton sein je me suis agité, en toi je retournerai (1).

Citoyen, ne sois pas ingrat envers la terre qui a nourri tes premiers jours, soutenu tes pas incertains, cueilli tes sourires à peine ébauchés, et s'est réjouie de ton accroissement. Ne lui reproche pas le travail qu'elle t'impose pour te rendre ses fruits : tu reçois le centuple de tes peines.

Toi qui as résisté à l'entraînement migrateur et es resté fidèle à la terre canadienne, apprends, pour lui donner des bras qui travaillent sans cesse, combien elle est inépuisable dans ses dons. Il n'est pas de forêts mieux boisées que les siennes, ses blés peuvent remplir les greniers du monde. Sa flore et sa faune rivalisent avec les plus belles du monde, ses cours d'eau sont enviés de tes voisins, son fleuve porte des navires aux plus forts tonnages, ses rivières recèlent les poissons les plus recherchés. Bénis tes sueurs, parce qu'elles engraissent la glèbe, et penche-toi pour ramasser ses trésors.

Quand tu es sous les coups de l'épreuve, si la Providence, pour te rappeler la loi pénible du travail, stérilise tes efforts, prends courage, rappelle-toi tes pères qui, dans les bois sauvages, ont taillé une patrie à leurs descendants. Homme de la terre,

(1) *Genèse*, III, 19.

cette devise a été inscrite sur tes murs par un de tes frères : « Emparons-nous du sol. »

Prends garde, un terrible châtiment menace celui qui blasphème la terre qui lui est échue comme un héritage à faire fructifier. Écoute le Seigneur réprimandant et châtiant les rebelles d'entre son peuple qui avaient méprisé « la terre promise ». « Vous n'entrerez point dans la terre que j'ai juré à vos pères de leur donner. Vos enfants, qui n'ont pas partagé votre injuste dégoût, l'habiteront, quoiqu'elle vous a déplu. Quant à vous, vos corps, privés de vie, seront gisants dans le désert (1). » Ceux qui détournent leur face de la terre qui leur a été donnée et la repoussent « d'un pied dédaigneux », sont-ils moins coupables ?

Tu as tes « talents », fais-en un digne et bienfaisant usage. *Euge serve bone*, sois abatteur de forêts, remueur de sol, semeur de bons grains, et tu auras toutes les joies que le Maître promet au « serviteur fidèle », ici-bas celles qui naissent de la fertilité de la terre natale.

Citoyen du Canada, tes industries ne sont pas aussi variées, aussi florissantes que celles qui enrichissent les villes américaines. Mais, aie cette pensée : les pays agricoles sont ceux dont l'avenir est le plus assuré. Si tu savais comme le sort de tes compatriotes émigrés est précaire ! Une crise financière amène si tôt la ruine, excite la faim d'une famille attendant trop longtemps l'aboutissement d'une grève (2). Établis des usines, elles sont les

(1) *Nombres*, XIV, 30 et suiv.
(2) Exemple de Fall River, Mass., 1905.

muscles qui animent des bras ; mais que tes frères n'encombrent pas tes villes : qu'ils soient à la terre ! Elle est si grande, la province de Québec, le Nouvel Ontario est si riche, et l'Ouest a de si belles promesses ! Ces terres seraient une patrie si attachante, que les nôtres y tiendraient par les fibres de leur cœur et qu'aucune force étrangère ne vaincrait leur patriotisme.

Et toi, citoyen qui as franchi les frontières, puisque tu l'as voulu, puisque, non satisfait du pays de tes ancêtres, tu es venu tenter fortune aux États-Unis, puisque, poussé par l'ambition ou la nécessité, tu t'y es fixé à demeure, puisque tu y as fait souche et que tes enfants, séduits par le dieu Mammon, pliés à d'autres mœurs — hélas ! — alléchés par d'autres plaisirs, qui sait ? attachés au sol, se sont créé une patrie, sois ici un bon patriote.

Aime la terre américaine avec son vaste Atlantique, aime-la avec ses cours d'eau descendant des montagnes pour alimenter ses manufactures, aime-la avec ses turbulentes villes où circulent ses nombreux tramways, aime-la avec son climat moins rigoureux que celui du Nord, aime-la avec les productions variées de son sol, aime-la, puisqu'il faut aimer une patrie, et transmets à tes fils, qui ne la quitteront pas, ce qui fait la force du citoyen, l'attachement indéracinable du lieu où les pères ont passé, ont respiré, travaillé, planté une postérité, où ils se sont éteints en laissant à celle-ci la ressource du lendemain, *charitas patrii soli*.

Lorsque, le soir, revenus de l'atelier, ils sont réunis autour de la table familiale, parle-leur de la maison de l'aïeul de là-bas, inspire-leur l'amour du

pays d'origine : qu'il trouve un coin dans leur âme. Ces chers enfants ne sont pas coupables d'aimer une terre nouvelle : ils n'en ont pas connu d'autre. Ils uniraient dans leur pensée la patrie qui fut ton berceau et celle où ils puisent la vie ; ils rêveraient peut-être d'unir les deux en une seule, ils lèveraient la barrière qui les sépare, et il n'y aurait plus, de l'Atlantique au Saint-Laurent, qu'une seule terre.

Jeunes Franco-Américains, enfants nés en « terre grasse et fertile », il semble qu'il n'est pas besoin de vous prêcher l'amour du sol, l'instinct vous y porte comme vers une mère. Et si cette mère, avec les sollicitudes, a la puissance et la richesse, si elle vous donne, avec le soutien de l'existence, les agréments que demande votre âge, si elle a affermi les pas de votre enfance et leur ouvre maintenant une vaste et sûre carrière, soyez fils reconnaissants et dévoués, puis ne perdez pas un seul de ses bienfaits, doublez-le plutôt par le travail, et elle continue d'être prodigue, et vous en êtes les heureux bénéficiaires.

Aux citoyens de la patrie natale, comme aux citoyens de la patrie adoptive, nous adressons ces mots :

Est-elle attaquée par les ennemis du dehors ou du dedans ? Au signal de vos chefs, ainsi que de chefs d'armée, tenez l'épée d'une main forte et ferme ; de la vaillance dans le feu de la bataille ! Tel ont fait vos glorieux ancêtres. Jusqu'ici, vous avez été les pionniers de la terre canadienne, ou les bras vigoureux qui se sont prêtés au progrès de la terre américaine, soyez-en les ardents défenseurs, soyez aussi aptes à la guerre que vous l'aurez été à la paix.

II

LA RACE

La patrie ne repose pas seulement sur quelques mottes de terre ; ce serait un fondement trop fragile. La terre natale change souvent de face : ainsi la maison paternelle passe en d'autres mains, et il faut lui dire un éternel adieu pour planter sa tente ailleurs. Ou elle s'agrandit par la conquête : ainsi celle du Texas, en 1845, et du Nouveau Mexique, en 1848, auparavant de la Californie, par les États-Unis. Ou elle se rétrécit par l'empiètement d'un voisin plus fort, comme la France perdant l'Alsace et la Lorraine, ou l'intérêt, comme lorsque Napoléon vend, en 1803, pour quelque quinze millions de dollars cet immense territoire arrosé par le Mississipi, la grande Louisiane, dont nos hardis découvreurs avaient pris possession.

Les nombreuses migrations de peuples qui laissent loin derrière eux les rivages de leurs mers, comme les fondateurs des États de l'Amérique, montrent que la patrie est quelque chose de plus que quelques brins d'herbe, qu'une colline, qu'un ruisseau. Le patriotisme a besoin d'un autre souffle que celui qui s'élève des plaines ou descend des montagnes, pour être excité et garder tout son feu.

La beauté crée des émotions, on l'admire, on en détache avec peine son regard, il arrive que la contemplation va jusqu'à l'enthousiasme. Mais pour que l'amour ait des flammes vives et plus constantes, il faut que dans un œil brille une étincelle, que

dans une poitrine batte un cœur. La tradition grecque rapporte que le célèbre sculpteur Phidias avait tiré d'un bloc de marbre une statue si belle qu'il s'en éprit. Il supplia les dieux de donner à son œuvre la vie; sa prière fut exaucée, la statue devint animée. Mais, ô désespoir de l'artiste! il avait oublié de lui tailler un cœur, elle ne pouvait répondre à son amour.

Telle serait la patrie, si elle n'avait une âme.

La terre est le corps de la patrie, corps pétri des mains de Dieu, embelli par son génie, enrichi par son inépuisable fécondité, corps « agréable à voir », puisque, après l'avoir tiré du néant et comblé de ses biens, il se dit : « Tout cela est beau. » Mais elle n'eût pas suffi à notre passion d'aimer : la terre n'a ni intelligence, ni volonté, ni sensibilité. Le Seigneur dut lui ajouter une âme, une âme capable de le connaître, de l'adorer et de le chanter, une âme qui pût tressaillir et se porter vers lui comme à son centre d'attraction. Ainsi l'a compris le Psalmiste énumérant tous les mouvements de la terre vers son Créateur (1). C'est l'homme qui l'habite qui en est l'expression vivante : il se prosterne, rend grâces et implore.

Telle est la terre de la patrie. Elle ne respire que par les citoyens qui se la partagent, elle n'a de sentiment que par ces hommes issus du même sang, circonscrits dans les mêmes limites, régis par les mêmes lois, unis dans un même esprit, aspirant au même but, parlant la même langue, se glorifiant des

(1) *Ps.* LXV, 4. *Omnis terra adoret te.* — *Ps.* LXVIII, 35. *Laudent illum cæli et terra.* — *Ps.* XCVI, 1. *Exultet terra*, etc.

mêmes souvenirs, à genoux devant le même autel : ils forment ce que l'on appelle une race, nous dirions mieux une famille à part dans la grande famille humaine.

La race, voilà l'âme de la patrie. Autrefois, ce mot : âme de la patrie était ignoré ; aujourd'hui, où l'on veut tout préciser, il dit juste, comme « l'âme américaine (1) », ajoutons : « l'âme canadienne », si l'on cherche à pénétrer dans notre intimité nationale.

Chez un peuple, comme chez l'individu, l'âme est le principe de vie, d'activité, de force, de permanence, d'immortalité, pourrait-on dire, s'il était quelque chose d'immortel ici-bas. Par l'âme il pense, réfléchit, se détermine, en elle se concentrent toutes ses passions, joie, tristesse, orgueil, humiliation, amour, haine, espoir, abattement, aspiration, déception, relèvement, défaillance, prospérité, déchéance; de son regard il contemple le passé, embrasse le présent, prévoit l'avenir. Elle lui enseigne ses droits et ses devoirs et le dispose à garder les uns et à observer les autres. Bref, elle est son intelligence et sa volonté.

L'âme d'une race [illegible]and sur la surface d'un pays et y imprime [illegible]het particulier, qui est ce que l'on appelle la p[illegible]nomie d'un peuple, comme l'âme humaine grave les traits sur la face de l'homme. On est à Londres : l'âme anglaise avec son tempérament glacial plane sur ses édifices et semble nous pénétrer par les brumes du Nord. On

(1) Sous ce titre, l'un de nos meilleurs écrivains, E. de Nevers, a écrit sur les Etats-Unis un ouvrage qui lui a valu les critiques les plus favorables.

séjourne à Paris, puis on sillonne les provinces dont il est le centre : l'âme française voltige gaîment sur les monuments, les plaines riantes et les riches vignobles. Berlin, Cologne, Mayence, ont toute la rigidité allemande. Les lacs de la Suisse avec les chalets qui se mirent dans leurs eaux, c'est Lucerne avec sa simplicité charmante ; l'Autriche porte la distinction de sa noblesse légendaire ; de l'Italie se dégage un parfum de poésie où se mêlent le pittoresque de ses paysages et la douceur du langage de ses habitants.

Sur les sommets hautains de la Sierra Nevada et la colline où se dresse l'Alhambra plane l'âme vaillante et chevaleresque de la vieille Espagne ; les héros antiques de la Grèce ont comme laissé une parcelle de leur âme dans chacun des marbres de l'Acropole d'Athènes. Les restes de monuments, à Rome, la place de Trajan, presque toute découverte, le rocher du Capitole, les Thermes de Dioclétien, les Arcs de Constantin et de Titus, le Panthéon, qui se creuse un lit dans la poussière ont comme attaché à eux l'âme romaine ; et le chrétien assis sur un gradin isolé du Colisée, assiste encore aux immolations et aux triomphes des martyrs, l'amphithéâtre a retenu leur âme. L'ombre des Pharaons s'étend au pied des Pyramides. L'ancienne splendeur de Jérusalem perce à travers des ruines, comme les rayons du soleil qui se frayent un passage au milieu d'obscurs nuages ; l'âme du peuple de Dieu avec ses gloires et ses hontes, que lui méritèrent ses ingratitudes, et l'âme du Christ se retrouvent en tous lieux : la Tour de David nous dit qu'il a vaincu « plus de dix mille »; les derniers vestiges

du Temple nous rappellent que « le lys n'est pas plus beau » que ne le fut le règne de Salomon : et aussi on y entend les lamentations de Jérémie, on s'attriste aux tristesses de Jésus, comme on se réjouit devant le sépulcre d'où il est sorti resplendissant de gloire ; l'épée de Godefroy de Bouillon jette un brillant éclat et le Croissant apparaît enfin comme le maître dominateur ; les pierres parlent, *et ipsi lapides clamabunt :* même l'étoile qui promène sa clarté sur des murs autrefois illustres prolonge les funèbres accents du Prophète ; le soir, les échos en sont troublés, tant l'âme d'une ville ou de ceux qui la rendirent célèbre, s'attache à un coin de terre pour sourire ou pleurer.

Qui de nous n'est ému devant les plaines où se livrèrent les dernières batailles, batailles décisives qui changèrent l'allégeance de nos pères? Les mânes de Montcalm et de ses braves semblent s'y mêler à celles de Wolfe et de ses guerriers, pour nous porter au respect d'un lieu témoin de leur bravoure à toute épreuve et de leurs hauts faits.

La patrie, c'est donc une race qui creuse ses pas ineffaçables dans la boue du chemin, qui foule une herbe qui ne se relève pas, qui façonne l'argile de ses mains, qui s'abrite sous un toit et y pose un souvenir, assoit une ville sur un sommet, au bord des eaux ou au milieu des prairies.

La patrie, c'est une branche de l'humanité qui, transplantée, devient arbre vivant de sa propre vie, une race avec un tempérament à elle, un caractère distinctif, des mœurs particulières, des aspirations, des énergies qui la poussent à une fin, un génie qui s'est allumé dans son âme ; c'est une race qui a on

ne sait quoi d'indéfinissable, comme le souffle de Dieu, mais qui se sent, nous tient par des fibres qui ne se rompent sans douleur, exalte et fait léger le poids des armes et bénir le sacrifice. Avec ce qu'elle a de précis et d'imprécis, la race est une puissance qui engendre l'amour. Nous dirions donc : le patriotisme est l'amour de la race.

Entrons dans plus de détails.

I

La patrie est tout d'abord le lien du sang.

La nation a pour berceau la famille. Quand celle-ci est arrivée à sa perfection, les membres qui la composent, se dispersent et s'étendent sur un vaste territoire, ils ajoutent une famille à une autre. C'est le groupement des familles qui forme un peuple.

Si l'on veut remonter à la source des nations, on s'arrête au pied de la tour de Babel. Avant de s'y rendre pour travailler à leur audacieuse entreprise, les descendants de Noé se tenaient ensemble, aucune ligne de démarcation n'existait entre eux, ils étaient de vrais frères, ne se distinguant ni par la langue ni par les mœurs, ni par les intérêts. Mais quand ils y furent, le moment vint où il leur fallut se séparer.

La *Genèse*, rapportant la dispersion des hommes, définit en ces termes l'origine des peuples : « Ils se divisèrent chacun selon sa langue et sa famille (1). » Ne pouvant plus se comprendre, ils s'éloignèrent les uns des autres, seuls ceux qui avaient conservé le

(1) X, 5.

même langage restant unis. Par la distance des lieux et des temps ils se perdirent de vue, se firent d'autres habitudes, se créèrent d'autres besoins, se donnèrent d'autres lois et se circonscrirent entre des frontières. Ces familles ainsi désunies et bien tranchées se multiplièrent et tirèrent d'elles-mêmes leur vie et leur développement, une sève nouvelle coula dans les veines de chacune d'elles ; c'était la nation alimentée d'un sang purifié de tout alliage et devenu propre à elle-même.

Les nations ont passé par le creuset de longs siècles avant d'atteindre leur homogénéité. S'il est des exceptions pour les asiatiques, pour la juive en particulier, c'est que les premières ont élevé la muraille de Chine et que celle-ci a reçu un cachet distinctif du Dieu d'Israël. En tout cas, celles dont nous descendons, les européennes, après être parties du même point, ont formé castes à part ; il n'y a plus à les confondre. C'est le sang de l'humanité qui est partout le même dans sa nature, c'est aussi le sang de la nation qui refuse de se mêler. La formation d'un peuple est l'œuvre de plus d'un siècle : que l'on prenne comme exemple les États-Unis où le travail d'assimilation est encore à son début. On dirait que la Providence rappelle ainsi aux hommes leur origine commune, pour les maintenir dans la fraternité ; on dirait aussi que, dans le mélange, elle veut effacer la « distinction de Barbares et Gentils ».

Les causes qui ont engendré cet effet merveilleux, une nation, sont diverses et tout à fait apparentes : il suffit de jeter un coup d'œil sur la marche de l'humanité pour les saisir.

Mais le cercle où se concentraient les familles devenant trop étroit, les nécessités et les exigences de la vie se multipliant, les ambitions dépassant certaines limites, les guerres semant les hommes sur un autre sol, comme le régiment de Carignan qui a laissé de ses descendants au Canada, la persécution forçant à l'exil, comme pour les « Pèlerins » débarquant à New Plymouth, la science en quête de nouveaux domaines, comme pour Colomb à la recherche des Indes Occidentales, la passion des richesses se mettant à la poursuite de l'or, l'honneur excitant, comme pour Jacques Cartier qui prend possession des terres arrosées par « le plus beau des fleuves » à la gloire du Roy, l'évangélisation poussant au loin, comme pour Champlain qui pénètre jusqu'aux confins des grands lacs de la Nouvelle-France : voilà, entre autres motifs, ce qui détermina l'émigration d'une partie, très forte quelquefois, d'une population de même territoire ; voilà pourquoi la famille humaine s'est partagée en nations, pourquoi, par suite de circonstances qui s'imposaient, celles-ci devinrent homogènes, isolées de leur principe.

Le sang, s'éloignant de sa source, s'est modifié ; mais, il lui est arrivé ce qui arrive aux métaux qui s'allient à l'or et en reçoivent l'éclat, il a aidé au travail d'assimilation d'éléments divers, pour ne pas dire étrangers, et a produit les nations modernes.

Énée ne reconnaîtrait pas ses héros dans la *gens italica*, où ils se sont perdus parmi les Samnites, les Volsques, les Étrusques et d'autres habitants du versant est des Apennins. Vercingétorix serait-il au

milieu de ses Gaulois, en France, dont la carte géographique a changé tant de fois ? La race germanique avec ses royaumes, ses duchés, n'est plus la même qu'autrefois. Que l'on se rappelle les hésitations de la Bavière, en 1870, à entrer dans l'Empire allemand qui se créait alors. De tous les Normands, qui le suivirent en Angleterre, Guillaume le Conquérant ne verrait de traces que dans les noms de familles, des mots introduits dans la langue et certains usages qui tombent en désuétude.

Du mariage entre races, comme de l'union des époux venus de points divers, sont sorties les nations. Le sang, quoique de sources éloignées, s'est formé de toutes sortes de combinaisons en un seul fleuve ; les courants, de parallèles qu'ils étaient, se sont infléchis pour se rencontrer, et ont presque perdu leurs propriétés particulières : il en est résulté l'identité des citoyens. C'est bien là le travail auquel se livrent les États-Unis pour arriver à cette fin : on y veut, on y espère un sang américain, né d'autres sangs. Telle a été la création des peuples actuels.

Ils le sentent bien et apportent ici leur témoignage.

Ils refusent de se confondre entre eux, comme une maison vis-à-vis d'une autre voisine sur un même territoire. Les Français ne s'inquiètent pas s'ils sont de provenance de telle ou telle province romaine : ils sont Français. Il n'y a plus de barrières, en Allemagne, entre les petits royaumes et les duchés : on y est allemand. En Angleterre, il n'est ni saxon ni normand : on n'est rien qu'anglais. Même nos Américains — tout en avouant que les vrais, les purs

s'éclaircissent — oublient que leurs ancêtres sont venus de contrées européennes, ils ont tout l'air d'être sortis du sol qu'ils habitent. Les Canadiens sentent la chaleur du sang français circuler dans leurs veines ; ne leur dites pas, cependant, qu'ils sont Français : « Canadiens avant tout », chantent-ils.

II

Lorsque, dans la suite des temps, des races se sont assimilées les unes les autres pour former un peuple, celui-ci reçoit son type, comme une empreinte qui se grave sur sa face, qui fait qu'on la reconnaît à ses moindres traits. Ainsi, il y a le type français, vif, animé, impulsif ; il y a le type anglais, raide, froid, calculateur : on s'en convainc lorsque de Paris on tombe à Londres. Il y a le type allemand au pas militaire, le russe à la taille caucasienne, l'italien à la parole rapide et aux gestes multiples et l'espagnol à l'œil langoureux. On ne rencontre pas un Juif sans se le montrer du doigt.

Edmond de Nevers, dans sa savante étude de « l'Ame américaine », parle ainsi de l'ancien yankee qui, heureusement, s'efface : « L'habitude de nourrir les mêmes pensées, d'être agités par les mêmes passions, de vivre de la même vie, avait créé entre les Yankees une certaine ressemblance physique. Le yankee d'autrefois se reconnaissait facilement à l'austérité du regard, au pli rigide des lèvres, à la démarche roide, un peu automatique, au corps long osseux, anguleux, au masque froid et rusé de l'homme qui n'a jamais souri, mais qui a torturé

des textes bibliques pour les faire concorder avec ses intérêts (1). »

Y a-t-il un type canadien ? Nous n'oserions nous définir. Nous tenons du français puisque notre sang est resté sans mélange ; mais, par la lutte persévérante que nous avons livrée pour conquérir et garder notre autonomie, par le travail opiniâtre de nos pères, dont nous ne sommes pas très éloignés, qui ont parcouru la moitié d'un immense continent et taillé dans la forêt des villes et des villages, qui, dans leurs labeurs, ont dû se suffire à eux-mêmes, par le contact des Anglais qui ont participé à notre vie nationale, par le voisinage des pratiques américains, notre figure a pris du sérieux, du calcul, un peu de défiance vis-à-vis des autres, moins de confiance en soi-même, la gêne des coloniaux. Nous avons des moments d'enthousiasme ; mais nous rentrons hâtivement dans la réflexion. En un mot, nous ressemblons peu à nos frères ou cousins d'outre-mer.

L'identité du type excite la sympathie. On est heureux de vivre au milieu des siens, on pleure d'en être séparé. Rien n'est plus vrai que ce mot : l'exilé partout est seul, rien n'est plus juste que cet avertissement d'une âme qui a souffert :

Oh ! n'exilons personne, oh ! l'exil est impie.

Dans les agitations de la foule exotique, qui inonde New-York, nous avons vu des nôtres qui se sentaient isolés, comme des chasseurs dans les bois. Quel accueil on nous faisait, comme l'âme nationale

(1) I, 99.

s'ouvrait lorsque, remplissant les devoirs de notre ministère, nous entrions dans des logis peu fréquentés ! Nous étions un rayon de soleil qui descendait dans l'obscurité lourde d'une solitude.

Telle est la force du lien de race qu'aux États-Unis les groupes nationaux se tiennent serrés et que des individus de même sang se sentent attirés comme par un puissant aimant. Pour ne citer qu'un exemple, celui que nous avons devant les yeux, au Rhode Island, il y a une puissance d'attraction entre les Canadiens, les mariages mixtes sont très rares ; quoiqu'ils soient en contact avec les Américains et les Irlandais, ils reviennent toujours à « leurs premières amours ». Il est bien difficile d'augurer l'avenir qui sortira du mélange des races. Cependant, si le présent est un maître, la nôtre ne se perdra pas. Nos jeunes gens se plaisent entre eux, leur gaîté toute française n'est point satisfaite dans un cercle étranger ; d'ailleurs, l'on sait que les rapports entre Canadiens et Irlandais ne forment pas des unions exemplaires.

Que signifie le progrès des sociétés franco-américaines, sinon le besoin que sentent les nôtres de se rencontrer, de se parler, de se communiquer leur intérêts, de se disposer à un état meilleur, de se faire une place toujours plus grande et plus sûre sous le soleil ?

Le voyageur subit fortement cette influence de la race. Sur une terre étrangère, lointaine, il reconnaît un compatriote à certains indices, il s'en approche comme d'instinct, et il s'établit entre eux une intimité de parenté, c'est une correspondance d'observations sur des mœurs nouvelles, les senti-

ments s'ajustent bien, la comparaison se fait entre le pays visité et la patrie absente, et l'avantage reste naturellement à celle-ci ; on échange des cartes, se promettant de se revoir au retour.

Le sang se ranime et redevient plus chaud, lorsque ceux qui ont été séparés de la mère-patrie revoient leurs frères qui y sont encore attachés, ils en sont comme jaloux et ont comme des regrets de n'en être plus. Notre poète le plus national — peut-être parce qu'il eut des épreuves — a chanté ce patriotisme « qui se souvient », malgré les abandons d'une mère qui, un jour, fut oublieuse — sans doute à cause d'un roi plus oublieux encore.

Lorsque la France nous céda à l'Angleterre, ses vaisseaux disparurent derrière le [illegible] de l'Ile d'Orléans. Nos pères les pleurèrent amèrement et longtemps leurs regards errèrent sur les flots du Saint-Laurent dans l'espoir d'y apercevoir une voile amie rentrant au port. Vaine espérance ! Un siècle plus tard, alors que les vieux colons étaient endormis, couchés dans le sol qu'ils avaient fécondé de leurs sueurs, épuisés des combats livrés pour « rester Français », une frégate se dressa fièrement à la pointe de Lévy. C'étaient ceux qui s'étaient fait attendre jusqu'à l'extrême limite de l'espérance ! Quelle explosion de joie ! Avec quelle effusion les enfants d'une même famille s'embrassèrent après une séparation qui semblait éternelle !

Les visiteurs durent s'arracher à la plus fraternelle hospitalité : le Canada n'était plus une terre française. Une grande tristesse se répandit dans toutes les âmes, et le poète chante ainsi l'émotion nationale :

« Quoi ! déjà nous quitter ! Quoi ! sur notre allégresse
« Venir jeter sitôt un voile de tristesse !
. . . .
. . . . Ah ! quelle solitude
« Va créer parmi nous ce douloureux départ !

« Vous partez. Et bientôt, voguant vers la patrie,
« Vos voiles salueront cette mère chérie !
« On vous demandera, là-bas, si les Français
« Parmi les Canadiens ont retrouvé des frères.
« Dites-leur que, suivant les traces de nos pères,
« Nous n'oublirons jamais leur gloire et leurs bienfaits.
. . . .
« Ces naïfs paysans de nos jeunes campagnes,
« Où vous avez revu vos antiques Bretagnes,
« Au village, de vous parleront bien longtemps.
« Et, quand viendra l'hiver et ses longues soirées,
« Des souvenirs français ces âmes altérées
« Bien souvent rediront le retour de nos gens.

« Comme ce vieux soldat qui chantait votre gloire
« Et dont, barde inconnu, j'ai raconté l'histoire,
« Sur ces mêmes remparts nous porterons nos pas ;
« Là, jetant nos regards sur le fleuve sonore,
« Vous attendant toujours, nous redirons encore :
« Ne paraissent-ils pas (1) ? »

Il n'est pas de pays où les citoyens ne soient divisés. Spectacle regrettable, mais, hélas ! inévitable. C'est l'effet de la politique, elle soulève des courants d'opinions opposées, qui se combattent, et cet état de choses durera tant qu'il y aura des hommes sur la terre.

(1) Crémazie : *Envoi aux marins de « La Capricieuse »*, le 19 août 1885.

Cependant, il est d'heureux moments où la race se ressaisit. Une circonstance la remet en place, on dépose les armes, « on cesse des luttes fratricides (1) », on se reconnait pour se donner la main sur un terrain unique, le terrain national, on se compte dans la même famille réunie, le sang reprend ses droits et bat dans les veines avec plus de force. Mentionnons entre autres les fêtes de la nation. Le 14 juillet, les Français de New-York banquettent fraternellement, au chant de la *Marseillaise*. Au Canada, le 24 juin, les partis politiques ont un moment de répit, les ennemis se réconcilient ; le jour de la patrie, les chefs, qui d'ordinaire ne se rencontrent que pour la dispute, abondent dans le même sens et soulèvent des applaudissements unanimes.

Enthousiasme, dira-t-on. Oui, enthousiasme « qui naquit au bord du Jourdain », c'est-à-dire aux mêmes rives, là où l'on se sent sorti d'une même tige. Ces manifestations, où le patriotisme, puisé à la source primitive qu'est l'ancêtre, s'élance si haut pour dominer les « petites misères quotidiennes », comme la sève frappée au pied de l'arbre par un chaud rayon, sont la reconnaissance d'une patrie commune. Elle est corps, elle est âme, elle a ses traits particuliers, sa physionomie à elle ; elle parle à tous et à chacun, elle chante, elle s'épanche, elle sourit, elle pleure, elle s'assoit à une table, elle plane sur une assemblée, elle déploie ses drapeaux, retrempe ses énergies et ses espoirs, elle oublie ses haines, déplore les passions diverses qui l'agitent ;

(1) Mot de Mercier : « Cessons nos luttes fratricides. »

oh ! si elle avait le courage d'enlever les obstacles qui l'empêchent d'arriver à son but, l'union de ceux qui tiennent à ses entrailles ! Pour être païen dans notre expression, la patrie, ici, ce sont les mânes de ceux qui nous ont donné vie, qui se personnifient de nouveau en une apparence, une figure que nous tirons et que nous formons de l'ensemble de nos signes caractéristiques.

Oui, la patrie est une personne distincte et bien marquée ; elle est incarnée dans les citoyens qui l'animent de leur vie, dans ces groupes où chacun fait abstraction de soi-même pour se perdre dans un tout, qui est la nation ; elle est l'évocation d'une race qui est née et a passé, comme dans un drame, *scenæ instar* (1), mais pour se perpétuer dans ses fils, comme si elle n'avait cessé de souffler et d'agir.

La patrie est tellement une personne que les Américains et les americanisants s'efforcent de la créer de toutes pièces, tout leur travail est de mêler les groupes pour former, un jour... qui est bien loin, une race reconnaissable à certains traits. Ils pensent qu'en les pénétrant de leur esprit ou mentalité, ils arriveront à un but que, mortels, ils ne verront pas. Il n'y aurait plus alors de Franco-Américains, d'Irlando-Américains, etc., etc. ; on dirait, les rapportant à un même type : les voilà tous confondus, il n'y a plus de ligne de démarcation, ils défilent en procession sans couleurs variées, ils boivent à la même coupe, ils chantent d'une commune voix « *The star spangled banner* ».

Illusions ! Il faut plus que les pétards et les feux

(1) Cornelius à Lapide.

d'artifice du Quatre juillet, plus que le surchauffage à coups de discours, plus que l'imposition d'une langue unique, plus même que l'intérêt pour engendrer une race, surtout quand les races latine et saxonne se rencontrent, les moins aptes à se fusionner.

Que l'on ne nous oppose pas le cas des Louisianais qui n'ont pas su, comme les Canadiens, de qui, par Iberville et Bienville, ils tiennent leur beau pays, se garantir de l'envahissement des États voisins (1). Quand même ils auraient à la bouche la tournure anglaise ou américaine, qui ne distinguerait leur type d'avec celui qui les environne et les encombre ? Malgré leur américanisme, n'ont-ils pas conservé les traits presque ineffaçables des mœurs ancestrales ?

Les Turcs, maîtres et tyrans de la Grèce, durant plus de trois siècles, se sont appliqués à élever dans le sang toute trace hellénique. Pour se convaincre de leur échec, que l'on fasse un court séjour à Athènes ; non seulement le type, que l'on connaît par les œuvres encore subsistantes des artistes anciens, s'est peu ou point altéré ; mais la langue, quelles que soient ses modifications, est bien grecque.

D'ailleurs, est-ce que, au Canada, l'on nous confond avec l'Anglais ou l'Irlandais ? Est-ce que, dans la Babel qu'est la république américaine, on ne sait pas qui nous sommes ? Même ceux des nôtres qui trahissent leur race, dans [illegible] l'autre pays, en

(1) *Courrier des Etats-Unis*, 1er mars 1910. Article de M. André Béziat, professeur à l'université de Tulane.

adoptant une langue qui n'est pas la leur, ne peuvent faire oublier leur origine, ils ont double honte : outre celle de la trahison, celle d'être traités comme transfuges.

Oh ! ne les imitons pas. Nous sommes nous-mêmes avec le même principe d'existence, les mêmes lignes de figure, avec des mouvements identiques, avec des habitudes presque innées dans la manière de vivre, avec une intelligence façonnée à un mode particulier et un cœur qui a ses battements à lui. Nous avons tout cela de nos pères, comme les enfants d'une famille ; nous sommes une race aussi à part que celles qui se disputent le monde. Et c'est notre joie, notre honneur, notre espoir.

Citoyen, apprends que l'histoire des dévouements à la patrie a commencé par l'amour de la race. L'aimer, c'est aimer ses concitoyens ; comme l'a dit Bossuet, « tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et pour ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie, où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé (1). »

III

Chez le peuple de Dieu, la tribu n'était pas un lot de terre, mais un groupe d'hommes séparés par le Seigneur lui-même d'autres groupes et formant une classe bien distincte. Or, voici ce que dit Jephté : « Ma tribu avait querelle contre les Ammonites ; ce que voyant, j'ai mis mon âme — c'est-à-

(1) *Politique*, 20.

dire ma vie — en mes mains, et je leur ai fait la guerre (1). » David veut envoyer Urie se reposer dans sa maison, et celui-ci lui répond : « Tout Israël et Juda sont sous des tentes, Joab et tous les serviteurs de mon roi couchent sur la terre ; et moi j'entrerai dans ma maison pour y manger à mon aise ! Par votre vie, je ne ferai point une chose si indigne (2). »

« Malheur à moi ! s'écrie Mathathias, chef des Macchabées, malheur à moi ! Pourquoi suis-je né pour voir la ruine de mon peuple et celle de la cité sainte ? Puis-je y demeurer davantage, la voyant livrée à ses ennemis, et son sanctuaire dans la main des étrangers ? Son temple est déshonoré comme un homme de néant, ses vieillards et ses enfants sont massacrés au milieu de ses rues, et sa jeunesse a péri dans la guerre... De libre elle est devenue esclave... Comment après cela pourrions-nous vivre (3) ? » La ville dévastée et les citoyens opprimés, décimés, la terre et la race unies dans la désolation, voilà la patrie en ruine. Et les Macchabées relèveront l'une et l'autre.

Le brave Juda de la même famille harangue ainsi ses soldats : « Prenez vos armes et remplissez-vous de courage ; portez la guerre chez ces nations assemblées contre nous. Il vaut mieux mourir que de voir périr notre peuple et notre sanctuaire... A Dieu ne plaise que nous fuyions devant l'ennemi ! Mourons en gens de cœur pour nos frères (4). »

(1) *Livre des juges*, XII, 1.
(2) IIe *Livre des Rois*, XI, 10, 11.
(3) I *Macch.*, II, 7, 8.
(4) *Ibid.*, 58 et suiv.; IX, 10.

Pour les animer au combat, il leur montre donc le temple menacé de destruction, et le peuple, de maux. A ses yeux la patrie, c'est la ville avec son édifice sacré et ses habitants auxquels ils tiennent par le sang.

Lorsque les Romains se levaient pour la défense de la patrie, ils s'alignaient sans doute pour protéger les monuments qui leur avaient coûté tant de travail et proclamaient la splendeur de leur ville ; mais, de la pointe de leurs épées, ils défendaient, comme un rempart, leurs épouses, leurs fils et leurs vieillards.

Dans la « Chanson de Roland », la France respire avec ses héros, elle est vaillante, glorieuse avec eux. Que dit Roland, au moment fatal où il se fait cerner par l'innombrable armée des Sarrasins? « A Dieu ne plaise que la douce France ne tombe jamais dans le déshonneur !... La France ne perdra pas aujourd'hui son honneur. » C'était la voix du sang qui jaillissait de sa bouche : il ne le voulait pas humilié dans une surprise où la valeur est étouffée sous le nombre.

Olivier, de tous ses chevaliers le plus digne de lui, est à ses côtés, blessé à mort. Il s'écrie : « O ma douce France, tu vas donc être veuve de tes meilleurs soldats ! » Puis, lorsque la vie s'échappe de sa blessure, il s'adresse à sa chère Durandal : « Tu as été longtemps au poing d'un brave tel qu'il n'y en aura jamais en France, la terre libre... Que Dieu n'inflige pas à la France la honte de te laisser prendre ! »

Charlemagne arrive aussi rapidement que le permet son coursier. Mais il arrive trop tard, et, à la

vue de son neveu, dont la paupière est fermée, il gémit en pleurant : « Il est mort, celui qui était toujours à notre tête. Ah ! ma France, te voilà orpheline ! »

Qu'est-ce que la patrie qui est privée de ses pères, se désole de leur disparition, n'attend plus de secours que de ses bras ? Qu'est-ce que la patrie qui a des larmes et aussi des espoirs ? La terre ne peut ni se réjouir ni pleurer, seul le peuple a une âme qui s'exalte et s'attendrit : c'est la race.

Le nom de Jeanne d'Arc rappelle celui de patrie (1). Or, quel sens y attache-t-elle, ainsi que ceux qui ont parlé d'elle ?

Dans la fameuse prophétie de Merlin, qui, dit-on, a exercé une grande influence sur sa vocation (2) — à tort ou à raison, peu importe ici —, nous lisons : « Une femme perdra la France, une vierge la sauvera. » Il ne s'agit pas de la terre de France qui eût existé aussi bien sous le sceptre des Plantagenets que sous celui des Capétiens, mais d'un peuple. Michelet a écrit : « Avec Jeanne d'Arc il y eut un peuple, il y eut une France. En elle apparurent à la fois la Vierge et déjà la patrie. »

Elle-même, si elle pleure au souvenir de son village, de ses champs et de ses brebis, personnifie la patrie dans ses concitoyens. Devant ses juges elle dit : « J'ai demandé à mes Voix de bien aider aux Français » ; et une autre fois : « Il me semble que ce serait un grand bien pour la France que je fisse comme je faisais avant d'être prise. »

(1) Henry Houssaye, de l'Académie française, émet l'opinion que c'est elle qui le prononça le premier en France.
(2) *Ibid.*

Il n'est pour ce qui nous intéresse en ce moment de témoignage plus fort et en même temps plus doux que celui de la Pucelle qui fut « la plus gracieuse et la plus fidèle image de la patrie française, l'idéal le plus ravissant de la grande mission de la France (1) », de « la bonne Lorraine », qui s'émeut au récit de « la grande pitié qui est au royaume de France », de cette enfant qui, chargeant l'ennemi, enlève ses soldats par ce cri : « En avant, Français, en avant, tout est vôtre », qui au milieu des horreurs de la guerre, « protège et défend de tout son pouvoir les pauvres gens », qui, descendant de cheval, soutient la tête des blessés et les aide à mourir, et verse des larmes sur ceux qui ont succombé dans la mêlée. Elle aime sa patrie dans les siens, elle la voit en eux, tout d'abord affligée, et ensuite délivrée par la Providence des nations choisies.

Pour traverser d'un trait les âges et les pays, arrivons à nous. Quelle est la signification vraie de cet hymne que nous chantons dans un concert de poitrines vibrantes :

« O Canada, terre de nos aïeux,
« Ton front est ceint de fleurons glorieux,
« Car ton bras sait porter l'épée,
« Il sait porter la croix.
« Ton histoire est une épopée
« Des plus brillants exploits (2) ? »

Assurément ce n'est pas la terre qui a un front,

(1) Mgr Turinaz, évêque de Nancy : *Instr. pastorale*, 1883.

(2) Paroles de M. A.-B. Routhier et musique de C. Lavallée, nos deux artistes dans l'harmonie des mots et des notes.

qui a un bras, qui sait porter l'épée et la croix, ce n'est pas elle qui a tracé une épopée, mais nos ancêtres, dont « la valeur de foi trempée » a protégé « nos foyers et nos droits »; c'est nous-mêmes qui, aux jours de paix, nous nous faisons illusion sur un avenir sans danger, qui divisons nos forces, quand elles devraient être unies ; mais qui, — pourquoi ne pas avoir cette espérance ? — dans les moments de grandes crises nationales, nous lèverions pour la défense de notre race.

Il n'y a pas au monde un peuple qui ait une histoire plus précise que nous. Nous avons notre généalogie ; l'un de nos plus opiniâtres travailleurs a enregistré l'acte de naissance de notre patrie, ainsi que son développement naturel ; chacune de nos familles peut remonter à ses pères qui lui ont fait souche dans la Nouvelle-France (1). Partant de là, parcourant les mémoires du P. Charlevoix sur « la Nouvelle France », complétés par Garneau et les « Relations des Jésuites », y ajoutant tant d'autres études puisées à des sources authentiques, nous suivons pas à pas cet enfant que l'on appelle la patrie canadienne.

Nous n'avons pas, comme les Grecs, les Romains, les Francs, une origine qui se perd dans les nuages de la légende, les événements de notre vie nationale n'ont pas été agrandis, comme les leurs, par l'imagination des poètes et l'exagération des historiens ; rien de plus positif, de plus sûr que la date de notre naissance, de notre adolescence, de notre

(1) *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Mgr Cyprien TANGUAY.

marche dans l'histoire. Nous sommes donc une race bien marquée, bien définie. Comment ne nous reconnaîtrions-nous pas dans cet ensemble, et n'y verrions-nous pas la patrie ?

Pour achever notre pensée, citons une parole de Pasteur, grand patriote et insigne bienfaiteur de l'humanité, à son élève Raulin, après les désastres de l'Année terrible : « Je ne vois de salut que dans le désespoir d'une lutte à outrance. Je voudrais que la France résistât jusqu'à son dernier homme (1). » Tant que vit un homme, la nation ne meurt pas.

Voilà la patrie : la race ; voilà le patriotisme : l'amour mutuel de ceux qu'elle unit par les liens du sang.

IV

Si tous les hommes, rapprochés par leur origine commune et leur nature identique, frères par conséquent, ont des devoirs vis-à-vis les uns des autres, est-ce que ceux qui sont « plus frères », dont la vie est plus pénétrée d'intimité, désignés par ce mot qui dit une communauté plus étroite : concitoyens, n'en ont pas de plus particuliers ? La religion, qui les enseigne, les résume par la charité.

Pourquoi cette vertu, qui devrait être la base de toute cité, de tout peuple qui refuse de se désagréger, s'en absente-t-elle ? Pourquoi ce refroidissement des cœurs qui sépare, comme des banquises, le citoyen du citoyen ? Ah ! tout d'abord, on ne tient plus compte de la fraternité humaine ; ensuite, la

(1) Citée par Vallery-Radot.

race tend à disparaître sous de forts et divers intérêts, soit parce que l'on n'a plus l'estime de ce qu'elle vaut, soit que, dans les épreuves nationales, l'on ne croie plus à la mission d'un peuple, ou que les obligations imposées à tout citoyen semblent trop lourdes.

Il est lâche pour le soldat d'abandonner ses compagnons d'armes, il est plus honteux de renier son sang. Les âmes nobles ne le feraient pas. Il vaut mieux mourir que d'être transfuge. Jean de Houilloupont, l'un des braves qui servent sous le commandement du Sire de Baudricourt, dit à Jeanne : « Faut-il que nous devenions des Anglais ? » Elle est célèbre la réponse de Bayard mourant au connétable de Bourbon, qui avait passé aux Impériaux : « Il n'y a pas de pitié à avoir pour moi, qui meurs en homme de bien. Mais, j'ai pitié de vous qui servez contre votre prince, votre patrie et vos serments. » Henri IV donne cet ordre à Jury : « Quartier aux Français, mais main basse sur les étrangers. »

Hélas ! ce fait est trop évident pour être nié : il est chez nous certaines gens prises de gêne ou de peur, ou mues par l'appât des honneurs et des richesses, qui ne demanderaient du même ton que le héros, « s'il faut devenir des Anglais (1). Ils en étudient les allures et travaillent à en être les copies, ils en recherchent la société et méprisent leurs compa-

(1) Au banquet du Lord-Maire de Londres, 1er juillet 1897, Sir Wilfrid Laurier a dit : « *I am british to the core* », parole diversement interprétée. Les uns y ont vu une trahison nationale, les autres l'ont entendue comme une expression d'admiration pour la constitution anglaise.

triotes, ils ont souvent honte de les reconnaître. Petites gens dont nous n'avons qu'à nous épurer pour rester nous-mêmes. Et moins ils auront d'imitateurs, plus, tout d'abord, nous serons honorés : dans le camp où ils passent, ils sont toujours comptés comme des étrangers et n'en acquièrent pas plus d'estime ; puis les hommes d'esprit, sans fanatisme, savent louer le citoyen qui ne renonce ni à son origine, ni à son histoire.

Même flétrissure pour ceux qui ne sont ni Français, ni Canadiens, ni Irlandais, ni autre chose aux États-Unis, mais uniquement Américains. Et l'on sait quels efforts ils font pour y arriver. Pourtant, ils n'auront de succès — s'ils en ont — que dans les générations futures ; ils n'effaceront pas la marque distinctive qui les trahit jusque dans le coin de l'œil ou le pli des lèvres. Qu'ils soient Américains, soit; qui leur en contestera le droit, puisque, ayant adopté une nouvelle patrie, ils ne doivent pas en être des membres neutres, inactifs, indifférents? Nous sommes partisan de la naturalisation.

Mais, à côté du titre de citoyen américain, il y a le devoir de la race. Celle-ci est la gardienne du bon citoyen, puisqu'il doit lui faire honneur.

Quel civisme, en effet, attendre de la part de ces hommes qui diraient plutôt : « Quartier aux étrangers, main basse sur les Français ? » Il n'est pas de belles promesses, même pour la patrie adoptive, à voir dans l'âme habituée à trahir ce qu'il y a de plus sacré.

Donnons encore les derniers traits qui les distinguent. Non contents de rougir de leur sang, non contents de feindre l'ignorance de leurs pères, ils

aiment mieux n'avoir pas de généalogie, être de ces champignons dont on ne connaît pas la provenance, que de confesser hautement leur ascendance, si glorieuse qu'elle soit. Que disons-nous ? Afin que la ligne de frontières qui les sépare de leurs frères soit plus marquée, ils poussent la renonciation jusqu'à l'apostasie, comme si la religion les y retenait. L'expérience nous a appris que quelques-uns ont brisé cette maille du lien fraternel, soit en changeant de culte, soit en rompant tout à fait avec Dieu (1).

Il serait inutile d'essayer de les ramener au bercail, le remords ne prend plus sur leur âme émoussée, ils n'ont plus le sens de la patrie, ayant perdu celui de la race. Leur châtiment est de périr, de s'anéantir au milieu des peuples auxquels ils se confondent. Après avoir été montrés du doigt avec indignation par leurs compatriotes, ils finissent par tomber dans l'oubli, digne sort de ceux qui ont abdiqué tout droit à la famille.

V

Combien plus honorables sont les « hommes de race » ! Ils recueillent l'admiration et l'amour sur leur passage. C'est la loi de l'histoire. S'ils se sont dévoués au bien de leurs concitoyens, elle raconte leurs travaux et la postérité redit leurs noms ; si la charité a découlé de leurs mains, s'ils ont pansé

(1) Par un sentiment de délicatesse, nous évitons de nommer les nations qui ont fourni aux Etats-Unis un grand nombre d'émigrés, catholiques en Europe, protestants ici, ou indifférents, parce qu'ils ont voulu n'être qu'Américains.

des plaies, s'ils se sont consumés dans les asiles de misères, s'ils se sont dépensés dans l'éducation, des cœurs s'attachent à leur mémoire, « ils sont en bénédiction dans les générations ». L'humble citoyen, le modeste ouvrier a droit de marcher la tête haute, quand il est de sa race, quand il jette un poids dans la balance des destinées nationales, quand il étend autour de lui, si restreint que soit le cercle, une bienfaisante influence.

Hélas! nous le savons, la reconnaissance n'est pas une fleur commune. Combien parmi les hommes qui n'ont pas ménagé leurs minutes pour la cité ou l'État, seraient tentés de secouer la poussière des chemins et s'écrier comme cet illustre banni : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os! » Coriolan même aurait des imitateurs, s'ils n'avaient plus de vertu.

Faut-il pour cela se désister de son devoir? Mais, c'est de l'égoïsme que de ne faire du bien que pour soi, de donner d'une main pour recevoir de l'autre, de combattre rien que pour des lauriers. La déception est le plus souvent l'issue d'une route pénible et laborieuse. L'amour ne l'entend pas ainsi, il se sacrifie quand même.

Nos pères aimaient la France; ils en étaient venus, ils y tenaient par le sang; souvent, dans les solitudes américaines, ils s'en allaient, par la pensée, au foyer des êtres chéris qu'ils avaient quittés; et, cependant, ils persévéraient à l'œuvre, leurs gouttes de sueurs abreuvaient les sillons. Un jour, ils furent payés d'ingratitude, la mère-patrie les ignora, les laissant à leur propre faiblesse. Jetèrent-ils bas pour cela les armes? Abandonnèrent-ils la charrue?

Oh ! non, ils n'en continuèrent pas moins à se glorifier du nom de leurs frères oublieux d'outre-mer, à l'exalter au champ de bataille.

Pensez-vous quelquefois à ces temps glorieux
Où seuls, abandonnés par la France, leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère ?
. . . .
Regrettez-vous ces jours où, lâchement vendus
Par le faible Bourbon qui régnait sur la France,
Les héros canadiens, trahis, mais non vaincus,
Contre un joug ennemi se trouvaient sans défense ?
. . . .
De nos bords s'élevaient de longs gémissements,
Comme ceux d'un enfant qu'on arrache à sa mère ;
Et le peuple attendait plein de frémissements,
En implorant le ciel dans sa douleur amère,
Le jour où pour la France et son nom triomphant
Il donnerait encore et son sang et sa vie (1).

Notre mémoire, fraîche alors, a gardé impérissable le souvenir de 1870.

C'était après les jours sombres de Gravelotte :
La France agonisait.
. . . .
L'Europe haletante.
Jetait soir et matin, sur nos bords atterrés,
Ses bulletins de plus en plus désespérés...
On bombardait Paris !
. . . .
Une noble nation qu'encore à peine née,
Sa mère avait un jour, hélas ! abandonnée,

(1) CRÉMAZIE : *Le drapeau de Carillon.*

Vers celle que chacun reniait à son tour
Tendait les bras avec un indicible amour.
La voix du sang parla ; la sainte idolâtrie,
Que dans tout noble cœur Dieu mit pour la patrie,
Se réveilla chez tous (1)...
Cette nation, c'était nous à qui la France
Avait donné cent fois le meilleur de son sang.

Nous faisons taire un peu de rancune, bien légitime d'ailleurs, puisque les Français du « vieux pays » nous avaient perdus de vue, beaucoup parmi eux, après un siècle de séparation, sachant à peine qu'il y avait un petit coin de France au delà de l'Atlantique. La race seule nous commandait.

Washington ne fit pas son œuvre sans contradictions : il en eut, au contraire, de nombreuses et de grandes. Ceux qui devaient le plus l'aider, même le peuple qu'il voulait affranchir de fardeaux que lui imposait la métropole, ne se contentèrent pas de mettre des obstacles à ses projets, ils allèrent jusqu'à la combattre à main armée. Les Yankees auraient fort à faire pour prouver que leurs pères se levèrent comme un seul homme pour conquérir l'indépendance.

« La fondation de la République a été l'œuvre d'un petit nombre de citoyens d'élite, de patriotes vertueux et éclairés, de quelques-uns des hommes qui, depuis l'aurore de la civilisation moderne, ont placé le plus haut l'idée de droit et de justice et le mieux interprété la conscience universelle... La conduite heureuse de la guerre et l'établissement de

(1) L.-H. Fréchette : *Vive la France!* La scène que le poète rapporte, et qu'il dit authentique, est des plus belles et des plus émouvantes. Il faut la relire.

l'Union ont été l'œuvre de quelques hommes... La guerre ne se faisait pas seulement entre Anglais et Américains, c'était une guerre civile. Dès les premières hostilités, trois compagnies de milices avaient été formées à Boston pour venir en aide à l'armée anglaise, et, lorsque celle-ci évacua la capitale du Massachusetts, plus de mille personnes quittèrent cette ville avec elle. Dans le New-York, le New-Jersey et le Delaware, il y avait autant de loyalistes que de républicains. Dans les Carolines, deux régiments loyalistes purent être levés en quelques jours (1). »

Washington était si peu aidé de ceux pour la liberté desquels il travaillait et combattait, qu'il écrivait à Franklin : « Si nous n'avons l'argent et les soldats de la France, notre cause est perdue. » Il déplorait leur apathie dans une lettre (2) à Benjamin Harrison : « Si l'on me demandait, lui disait-il, de peindre le temps et les hommes d'après ce que j'ai entendu, ce que j'ai vu et ce que je sais, je résumerais mon opinion en ces quelques mots : la plupart des hommes semblent avoir été envahis par la paresse, la dissipation et l'extravagance. Quant aux intérêts en péril de tout un pays, ce ne sont là que des questions secondaires. »

Il fut victime de l'envie et de la calomnie ; des journaux furent soudoyés contre lui, une intrigue, ourdie par un général irlandais du nom de Conway, contribua surtout à abreuver de dégoût cette âme magnanime. C'est contre l'égoïsme, l'apathie, l'es-

(1) Ed. DE NEVERS : *Ouvr. cit.*, I, 160 et suiv.
(2) Le 30 décembre 1778.

prit d'indiscipline et l'instinct particulariste des Américains qu'il a eu principalement à lutter (1).

Il ne s'en laissa pas plus abattre : il avait la passion du bien de ses concitoyens. Que serait-il arrivé, s'il n'eût été si persévérant ? La face des choses n'aurait peut-être pas été ce qu'elle est maintenant en Amérique.

Il serait bien délicat de citer des noms parmi nos hommes publics dont le dévouement a été trompé. Que l'on nous permette, cependant, de rappeler que Georges Cartier, l'un des plus remarquables Pères de la Confédération canadienne, fut défait aux élections de 1872 par l'immense majorité de 1.290 voix données à son opposant, à Montréal, qui lui devait son agrandissement et sa prospérité. Il se fit élire ailleurs, bien plus loin ; les Manitobains l'accueillirent avec joie. Quoique atteint au cœur, il s'attacha davantage à son poste de travail ; la mort seule, hâtée par le coup qu'il avait reçu de ses concitoyens, l'en arracha comme malgré lui. Bel exemple de persévérance que d'autres, plus faibles de caractère, n'eussent pas donné (2).

Il en est de plus heureux ; la faveur populaire les mène aux honneurs. On les appelle des « chanceux ». Puissent-ils, dans la gloire, n'avoir pas le

(1) *Ibid.*, 195.

(2) Le 14 juin 1906, mourait à Québec Sir Hector Langevin, aussi l'un des auteurs de la Confédération. Dans un télégramme adressé à la famille en deuil, Sir C. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, disait : « Déjà, on lui rend justice. » Sir Wilfrid Laurier, dans la Chambre des Communes, rendait à sa mémoire le plus bel hommage. Chez les hommes bien pensants, l'histoire commence dès que la tombe est fermée.

vertige et perdre de vue ceux qui leur ont donné une poussée vers les hauteurs! Plus imposants sont leurs devoirs. La confiance sans limites de leurs concitoyens doit être tournée à leur bien : malheur à ces élus de la nation, s'ils s'en prévalent et en abusent pour une satisfaction personnelle! L'histoire, quoique tardive, les jugera ; les plus beaux noms du présent seront en exécration dans l'avenir. La race n'oubliera pas.

Nous parlons des citoyens en vedette, de ceux qui sont chefs de nation ou de parti. Pourtant, les plus humbles sont appelés à jouer un rôle, plus caché, il est vrai, mais non moins important et aussi nécessaire. En nos temps de démocratie moderne, où règne le suffrage universel, du haut en bas, à tous le civisme s'impose par cette pensée : « Ma race, celle d'où je viens et dont je vis, n'existe que par mon concours, le sort heureux ou malheureux de mes concitoyens dépend, d'une part, de ma conduite. Je ne dois pas me laisser guider par des motifs exclusifs et personnels ; je ne dois chercher aucun profit qui les prive d'un bien qui leur est dû. Ce que je fais aux miens, je le fais à moi-même, puisque je suis membre de ce corps qui est la patrie. Quand les lois sont justes, je dois les approuver ; quand l'injustice s'ouvre un chemin, je dois l'enrayer ; quand des hommes droits et sincères réclament ma confiance, je la leur dois accorder ; quand d'autres ne sont à mes yeux que des spéculateurs éhontés, des ambitieux assoiffés de places et d'honneurs, foulant aux pieds les plus miroitantes promesses, rejetant au dernier plan les intérêts publics, quelque offre qu'ils me fassent, quelque prix qu'ils attachent à ma par-

ticipation à leurs actes malfaisants, je dois me dresser de toute la grandeur du citoyen outragé, non seulement les repousser d'un geste de mépris, mais, dans mon indignation, les précipiter de « leur chaire de pestilence ».

« Lorsque, en dehors de mon seuil, je suis témoin de souffrances auxquelles je puis apporter soulagement et consolation, je dois tendre la main et essuyer les larmes qui coulent. Aux heures de calamités nationales, j'ai à prendre ma part de deuil, comme, aux jours de joies et de triomphes, à m'exalter.

« L'honneur qui se répand sur ma race rejaillit jusque sur moi, et je puis en être le foyer. Ce serait l'amoindrir devant les peuples que de me diminuer. Si je me couvre de honte, elle rougira de mes actes. Il y a entre nous deux la plus étroite solidarité. Tous mes efforts doivent tendre vers ce but : l'embellir et la glorifier, et je suis honoré de mes concitoyens d'un autre sang.

« Tout bien vient de Dieu, et tout bien nous arrive par le moyen de la prière. Ce moyen, je ne dois pas le réserver pour moi seul. Prier pour la patrie, c'est prier pour soi. Dans le temple saint, en face des sacrés autels où préside le Dieu des nations, je dois implorer pour elle dans ses épreuves, surtout dans ses fautes ; je dois appeler les bénédictions divines sur ses entreprises et ses projets, comme je dois rendre grâces dans ses succès. Le Seigneur, passant de la race à moi, me regardera favorablement. »

Ce n'est pas en vain que l'Église, dans sa sagesse et sa charité pour les peuples, leur a désigné un ange tutélaire dans le ciel. Nous, de « la noble

nation canadienne (1) », invoquons le glorieux Précurseur du Christ, saint Jean-Baptiste. Vous de la la grande nation américaine, que de vos cœurs s'échappe la plus ardente des prières vers la Vierge, mère du Sauveur et de l'humanité (2).

Couronnons par cette pensée pieuse les devoirs à accomplir dans ta vie de citoyen, ô mon frère.

VI

Pour te tenir à une hauteur où tu dois être, mais, hélas! d'où il t'est si facile de tomber, à cause de ton propre poids, considère le plus idéal des citoyens, Jésus de Nazareth.

Sa mission est universelle, elle embrasse tous les hommes « qu'il veut sauver (3) » ; mais sa prédilection paraît s'être posée à ce petit coin de terre où il consentit à naître, vivre et mourir. En descendant du sein de son Père, il se fit semblable à ceux au milieu desquels il devait opérer la Rédemption : ses traits, assure-t-on, étaient de la race qu'il avait choisie ; à l'entendre, on eût dit que le reste du monde lui importait moins que ses concitoyens. « J'ai été envoyé pour les brebis perdues dans la maison d'Israël (4) », dit-il. Il se dépensa dans la Judée « qu'il parcourait en faisant le bien et guérissant tous ceux que le démon tourmentait (5) ».

Appartenir à la nation juive était un titre à ses

(1) Parole de Pie X.

(2) Les États-Unis ont pour patronne l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie.

(3) *I Tim.*, II, 4.

(4) Matth., XV, 24.

(5) *Actes des Ap.*, X, 38.

faveurs. Nous voyons dans l'Évangile que les sénateurs, pour l'obliger de rendre au centurion un serviteur qui lui était cher, « priaient Jésus avec ardeur et lui disaient : « Il mérite que vous l'assistiez : car il aime notre nation et nous a bâti une synagogue » : et que Jésus alla avec eux et guérit ce serviteur (1) ».

L'Évangile nous le montre versant des larmes abondantes et amères sur les malheurs qui menaçaient sa patrie. « S'approchant de Jérusalem, aux acclamations de la foule, et y portant un triste regard, il se mit à pleurer : « Si tu connaissais, dit-il, dans ce temps qui t'est donné pour te repentir, ce qui pourrait t'apporter la paix ! Mais cela est caché à tes yeux (2). »

L'apostrophe suivante marque combien il est affligé de ce qu'elle n'a pas profité de ses conseils et de ses avertissements : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu ramasser tes enfants, comme une poule rassemble ses petits sous ses ailes ; et tu n'as pas voulu, et voilà que tes maisons vont être désolées (3) ! ».

Bien plus, il pousse le dévouement civique jusqu'au sacrifice. On connaît ce qui arriva de lui. L'ingratitude et l'aveuglement de ses concitoyens, quoiqu'ils ne trouvent en lui « rien de condamnable », exigent le tribut du sang, l'acte suprême qu'un homme puisse faire pour sa patrie. Oh ! sans

(1) Luc, VII, 3 et suiv.
(2) Luc, XIX, 41 et suiv.
(3) Matth., XXIII, 37 et suiv.

doute, son dernier souffle va plus loin que Jérusalem, au-delà du Jourdain, au-delà de la Méditerranée : il était venu apporter le salut à l'humanité tout entière dans le présent et l'avenir ; mais, du haut de la croix, son regard tombe particulièrement sur ceux qui sont tout près de son divin Cœur. Caïphe ayant décrété sa mort nécessaire « pour empêcher toute la nation de périr », l'Évangéliste remarque « qu'il ne dit pas cela de lui-même ; mais que, étant le pontife de cette année, il prophétise que Jésus devait mourir pour sa nation (1) ».

« Le serviteur n'est pas plus que le Maître. » Citoyen, t'épargnerais-tu, quand la patrie te réclame ? Ne pleurerais-tu pas sur ses malheurs ? Ne lui pardonnerais-tu pas même (2)? Tu te plains de ne recevoir en reconnaissance de tes travaux, de ton dévouement, de tes fatigues, que des calomnies, que du mépris, quand il n'y a pas d'oubli, que des amertumes de sa part ; tu es irrité d'être partie négligeable dans la distribution du patronage ; ta santé, ta fortune, tes talents se sont dépensés sans retour pour « cette marâtre ». Es-tu plus que le Maître ? Ton âme a-t-elle été plus abreuvée d'ingratitude que la sienne ? « Il a été crucifié pour son peuple. »

Qui fut plus persécuté que les premiers chrétiens ? Rien, pourtant, ne ralentissait leur patriotisme. La religion, établie par le Christ, leur enseignait de ne pas se fixer dans les choses d'ici-bas ; mais, ils entendaient cet enseignement dans son vrai sens,

(1) Jean, xi, 49 et suiv.
(2) Luc, xxiii, 34.

c'est-à-dire qu'ils ne s'attachaient pas exclusivement aux intérêts matériels, ils s'élevaient plus haut dans leurs aspirations et leur conduite ; mais, en même temps, comme ils étaient de la terre, comme un lien d'affection les retenait à leurs concitoyens, ils étouffaient en eux toute tentation de révolte : sans renoncer à leur foi, ce qui eût été la plus lâche des apostasies, ils se joignaient à leurs persécuteurs pour le bien de l'État, s'ils ne les y surpassaient pas. Tertullien avait raison quand il apostrophait ainsi ces derniers : « Vous dites que les chrétiens sont inutiles ; nous naviguons avec vous, nous portons les armes avec vous, nous cultivons la terre, nous exerçons la marchandise (1). »

Ces citoyens chrétiens pouvaient user de représailles : ils étaient si nombreux ! Puis ils en avaient les moyens, comme l'affirme le même Tertullien :

« Outre les ordres publics par lesquels nous sommes poursuivis, combien de fois le peuple nous attaque-t-il à coups de pierres, et met-il le feu à nos maisons dans la fureur des bacchanales ! on n'épargne pas les chrétiens même après leur mort : on les arrache du repos de la sépulture et comme de l'asile de la mort. Et cependant, quelle vengeance recevez-vous de gens si cruellement traités ? Ne pourrions-nous avec peu de flambeaux mettre le feu dans la ville, si parmi nous il était permis de faire le mal pour le mal ? Et quand nous voudrions agir en ennemis déclarés, manquerions-nous de troupes et d'armées ? Les Maures, ou les Morcomans, et les Parthes mêmes, qui sont renfermés dans leurs

(1) *Apologétique*, n° 42.

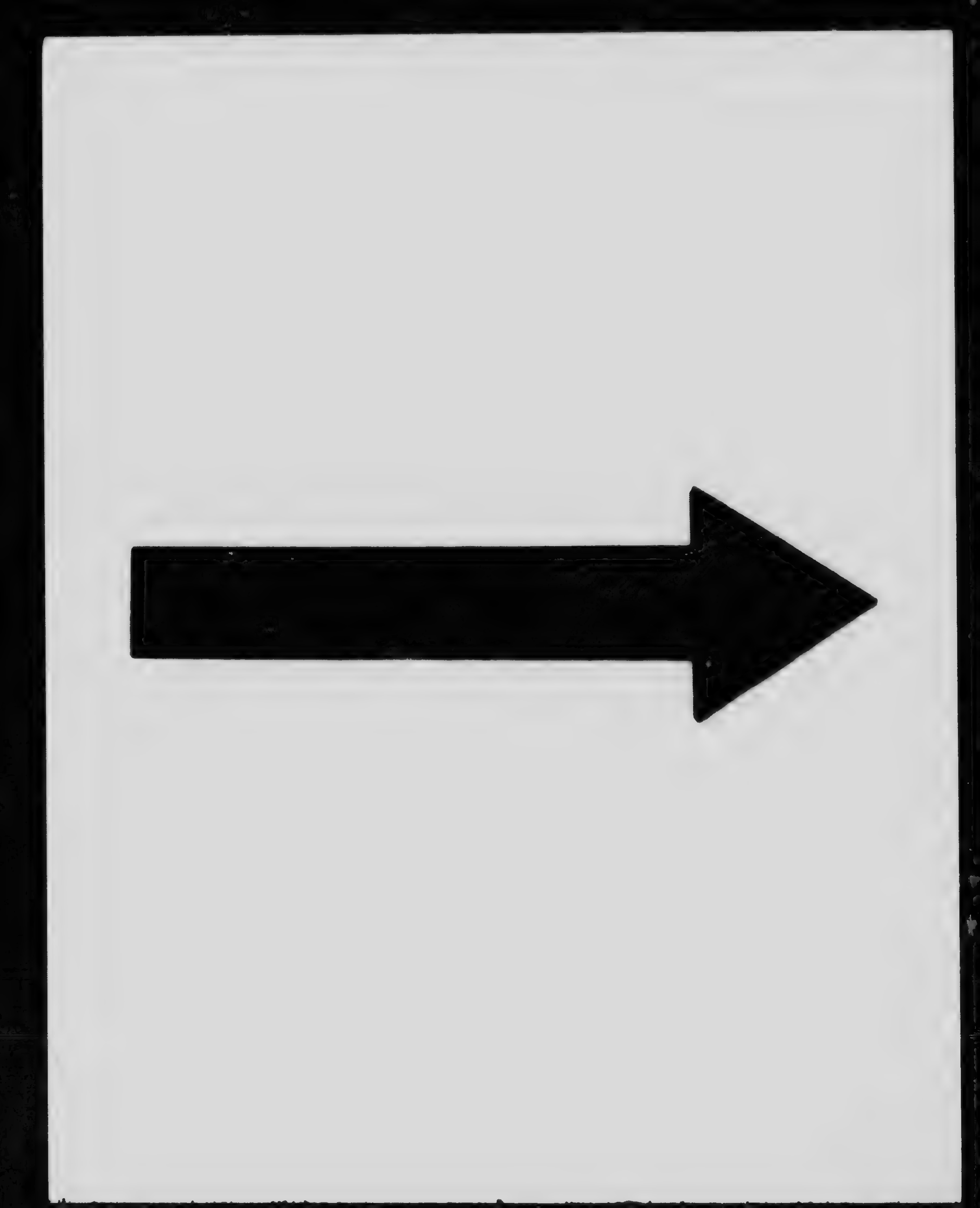
limites, se trouveront-ils en plus grand nombre que nous, qui remplissons la terre ? Vous avez maintenant moins d'ennemis, à cause de la multitude prodigieuse des chrétiens. Vous avez, par notre moyen, un nombre infini de gens, je ne dis pas qui prient pour vous, car vous ne le croyez pas, mais dont vous n'avez rien à craindre (1). »

Ces chrétiens ne se contentaient pas de travailler à la prospérité de l'État, ni non plus d'être de vaillants soldats qui le défendaient ; ils attiraient encore sur lui la protection du ciel par l'ardeur et la force de leurs prières. Les historiens en ont consigné cette preuve éclatante : l'armée de Marc-Aurèle était, en Germanie, cernée par les Barbares qui voulaient la réduire par la famine ; elle périssait de soif et allait se rendre, lorsque la Légion fulminante, composée de chrétiens, supplia le Dieu des armées, le seul Dieu qu'ils adoraient, et bientôt une pluie abondante rafraîchit les poitrines et ranima les courages, et la victoire s'ensuivit éclatante.

Citoyen, ne sois pas Coriolan, quand tu es offensé, ou du moins ne le sois pas, lorsque, plein de rage en vue de Rome, il en médite la ruine ; sois-le, lorsque les supplications d'une mère le désarment, puisque pour toi la patrie est une mère et tes concitoyens des frères. Pardonne comme Jésus a pardonné, pardonne comme les martyrs.

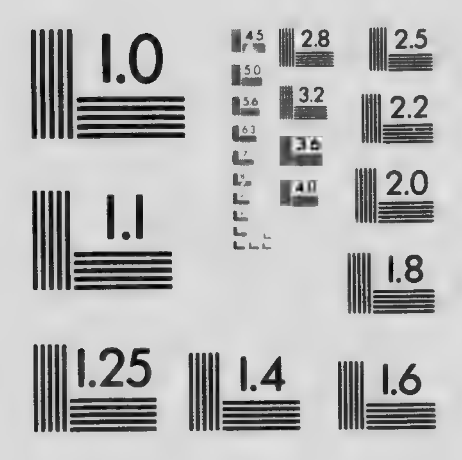
Tu es chrétien, mon frère, tu es de l'immense légion des soldats du Christ, tu descends en droite ligne de pieux ancêtres conduits par cette devise : « Pour Dieu et pour le Roy » ; tu comptes, parmi

(1) *Ibid.*, nos 43, 36.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

eux, ces illustres conquérants du Nouveau-Monde, dont l'épée recevait un éclat divin par cet octroi royal de pouvoirs débutant ainsi : « Sa Majesté ayant de tout temps recherché avec zèle les moyens de pousser dans les pays inconnus la gloire de Dieu avec le nom chrétien », par conséquent de preux à la foi active et toute d'œuvres. Crois à la Providence des nations, et lui recommande la tienne. Prie pour que, dans la paix, elle prospère ; dans la guerre, elle triomphe ; dans les troubles des révolutions, les cœurs s'unissent ; qu'elle trouve remède au milieu de ses maux, la miséricorde après ses fautes. Toujours demande que, par elle, le règne de Dieu s'étende, qu'elle ne soit ni athée, ni impie, ni même indifférente, mais qu'elle fleurisse sous le soleil bienfaisant et l'onde si douce de la plus sainte des religions.

Aie le culte de l'honneur à son égard, comme toutes les grandes âmes, comme Pasteur, interrompu dans ses œuvres par les douleurs de la France, en 1871, prononçant ces paroles qui montrent à nu son cœur : « J'ai la tête pleine des plus beaux projets de travaux. La guerre a mis mon cerveau en jachère, je suis prêt pour de nouvelles productions. Hélas ! je me fais peut-être illusion. Que vous êtes heureux d'être jeune et bien portant ! Oh ! que n'ai-je à recommencer une nouvelle vie d'étude et de travail ! Pauvre France, chère patrie, que ne puis-je te relever de tes désastres (1) ! » et ces autres adressées à son fils, après le congrès de Genève, où il avait recueilli tant de respect et

(1) Lettre datée d'Arbois à M. Duclaux.

d'admiration : « Tous les honneurs ont été pour la France. C'était là ce que je désirais. » De son propre triomphe pas un mot.

Citoyen, que la gloire de ta patrie soit la passion de ton âme ! Que seule elle t'absorbe, et, s'il le faut, qu'elle te consume ! Fais en sorte que jamais tes compatriotes ne rougissent à cause de toi. Que tous tes actes soient, aux yeux de l'homme d'une autre race qui foule le même sol que toi, ou de l'étranger qui passe ou que tu visites chez lui, dignes d'admiration. Aie l'orgueil national, même porté au loin. Impose le respect par la droiture de ta conduite et la correction de ton langage, sois gentilhomme par ton urbanité, ta délicatesse, en un mot ta sociabilité ; sois surtout chrétien dans tes paroles et tes gestes, que tout de toi reflète une âme juste, honnête, sensible, élevée, qu'on y voie l'amour du bien, la grandeur des idées, le mépris de ce qui est bas et vulgaire, le désintéressement, le dévouement à une cause sublime, la marque de ton baptême. Et on loue ta nation, on dit : un peuple qui produit de tels hommes n'est pas le dernier entre tous. Que tu sois à l'avant-poste ou au plus reculé, que l'on s'exclame : c'est un Français, c'est un Canadien !

Toi qui as consacré ta vie au service de ton pays, à la politique, pour dire le mot, ton nom est désormais acquis à l'histoire, à la louange de ceux qui te survivront, si tu ne l'as déshonoré. Modeste ouvrier, simple laboureur, colon caché sous les bois ou isolé dans les plaines, vos œuvres n'ont pas l'éclat de celles des législateurs ni des ministres de gouvernement ; mais, que pourraient-ils sans votre concours ? Qu'est-ce que la nature sans ses plus hum-

bles serviteurs ? De votre participation dépendent la justice des lois et la richesse des grandes villes. Quels facteurs importants vous êtes à la prospérité nationale ! En conséquence, mesurez vos devoirs.

Mon frère, dont le caractère sacré de prêtre et d'apôtre ne se sépare pas, en notre terre de liberté, du titre de citoyen, poursuis ta tâche d'éducateur et de conseiller en même temps que d'évangélisateur, sois un guide sûr et prudent, comme un fidèle compagnon de peines et de travaux. Tu as eu des devanciers dans ce clergé de notre passé historique, qui ont creusé des sillons tout en répandant une semence divine (1).

Journaliste, publiciste, ta mission est d'éclairer tes concitoyens ; puise tes convictions dans un esprit dégagé de l'esclavage de parti et dans un cœur désireux de leur être utile. Respect à ceux qui n'entendent pas les questions sociales et politiques de la même manière que toi, qui ne jugent pas du même œil. Oh ! laisse-moi te le dire : tu n'es pas patriote, quand tu sépares le citoyen du citoyen, quand, pour assurer le triomphe de ta cause, tu déprécies les hommes et les choses de ton pays ; il vaut mieux ici exagérer dans le sens qui leur est favorable, l'honneur national en tire au moins quelque profit. Ni toi non plus, orateur de tribune, si tu répands le désaccord dans les assemblées populaires. Le Livre saint cite un exemple terrible où il est prouvé que les querelleurs, les diviseurs de peuple sont dignes d'être exécrés et de dispa-

(1) Citons le bon curé de Saint-Jérôme, Mgr Labelle, qui fut le plus grand apôtre colonisateur du Canada.

raître comme des malfaiteurs publics. Coré, Dathan et Abiron semèrent la discorde : sur l'ordre du Seigneur ils furent engloutis dans la terre qui s'ouvrit pour les recevoir (1).

Paix entre vous, citoyens. Que cet avertissement de l'Évangile ne vous quitte pas : « Une maison divisée périra ! » Travaillés par d'incessantes querelles, les membres du corps national se disloqueront et s'éparpilleront comme les feuilles de l'arbre secouées et arrachées par un violent orage. Souvenez-vous de Rome aux jours néfastes de l'Empire où les partis se multipliaient selon les têtes qui pensaient, et mirent en lambeaux le plus beau des territoires. La patrie tomba aux mains des Barbares descendus des montagnes, et patriciens et plébéiens furent asservis, un grand nombre même furent rejetés comme des miettes méprisables hors des frontières. Il fallut des siècles pour rallier entre eux « de nouveaux citoyens » presque honteux de leurs ancêtres, pour épurer un sang mêlé, pour faire revivre l'antique patrie romaine.

Vous ne serez patriote qu'autant que vous ferez le sacrifice de vous-même. Que chacun réfléchisse ainsi : Je ne suis pas seul, je suis frère dans une plus grande famille que celle où s'est écoulée ma jeunesse ; d'autres, les miens par le sang, vivent du souffle que je leur transmets ; si je le leur refuse, « ils périront », moi-même n'aurai plus de vie nationale, je ne serai qu'un être à part, isolé, perdu dans la foule ; adieu la communauté, adieu les travaux, adieu l'héritage de mes pères qui reposaient en moi

(1) *Nombres*, XVI, 28 et suiv.

les espérances de la pérennité de leur race ! Il m'en coûte de me renoncer à moi-même, de me séparer de mes rêves et de mes ambitions ; mais, quoi que je sois, grand ou petit, puissant ou faible, riche ou pauvre, honoré ou oublié, quelque chose ou rien, je veux mourir en soupirant : vive la patrie !

III

LE CULTE DES ANCÊTRES

L'âme de la patrie ne respire pas seulement dans des poitrines qui se gonflent et s'abaissent, elle est palpitante du passé qui l'a conçue et animée, elle s'agite par des actes subis, dont elle recueille « le mouvement et la vie », et qui reluisent en elle pour lui donner un lustre de plus.

Qu'est-ce, en effet, encore que la patrie ? C'est le glorieux patrimoine des actions ancestrales, ce sont des noms gravés sur les colonnes de l'histoire, des souvenirs qui excitent une noble fierté dans des cœurs capables de grandes émotions, c'est tout un trésor de faits et de paroles que l'on apprend à ses concitoyens en les proclamant incomparables, comme des enfants qui relisent à voix haute les annales domestiques à un homme assis à leur foyer.

Ne nous parlez pas de ces hommes incomplets qui n'ont pas étudié l'histoire de leur pays ; ils soulèvent nos épaules de pitié. Bornés par le moment présent, appliqués à la matière dont ils n'ont que le souci, ignorant d'où ils viennent, ils passent comme des inconnus, de ces êtres rejetés par la

société, qui cachent une honteuse provenance, n'ayant sur les lèvres aucun mot qui rappelle de quelle race ils sont issus, encore moins sur le front le louable orgueil de leur nation, prêts à se trahir eux-mêmes en abjurant leurs traditions, leur langue, leurs noms, jusqu'à leur foi, de plain-pied en une terre nouvelle qu'ils ont faite leur, dans l'oubli volontaire de celle qui fut si féconde en gloires.

Hélas! aux États-Unis, et pourquoi ne pas le dire? au Canada, nous avons vu des nôtres gênés, presque rougissants d'être restés Français, comme d'une tache à laver. Il nous semble qu'ils n'eussent pas été apostats, que, au contraire, ils eussent été plus forts, plus courageux, plus fiers, que l'assimilation, qui efface tout chez un peuple, eût rencontré plus de résistance de leur part, si l'ignorance de leur passé national n'avait été un épais nuage couvrant le soleil dont brille l'histoire de leurs ascendants.

Nous plaignons ces gens qui n'ont pas conscience de la valeur ancestrale, qui baissent la tête devant l'arrogance d'un concitoyen d'origine étrangère; ils ils la lèveraient plutôt, s'ils avaient devant les yeux un passé qui leur fait honneur.

Enseignons l'histoire au citoyen. Il se rehaussera à ses propres yeux, il comprendra mieux la dignité, l'homme, en lui, se sentira plus grand de toute la hauteur de ses ancêtres. Contemplant leurs vertus héroïques, qui en font « des hommes divins », il s'animera à leur exemple, comme le premier chrétien se souvenant de ses devanciers dans la sainteté et le martyre, par cette demande : « *Quod isti, cur non ego?* Ce que tant d'autres ont fait, pourquoi ne le ferai-je pas? » Il s'attachera davantage au sol

de la patrie imprégné d'un sang qui n'est autre que le sien; il aimera son champ inondé et fécondé des sueurs de ses pères, et le défendra parce qu'il leur a coûté cher; il se plaira sous un toit qui a retenti du récit de leurs combats et de leur valeur, et se disposera à en être le résolu continuateur. Non, il ne voudra pas jeter bas les armes, être déserteur de l'armée dont ils formèrent les premiers rangs. Il poursuivra leurs travaux et fera de leurs rêves des réalités. S'il est entraîné vers des pays étrangers par le courant migrateur, puissant de nos jours, il emportera comme un bien inaliénable le trésor des gloires nationales, il les y redira et en recueillera plus de respect et d'estime, parce qu'il vient d'un grand peuple.

Belle et bienfaisante mission est la vôtre, historiens qui burinez en des pages immortelles les actes de la nation, poètes qui les chantez, orateurs qui les publiez, professeurs qui en pénétrez l'âme de la jeunesse, peintres qui les ressuscitez sur la toile, sculpteurs qui les incarnez dans le marbre ou le bronze, sous les traits d'un héros, d'un grand, quelquefois d'un humble qui ne fut grand que dans la postérité.

Quels accents, vrais transports du plus enthousiaste des bardes, sortirent de la bouche de notre poète, après la lecture de notre histoire tracée par Garneau !

O notre Histoire, écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées !
O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrivit du plus pur de son sang,

Drame ininterrompu, bulletins pittoresques,
De hauts faits surhumains récits chevaleresques,
Annales de géants, archives où l'on voit,
A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,
Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique
Quelque nom de héros ou d'héroïne antique !
Où l'on voit s'embrasser et se donner la main
Les héros de la veille et ceux du lendemain ;
Où le glaive et la croix, la charrue et le livre
— Tout ce qui fonde joint à tout ce qui délivre —
Brillent, vivant trophée où l'on croit voir s'unir
Aux gloires d'autrefois celles de l'avenir (1) !

I

Coupables, criminels sont les dépréciateurs de ces « gloires d'autrefois », ils blessent la patrie dans son âme même. C'est elle qui a engendré ces héros et ces héroïnes, cœurs vaillants et forts, esprits d'élite, qui lui inspirèrent le [illegible] doublèrent ses énergies pour la rendre invi[illegible] épanouirent toutes ses joies. Ils en étaie[illegible] l'orgueil dans le triomphe et le relèvement dans la défaite ; ils en étaient les lumières dans les conseils, les bandelettes quand elle saignait, les adoucissements dans les douleurs, l'espérance en des jours meilleurs, la résurrection lorsqu'on la croyait abattue, presque expirante.

Misérables « sans-patrie », ne l'entendez-vous pas vous donner cet avertissement du Seigneur : « Ne touchez pas à mes enfants qui ont été oints de l'huile des héros ? » Ne sentez-vous pas sa main maternelle

(1) L.-H. Fréchette

arrêter la vôtre prête à semer la destruction et la ruine?

Dans nos visites aux monuments de France, nous avons, à Caen, été saisi de tristesse en entrant sous les voûtes d'une église qui date de 1093, Saint-Nicolas-des-Champs. Le doux style roman y domine, les arcs ont des courbes agréables sous des pierres artistement fouillées, les colonnes s'élèvent pieusement, et la religion du chœur nous fait regretter l'absence d'un autel. Hélas! nous sommes ici dans un magasin à fourrages, la hache révolutionnaire n'a rien respecté de ce temple sorti de terre presque en même temps que Notre-Dame de Paris. A peu près rien du parquet où se sont agenouillées des générations, des ornements tombés de la voûte, comme des feuilles de l'arbre dépouillé par l'automne, gisent çà et là, le pied se heurte contre des éclats de fûts de colonnes, dont la base, aussi brisée, a répandu de ses fragments sur un sol nu. C'est une ruine encore debout. De vieilles charrettes attendent l'attelage, on y foule la paille et le foin, on y parle à voix haute et grossière.

Il n'y a pas là seulement la profanation du lieu saint où fut offert le divin sacrifice, le mépris de l'art s'y ajoute. Les beautés du culte ont fait place au désordre, et les manifestations du génie, qui se creusaient dans la pierre, n'ont laissé de traces que celles qui sont ineffaçables. D'un coup, on a voulu renverser le travail de ces géants du moyen âge, ces artisans qui ont parsemé la France de monuments, objets d'étonnement pour les voyageurs et d'admiration pour les artistes. La majesté du temple était trop grande pour des pygmées aveugles de colère:

l'homme, soulevé contre son Créateur qui lui imposait des lois, celles de la vérité et du bien, s'en est pris à la matière élevée à l'apothéose, et a répandu ces ravages pour changer d'allégeance; le Mal avec toutes ses laideurs règne à la place de Dieu qui est la splendeur de l'ordre.

Telle est l'œuvre des sans-patrie, tel est le monument contre lequel ils dirigent leurs attaques nées de la démence, de l'intérêt ou d'une rage satanique.

Est-il édifice plus splendide que celui qui a été bâti par la main de glorieux ancêtres? Ils en ont posé les premières assises : ils furent des fondateurs; ils en ont dressé les murailles : ils furent des colonisateurs ; ils y appliquèrent des contreforts : ils furent des défenseurs contre les envahissements ennemis; ils mirent des chevrons pour appuyer le toit : ils furent des législateurs et donnèrent au pays une constitution ; ils montèrent des colonnes, symboles de leurs victoires; ils ajoutèrent des ornements, qui étaient la suprême signification de la civilisation, publiant la science, les beaux-arts et les mœurs policées. L'abside, qui exprimait toute la profondeur de leurs conceptions, invitait les ouvriers du lendemain à parfaire l'œuvre qu'ils avaient commencée; et l'autel, où ils annonçaient la présence de Dieu, disait leur dernière volonté que, là où ils créaient, fût un peuple chrétien. Et, sur le frontispice du temple, ils gravaient, non pas ces mots sonores : Liberté, Égalité, Fraternité, si vides de sens à la façade des cathédrales d'un pays où la liberté n'est que la gêne imposée par un gouvernement oppresseur, où l'égalité disparaît sous le

nombre, esclave d'un pouvoir occulte, où les frères se disputent avec acharnement ; mais ceux-ci : Le bonheur de tous par le Christ !

Temple sacré que celui de l'histoire. Malheur à ceux qui portent contre lui une main sacrilège ! Malheur aux nations qui en permettent l'écroulement et la ruine ! Elles peuvent bien installer au Panthéon quelques génies qui ont jeté un éclat passager et n'ont rien fondé de permanent ; mais, la postérité a besoin de gloires plus solides pour édifier, faire œuvre vivante, malgré les ravages du temps et des hommes, constituer un peuple résistant aux attaques qui viennent du dehors, et renversant, au dedans, les obstacles qui s'opposent, sinon à son existence, du moins à ses progrès, à son avancement, puis honoré de ses voisins de frontières.

Nous ne saurions expliquer que par la dépravation de l'esprit ou la malice du cœur, ou un aveuglement profond, le nouveau genre d'impiété qui outrage et nie la religion de la patrie. Pour ne citer qu'un exemple, les insultes dont des misérables ont voulu couvrir la plus pure des vierges héroïnes, peuvent-elles monter de sources plus souillées (1)?

Pourtant, frères ennemis, vous allez à l'encontre du sentiment le plus noble des peuples.

Vous voilà à Athènes. Vous demandez un guide. Que fera-t-il tout d'abord ? Il vous conduira à l'Acropole, où repose l'antiquité. Après avoir remué jusqu'à la plus petite pierre, que vous regardez d'un œil indifférent, après vous avoir promenés à tra-

(1) O aberration populaire ! Le jour même où la France célébrait la fête de Jeanne d'Arc, mai 1910, Thalamas, son insulteur, était élu député à la Chambre française.

vers les marbres qui rappellent les âges d'or de la Grèce, il vous indiquera du doigt, au loin, Salamine, et dans un horizon plus lointain encore, Marathon; et son front s'illuminera du soleil des temps héroïques, comme les soldats de Benaparte sentant leurs forces redoublées par « le soleil d'Austerlitz ». Ne l'interrogez pas, ne lui demandez pas : après ? Il s'assombrirait : l'après marque des défaites, des hontes, l'esclavage sous le joug ottoman, un trop long temps où la patrie ne fut rien dans l'histoire. Mais, tout à coup, il se ressaisirait, l'humiliation ferait place à la fierté de la race, il tirerait l'illusion de la restauration nationale de la valeur d'ancêtres dont il a gardé l'idiome.

Si le « *delenda est Carthago* » ne s'était accompli, comme le dernier des Carthaginois, éloigné de la vieille citadelle, se lèverait au nom d'Annibal!

Les Romains de la Rome moderne n'ont pas le droit de s'exalter comme ceux de la Rome des Scipions, des César, des Cicéron, des Auguste ; ils ne sont plus la République qui fut « la plus grande du monde », ni de l'Empire, qui embrassait les peuples les plus reculés sous sa domination. Cependant, ils sont Romains, quel nom ! et, à cause de cela, ils ne croient pas avoir dégénéré. Le Forum, abaissé sous le niveau de la place qui l'entoure et dont les colonnes, quoique tronquées, tiennent encore debout, l'Arc de Titus à la base enfouie dans la poussière, le Portique de Constantin dont les inscriptions s'effacent sous l'action des siècles, le Panthéon qui s'enfonce sous le pavé des rues, jusqu'à la légende de Romulus et de Rémus si fidèlement gardée au Capitole, tout leur parle d'une gloire qui ne saurait

souffrir de comparaison. On y vit du passé : être Romain est un titre qui s'impose au respect des générations présentes et à venir. Ils ne veulent pas mourir, ils rêvent plutôt un relèvement. Peuvent-ils croire qu'un peuple, autrefois si grand, tombe au rang de ceux qui jouent le dernier rôle parmi les puissances du monde ?

Vous escaladez le mont qui surplombe Grenade, la perle d'Andalousie, vous scrutez du regard les merveilles de l'Alhambra, de la terrasse qui la couronne, vous lisez une histoire de héros invincibles. On en ouvre les pages pour vous dire : « On n'est pas un peuple comme les autres. » En Espagne, l'homme d'épée se croit un Cid.

Lorsque Alphonse XIII descend sous les voûtes de l'Escurial, son sang doit se ranimer en face des sarcophages de Charles-Quint et de tant d'autres princes dont il est l'héritier. Si cette nation espagnole, malgré ses épreuves, malgré le désastre de l'Invincible Armada, et, en dernier lieu, la perte de Cuba, ne s'est pas laissé abattre, si elle a gardé foi et espoir en un avenir moins humiliant, n'est-ce pas parce que ses enfants ne sauraient croire à leur déchéance à cause d'une vertu qui naît de leurs pères ?

Guillaume II, qui ne cherche qu'à consolider sa puissance, s'inspire de l'histoire qui vit, un jour, l'Allemagne le plus grand Empire en Europe. Il n'a pas non plus à remonter bien haut pour avoir confiance en son étoile : 1870 est de date récente. Il sait qu'elle a été allumée par les Hohenzollern, et il la suit d'un pas assuré.

II

Pauvre et chère France, dont le nom était autrefois le symbole de l'héroïsme invaincu, qui ne s'est pas relevée de la défaite d'il y a quarante ans, qui n'est pas encore consolée — le sera-t-elle jamais ? — de la séparation d'avec les provinces-sœurs si cruellement ravies, qui perfectionne ses machines de guerre pour une revanche si tardive, qui se réfugie dans des « ententes cordiales » pour s'appuyer sur quelques bras étrangers ! N'oublie-t-elle pas un passé, pourtant glorieux, sous prétexte qu'elle était alors arriérée ? Ne rejette-t-elle pas les traditions qui sont des leçons expérimentales, pour se créer un « esprit nouveau » ?

Quel monument, digne d'un fondateur de peuple, célèbre Clovis, le père de la nation franque ? L'Allemagne possède et vénère le tombeau de Charlemagne (1) : la France fait-elle entendre qu'il créa l'Empire par l'épée de ses braves ? On tient dans l'ombre Charles Martel pour faire ressortir nous ne savons quel héros « plus moderne ». Les chevaliers « d'estoc et de taille » ne sont bons que pour la scène. Bayard, Du Guesclin, Dunois, d'Alençon, s'effacent dans la nuit d'un temps à jamais dissipé. Et Lahire, Xaintrailles, qui en parle ? Il n'est question que de marine, l'on arme des flottes considérables pour guerroyer ; les exploits d'un Duquesne, d'un Tourville, d'un Duguay-Trouin, sont presque

(1) A Aix-la-Chapelle.

relégués dans la fable. Le souvenir des Croisades s'en est allé. Oubliés Godefroy de Bouillon, Baudoin, Guy de Lusignan, Renaud de Châtillon, qui fut chanté par Dante. « Il paraît » qu'ils s'illustrèrent en Palestine, que les uns furent rois de Jérusalem et d'autres vainqueurs de Saladin et de ses Turcs. Les étrangers se donnent la peine de visiter leurs tombes, vides parce que des barbares en ont dispersé les ossements, comme d'autres barbares, plus tard, firent à Saint-Denis, ô respect des ancêtres !

Mais, ces preux étaient chrétiens, et c'est à l'appel du Pape qu'ils plantèrent sur les murs de Solyme l'étendard de la France ! Bernard était Franc ; mais il couvrit le sol de tant de monastères ! Louis VII, Philippe-Auguste, Henri IV, furent « près de leur peuple » ; mais ils étaient rois !

Fait-on mention de Condé, « cet autre Alexandre ». et de Turenne, dont la renommée ne devrait pas, cependant, s'arrêter à nous ? Sont-ils souvent cités à l'étude des hommes d'État Sully et Colbert, ces deux ministres puissants par le génie et les travaux ?

Quelles figures à charmer le cœur par la pureté et la beauté de leurs traits, par le mâle courage qui les anime et le sourire qui naît d'une mission accomplie pour le bonheur de la nation, que celles de ces femmes qui marquèrent leur passage en France, de vraies Judiths, Esthers, Déboras ! Il est des âmes, hâtons-nous de le dire, et elles sont nombreuses, qui s'émeuvent à les contempler, des âmes qui les vénèrent à l'égal de ces statues de saintes entourées des foules pieuses, des âmes chrétiennes

et françaises qui leur rendent un hommage religieux.

Hélas ! leur mémoire « souffre contradiction ». La piété a consacré une église à Clotilde, la noble reine, mais celle-ci n'a pas été plus respectée que d'autres dans son inviolabilité (1). Geneviève, qui, par son intercession auprès de Dieu, empêcha la dévastation de Paris par Attila, s'est vu les portes du Panthéon fermées (2). Le flot populaire montait Jeanne d'Arc, on salue sa statue à Paris : mais, nous l'avons signalé, des détracteurs ont tendu la main pour lui arracher du front sa couronne de lauriers conquis par des actes qui touchent au surnaturel. Et cette autre Jeanne, auquel nom on a ajouté Hachette, en fait-on mémoire ?

Certes, il serait injuste de reprocher à notre temps de négliger les statues; on en est à la statuomanie. Est-ce l'admission qu'il faut reconnaître, par le granit ou le bronze, les services rendus à la patrie ? Est-ce plutôt un moyen de propagande exhibant sur des socles les créateurs d'idées, les défenseurs d'opinions, les zélateurs de partis ? En tous cas, nous demanderions si l'on a en vue de présenter au peuple une figure qui le rehausse, le tire de passions grossières, purifie ses pensées et l'enthousiasme pour de grandes causes (3).

A notre humble opinion, c'est un abus que de

(1) Loi spoliatrice de 1906.

(2) On sait que cet édifice devait être dédié à la Patronne de Paris. Aujourd'hui, le pornographe Zola occupe sa place.

(3) Les statues à Paris. Victorien Sardou répétait volontiers : Quelle idée d'avoir élevé la statue de Jules Simon place de la Madeleine ! C'est enlaidir un des plus jolis endroits de Paris ! Et tout le monde était de son avis.

mettre Victor Hugo partout. Il y a des places Victor-Hugo, des rues Victor-Hugo, des musées Victor-Hugo, un cuirassé Victor-Hugo — un poète qui a écrit des odes à la Paix (1). — De Racine, le génie qui servit de modèle à ceux qui le suivirent, du sublime Corneille, qui enflamma d'héroïsme tant d'âmes, de Boileau, qui martela la langue française, de Bossuet, l'apogée de l'éloquence, l'on est moins prodigue.

D'ailleurs, chaque nom doit être à sa place, et, l'histoire de France en porte un assez grand nombre pour dire en quoi se distinguèrent ceux qui les ont illustrés. Le peuple, si facile à l'oubli, en viendrait à croire à la pauvreté de cette histoire, s'il n'en voyait d'autres que ceux à la mode : ce serait peu propre à exciter dans son cœur l'orgueil d'ancêtres qu'on jette à l'arrière-plan, et il ne saurait s'inspirer de leurs exemples, dont, pourtant, il a tant besoin dans ses actes civiques.

Voici maintenant que sur cette même place de la Madeleine, vis-à-vis de la statue de Jules Simon, s'élèvera un de ces quatre matins celle de Victorien Sardou.

On nous promet pour bientôt : Puvis de Chavannes, au jardin de l'Alma ; François Coppée, au boulevard des Invalides ; Beethoven, au Ranelagh ; Stendhal, square Louvois ; Mme de Staël, boulevard Malesherbes ; Cabanel, au parc Monceau ; Arthur Ranc, rue des Martyrs ; Clovis Hugues, aux Buttes-Chaumont, et Louise Michel, place des Abbesses —

(1) Gambetta possède aussi ce privilège presque exclusif de distribuer son nom, comme s'il eût été le seul à se dévouer au relèvement de la France, après le désastre de 70.

parfaitement ! Il est même question d'une statue de notre regretté confrère Homère, pour le boulevard Saint-Germain. (Le « *Courrier des États-Unis* ». 24 septembre 1909.)

Citons un cas particulier de mentions inutiles, pour ne pas dire bizarres. La citation est un peu longue ; mais l'observation qu'elle contient a tant de justesse et est en termes si spirituels que nous la reproduisons presque en son entier. Elle a pour titre : *A propos de Diderot.*

« Quand on m'a parlé du lancement du *Diderot*, j'ai cru d'abord qu'il s'agissait d'une opération de librairie : au lendemain de l'affaire Bassot, l'auteur de la *Religieuse* est évidemment d'actualité. Mais il n'est pas question de librairie... Le *Diderot* est un cuirassé. Drôle d'idée de donner à une formidable machine de guerre le nom d'un écrivain qui s'est surtout distingué comme critique d'art.

« N'est-il pas tout à fait comique qu'un navire hérissé de canons et lesté avec des explosifs soit placé sous l'invocation du doux Michelet qui chanta l'insecte et l'oiseau et fut le plus attendri des rêveurs ? Et l'*Edgar-Quinet?* Et l'*Ernest-Renan?* Renan, qui était la providence des reporters, se laissa, un jour, interviewer sur l'introduction de la lance dans la cavalerie légère, mais il ne lui serait jamais venu à l'idée que le plus doux, le plus indulgent des hommes, prêterait, un jour, son nom à un cuirassé.

« Et pourquoi la *Démocratie?* Un navire de guerre où tout est combiné pour tuer et détruire, est-ce donc l'image de la démocratie idéale ? Que dites-vous de cette *Justice* qui prétend s'imposer par

la force, de cette *Vérité* qui n'est pas toute nue, mais vêtue de plaques d'acier ?

« Ne trouvez-vous pas que ces navires devraient porter des noms d'hommes de guerre ou de victoires ? Nous n'en manquons pas, nous n'avons même que l'embarras du choix. Laissons la démocratie dans ses illusions, la justice dans nos rêves et la vérité dans son puits, et ne mettons pas Ernest Renan dans le cas de bombarder, un jour, l'Acropole... (1). »

III

On ne doit pas être *laudator temporis acti* (2) plus qu'il ne faut. Cependant, lorsque la sagesse s'est incarnée dans des hommes qui ont fait fleurir dans la nation la paix et la prospérité, elle s'impose à ceux qui ont mission de la continuer, comme un symbole, non pas seulement digne d'admiration, mais encore d'imitation.

Les législateurs et les magistrats s'humilieraient-ils, s'ils s'inspiraient du « bon roi » Louis, rendant des arrêts de justice sous un chêne et répandant l'harmonie et le bonheur dans les villages les plus éloignés ? Ils torturent les lois, les changent, en font de nouvelles ; dans un parlement où ils ne s'entendent pas, ils en fabriquent des plus arbitraires pour la liberté, l'égalité et la fraternité de tous. Ils centralisent toute autorité à Paris pour anéantir toute tradition, abolir les « vieux pouvoirs usés », pros-

(1) Le « *Courrier des États-Unis* », 3 mai 1909.
(2) Un homme qui loue toujours le passé.

crire les ancêtres. Ils paraissent satisfaits d'eux-mêmes, lorsqu'ils proclament libres, égaux et frères ceux que le plus petit sous-préfet peut et doit dénoncer au Président du Conseil comme réfractaires aux volontés gouvernementales.

Deux fois, nous avons visité la France, l'avons parcourue en tous sens, nous arrêtant aux villes de province, pénétrant sous le toit du paysan, conversant avec un peuple intelligent, poli et sympathique aux voyageurs. Il est facile d'observer en terre si accueillante : on ne refuse aucune réponse à vos questions, même intimes. Un séjour prolongé en certains endroits nous a permis de saisir l'état des âmes. En avons-nous tiré les consolations du cœur, d'un cœur vraiment français, affligé des troubles qui ont bouleversé, depuis tant d'années, notre ancienne mère-patrie ?

Hélas ! la division règne en maîtresse, il n'y a pas d'union dans la commune, la famille même est divisée. Les questions politiques et religieuses arment les citoyens contre les citoyens, les frères contre les frères ; les traditions les plus respectables sont discutées, foulées aux pieds, celles surtout qui tenaient les pères « esclaves d'un Christianisme démodé ». On repousse cette tradition qui nous montre la plus parfaite concorde entre des hommes obligés de vivre en communauté, et le foyer domestique un centre de bonheur familial ; on se rit de cet idéal autrefois une réalité : le pasteur, Jésus-Christ dans la maison de Lazare, établissant, autour de sa houlette, dans le rayon d'un village, d'une paroisse, cette harmonie dont on a plus que jamais besoin, dans un temps où l'ennemi « divise pour régner ».

Alors, il est vrai, les ambitions étaient bornées, on ne rêvait pas de fortunes fabuleuses, ni « des droits de l'homme », les plaisirs avaient plus de simplicité ; mais, est-ce que l'on était moins heureux loin des troubles de notre siècle ? Si les poètes du foyer nous en ont tracé un tableau fidèle, la maison était un temple de la paix, où l'on s'entretenait des vertus des « anciens », les champs étaient témoins de paisibles travaux et de purs amours, le même *Credo* recueillait les âmes. Si les armes, accrochées à la muraille, se réveillaient et s'agitaient, si les querelles de bastions à bastions, de ville à ville, de pays à pays, excitaient à la défense du sol, les enfants, grandis à la lumière de l'histoire, ne souffraient pas de les laisser se rendormir et devenaient autant de chevaliers (1).

Mais, ne songeons pas à poser de tels exemples devant ceux qui veulent « renouveler la face de la terre ». « La civilisation a fait tant de pas en avant depuis ! Et elles sont surannées les coutumes des ancêtres ! Reviendrons-nous en arrière ? Brisons avec un passé moyenâgeux et recommençons l'histoire », s'exclament les « modernes ». Et ils ont ajouté un nouveau verbe au dictionnaire, *moderniser*, ce qui veut dire tout changer, remettre tout au temps actuel, faire commencer le monde à soi, créer des héros du jour, monter des génies en toutes

(1) Il y a aussi la tradition napoléonienne, encore vivante de quelques restes de la Grande Armée. Ses braves, retournés au foyer, avaient des pleurs communicatifs d'héroïsme. Le tombeau de l'Empereur, aux Invalides, est une tradition de gloires, quoique de date relativement récente. « S'il se relevait ! » semblent dire les Français, y fixant leurs regards, dans la pensée de la « revanche ».

classes, politiques, militaires, littéraires, artistiques, tels qu'il n'en existait pas autrefois.

Mais toute la France ne pense pas et ne parle pas ainsi : certes non, il ne nous semble pas que l'âme de la France se soit tout à fait éloignée de ses traditions ; elle a encore le souvenir de vieux noms et frissonne de gloires passées. Il y a des poètes qui les chantent dans l'enthousiasme des vers, des peintres qui les ressuscitent sur la toile, des sculpteurs qui les mettent debout aux yeux d'une foule émue (1). Il y a des dramaturges (2) qui les déploient sur la scène (3). Il y a des romanciers qui font aimer les bonnes mœurs dont on vivait, dont on vit encore en quelques coins qui ne se sont pas « modernisés (4) ». Il y a des historiens qui scrutent passionnément les archives et en exhument de grands caractères. Il y a des orateurs qui provoquent les applaudissements par des périodes concluant au sublime des faits et gestes de héros pleins de Dieu et de la patrie. Louable est cette habitude annuelle du panégyrique de Jeanne d'Arc. Il y a... nous allions dire des législateurs qui vont puiser la sagesse des lois dans l'expérience des siècles ; mais, c'eût été aller trop loin dans un temps où l'on veut asseoir la société sur des bases nouvelles.

(1) Regrettons qu'au salon de 1910 l'exposition n'ait offert que de la mythologie, de l'allégorie, du paganisme, et des gloires « toutes fraîches ». A l'exception de Jeanne d'Arc, qui s'impose, la « vieille histoire » de France a été oubliée.

(2) Comme Henri de Bornier.

(3) N'est-il pas à déplorer que quelques-uns montrent leurs personnages jouant l'adultère, et ferment leurs pièces par le suicide ?

(4) Comme M. René Bazin.

Nous renouvelons nos réserves sur le passé; poussé à l'extrême, le culte dont il serait l'objet mènerait à l'idolâtrie, comme celui des païens qui adoraient leurs héros ainsi que des dieux. Il faut donner comme légende ce qui est légende, mais aussi ce qui est histoire comme histoire; il faut faire le triage de ce qui est bon, juste, utile, et l'approprier au bien des nations, dissiper les nuages dorés par l'imagination, qui enveloppent une renommée, mais aussi voir la grandeur où elle est, mesurer de l'étonnement et de l'enthousiasme l'héroïsme, quand il se révèle par des actes dépassant les prévisions ordinaires et portant des coups à effets magiques.

L'exagération est un défaut; elle est quelquefois un pieux mensonge. Mais, ce n'est pas mentir que d'éloigner d'une âme qui s'est dévouée dans le sacrifice, d'un cœur qui fut servi par des puissances, d'un génie dont les conceptions furent à l'honneur de l'humanité, des faiblesses que la postérité a tout intérêt d'ignorer. Le soleil inonde le monde de sa lumière bienfaisante, et sa chaleur est la vie de la nature. Pourquoi parler de ses taches ?

Historiens, marquez d'un or pur les plus belles dates des âges de la nation, avec, comme enluminure, les noms dont elles ont reçu le relief d'entre les autres; la patrie en tirera un motif d'amour de la part de ses enfants. Que sous votre doigt, qui rend tout immortel, apparaissent les humbles, derniers dans le rang, premiers dans l'action : la patrie leur suscitera des imitateurs. Montrez la plus brillante épée du chef d'armée et le sabre ébréché du soldat qui a frappé de tous côtés. Que tout près de

Napoléon soit Drouot, le fils du boulanger, celui que l'Empereur appelait le « Sage de la Grande Armée ». *Cuique suum*, disait la législation romaine, terme d'équité : faites plus grand celui qui a été grand, et grandissez celui qui est digne de l'être.

« Poètes qui toujours, loin du siècle où nous sommes »,

cherchez les sujets de vos inspirations, traduisez en vers l'épopée de la France. Et vous serez Gautier redisant Roland, dont les bardes allaient, excitant la vaillance de héros à la forte épée ; vous serez le Tasse français accompagnant de sa lyre les siens jusques sur les murs de Sion ; vous serez le chantre de « Quiberon » haussant

« l'humble glaive des vieux Bretons,

mettant la Vendée,

« ceinte de ses armes,
« Au premier rang de nos guerriers (1).

Orateurs, qui ébranlez la tribune profane ou sacrée de votre souffle ému, soulevez le plus saint des enthousiasmes, celui qui se donne à la patrie par l'exemple des ancêtres

« Morts au champ de la gloire ».

Publicistes, qui combattez les combats du jour, vous avez des armes toutes prêtes dans l'arsenal de l'histoire : qu'elles servent, en vos mains, à la conquête des esprits pour Dieu et pour l'État !

(1) V. Hugo.

Ne croyez pas, législateurs, ministres, magistrats, à la sagesse qui naît du temps présent. L'histoire vous apprend qu'il en est pour les chefs de peuple comme pour les chefs de famille ; l'expérience est la maîtresse la plus sûre. Telle est leur condition d'être faible et bornée, comme tout ce qui est humain. Certes, ceux qui les ont précédés n'étaient pas infaillibles, loin de là ; mais ils avaient déjà reçu une poussée, en marche depuis des siècles. D'ailleurs, qui empêche de corriger leurs erreurs avec respect et délicatesse ? Leurs faux pas nous indiquent où ne pas mettre le pied.

L'expérience, que nous livre l'histoire, est un flambeau dont on aurait tort de ne retenir que quelques flammèches : quelque lueur lointaine qu'il projette, il n'en indique pas moins la voie à parcourir, les obstacles à éviter et les sentiers aplanis qui hâtent vers le terme. Elle est aussi un soleil couchant suspendu à l'horizon : il tombera bientôt derrière les nuages du crépuscule, mais, avant d'achever sa course, il ramasse ses rayons en un faisceau plus lumineux pour le promener autour de lui, et du regard le voyageur suit les plis qui descendent de la montagne, circule à travers les méandres enrubannés de la vallée, découvre les secrets de la nature avec ses trésors, rien ne lui échappe, ni le dessin ni les couleurs du tableau.

France, ô douce France, nous te saluons par ces mots qui t'honorent : Sois digne de tes pères.

Le lecteur comprend pourquoi, traitant du culte des ancêtres, nous nous sommes longtemps arrêté sur la France. La voix du sang nous le commandait ; puis, l'aimant comme nous l'aimons, ayant

reçu sur les genoux de notre mère les belles traditions dont il ne fallait pas laisser perdre une parcelle à notre âme, notre cœur s'est senti serré en voyant à l'œuvre des innovateurs repoussant avec mépris la vieille France aux gloires qui en imposent encore aux peuples, et bâtissant sur un sable brillant, mais mouvant, une France nouvelle, « plus avancée ». Oh ! que nous voudrions nous tromper et ne pas croire à des utopies désastreuses, à des rêves malsains et à ce travail de propagande pour « planter le drapeau dans le fumier (1) » ! Nous serions consolé, et l'avenir nous paraîtrait moins sombre.

IV

Nous sommes en Amérique, nous respirons le grand air des États-Unis. Cette liberté, qui remplit nos poumons, d'où vient-elle ? Qui en a comme imprégné l'atmosphère ? Les connaissons-nous ceux qui nous l'ont achetée au prix de leur dévouement, de leur vie même ? Les connaissant, quelle estime en faisons-nous ?

Chers concitoyens qui vous êtes fait en ce pays une patrie nouvelle, êtes-vous exempts du respect, de l'admiration, du culte, enfin, de ces hommes dont vous recueillez les fruits mûris en un sol laborieusement cultivé ?

Il est vrai, vous n'êtes pas de leur descendance, dans vos veines ne court pas la même sève, il ne vous est pas possible d'avoir au cœur cet amour

(1) Pardon pour cette expression qui a été dite par un fameux antimilitariste, en France.

filial qui se témoigne au père ; mais il est un devoir auquel il ne vous est pas permis de vous soustraire à leur égard, celui de la gratitude de l'enfant d'adoption qui a trouvé refuge et protection sous un toit étranger, qui s'est mêlé à une nouvelle famille qu'il a faite sienne, et reçoit comme une part d'héritage d'ancêtres qu'il n'a pas connus.

Il n'est pas nécessaire de faire aucun effort pour aimer et honorer ses pères, ce sentiment naît de la nature elle-même ; celui qui en serait privé donnerait le triste spectacle d'un être dépravé. Quand même, aux États-Unis, vous n'auriez qu'un « amour raisonné » pour ceux qui en furent les créateurs, ce serait beaucoup, ce serait noble, ce serait juste, ce serait chrétien. Et comment y arriver sans l'étude de leur histoire, de belles pages dans l'histoire du monde ?

Vous avez quitté la patrie d'origine pour chercher le pain de votre bouche, vous croyiez à l'Eldorado américain, bien peu parmi vous songent à retourner aux vieux foyers de l'autre côté de la ligne quarante-cinquième ; bref, vous êtes chez vous. Vous y êtes plus que les Allemands, les Irlandais, les Italiens et tant d'autres peuples qui viennent d'outre-mer, parce que vous êtes d'Amérique. Mais quels moyens prendre pour ne pas être déclassés, pour effacer le nom d'étrangers, qui est, aux yeux de ceux qui vous coudoient, un signe de proscription, pour n'être pas regardés comme des plantes exotiques ? Quels moyens pour façonner l'âme de vos fils de manière à en faire les citoyens de l'avenir, tout à l'honneur de leurs pères ?

A ceux que nous avons déjà indiqués dans ce travail nous ajouterons : se pénétrer de l'esprit des

Pères de la Patrie, aimer ce qu'ils ont aimé, vouloir ce qu'ils ont voulu, continuer ce qu'ils ont commencé, travailler dans le sens qu'ils ont imprimé à leur œuvre, en un mot, les imiter.

L'artiste, peintre ou sculpteur, pour tracer ou tailler un chef-d'œuvre, a besoin d'un modèle, ou une toile ou un marbre ou le spectacle de la nature. Le citoyen trouve tout faits les modèles dans l'histoire de son pays : qu'il la lise et la relise, qu'il en tire les plus belle figures, quitte à en corriger les défauts, qu'il s'en redise les actes sublimes ; et cette science expérimentale lui enseignera où et comment appliquer son intelligence et ses bras, où donner son cœur, où déterminer toute sa vie.

L'histoire est l'école où se sont formés les bons citoyens, les patriotes, les héros. Pour ne citer que des exemples les plus ressortis, Napoléon avait toujours avec lui son « César »; au milieu de ses expéditions il le dévorait sous la tente ; Frédéric II de Prusse, retiré dans son cabinet de Postdam, méditait sur les faits accomplis par ses prédécesseurs ; et qui ne sait que le président des États-Unis s'inspire de ses devanciers à la Maison Blanche ?

Qui n'admirerait le respect, l'estime souvent poussée à l'enthousiasme des Américains « pur sang » et des Américains, « sang nouveau » pour les fondateurs et les libérateurs de leur pays ? Qui les blâmerait de saisir de particulières circonstances pour réchauffer le patriotisme des anciens et l'exciter chez les nombreux émigrés qui sont venus se joindre à eux ? Ils savent que le culte des ancêtres est un « moyen », et ils en usent.

L'anniversaire de naissance de Washington et de

Lincoln ne passe pas inaperçu ; nous avons vu à cette occasion, à New-York, défiler en procession une longue série d'enfants agitant chacun un petit drapeau étoilé, nous les avons entendus, réunis à l'école, réciter de courts poèmes pour célébrer le héros du jour avec une conviction qui faisait beaucoup espérer de ces citoyens de l'avenir. Les fondateurs des divers États ne sont pas oubliés ; nous en avons un vivant exemple à Providence, où Roger Williams domine sur le pinacle du Capitole.

Qu'il y ait exagération, extravagance chez les ardents qui veulent surchauffer le patriotisme, nous sommes prêt à le concéder ; mais, cela s'explique par leurs soucis de créer un peuple homogène ; et ils croient y parvenir par ces sortes de démonstrations. Ils ne font de mal à personne ; ce n'est pas par l'épée ou le canon, ni par des prescriptions intolérantes qu'ils procèdent, comme en Alsace-Lorraine où l'Allemagne efface jusqu'aux enseignes françaises, comme en Pologne où la Russie, après s'être servie du sabre, prohibe l'enseignement du catéchisme dans la langue nationale ; mais par la parole qui dit, poétise, chante les gloires ancestrales, moyen plus lent, mais plus sûr que la force brutale. L'enfant, accoutumé à entendre des noms que l'on exalte, se prend d'admiration pour ceux qui les ont portés et la terre qui les a engendrés ; toute sa vie, il a ces noms gravés dans son esprit, avec les actes qui les ont rendus célèbres, et il les redira dans un sentiment tout patriotique. Il aimera ce sol où crûrent tant d'hommes à la largeur de pensées, à la philanthropie qui embrassait dans la liberté ses pères et s'étendit jusqu'à lui, aux immen-

ses travaux qui lui assurèrent un avenir dont il jouit présentement ; il deviendra plus vite américain que se feront Russes ces enfants de Pologne qui, en 1906, s'élevèrent contre l'odieuse loi qui défendait de parler de leur Dieu dans leur idiome.

Oui, quel que soit le « surchauffement patriotique » auquel ils se livrent, les Américains font œuvre pratique en rappelant sans cesse à la génération qui grandit, les ancêtres qui, chez eux, sont entrés dans l'histoire des créateurs de nations.

Chaque année, sur le rocher de Plymouth, ils célèbrent le jour à jamais mémorable (le 21 décembre 1620) où les Pilgrims prirent possession de cette terre qui devait être la Nouvelle-Angleterre ; c'est le Forefathers' day. Quelle que soit l'opinion que l'on ait au sujet de Roger Williams, on ne saurait trop louer le Rhode Island d'avoir mis son fondateur en une place où peuvent le voir les nombreux voyageurs qui vont de Boston à New-York et les citoyens qui résident dans la capitale. Dressé sur le palais législatif, n'éveille-t-il pas l'esprit civique ? Dans la Virginie, John Smith n'est pas en moindre vénération, ni, dans le Massachusetts Endicott, Winthrop ; dans le Maryland, Baltimore ; dans la Pensylvanie, Penn, et le New-York, Hudson, dont on a appelé la rivière qui le traverse. Que d'autres *Forefathers* qui sont dans chaque État « les dieux de la patrie » !

Peu d'hommes sont grands aux yeux de leurs contemporains ; la plupart prennent les proportions de haute stature par l'éloignement où se tient la postérité. Les libérateurs des États-Unis sont au nombre des exceptions ; le présent est d'accord

avec le passé pour considérer comme des héros, dans les deux genres militaire et politique, Washington, Franklin, Bacon, Henry, Hamilton, Jay, Jefferson, les deux Adams, John Lee, Green, Paul Revere, Shuyler, Montgomery, Ellen, Gates ; nous voudrions ne pas abréger la liste. Dites-les tous, vous qui profitez des créations de leur audacieux génie, de leur volonté indomptable et de leur sage prévision. Souvent ils ont semé dans le sang, toujours dans les sueurs des fatigues et des obstacles à renverser, ce germe qui est sorti d'une terre appelée à la plus grande des libertés et s'est multiplié en tiges vigoureuses, treize d'abord, plus nombreuses ensuite, qui furent les États-Unis. Les traits de valeur qui s'accomplirent à Lexington, Bunker Hill, Trenton, Princeton, Bennis Heights, pour n'avoir pas eu l'illusion d'un héroïsme chanté par un poète, n'en honorent pas moins les fastes d'un peuple.

La France est justement fière de son Napoléon, qui l'enveloppa de son manteau de gloire ; lorsque, en 1900, on représentait sur la scène « l'Aiglon (1) », son seul nom soulevait les applaudissements. Mais, elle fut morcelée après tant de victoires inutiles : Washington a fondé une nation qui s'étend sur un territoire grand comme l'Europe, Wellington, à Waterloo, abattit l'aigle impérial, grâce au secours de Blücher ; Moltke a concouru avec Bismarck à créer l'Allemagne de nos jours, mais il avait des armées fortement disciplinées, de formidables canons : Washington, avec des moyens très restreints, commande à une milice presque improvisée,

(1) De M. Edmond Rostand.

est servi par une marine à peine élaborée et puise dans son génie l'art de vaincre la redoutable Angleterre et la rejeter dans son île.

Cependant la figure de Washington ne doit pas être tellement éblouissante qu'elle efface ces généraux, officiers, soldats, qui, sous ses ordres, tracèrent 1775. Lui-même, dans sa générosité, sut leur rendre un digne hommage, et les Américains ont le tour de les ressusciter, lorsque l'occasion s'en présente.

Quelle que fût la déconvenue de 1812-13, ils mettent sur un pied d'égalité, sans distinction du succès ou de l'insuccès, parce que tous se dévouèrent pour la même cause, la grandeur de la nouvelle République, dans les combats sur terre, Harrison, Wilkinson, Johnson, Jackson, Brown, Scott, Miller ; sur mer, Hull, qui commandait la « Constitution », le brave Lawrence, Perry, le héros du lac Erié et Mc Donougt.

Ils tirent orgueil — qui les en blâmera ? — d'une époque mémorable, où leurs pères firent du Nouveau-Monde la terre de l'émancipation de l'esclave.

Qui ne les admirerait de faire ressortir, entre tant de noms, Anderson, dont la résistance est dite « l'extraordinaire rencontre de soixante-dix et de sept mille hommes (1) », de rappeler les trois cent mille volontaires répondant à l'appel de Lincoln qui n'en demandait que soixante-dix mille, d'exalter Mc Clellan, Rosecrans, Mc Dowel, Banks, Ferragut, Meade, Grant, Sheridan, immortalisés

(1) Sadlier : *History of the United States*, 297.

par des batailles célèbres, comme Vicksburg et Gettysburg ?

Les Américains ont un culte pour leurs présidents, depuis le premier jusqu'au dernier, quel que fût le parti, républicain ou démocrate, qui les ait montés au pouvoir. La Maison Blanche est comme un temple vénérable. A la mort de Washington, le Congrès fit cette déclaration : « *That first in war, first in peace, he was first in the hearts of his countrymen* (1). » Ceux qui le suivirent à la tête de la nation eurent chacun leur mention spéciale : John Adams, Jefferson, Monroe, dont le règne fut caractérisé « *the era of good feelings* (2), Lincoln dont la mort tragique enveloppa de deuil un demi-continent, Grant, que ses compatriotes récompensèrent de ses immenses services par une double élection, Mc Kinley, qu'une arme meurtrière enleva à l'affection de tous, pour nommer le dernier, Cleveland, dont les funérailles furent présidées par le chef de l'État, qui, pourtant, n'avait jamais partagé ses opinions politiques (3).

Les chaires d'universités citent Cotton et Ward, l'auteur de « *Bodys of liberties of Massachusetts*. Comme on étudie le Droit romain, on passe en revue les législateurs dont les travaux, au Congrès de 1774, faisaient dire à Lord Chatham : « J'ai étudié et admiré l'œuvre des plus grands esprits du monde antique ; je ne trouve nulle part réunion d'hommes qui aient égalé les membres du congrès en sagesse,

(1) « Le premier à la guerre, le premier dans la paix, il fut le premier dans le cœur de ses concitoyens. »

(2) L'ère de la bonne entente.

(3) M. T. Roosevelt.

en puissance de raisonnement et en logique dans leurs conclusions. » Washington, qui connaissait ses hommes et savait les choisir, forma le plus fort des cabinets par Jefferson, Hamilton, Randolph et Wilson.

Si l'on juge l'arbre à ses fruits, il faut juger les hommes à leurs œuvres. La descendance de ceux qui ont conçu la Constitution américaine, ont été les premiers à en suivre non pas seulement le mot, mais l'esprit, se sont mis de toutes leurs facultés à l'administration d'un pays si vaste et alors presque à l'état rudimentaire, et ont donné tant de preuves de sens pratique en même temps que de dévouement sans bornes, cette descendance, disons-nous, fait acte de justice, de reconnaissance et d'éducation civique en déposant sur les lèvres des enfants des écoles et des étudiants des universités les noms de ces citoyens, dont ils sont les successeurs par l'ordre du temps, et qu'ils ont la mission de reproduire en tous leurs actes civils.

La tribune se glorifie de Calhoun, dont le seul nom fut gravé sur sa pierre tombale comme s'il portait sa célébrité ; de Henry Clay, l'orateur idéal, disaient ses contemporains, et qui mérita le titre de « pacificateur », à cause de la conciliante influence qu'il exerça dans les terribles disputes de l'esclavage, et de Webster, dont les discours « n'auraient pas déparé la tribune anglaise (1) ».

Que l'on ne nous reproche pas d'avoir multiplié les noms ; nous l'avons fait à dessein, nous avions un double but : montrer comme l'Américain, qui

(1) M. A. Decelles : *Les États-Unis*, 293.

veut fonder une grande patrie, sait tirer profit de ses gloires ancestrales, puis exciter la curiosité des nôtres, déjà nationalisés ou ayant renoncé à retourner au Canada, et par conséquent obligés de consulter l'histoire des États-Unis, s'ils y veulent être « quelqu'un ou quelque chose », d'étudier un passé écoulé sur une terre qu'ils habitent et dont ce serait une faute de se désintéresser. Comme l'a dit un de nos écrivains : « Les destinées des États-Unis sont d'une importance suprême pour nous, Canadiens-Français (1). » Elles s'allient aux nôtres, ajouterons-nous. Et les destinées d'un peuple ont leur berceau dans son histoire ; l'ignorer, c'est reculer ; la connaître, c'est avancer.

V

Chers concitoyens que les nécessités de la vie ou un esprit d'aventure ont conduits aux villes hospitalières de la République américaine, si vous ne devez pas y rester étrangers, mais plutôt vous pénétrer de son âme en vous nourrissant de l'histoire de son origine et de ses développements, est particulièrement pour vous un autre devoir qu'elle n'exclut pas.

Comme les Grecs, débarquant sur les rivages du Latium, avaient eu soin d'apporter de l'Asie ce qu'ils appelaient leurs « dieux pénates », ainsi, en quittant le beau pays arrosé par le Saint-Laurent, il vous importait de ne pas vous séparer de vos propres traditions nationales pour les déposer à votre nouveau foyer. L'avez-vous fait ? Vous accompagnant,

(1) Ed. DE NEVERS : *Ibid.*, I, 3.

la patrie a-t-elle traversé la frontière avec ce qu'elle a de gloires ? L'âme de vos pères plane-t-elle sur la tête de votre postérité placée à vos côtés ? Avez-vous vos « dieux domestiques » ? comme disaient les anciens. Connaissez-vous si bien l'histoire du Canada que vous vous en fassiez honneur devant les divers peuples unis à vous pour former la communauté civile ? Science d'autant plus nécessaire que les circonstances sont plus difficiles, que l'oubli naît de l'éloignement, et que — ceci est de triste expérience — vous courez le danger du respect humain, une mauvaise honte de ce que l'on est. Les citoyens, qui ignorent leur histoire perdent l'estime d'eux-mêmes; hélas ! nous en avons vus rougir de leur nom, quand autour d'eux on en faisait éclater d'autres avec plus de sonorité.

L'exemple de quelques-uns des nôtres, qui ont encore l'honneur de cultiver les champs paternels, est un enseignement. Eux aussi, ils ont leurs tentations; eux aussi, ils ont leurs épreuves. Pourquoi ne se dressent-ils pas de toute leur hauteur, lorsque des poseurs en maîtres leurs jettent à la face l'injure de « race inférieure » ? Ah ! le courage civique ne trouverait pas de lâches exceptions, si chacun avait présents à la pensée son origine avec les actes mémorables de ses pères.

Ouvrons quelques pages qui donnent envie de recourir à des sources plus larges et plus abondantes. Nous apprendrons qui nous sommes par ceux qui nous ont engendrés.

Le « fils de famille » étale avec orgueil les parchemins où sont inscrits les titres nobiliaires de ses ascendants. Quels furent les nôtres ? Étaient-ils la

lie d'une population dont on voulait purger la France comme ces *convicts* que Londres rejetait sur le littoral de la Virginie (1)? Non, loin de là. Comme Cartier, le découvreur du Canada, anobli par le roi, comme Roberval, que François Ier appelait « le petit roi de Vimeux », comme de Monts, « gentilhomme » et « gouverneur de Pons », comme Champlain, fondateur de Québec, « officier distingué de la marine «, comme le premier colon. Hébert, « un bourgeois de Paris », nos pères étaient choisis, de cette race, *genus electum*, dont parle l'Apôtre aux premiers chrétiens, quand il les relevait à leurs propres yeux.

Voici ce qu'en dit notre historien : « Les émigrants étaient des chercheurs d'aventure plutôt que des hommes poussés hors de leur pays par la nécessité : des jeunes gens attirés en Amérique... qui espéraient que la fortune les dédommagerait de leurs travaux et des dangers qu'ils avaient courus ; des marins. las de la vie sur mer ; d'ardents catholiques, fuyant le voisinage des huguenots, puissants dans quelques provinces, dans le Poitou, par exemple... Au reste le clergé a exercé une grande influence sur le choix des émigrés (2). »

La dernière affirmation est surtout à noter ; les chefs spirituels, consultés par les chefs temporels, intéressés au succès de leur entreprise, faisaient le triage des bons.

La liste des premiers débarqués à Québec et à Montréal a été publiée (3) : plusieurs même ont eu

(1) E. de Nevers, *ouvr. cit.*, I, 20.
(2) Garneau : *Hist. du Can.*, II, 101.
(3) Voir Ferland, Rousseau et plusieurs autres historiens.

leur biographe ; certes, il ne manque pas de témoignages qui nous les font connaître et apprécier.

Combien parmi nous dont les ancêtres étaient de l'élite de l'armée française ! « Le régiment de Carignan jeta sur nos rives une nombreuse population appartenant à la meilleure aristocratie. Les officiers supérieurs, les simples cadets, un grand nombre de nos soldats, nous apportaient, outre leur gloire personnelle, celle de leurs ancêtres (1). »

Un missionnaire, témoin des premiers temps de la colonie, écrivait : « Nous avons nombre de soldats de façon et de résolution. Le reste fait un gros de diverses sortes d'artisans et de quelques honorables familles (2). »

Mais la provenance, quelque digne ou noble qu'elle soit, ne serait rien sans les qualités de l'esprit et du cœur. Écoutons ce qui en a été dit : « Les Canadiens sont pleins d'esprit et de feu, de capacité et d'inclination pour les arts (3). » — « J'avais peine à concevoir qu'une peuplade formée de personnes de toutes les provinces de France fût aussi accomplie qu'on me la représentait. Lorsque je fus sur les lieux, je reconnus qu'on ne m'avait rien flatté. » — « Le Canadien est obligeant, honnête, infatigable (4). » — « Je rencontrais dans la Nouvelle-France des conversations beaucoup plus satisfaisantes et d'un ordre élevé : les âmes y sont plus ouvertes aux choses de

(1) Mgr C. Tanguay : *Dictionnaire généalogique*, préface, IX.

(2) Le P. Lejeune, 1636. Cité par de Nevers : *L'Avenir des Canadiens-Français*, 11.

(3) Le P. Leclerc : *Ibid.*

(4) De Bougainville : *Ibid.*, 17.

la science et de l'esprit, les fonctions intellectuelles s'y montrent plus délicates, les connaissances plus variées (1). » — « Avec ce beau et vaste pays, la France perd soixante et dix mille âmes, dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuples n'ont été aussi dociles, aussi braves et aussi attachés à leur prince (2). »

Des plumes étrangères n'ont pu retenir des éloges à leur adresse. Bancroft est heureux de signaler la douce mais nécessaire influence qu'ils exercèrent sur les indigènes et la reconnaissance qu'ils en reçurent. « Les officiers français, traversant pour la dernière fois le Canada et la vallée du Mississipi, recueillirent de tous côtés des témoignages d'attachement passionné de la part des nombreux Peaux-Rouges (3). » L'américain Parkman établit une comparaison entre les pionniers de la colonie anglaise et ceux de la colonie française; il attribue aux premiers des motifs d'intérêt personnel, d'égoïsme, et aux seconds de plus nobles, de plus purs. Lisons : « Le développement de la Nouvelle-Angleterre a été le résultat des efforts combinés d'une foule de gens industrieux, chacun, dans son cercle étroit, travaillant pour lui-même, tâchant d'acquérir de l'aisance et de la richesse. L'expansion de la Nouvelle-France a été le fait d'une ambition gigantesque tendant à la conquête d'un continent (4). »

(1) Le célèbre naturaliste suédois Kalm comparait ainsi les Canadiens et les colons anglais qu'il avait visités en 1750. *Ibid.*, 17.

(2) De Vaudreuil à Louis XV, après la conquête. GARNEAU : *Ibid.*, II, 376.

(3) *History of the United States*, III.

(4) *Pioners of France in the new World*. Introd.

Est-il besoin de rappeler ici que cette conquête se fit en vue d'étendre le royaume de Dieu et du Roy, de répandre par ce moyen les bienfaits de la civilisation chrétienne et française ?

Ils n'étaient pas des hommes de rien, « de race inférieure », nos ancêtres que le Marquis de Vaudreuil, retourné en France après la Cession, et qui les avait si bien connus, caractérisait en ces termes : « En général, les Canadiens semblent nés soldats ; une éducation mâle et toute militaire les endurcit de bonne heure à la fatigue et au danger. Le détail de leurs expéditions, de leurs voyages, de leurs entreprises, offre des miracles de courage, d'activité, de patience dans la disette, de sang-froid dans le péril, de docilité aux ordres des généraux, qui ont coûté la vie à plusieurs sans jamais ralentir le zèle des autres. Ces commandants intrépides, avec une poignée de Canadiens... ont déconcerté les projets, ruiné les préparatifs, ravagé les provinces et battu les troupes des Anglais huit à dix fois plus nombreuses que leurs détachements. Ces talents étaient précieux dans un pays dont les frontières étaient si vastes (1). »

Lorsqu'on entend parler de la sorte de ses ancêtres, lorsqu'aucune voix discordante ne s'élève ni de ceux qui les ont vus à l'œuvre ni de ceux qui les ont scrutés par l'étude de l'histoire, ni encore d'autres qu'un sang différent, qu'une langue étrangère, une foi dissemblable, que des intérêts opposés auraient pu incliner, sinon à la partialité, du moins à la sévérité dans leurs jugements, en un mot, lors-

(1) GARNEAU : *Ibid.*, II, 380.

qu'il y a en leur faveur unanimité, on ne saurait sans s'abdiquer, sans se mépriser soi-même, sans mentir aux générations présentes et à venir, sans se classer parmi les anciens esclaves importés de l'Afrique, ignorants d'aïeux, sans soulever le mépris d'autres peuples plus soucieux de traditions, rougir de sa généalogie. Non, qu'il n'y ait pas parmi nous de ces lâches exceptions. Levons le front : nous avons une histoire.

Noblesse oblige, chers compatriotes. Descendant de tels pères, soyez de tels fils, en tous lieux et en tous temps, au Canada comme aux États-Unis, aujourd'hui, demain ; citoyens à l'intelligence qui s'élève, concevant des entreprises qui, en vous honorant, profitent à la société ; citoyens au cœur solide, opposant une résistance à ce qui est organisé pour la ruine de l'État et votre propre perte ; citoyens à la volonté énergique dans ses résolutions et forte à l'action, usant, enfin, d'une valeur qui vous a été livrée dans un testament signé de leur main. Imaginez le plus grand des miracles : vos pères sortis tout à coup du tombeau où ils dormaient dans la paix du devoir accompli. Leur premier regard se porterait sur l'œuvre où ils ont mis toute leur âme et épuisé leurs forces. Ils interrogeraient chaque pierre de l'édifice national dont ils ont posé le fondement, et rechercheraient les ouvriers auxquels ils ont passé l'outil, au départ de cette vie. Que penseraient-ils en contemplant ce que vous avez fait ? Oh ! s'ils étaient contents des héritiers de leurs noms, ils rentreraient consolés dans l'éternel repos, la terre serait plus légère à leurs cendres, et ils béniraient d'une double immortalité celle qui les prolonge, ici-bas, dans

leur postérité, et l'autre qui couronne leurs vertus dans le lieu des perpétuelles rémunérations.

VI

Nous avons parlé d'orgueil de famille. Il se soulève pour ainsi dire à chacun des pas qu'ils ont marqués dans cette marche de géants du golfe Saint-Laurent à l'Océan Pacifique, de la Baie d'Hudson à la mer du Mexique,

> ... domptant les flots des Grands Lacs orageux
> Franchissant la savane et les marais fangeux,
> Pénétrant jusqu'au fond des forêts centenaires (1).

Ils étaient bien les nôtres par tout ce qui fait l'âme et le corps d'un peuple, ces téméraires découvreurs, ces opiniâtres fondateurs, ces infatigables colonisateurs qui ont tracé de nouvelles lignes et frappé de nouveaux points sur la carte du monde. Combien parmi nous se réclament de leur descendance directe ou indirecte (2) ! Quelles raisons pour nous de les saluer tous, comme on salue le portrait précieusement gardé d'un aïeul !

> Salut à toi. Cartier, hardi marin,
> Qui le premier foulas de ton pas souverain
> Les bords inexplorés de notre immense fleuve !
> Salut à toi, Champlain !...

Cartier, qui fis à la France don du plus beau territoire, dont elle regrette la perte ; Champlain, que

(1) L.-H. Fréchette.

(2) Georges E. Cartier, l'un des Pères de la Confédération, descendait du découvreur du Canada.

le Canada et les États-Unis acclament dans un même hommage de reconnaissance, elles te publient, ces vastes mers intérieures d'Ontario et de Huron aux rives semées de populeuses villes ; il te redit, ce lac de ton nom qui vit les deux nations te célébrer dans un concert unanime (1); Nipissingue, qui attire le colon, tant et de si belles rivières, qui seraient des fleuves en Europe, l'Outaouais en particulier, qui mène à la capitale du pays dont tu as révélé les richesses, te chantent des grandes voix de leurs ondes. Cartier, Champlain, vous êtes à nous ; vous ne vous sépariez pas de nous dans vos visions de l'avenir, prophètes d'un peuple naissant que vous établissiez comme Israël sur les rives du Jourdain, les collines de Jérusalem, les montagnes de Gelboé, les plaines de Saron. Notre cantique est à votre adresse, ainsi celui de Moïse et de David, le chantre de ses ancêtres.

Saluons Marquette, le découvreur du lac Michigan, au fond duquel est assise la reine de l'Ouest, Chicago ; Joliette (2), le révélateur du Mississipi, Hennepin, du Missouri. Saluons de Niverville, le premier à gravir les pics altiers des Montagnes Rocheuses, ces Alpes de l'Amérique ; La Vérendrye, l'immortel pionnier des plaines de l'Ouest, qui ouvrit à notre monde des plaines encore plus grandes, les nappes de l'Océan Pacifique ; La Salle, l'explorateur de l'Ohio, « la belle rivière », qui greffa à la couronne de France ce superbe joyau, la Louisiane.

(1) Juillet 1909.
(2) Né à Québec.

Si nous ne craignions d'être fastidieux, en dressant une liste trop longue, nous signalerions, toujours à l'honneur de notre race, d'autres découvreurs apportant de nouveaux trésors à la colonisation ; nous saluerions en particulier Dablon, explorant la rivière Saguenay, de Quen, pénétrant, par un zèle apostolique, jusqu'au Lac Saint-Jean ; même des plus modernes, des humbles, cachés dans la forêt, s'avançant vers de plus profondes régions, agrandissant notre territoire. Mais il est inutile de nous étendre davantage.

Faisons, cependant, une courte dissertation au sujet des fondations qui se développèrent sur des bases solides et permanentes.

Nos ancêtres n'étaient pas des aventuriers dans la force du terme, navigateurs sans boussole de lacs et de rivières, coureurs de plaines, chasseurs des bois, non certes ; ils accomplirent des œuvres moins passagères : ce furent des fondateurs de pays et de villes. On a encore toutes fraîches à la mémoire les solennités par lesquelles, en 1908, Québec célébrait son troisième centenaire. Montréal avait devancé son aîné en élevant en face de Notre-Dame la statue de celui qui jeta les fondements de Ville-Marie.

Salut à toi, Champlain ! à toi, de Maisonneuve,
Illustres fondateurs de deux fières cités
Qui mirent dans ses flots (du fleuve) leurs rivales
[beautés!

Ajoutons : Salut à toi, La Violette, qui unis ces deux villes sœurs par ce trait d'union qu'est Trois-Rivières !

Ce serait, pour les provinces de l'Ouest, la plus

grave des injustices que d'oublier les noms français qui présidèrent à leur éclosion. Combien de villes ne furent tout d'abord que des pied-à-terre pour nos pères, dans leurs courses lointaines, ou des places où ils se retranchèrent, comme Kingston, dans Ontario, en premier lieu Fort Frontenac !

Non, ils ne passaient pas légèrement sur ce sol nouveau ; ils s'y appesantissaient et y laissaient des traces que le sable mouvant des rivages ou l'herbe des prairies n'ont pas effacées.

L'histoire des États-Unis, écrite par des auteurs qui leur appartiennent, n'est ni étroite ni mesquine. Rendons-lui ce témoignage, à l'encontre de ces francophobes du Canada qui mettent une enseigne anglaise, quand elle devrait être française. Les Américains, qui ont plus de largeur de vue, font acte de reconnaissance ; ils savent, en certaines circonstances solennelles, prononcer les noms des nôtres, fondateurs d'États ou de villes, ils en ont même baptisé beaucoup de celles-ci. D'Iberville, parti de Québec, fonde la grande Louisiane ; de La Salle, le Texas ; Bienville, la Nouvelle-Orléans ; Lamothe-Cadilhac, Détroit ; Duquesne, Pittsburg ; Marquette, le Sault-Sainte-Marie ; du Luth, la ville appelée de son nom ; Dubuque, de même ; Guérin. Saint-Paul ; Juneau, Milwaukee ; avant eux, Denonville, Niagara ; au commencement, ce furent des Français ; plus tard et en grand nombre, ce furent des Canadiens ; les Américains les unissent dans leurs discours. Voyez une carte que l'on accroche aux murs des écoles, et vous croirez être chez vous, comme des héritiers des travaux de leurs ancêtres.

Mais, ce n'est pas tout de s'asseoir sur les bords

d'une rivière ou d'une mer, de s'arrêter dans une aventureuse expédition et de planter un pieu avec cette inscription : Ici s'élèvera une ville ; il faut plus que quelques coups d'arquebuse portés contre les indigènes pour imposer la civilisation ; à l'épée, le véritable fondateur doit ajouter la charrue, selon cette devise : *ense et aratro*. La gloire du soldat se chante là où celle du colon reste silencieuse ; celle-ci se fait sans éclat à l'ombre de l'épaisse forêt, mais elle est plus durable dans ses créations : là où se dressait la tente, elle ensemence un champ ; là où retentissait le bruit des armes, monte la voix joyeuse du village ; là où brillait le costume du régiment s'aperçoit à peine l'habit aux couleurs ternies de l'humble laboureur ; puis à celui-ci succède l'industriel, le marchand, le banquier, le magistrat, et les pauvres cabanes « en bois ronds » disparaissent sous de magnifiques édifices, les petits sentiers s'élargissent en belles avenues, voilà une ville.

Si l'on remonte à son origine, c'est toujours le colonisateur qui nous apparaît le vrai père d'un pays. Quelque avantage que puisse tirer le militaire de la comparaison, il a besoin que la charrue creuse un sillon là où son épée a fait un cercle, traçant des limites qui ne doivent pas être franchies. Disons plutôt que l'un et l'autre se complètent : sans celui-ci, la barbarie n'eût pas été vaincue, sans celui-là la civilisation n'eût rien prouvé de son utilité, des progrès dont elle se vante. Or, nos ancêtres allièrent en eux les deux états de soldat et de colon : on ne sait lequel mérite le plus notre admiration. Disons quelques mots de ce dernier.

Voici Hébert, l'initiateur de la colonisation dans la Nouvelle-France : le plateau de Québec n'est plus une terre inculte ; par son labeur, aidé de mains venues de la mère-patrie, le sol sauvage se transforme et produit des richesses inattendues à ceux qui ne savaient « ce qu'on allait faire au Canada ». Voici Couillard qui, en même temps qu'il cultive sa part de « l'habitation », multiplie les branches d'une nombreuse descendance. Voici, à Mont Royal, de « bons laboureurs », choisis en provinces par de Maisonneuve : oh ! s'ils voyaient cette florissante ville qui s'élèverait, un jour, sur les rives du fleuve où ils se courbent pour les féconder ! Plus de deux siècles plus tard, voici Labelle aux conceptions grandioses, qui ouvre le Nord, jusqu'à lui inconnu, aux espérances de la colonisation. Voici le régiment de Carignan qui remplace ses armes de guerrier par celles de l'agriculture, se réjouit plus des trophées formés de faisceaux de blé que de ses victoires, et laisse son nom à ses vaillants qui continuent à jeter de ses sueurs dans un sillon.

Voyons-les, ces hommes « qui jalonnent les rives du Saint-Laurent et du Mississipi dans un espace de douze cents lieues (1) », poussant jusqu'au Texas pour « en devenir les fondateurs », ne s'arrêtant qu'aux bouches de ce dernier fleuve, s'établissant sur les bords de la Mobile, premiers colons de la Louisiane, et « les plus prospères », au dire de Bancroft.

... Bientôt, de robustes colons,

. . . .

(1) Garneau : *Ibid.*, II, 71.

Austères travailleurs de la sainte corvée,
Viennent offrir leurs bras à l'œuvre inachevée...
Le mot d'ordre est le même ; ces nouveaux venus
Affrontent à leur tour les dangers inconnus.

. . . .

Vainement autour d'eux chaque élément conspire,
Ces enfants du sillon fonderont un empire (1).

Le poète a-t-il raison ? Ont-ils fondé un empire ? Oui, si l'on entend ici ce territoire à bornes si reculées, s'étendant des États du centre et de l'ouest, auquel il faudrait ajouter tout le Dominion du Canada ; oui, si l'on compte les milliers et les milliers d'hommes qui s'y rendent, chaque année, par l'émigration venue de loin, si l'on considère ces immenses pays, ces villes puissantes qui attirent l'attention de l'univers.

Hélas ! du premier empire qu'ils voulaient maintenir dans l'unité, il ne leur resta que la Nouvelle-France et quelques terres lointaines et inhabitées . un trait de plume, inspiré par la Pompadour, leur enleva le sud et l'est des grands Lacs, et le conquérant du Vieux-Monde, nous l'avons dit, avant de tomber à Waterloo, livra à leurs ennemis le pays, tout plein d'excellentes promesses, qui eût été le prix de leurs travaux.

Qu'importe qu'ils aient été trahis par un lâche abandon ou vendus par un esprit mercantile ; qu'importe que des peuples, autrefois étrangers, jouissent des fruits de leurs peines, l'empire, quoique passé en d'autres mains, a été fondé par nos pères ; à eux

(1) L.-H. Fréchette : *Ibid.*

en revient la gloire. Pourquoi ne nous vanterions-nous pas, nous qui sommes leurs fils, surtout si, encore aujourd'hui, nous donnons à l'Amérique ses meilleurs colons? Le Manitoba et ses provinces-sœurs ne sont-ils pas notre œuvre, et ne font-ils pas un appel incessant à nos bras ?

VII

Dans notre revendication de gloire nationale, nous sommes arrivés à un point où il sera facile de l'établir. Nous entrons dans « l'âge héroïque du Canada », selon le mot du gouverneur Elgin, où « chaque laboureur était soldat (1) », où « tout un peuple se montre grand (2) », où combattent « ces braves gens, aussi Français de cœur que s'ils avaient vécu au milieu de la France (3) », ces hommes dont Montcalm disait : « Ah ! quelles troupes que les nôtres ! Je n'en ai jamais vu de pareilles (4). »

Glorieux sont les peuples dont les actes se sont élevés à la hauteur de l'épopée ! Le Canada n'a pas eu d'Homère et de Virgile pour amplifier des exploits imaginaires sous le souffle de quelque divinité. Son histoire est une épopée vraie ; ses chantres, Charlevoix, Garneau, Ferland, ont été inspirés par la vérité, c'était là leur muse : ils n'avaient qu'a la suivre en racontant, et ils créaient un poème.

(1) GARNEAU : *Ibid.*, I, 147.
(2) MARTIN : *Hist. de France.*
(3) Sismondi, cité par GARNEAU : *Ibid.*, II, 347.
(4) *Ibid.*, 294.

Notre épopée ! où donc chercher sous le soleil
D'exploits prodigieux enchaînement pareil ?
Dans quelle autre légende trouverai-je
De modestes héros plus glorieux cortège (1) ?

Dans notre histoire, un nom de pays évoque un nom de victoire. Et la victoire n'était pas facile, il fallait l'emporter sur les indigènes qui, au nombre, joignaient la férocité et le mépris de la mort, et sur les colons de la Nouvelle-Angleterre, possédant des armées plus nombreuses et n'ayant pas, comme leur ennemi du Nord, à se plaindre de l'incurie ou de l'indifférence de la métropole. Washington, après la bataille de Monongahéla, fit cet humiliant aveu : « Nous avons été battus, honteusement battus par une poignée de Français. Quelques instants avant l'action, nous croyions nos forces égales à toutes celles du Canada ; et cependant, contre toute probabilité, nous avons été complètement défaits, et nous avons tout perdu (2). »

Parcourons une carte de notre continent dès ses temps primitifs ; voyons ces contrées s'étendant en un lointain d'horizon qui s'efface presque, traversées, en de nombreux méandres, par des fleuves aux lits larges et profonds, au cours rapide, aux cascades bouillonnantes, aux cataractes pleines de majestueuse horreur, comme le Niagara ; ces contrées parsemées de mers plutôt que de lacs, dont les forêts vierges étaient souvent impénétrables et cachaient l'Iroquois dans leurs ombres épaisses, contrées sur lesquelles planaient les terreurs de la solitude qui

(1) L.-H. Fréchette.
(2) Lettre à Robert Jackson. Garneau : *Ibid*, II, 235.

ne s'interrompait que pour laisser place à des visions d'hommes barbares, cruels, devenus furieux à l'aspect des « figures pâles », liés par le serment de scalper jusqu'à la dernière tête des envahisseurs de leur domaine. Voilà un monde qui proclame héros ceux qui passèrent en vainqueurs à travers tant d'obstacles.

Et nous ne pourrions les compter. Faisons ressortir, cependant, Champlain qui eut l'honneur de deux blessures, le régiment de Carignan, dont nous avons parlé, qui déjà s'était illustré à la journée de Saint-Gothard, en 1664, et dans la guerre de la Fronde, aux sanglants combats d'Étampes et de Saint-Germain de Paris, en 1652, que Turenne commanda lui-même à l'attaque d'Au[illegible]re (1), et de Salières, son chef dans la Colonie, Sorel l'intrépide, de Courcelles qui descendait de son poste de gouverneur de la Nouvelle-France pour poursuivre les ennemis jusque chez eux, de Tracy, le vice-roi, qui arma son épaule de l'arquebuse ; — et l'oublierions-nous ? « la milice canadienne qui s'est distinguée si souvent par sa bravoure, sa patience, et surtout par la hardiesse de ses expéditions lointaines (2) » sous la conduite de La Vallières, Saint-Denis, Gifford et le Gardeur, « tous braves gentilshommes ».

Il y a peu d'épisodes plus dignes de l'épopée que la courageuse résistance de Dollard et de ses seize compagnons, au Long-Sault, contre sept cents Iroquois. N'omettons pas celui qu'on appelle encore le major

(1) *Ibid.*, I, p. 215.
(2) *Ibid.*, 209.

Closse, qui est passé de l'histoire au roman pour jouer un rôle magnanime (1).

Non, nous ne manquons pas de héros à citer. Homère et Virgile eussent été heureux de les avoir pour sujets de leurs chants. Pour eux qui élevaient les hommes à la divinité, d'Iberville eût été bientôt un dieu. Il n'est pas exagéré ce jugement qu'en porte un auteur : « Si ces campagnes prodigieuses par leurs résultats, obtenus avec les plus faibles moyens matériels, avaient eu l'Europe pour témoin et non les mers sans retentissement des voisinages du pôle, il eût eu de son vivant et après sa mort, un nom aussi célèbre que ceux des Jean Bart, des Duguay-Trouin et des Tourville, et fût, sans aucun doute, parvenu aux plus hauts grades et aux plus grands commandements dans la marine (2). » Cependant, son roi le créa chevalier de Saint-Louis et le nomma capitaine de frégate, et tel il était connu que « sa parole avait un grand poids à Paris (3) ».

On a peine à le suivre dans ses expéditions, tant il est rapide dans les combats et les conquêtes. Il vole de la Nouvelle-France à la Baie d'Hudson, de celle-ci à l'Acadie, puis à Terreneuve ; de là, en circulant par les terres arrosées par le Mississipi, à l'extrémité de la Louisiane, qu'il appelle du nom de son roi, enfin aux Antilles. En lisant ses exploits, on se croirait en face du merveilleux ou d'une trame inventée par l'imagination d'un romancier.

Pourtant rien n'est plus authentique, comme ce

(1) Mad. Laure Conan : *L'Oublié.*
(2) Léon Guérin : *Histoire maritime de France* ; Garneau : *Ibid.*, II, 15.
(3) *Ibid.*, 358.

qui nous est rapporté des hauts faits de Napoléon. L'Acadie par Saint-Jean et Pemaquid, Terreneuve par Saint-Jean dans cette île, qu'il soumit tout entière, « avec les Canadiens », au nombre de cent vingt-cinq, « qui s'étaient attachés à sa fortune (1) », la Baie d'Hudson par Rupert, Sainte-Anne et Nelson, et la mer du Mexique avec ses rivages semés de forts où il fit des prodiges de valeur, ne laissent aucun doute sur les faits qui nous en sont racontés.

Ce qui ne diminue pas sa gloire, ce qui plutôt l'augmente et donne du lustre à nos familles canadiennes, c'est qu'il entraîne avec lui ses frères, « autant de héros », dit Guérin : de Sainte-Hélène, le vainqueur de Corlar (2), qui meurt d'une blessure reçue dans la défense de Québec, assiégé par Phipps ; de Maricourt, que les rivages de la Baie d'Hudson connaissent ; de Longueuil, encore un défenseur de la capitale de la Nouvelle-France ; de Sévigny qui, sur l'ordre d'Iberville, passe de Terreneuve à la Louisiane et fonde Mobile ; de Châteauguay, qui tombe au fort Nelson en livrant à notre histoire un nom célèbre ; de Bienville, que la Nouvelle-Orléans honore comme son fondateur. Il est des noms qui glorifient une nation : ceux-ci n'en seraient-ils pas ?

En voici d'autres, des héros canadiens dans toute la force du mot : ces deux suivants, « anoblis pour leur bravoure », Hertel de Rouville se distinguant à Salmon Falls (N. H.) avec cinquante-deux des

(1) *Ibid.*, 363.
(2) Aujourd'hui Schenectady, N. Y.

nôtres, et Juchereau de Saint-Denis, mortellement blessé à Beauport, mais repoussant avec ses trois cents coloniaux les treize cents hommes de Phipps ; Portneuf, qui a tant de traits de valeur à son avoir, entr'autres ceux de Casco et d'Haverhill, partageant sa gloire avec son frère de Chambly et Verchères, « qui demeurèrent sur place » (1); ces quelques centaines de Canadiens qui, sous de Castin, se signalèrent en Acadie et, à Terreneuve, sous de Beaucourt et de Montigny, « dont le nom seul faisait tomber les armes des mains des plus résolus (2) et qui eut pour successeur immédiat et marchant sur ses traces son fils Testard, à Niagara et Oswego ; et, dans la même île, cette « colonne conduite par les Canadiens Despensens, Duplessis, La Chesnaye, d'Argenteuil, d'Ailleboust et Joannès » s'emparant de deux forts, « qui auraient pu arrêter une armée entière (3) » ; le chevalier de Corne, « officier canadien de mérite », qui fit respecter le drapeau français en Acadie, de Villiers, frère du brave Jumonville, avec ses six cents Canadiens, vainqueur de Washington (4).

Nous faisons sortir de l'ombre des noms dont les écrivains européens ont peu ou point parlé et qui ne sont pas assez connus chez nous. Nous continuerons à en mettre d'autres en lumière. Raisons de justice pour eux et d'honneur pour nous. S'ils eussent vécu

(1) *Ibid.*, II, 29.
(2) Charlevoix : *Ibid.*, 35.
(3) *Ibid.*, II, 33.
(4) *Ibid.*, 113, 199, 209. Nous avons tenu à préciser les renvois, afin que le lecteur puisse aisément aller au récit des événements que rappellent les courtes citations.

dans l'ancien continent, pourtant accoutumé aux exploits d'hommes fameux, si leurs actes avaient eu un théâtre plus vaste et une scène plus haute, il n'en est pas peut-être dont la statue n'eût dominé une place publique. Mais ils étaient d'un petit peuple à ses débuts, pour la plupart « des gens du pays », des Canadiens longtemps ignorés du « grand monde ». Il semble que, à cause de cela, une nébuleuse poétique devrait les envelopper et que les littérateurs devraient en faire des sujets héroïques ; il semble que, maintenant qu'ils sont « découverts », on ferait acte de justice historique en les dévoilant, comme on abat la toile qui recouvre un marbre ou un bronze sculpté aux traits d'un génie ou d'un héros ; il semble aussi que la race, dont ils sont issus, a droit sinon à plus d'honneur, du moins à plus de respect. Mais nous vivons en des temps où la valeur se mesure par le nombre, où la minorité compte pour peu, temps d'intérêt plutôt que de désintéressement.

Persistons, cependant, chers concitoyens, dans la revendication de nos gloires. Qui sait si elles ne trouveront pas d'écho dans des âmes sympathiques, vibrant de tout ce qui est noble, sublime, en dehors du cercle où elles se meuvent ? Déjà, même, quelques plumes françaises et américaines, à l'instar de Longfellow, y puisent de l'inspiration.

Pour nous, leurs fils, les héros de notre histoire brillent à l'égal de leurs frères du Vieux-Monde pour le motif qui les anime, pour le courage dans des difficultés qui paraissent insurmontables à d'autres qu'à eux, pour la bravoure en face du danger, la science et l'habileté aux prises avec la force, pour

leur triomphe là où, selon les prévisions ordinaires, ils devraient succomber. Surtout ils soutiennent et même dépassent la comparaison avec leurs rivaux que l'Angleterre et plus tard les États-Unis ont prônés avec tant d'emphase, et qu'ils humilièrent par de fréquentes défaites. Poursuivons.

VIII

Cependant, en ceux qui ont précédé et ceux qui vont suivre, ouvrons une parenthèse pour considérer ces héroïnes dont les actions, en même temps qu'elles émeuvent, excitent l'étonnement.

La femme au Canada et en Acadie ne fut pas au dernier rang dans la défense du sol conquis, par la portée de ses coups et l'effusion de son sang. Dans les entr'actes de ses travaux domestiques, aux jours où l'approche de l'ennemi la faisait suspendre les semailles ou la moisson, alors que l'époux et les enfants devenus grands étaient partis en guerre contre les sauvages et les Anglais, elle savait se mettre au guet et décharger un mousquet ; dans les assauts d'un château, d'un fort, de quelque place dont elle avait la garde, elle savait tenir en respect les assaillants, et, au besoin leur courir sus. Oh ! que l'on a raison de chanter : *Vive la Canadienne !* Ce n'est pas seulement un élan de notre cœur, c'est encore un cri d'admiration, c'est une louange adressée à nos mères et à nos sœurs, il est vrai, si aimables par leur gaieté simple et naïve, et si aimantes par les attentions d'un dévouement qui ne se lasse jamais ; mais aussi à leurs aïeules qui leur

ont transmis leur âme. La France a sa *Marseillaise*, ayons notre *Canadienne*.

Elles étaient bien Canadiennes les de Latour et de Lanaudière, la première qui, au siège de Saint-Jean, en Acadie, obligea ses ennemis « à fuir devant une femme (1) », et la deuxième connue sous le nom de « l'héroïne de Verchères ». Si l'on nous demandait : Quelle est notre Jeanne d'Arc ? Nous n'aurions qu'à montrer celle-ci. Elle ne fut pas dans des circonstances identiques, elle n'eut pas à déployer autant de science dans l'art de guerroyer, sa mission n'eut pas tant de solennité, mais la Pucelle eût joué le même rôle que Madeleine — tel était son prénom — dans l'action qui fit sa célébrité dans notre histoire.

L'une de ses descendantes en a donné un récit des plus justes, des mieux dits et tout plein d'émotion (2).

En résumé, Madeleine se signale, dès sa douzième année (1690), dans une attaque dirigée contre le manoir de Verchères par les Iroquois que seule, avec un simple mousquet, elle met en fuite. Deux ans plus tard — quatorze ans, c'est être bien jeune pour être non seulement ferme devant un ennemi farouche et plus nombreux, mais aussi pour le repousser, — elle reçoit du chevalier Crisasy, accouru à son aide, cet éloge, quand il remet les armes de la défense aux braves qu'elle a commandés : « Mademoiselle, elles ne pouvaient être en

(1) *Ibid.*, II, 163.

(2) Mme J.-P. Bergeron, née Boucher de la Bruère, conférence au Cercle dramatique et littéraire de Woonsocket, R. I., le 10 mars 1907.

meilleures mains ». Lorsque, épouse du seigneur de la Pérade, elle est assiégée dans son manoir, elle oppose une résistance qui a un heureux retentissement dans toute la Nouvelle-France.

Il faudrait aussi tracer le portrait d'autres femmes qui ont été l'honneur de leur sexe et de la patrie ; nous souhaitons que des plumes aussi bien taillées que celle du biographe de Madeleine de Verchères, accomplissent cette tâche qui serait plus que belle, patriotique enfin.

IX

Chers compatriotes, lisez le livre de notre Garneau, sous ce titre : *Guerre de Sept Ans ;* il n'y a pas de roman plus intéressant, et ce n'en est pas un, c'est la vérité toute pure. Vous vous y attacherez, vous sentirez le feu de l'enthousiasme vous monter au front, et votre cœur battra plus fort, parce que vous avez de tels ancêtres dans de telles actions.

Mais, nous balbutions : comment en parler dignement ? Garneau lui-même a confessé sa faiblesse, au début de son récit. Il faud[illegible] le talent narrateur d'un Thierry, les accents [illegible]més d'un Hugo, l'âme d'un historien et l'â[illegible]n poète pour donner au langage la mesure d[illegible]et.

Jetons, cependant, quelques traits vifs et rapides.

Voyez ce petit peuple de soixante-dix mille âmes, y compris l'Acadie et la Louisiane, comme il se dresse fièrement devant cet autre qui se compte à un million deux cent mille (1) ! C'est déjà de l'hé-

(1) Selon Franklin.

roïsme que d'être sept mille contre quinze mille. Pourtant il ne recule pas, il avance même ; et, quand enfin le nombre lui oppose un mur qui répare ses brèches, il ne désarme pas ; ce n'est pas la conquête, c'est la cession (1).

A l'origine de cette époque, nous éprouvons une tristesse, nous baissons la tête de honte pour ceux qui furent nos ennemis devant cette ignominie que l'histoire appelle « l'exportation des Acadiens », unis à nous par la fraternité, les mêmes travaux et les mêmes combats. Qui n'a été ému par la lecture de l'*Évangéline* du poète de Portland (2) ? Qui n'a bondi d'indignation contre ces « barbares civilisés », représentants d'une nation qui se nommait « la fière Albion », exécutant l'acte le plus inhumain contre lequel s'élèvent aujourd'hui les auteurs anglais et américains ? Le jugement de l'histoire a été porté. « Il n'y a pas d'exemple, dans les temps modernes, d'un châtiment infligé à tout un peuple paisible et inoffensif avec autant de calcul, de sang-froid et de barbarie que celui dont il est ici question (3). »

Oh ! ces victimes de la « dispersion » se sont en grand nombre perdues dans la foule de tant d'émigrés qui échelonnèrent des rivages de l'Acadie à la Floride ; mais, disons à l'honneur de leurs descendants que leurs noms et aussi leur âme n'ont pas été effacés du sol américain : on les y reconnait

(1) On ne dit pas que l'Angleterre a conquis le Canada, mais que la France le lui céda. Cession, et non pas conquête.

(2) Longfellow est honoré par cette ville du Maine, Etats-Unis, comme le plus illustre de ses citoyens.

(3) GARNEAU : *Ibid.*, II, 229.

encore. Il semble qu'ils sont sur le point de la revanche. Comme l'arbre qui revit dans sa racine et reprend une sève vigoureuse dans de nouvelles branches, les Acadiens, soit qu'ils n'aient pas complètement disparu de leurs « Grands Prés » et aient fait souche, soit que, par une obstination nationale, nous dirions normande en rappelant leur origine, ils y soient revenus, à la grande surprise de ceux qui avaient espéré exploiter leurs propriétés, acquises et cultivées par les labeurs des premiers colons, ont reconquis dans leur descendance leur vie avec une influence qui compte dans l'État. Ils forment des villages entiers, ils sont en nombre respectable dans les villes, ils ont des représentants dans le Parlement canadien, dans la magistrature et le sénat (1), leurs collèges sont des pépinières de bons citoyens (2). Bref, ils vivent, quoi que l'on ait fait pour leur porter le coup de mort. Et ils vivront. Puissent-ils résister à une autre conquête qui, pour n'être pas brutale, n'en est pas moins dangereuse, celle d'une langue étrangère envahissante des anciens ennemis ! Alors la victoire sera complète.

Mais, tout ne fut pas surprise et défaite, les succès même l'emportèrent ; autant de noms, presque autant de victoires.

D'abord Monongahéla. De Beaujeu, dont la descendance est si fière, et Dumas, qui en a laissé une nombreuse, mettent en déroute, avec deux cents Canadiens, de fameux généraux anglais, ainsi que Washington, dont nous avons donné plus haut le

(1) Les Honorables Landry et Poirier.

(2) Memramcook, N. B., et Church Point, N. E.

témoignage au sujet de la valeur de nos ancêtres.

Oswégo, où ceux-ci eurent affaire aux régiments de Shirley, Pepperell et Shuyler, forts de leur réussite à Louisbourg. La prise de cette place, si importante parce qu'elle éloignait l'ennemi, fut due au génie militaire de Montcalm et à la puissance d'exécution de Bourlamaque ; mais, rendons justice à Rigaud de Vaudreuil « qui passa la rivière à la nage avec un corps de Canadiens et de sauvages et chassa ces troupes » qui inquiétaient le général (1).

William-Henry ! Citez encore Montcalm et Bourlamaque, joignez-y Lévis ; mais, ne passez pas sous silence Villiers qui « marcha contre les ennemis avec un petit corps de Canadiens ». Nous vous saluons, braves guerriers, venus en si petit nombre de la mère-patrie pour combattre le grand nombre jeté sur nos terres par un voisin fortifié de secours que lui envoie une métropole puissante ; nous faisons large part de vos triomphes, mais nous osons distribuer quelques-uns de vos lauriers à nos milices nées de notre sol. Vous êtes bien à nous, officiers et soldats aux armes frappées du sceau de la France, vous êtes à nous, comme ceux que réclament de l'ancienne mère-patrie les colonies américaines, nous vous montrons aux yeux des peuples qui sont sans passé en Amérique et, cependant, nous regardent de haut, comme un apanage légitime de gloire. Mais, vous êtes plus à nous, miliciens, humbles dans le service, combattant à l'ombre du drapeau, mais qui teniez en main le sort de l'armée, qui, tant de fois avez rendu l'action décisive.

(1) Garneau : *Ibid.*, II, 256 et suiv.

Louisbourg. On l'a dit, il y a des défaites équivalentes à des victoires. Telle fut celle des braves qui furent ici sur la défensive. Ils étaient deux mille six cents contre trente mille. Ce n'est pas un saule pleureur qui devait couvrir de son symbolisme funèbre les champs où tombèrent quinze cents héros, mais un palmier aux branches dont on couronnait autrefois les vainqueurs.

Parler de Carillon, c'est presque faire des redites : tant de fois il a été chanté, si bien il a été raconté (1), tant il a forcé l'admiration d'hommes qui n'ont pas gardé la rancune des vaincus, tant il émeut encore ! Il a été la source des plus enthousiastes inspirations ; les fibres du cœur vibrent aux notes touchantes qui montent à la poitrine du vieux soldat revenant, après de longues années d'absence, planter au champ de bataille le drapeau de la victoire :

O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis.
Je viens à toi, quand mon âme succombe
Et sent déjà son courage faiblir.
Oui, près de toi, venant chercher ma tombe,
Pour mon drapeau je viens ici mourir.
. . . .
Cet étendard qu'au grand jour des batailles
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles,
Naguère, hélas ! je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire

(1) Particulièrement par M. Thomas Chapais, dans *La Nouvelle-France* de Québec.

Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et, dans ma tombe, emportant ta mémoire,
Pour mon drapeau je viens ici mourir (1)?

Nous l'avons encore, ce drapeau,

O radieux débris d'une grande épopée,
Héroïque bannière au naufrage échappée;

oui, il reste

... Sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière (2).

Aux grandes solennités nationales, la foule se découvre à son passage. Il ne se peut déployer au souffle de la brise, comme à la journée où il fut criblé de balles, « il n'est plus qu'une guenille, mais une guenille abreuvée de gloire (3); c'est pour lui que le poète devait dire :

Il faut le baiser à genoux (4).

La question du drapeau n'est pas encore résolue chez nous; longtemps nous avons eu le tricolore qui ne nous appartenait pas. Pourquoi nous perdre en discussions inutiles? Il est trouvé. Non, ce n'est pas celui d'une France qui nous a abandonnés, ou d'une autre qui vient à peine de nous connaître.

(1) Crémazie : *Le Drapeau de Carillon*, musique de W.-O. Sabbattier.

(2) Le Séminaire de Québec conserve cette précieuse relique.

(3) Selon le mot du R. P. Monsabré.

(4) L.-H. Fréchette.

C'est celui de Carillon. Il ne nous a pas quittés, lui. Le voir, c'est lire une des plus belles pages de notre histoire ; le vénérer, c'est honorer nos ancêtres ; le garder, c'est entendre ses enseignements.

Ah ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens, unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnant dans leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi (1) !

Une date est pour nous remarquable : c'est le vingt-quatre juin que Montcalm partit de Montréal pour Carillon (2) ; c'est le vingt-quatre juin que nous célébrons la fête nationale. Ce drapeau s'en allait à la gloire, ce jour-là ; il semble qu'il y trouvait sa prédestination : comme autrefois nos pères se pressaient autour de sa hampe pour se raffermir sur le champ de bataille, groupons-nous sous les plis de sa croix bleue, signe de sérénité et de salut, et que de nos âmes vibrantes comme les cordes d'une lyre touchée par des doigts tremblants d'émotion, s'élève cet hymne patriotique :

O Carillon, je te revois encore !

Oui, nous reverrons encore là-bas, sur une terre que les États-Unis, en la possédant après tant de revers, regardent comme sacrée, la « petite armée » cinq fois moins forte que l'ennemie, si la valeur se

(1) Crémazie : *Ibid.*
(2) Garneau : *Ibid.*, II, 287.

comptait sur le nombre (1), nous reverrons le grand Montcalm s'écriant : « Nous combattrons ; nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie (2) », l'irréductible Lévis, dont il a été dit : « On gagna toutes les batailles où il assista (3) », Bourlamaque, de Bougainville, plusieurs fois héros; nous reverrons ces Canadiens qui préparèrent la grande victoire (4) et firent sous les feux des deux camps opposés la première sortie qui devait l'assurer. O drapeau de Carillon, que de gloires tu agites sur nos têtes sous la brise qui te déploie fièrement!

Montmorency, c'est-à-dire treize mille contre trente mille (5). Et le côté qui l'emporte n'est pas seulement composé de soldats aguerris en Europe, mais « de vrais habitants du pays », de Canadiens, « de vieillards de quatre-vingts ans et d'enfants de douze à treize ans, qui ne voulaient jamais profiter de l'exemption accordée à leur âge (6) ».

Voyez, non loin des côtes de Beauport, cette flottille de deux frégates et de quelques légers bateaux qui fait une ligne de défense contre dix frégates, dix-huit bâtiments de guerre et un grand nombre de transports. Que prévoir, sinon que nos vaisseaux seront coulés, nos troupes accourues à Québec écra-

(1) Amherst se trouva à la tête d'environ cinquante mille hommes, dont vingt-deux mille soldats, outre des milices de réserve qui portèrent, dit-on, le nombre des combattants dans les provinces anglaises à plus de quatre-vingt mille. » *Ibid*, 278. A Carillon 3.600 contre 15.000.

(2) *Lettre au ministre de la Guerre*, 16 juin 1758.

(3) Garneau : *Ibid.*, 377.

(4) *Ibid.*, 289, 291.

(5) *Ibid.*, 310, avec note intéressante.

(6) *Ibid.*, 317.

sées, la ville prise et le Canada forcé d'ouvrir ses portes à l'ennemi ? Mais les héros de Carillon sont là avec, en plus, Dumas et ses miliciens, et de Repentigny. Les inquiétudes cessent, les espoirs renaissent, les rivages retentissent des acclamations de la victoire : Wolfe disparaît avec prudence, il se retire devant ce qui est faible, parce qu'il se sent plus faible encore. Beauport et Montmorency, deux noms éclatants sur nos bannières.

Plaines d'Abraham. Telles sont les vicissitudes des champs de bataille que les plus grands succès sont suivis des plus grands revers ; après Austerlitz, Wagram, Iéna : Waterloo. Mais ces revers n'amoindrissent pas les statures de guerriers qui se dressent avant de tomber sous une force qui se répare comme l'hydre de Lerne ; ils les rehaussent plutôt. Témoin, les défenseurs de la Colonie, de la Nouvelle-France qui s'en va, hélas ! réunis sur ces plaines un contre deux, et trahis par ce « Bazaine de jadis (1) » ; témoin Montcalm avec Wolfe qui,

... Dans leurs étendards......... drapés,
Vainqueur comme vaincu, tombaient enveloppés
Dans le même désastre.

Tu fus grand, Vaudreuil, avec ta milice canadienne, « arrêtant les ennemis par un feu violent et sauvant les fuyards (2) ». Vous fûtes grands, chers ancêtres, « aussi Français de cœur que si vous aviez vécu au milieu de la France (3) », grands dans la

(1) Vergor, L.-H. FRÉCHETTE : *Les Plaines d'Abraham.*
(2) GARNEAU : *Ibid.*, 340.
(3) SISMONDI : *Ibid.*, 347

douleur de vous séparer de la patrie, la première, celle « d'au-delà de la mer », pleurant comme des enfants arrachés des bras maternels, et lui offrant encore, pour qu'il n'y ait pas d'adieu, jusqu'au dernier souffle d'une vie qui lui a été consacrée. Vos fils sont aussi fiers de vous dans la défaite que si vous eussiez passé sous un arc de triomphe.

Sainte-Foye. Le dernier coup de canon, avant d'annoncer la reddition du pays à l'Angleterre, fut un signal de victoire. Les Plaines d'Abraham, qui dominent le fleuve, eurent leur contrepoids sur l'immense plateau qui regarde les Laurentides. « L'Europe entière crut que la prise de Quebec finissait la grande querelle de l'Amérique Septentrionale. Personne n'imagina qu'une poignée de Français, qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdite jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable (1). »

Mais, il fallait compter sur le génie de Lévis qui avait écrit : « Assurez le roi que je ferai tout ce qui sera possible pour la gloire de ses armes et pour lui conserver cette colonie (2) »; il fallait compter sur « le brave colonel Rhéaume », d'Aiguebelles, de Répentigny, Pontleroy et Vauquelin, un héros qu'eût envié la Grèce (3); il fallait compter sur « cette petite armée, composée en majeure partie de Canadiens, car on en fait entrer dans les régiments réguliers, faute de recrues européennes (4) »; que disons-nous? Il fallait compter sur tout un peuple

(1) Reynal : *Ibid.*, 352.
(2) Lettre au ministre de la Guerre.
(3) L.-H. Fréchette : *L'Atalante*.
(4) *Lettre préc.*, 357.

qui fut grand ». A ceux qui parleraient de la défaite où, sous les murs de Québec, tomba Montcalm, opposons Sainte-Foye, où Murray fut le fuyard.

Les vainqueurs finirent par céder le terrain, il est vrai : mais la France n'avait que quatre cents hommes à leur fournir, lorsque l'Angleterre dirigeait contre eux trois grandes armées en plus de celles que levaient les colonies américaines (1) ; ils n'avaient que trois petites pièces de campagnes contre vingt-deux canons. Qui a droit à l'auréole ?

Arrêtons-nous devant cette page d'histoire.
Nos conquérants étaient maîtres du territoire ;
Cerné dans Montréal, le marquis de Vaudreuil,
Après plus de sept ans de luttes et de deuil,
Après plus de sept ans de gloire et de souffrance,
Ne voyant arriver aucun secours de France,
Dans sa détresse amère avait capitulé.

La reddition ne fut pas une honte : elle ne s'accomplit plutôt que par un décret de la divine Providence qui sauve les bons peuples : elle nous a préservés du naufrage de la Révolution et nous a acquis une liberté qui offre peu d'exemples chez les nations. Si on menace de nous enlever ce dernier don, il ne nous sera pas nécessaire de ramasser les débris de l'épée de Lévis qui aima mieux la briser que la rendre : non, union dans une même résistance, nous garderons notre autonomie nationale. Nos droits constitutionnels sont, entre nos mains, des armes puissantes, pourvu que nous en connais-

(1) [illegible] 355.
(2) L.-H. FRÉCHETTE, [illegible].

sions le maniement et en usions d'un commun accord (1).

X

1775 et 1812 : voilà deux dates mémorables dans l'histoire de l'Amérique Septentrionale, la première par la déclaration de l'Indépendance des Colonies, formant les treize États-Unis ; la seconde par les tentatives de ceux-ci pour expulser du Canada la domination britannique.

Quelle a été la conduite de nos ancêtres en ces circonstances si solennelles, d'où dépendait le sort de la métropole qui auparavant avait forcé leur allégeance ?

Au point de vue du nombre, ils ne valaient pas plus qu'avant. Mais Montcalm avait écrit : « Dix Canadiens sont suffisants contre cent colons anglais (2) », parole qui se réalisa encore plusieurs fois : ils inscrivirent de nouvelles victoires dans leurs annales.

Les touristes américains, en descendant le fleuve Saint-Laurent, avant de tourner la pointe du Cap Diamant et de contempler les hauteurs de Québec, ont leurs regards attirés par une planchette aux lettres d'or fixée aux flancs du rocher, et ils en ressentent de profondes émotions. Que dit-elle ? « Ici tomba Montgomerey. » Ce fut la nuit du 31 décembre 1775, où ce général ainsi que Cheeseman et

(1) Sir John Mc Donald fut longtemps premier ministre du Canada, et Sir Wilfrid Laurier eut cet honneur, grâce à la Province de Québec.

(2) *Ibid.*, 375.

Mc Pherson perdirent l'espoir d'ajouter à leur conquête le Canada qu'ils enviaient comme une belle proie et une proie facile. Qui leur porta le coup fatal et conserva à l'Angleterre le « diamant » de Québec, clef de voûte de tout le pays ? Nos artilleurs, sous le commandement de Chabot et Picard, puis Dumas, Marcoux, Dambourgès. Chose étonnante, ce furent ses enfants adoptifs qui la sauvèrent ici de ses enfants légitimes, s'échappant de sa tutelle.

Que serait-il aussi arrivé, en 1812, si nos aïeux n'étaient venus à sa rescousse ? Elle eût replié son drapeau, et les « étoiles » eussent flotté sur la vieille citadelle.

Vous fûtes glorieux, jours de dix-huit cent douze,
Quand nos pères, grands cœurs qui battaient sous la [blouse,
Oubliant d'immortels affronts,
Sous les drapeaux anglais, en phalanges altières,
La carabine au poing se ruaient aux frontières...

. . . .

Nos conquérants d'hier, pâles dans la tempête,
Se regardaient tout effarés.

. . . .

Soudain un cri partit : Français à la rescousse !

. . . .

Maintenant, sur nos murs, quand un geste ironique
Nous montre, à nous Français, l'étendard britannique
Que le sang de Wolfe y scella,
Nous pouvons, et cela suffit pour vous confondre,
Indiquer cette date, ô railleurs ! et répondre :
Sans nous il ne serait plus là ! (1)

(1) L.-H. Fréchette : *Châteauguay*.

C'est, dans notre histoire, une époque célèbre que celle où « toute la population mâle capable de porter les armes dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord (1), » c'est-à-dire du Canada, eut contre elle cent soixante-quinze mille hommes de la frontière Sud. Garneau l'a dite en style magistral, et, ce qui n'est pas à négliger pour nous, les historiens de la partie adverse non seulement ne l'ont pas contredit, mais encore sont allés puiser dans sa narration, comme à une source authentique. Aussi dirons-nous à nos concitoyens, des nôtres par le sang et des nôtres par les devoirs civiques, quoique étrangers par l'origine : lisez ces pages, que nous feuilletons en ce moment, et vous apprendrez ce que furent les Canadiens dans le siècle qui nous a précédés.

Est-il possible, dans le plus rapide des coups d'œil, de les considérer tous avec les faits qui les caractérisent? Voyons-en quelques-uns qui sont un peu plus en relief : Bedard et plusieurs autres, « rétablis dans leurs grades militaires », prouvent par leurs services qu'ils ne furent pas traîtres : « Rolette, commandant d'un brigantin armé, aborde et prend, en plein jour, dans une chaloupe, avec six hommes seulement, un navire américain chargé de troupes et de bagages »; Tallon repousse le major Van Horne, sous le fort Détroit ; Pothier et « ses deux cents voyageurs » résistent à Mackinac ; puis les héros de Lacolle et Châteauguay, deux noms réunis en un seul : de Salaberry.

(1) GARNEAU : *Ibid.*, III, 154 et suiv.

Arrêtons-nous à Châteauguay. Les nôtres n'étaient pas quatre cents contre sept mille ; mais leur victoire « eut toutes les suites d'une grande bataille ». Ainsi la résistance heureuse de quelques compagnies de milice détermina la retraite d'une armée de quinze à vingt mille hommes, et fit manquer le plan d'invasion mieux combiné que la république des États-Unis eût encore formé pour la conquête du Canada. »

Et puis, l'arme à l'épaule ! au vent les chansonnettes !
Un jour, pour repousser sept mille baïonnettes,
On leur crie : Enfants, haut les cœurs !
Ils ne sont que trois cents, serrés comme des piques ;
Mais nos trois cents, mieux que tes Grecs épiques,
O Léonidas, sont vainqueurs ! »

Nous avons nommé Châteauguay ! Il semble que nous ne devrions pas poursuivre plus loin ; il semble qu'il est le dernier mot d'un poème tiré de notre histoire. Pourtant, quel que soit le blâme qui entoure la Rébellion de 1836-1837, nous avons la tentation de citer Saint-Denis et Saint-Eustache. Ils furent sincères, en même temps que braves, vrais patriotes comme on en trouve peu de nos jours, Nelson et Chénier (1). Le mot de celui-ci restera. « Soyez tranquilles, dit-il à ses volontaires se plaignant de n'avoir pas d'armes, il y en aura de tués parmi vous, et vous prendrez leurs fusils (2). »

(1) On lui a élevé une statue en face du carré Viger, à Montréal.

(2) GARNEAU ; *Ibid.*, III, 346.

XI

Il n'y a pas que l'épée qui brille dans notre histoire, il n'y a pas que le canon qui réveille les échos de nos rivages et ébranle les rochers de notre fleuve. La plume jette aussi son éclat d'acier, et la parole a des retentissements formidables. A celle-ci comme à celle-là la victoire rend hommage.

Nous avons eu des publicistes qui, dans des protestations adressées aux gouverneurs anglais et portées jusqu'au trône de Londres, revendiquèrent nos droits, qui nous firent des défenseurs au sein du Parlement et créèrent des amis de notre cause là où l'on ne nous connaissait pas, et qui, par le journal, instruisirent le peuple de ses devoirs et entretinrent le feu de son patriotisme. Nous avons eu nos orateurs à la voix puissante, chaude de convictions, classique même par sa beauté, Démosthènes invincibles ; nous avons eu nos parlementaires qui ne désarmèrent qu'après concessions faites par un pouvoir surpris de leur ténacité et de leur courage, et nos ministres grandis à la hauteur d'hommes d'État, dont quelques-uns décorés de titres honorifiques par la Couronne.

Rappelons ceux que l'histoire a jugés.

Voici du Calvet. Sa vie, comme sa mort fut mystérieuse.

Personne n'a connu ta tombe, ô Du Calvet (1).

(1) L.-H. Fréchette.

Mais ses œuvres restent. Son « Appel à la justice de l'État » fut un des plus ardents et plus forts plaidoyers en notre faveur. « Il contribua à nous faire accorder une chambre élective (1) »; c'est à lui qu'est due l'organisation d'un régiment canadien à deux bataillons. Puis, il fut martyr politique, il passa trois ans dans un cachot militaire. Il faut lire, pour les admirer et en être ému, les lignes qu'il adressa « au roi, au prince de Galles, aux ministres, aux Canadiens » même. Quels gémissements il poussait en voyant son peuple écrasé sous un pouvoir tyrannique ! « Bataille, première bataille de Québec, nous frapperez-vous toujours ? » s'écriait-il.

Voici Adhémar qui s'éleva contre la prétention du gouvernement d'imposer aux Canadiens, pour les détacher de l'Église, leur sauveur et leur garde, des ministres indignes et « déshonorés »; Bédard, dont notre historien a dit : « Il combattait ses adversaires avec une force de logique irrésistible, et rien n'était capable d'intimider son courage ou de faire fléchir ses convictions (2) », qui, lui aussi, fut victime du « règne de la terreur » et châtié, par l'isolement de la prison, de son zèle à défendre ses compatriotes. Pourquoi ne pas mentionner ici un autre Bédard, et celui qui devait être le grand évêque Plessis, tous deux passant du terrain spirituel au terrain des combats pour les libertés constitutionnelles de leurs concitoyens (3)? Voici Panet (Jean

(1) Garneau ; *Ibid.*, 49, 52, 101.
(2) *Ibid.*, 82.
(3) L'abbé Bédard, supérieur du Séminaire de Québec, et Mgr Plessis, alors curé de cette ville, furent, en 1792,

Antoine), un défenseur de notre langue au sein du Parlement, dont il fut le premier président (1), de Lotbinière, de Rocheblave, Blanchet, Borgia, Taschereau (2), Bourgades, Quesnel, Cuvillier et Viger (D. B.), ces deux derniers porteurs de nos griefs à Londres. Tous ils vécurent en des « temps périlleux »; mais le danger ne les effraya pas, ils étaient au poste du devoir.

Arrêtons-nous devant les deux Papineau, le père, dont notre historien a fait le portrait : « Une stature haute et imposante, une voix bien sonore, une éloquence véhémente et argumentative, lui donnaient une grande influence dans les assemblées publiques. Il conserva jusqu'à la fin de sa vie un patriotisme pur et la confiance de ses concitoyens, qui aimaient à entourer de leur respect ce vieillard »; le fils qui dépassa le père.

Il fut toute une époque, et longtemps notre race
N'eut que sa voix pour glaive et son corps pour cui-
[rasse (3).

Puis vinrent Morin, le rédacteur des 92 Résolutions; La Fontaine, qui imposa silence aux députés anglais obstinés à ne pas entendre notre langue dans l'enceinte parlementaire; Taché (E. P.), un

membres d'une assemblée constitutionnelle, ayant pour but la revendication d'un gouvernement représentatif.

(1) *Ibid.*, 82 et suiv.

(2) Il se sépara de ses collègues, après avoir longtemps combattu dans leurs rangs. Pourquoi douter de sa sincérité ? Il croyait, du moins il le disait, que ses opinions favorisaient ses compatriotes.

(3) L.-H. Fréchette : *Papineau II.*

chef du ministère dans la colonie où le mot d'ordre était d'exclure les Canadiens des fonctions publiques; Cartier, qui nous garantit l'autonomie provinciale dans le pacte de la Confédération ; Parent, une plume de feu dans la défense de notre cause ; Duvernay, l'un des fondateurs de notre société Saint-Jean-Baptiste, et combien d'autres qui, à les montrer, feraient ici un trop large cadre !

Oui, nous avons des noms qui sont à notre perpétuel honneur. Ils constituent toute une noblesse de caractère et de force, une noblesse d'esprit élevé, de cœur qui se dévoue, d'âme qui se dépense presque au delà de ses limites, selon le mot de saint Paul, *super impendar* (1), noblesse qui les a fait grands aux yeux de tout observateur des hautes actions de l'humanité, qui soutient toute comparaison avec celle de n'importe quel peuple de notre entourage, qui souvent même la surpasse, noblesse la plus méritée, la plus vraie, celle qui ne meurt pas dans la postérité.

Chers ancêtres, non, vous n'êtes pas disparus de la patrie, vous vivez dans nos âmes par la pensée et le souvenir, comme vous vous continuez par le sang de nos veines. Des uns nous gardons, creusés dans notre mémoire, les traits énergiques, tels que le burin sait en donner en bronze ; des autres que nous n'avons pas vus, parce qu'ils étaient d'un âge trop éloigné, nous contemplons avec un amour filial ce qu'en a tracé le peintre ou le statuaire. Et vous, que le génie de l'artiste n'a pas fait revivre par la matière, nous vous grandissons d'idéal, d'un idéal

(1) II *Cor.*, XII, 15.

que notre imagination, frappée de vos travaux, pousse sans limites, et dont elle n'est satisfaite qu'à demi. Non, il nous semble, ce n'est pas par une erreur qui vous fait tels que vous n'étiez pas, ce n'est pas par une illusion qui enveloppe un fétiche, que nous déposons sur le front de tous l'auréole de la gloire ; encore une fois, il nous paraît éclatant comme la lumière du soleil que vous êtes dignes de celle qui se gagne à si haut prix dans l'histoire d'un peuple. Oui, nous sommes sincères, et nous ne saurions trop dire notre enthousiasme à nos concitoyens de langue étrangère, au monde tout entier, qu[illegible] nous parlons de nos héros.

A l'honneur qui, de votre vie, rejaillit sur nous, se joint une espérance. Il ne se peut que vous ayez semé en vain. Après avoir tiré du champ ce qui a déjà germé de vos sueurs et de votre sang, nous attendons une plus abondante moisson. Le dernier mot de notre existence nationale n'a pas été dit, et bien des problèmes nous inquiètent sur cette terre qui fut à vous et qui est à nous. Nous sommes d'une race forte et expansive : nous voulons vivre et nous développer comme l'enfant qui a hérité de ses pères une nature forte et débordante. Le courage nous manquera-t-il au milieu de difficultés, de contrariétés qui, semblant vaincues en certains jours, renaissent le lendemain, souvent avec d'autres encore plus grandes ? Céderions-nous, comme, hélas ! nos frères de la Louisiane envahis par un élément qui les a engloutis ?

Nous levons nos yeux vers vous, comme le nautonier vers une étoile qui le guide et le rassure dans la tempête, où il se perdrait sans cette douce

lumière. Nous avons confiance, parce que vous avez été prophètes de Dieu, qui, dans vos visions, vous montrait sur cette terre privilégiée du Canada, une France à la foi inébranlable et poursuivant en Amérique la mission de la Fille aînée de l'Église ; nous avons confiance, parce que la Providence n'eût pas permis que tant de vertu, de grâce, d'héroïsme, aboutît au néant, parce que la promesse est venue du ciel que « le grain de sénevé », jeté en sol fertile par vos mains, « germerait » ; nous avons confiance, parce que du royaume où vous recueillez les fruits de vos labeurs, vous êtes intermédiaires entre Dieu et la Patrie, nos anges tutélaires vers lesquels nous nous tournons dans nos luttes et nos espoirs. Oh ! soyez à nous comme vous le fûtes au temps où vous nous portiez dans vos âmes.

Chantez dans les cieux l'hymne des Confesseurs : comme eux, vous vous êtes donnés tout entiers au règne de Jésus-Christ en ouvrant en ces pays barbares la voie à la civilisation chrétienne. Chantez l'hymne des Martyrs : vous avez passé par les mêmes tribulations et les mêmes souffrances, victimes de l'amour qui se dévoue pour un peuple à créer heureux et libre. Glorifiez Dieu dans l'extase de ses éternelles beautés et puisez-y les infinies récompenses des sollicitudes et des larmes dont nous étions l'objet.

Mais, implorez la miséricorde pour nos fautes que nous dirions nationales, et demandez au Seigneur la sagesse de Salomon pour nos conducteurs, chefs de notre peuple, la charité pour des frères qui se divisent, la vertu pour les défaillants de notre armée, et le retour pour ceux qui ont déserté nos

rangs. Que par votre intercession, descende en tous les membres de la nation le don de force qui résiste à l'ennemi et triomphe du nombre, puisque nous sommes la minorité en ce coin du monde ; ce don que redoublent des convictions profondes, une constante énergie, un courage qui ne faiblit jamais; ce don qui, d'abandonnés que vous fûtes sur le champ de 1760, fit de vous, sinon les maîtres, du moins les possesseurs reconnus de droits incontestables, et assit sur les débris de la Nouvelle-France un Canada Français !

Ainsi étudié, le culte des ancêtres servira d'enseignement à notre civisme ; et nous serons sans cesse rappelés à notre devoir par cette parole de Celui qui traçait leur conduite à ses Apôtres et à leurs successeurs : *Exemplum dedi vobis*, je vous ai donné l'exemple. Allez, faites comme moi, et l'univers est à vous.

IV

LA CONSTITUTION

De nos jours où les hommes se sont presque voués à la conquête de deux biens, la richesse et la liberté, sur notre continent où ils croient et espèrent trouver l'une, comme en un inépuisable Klondike, et l'autre, comme sous un drapeau multi-étoilé, l'immigration qui déborde en Amérique des vieux pays de l'Europe et de l'Asie est-elle un obstacle à l'existence d'une patrie au Canada et aux États-

Unis? Faut-il donner à celle-ci une autre définition?

Assurément, nous ne sommes pas, comme en France, en pays d'homogénéité de race, d'origine et de formation, d'histoire et de langue, de mentalité et de vues; nous différons en cela de peuples à créations séculaires, nous manquons d'unité, bien qu'il y ait union des membres dans l'application de leurs facultés.

Pourtant, nous l'avons démontré, les hommes, sociables par nature, ne sauraient, pas plus ici qu'ailleurs, vivre dans un isolement qui ne serait interrompu que par « les affaires ». Ils demandent quelque chose de plus, comme d'un besoin; il leur faut un lien qui les tienne en une communauté plus étroite, bien plus doux que la chaîne de l'esclave, que l'on accepte de plein gré, qui met une main dans une autre main, qui réduit les volontés à un même travail, qui aide le présent et prépare l'avenir, qui crée des sympathies et rassemble les individus, partis de points divers pour arriver au même but : ce serait une nation née d'un mariage de raison (1).

Ce lien, on l'appelle la Constitution. De là cette définition qui convient particulièrement à l'Amérique : la patrie est l'ensemble d'hommes soumis aux mêmes lois sur un terrain commun.

Étrange définition pour l'Européen qui n'a pas traversé l'Océan et n'a été témoin de l'agglomération de peuples accourus de contrées les plus distancées pour

(1) Telle serait la « nation canadienne » dont a parlé Sir W. Laurier, dans la démonstration de Montréal, octobre 1910.

se placer sous l'égide de la Constitution de Washington ou du Dominion : étrange pour les esprits qui regardent la patrie d'un œil plus sentimental, mais « moins pratique ».

Le patriotisme est un sentiment du cœur, oui ; mais, nous sommes d'un monde où le sentiment se confond avec les crues réalités du jour et de l'heure, et se perd dans l'homme aux prises avec toutes les difficultés d'une vie à gagner, d'un corps à nourrir et vêtir, d'une famille à pourvoir, d'un lendemain à assurer.

On ne les connaît bien qu'autant que l'on en comprend les étrangetés, ces pays où les institutions les plus libres et les lois protectrices du faible, comme du maître et du patron, sont bénies de tous et les réunissent en un groupe qui compléterait l'idée de patrie, si celle-ci n'atteignait sa perfection que par l'évolution des temps et le mélange des races, qui se fait, sinon par le sang, du moins par les mêmes idéaux et les mêmes attachements.

I

Tel fut le rêve des délégués qui siégèrent à la Convention nationale de Philadelphie, en mai 1787. Que voulaient-ils, en effet, sinon fondre en une seule nation tous les peuples qui étaient venus et venaient encore se joindre à eux ? Et quel moyen d'arriver à cette fin leur paraissait plus efficace que de les lier tous par une constitution qui s'adaptât juste à un nouveau corps national à créer ? De Paris, où il était délégué, Jefferson adressa à la Convention un

plan de constitution destiné à « faire des Américains une seule nation ».

Ce plan fut en partie adopté, et « la constitution complète harmonieusement la déclaration de l'indépendance rédigée par le même Jefferson en 1776 (1) ». Elle est la même aujourd'hui, à l'exception d'un amendement qui fut introduit en 1789, par lequel « le Congrès ne pourra rendre aucune loi pour établir une religion ou en prohiber le libre exercice », et où il est déclaré « qu'aucune qualification religieuse ne sera exigée pour permettre à un citoyen d'occuper une fonction gouvernementale, ou un poste de confiance dans l'État ». C'était enlever le dernier obstacle qui s'opposait à l'accord parfait des citoyens.

Cette constitution a été pétrie pour la fusion des masses qui se jetaient dans le moule. On a dit qu'elle était « l'harmonie complète de ses principes avec l'évolution politique de la nation (2) ». Faite pour embrasser les hommes de toutes races, elle procéda plus par douceur que par violence. Ceux-ci devaient s'asseoir à son ombre, comme on s'abrite sous un arbre au tronc puissant et aux branches qui s'étendent inflexibles. Elle les attira par le plus bienveillant des accueils et les promesses d'une liberté et d'un bien-être qu'ils n'avaient connus jusque-là, ni ailleurs.

« L'Europe a les yeux sur nous, dit John Lee, au congrès de Philadelphie, 1776, elle nous demande de donner un vivant exemple de liberté qui formera

(1) E. de Nevers : *L'Ame américaine*, I, 209.
(2) Tiedman : *Constitution non écrite des Etats-Unis.*

contraste, dans le bonheur des citoyens, avec la tyrannie toujours grandissante qui désole ses rivages corrompus ; elle nous invite à préparer un asile où les malheureux trouveront une consolation et les persécutés un repos ».

Voilà la pensée qui a préside à la naissance de la Constitution américaine. Comme la terre de Plymouth fut le refuge de ceux qui évitaient la persécution religieuse de la Grande-Bretagne, ainsi elle fut la terre hospitalière pour tous, non seulement pour ceux qui souffraient dans leur foi, mais aussi pour ceux qui recherchaient des horizons plus larges pour leurs ambitions. Que l'on explique autrement, si l'on peut, pourquoi tant d'hommes n'ont pas eu un moment de regret de s'être soustraits aux régimes ou vieillis, démodés, tyranniques de l'ancien monde, ou renouvelés, mais sans changement dans le fond, sans fraternité humaine, sous l'apparence d'une république où le pouvoir se concentrait en des mains de dictateurs ; que l'on explique pourquoi tous l'ont aimée et se sont sentis comme rajeunis dans une atmosphère dégagée de cet air qui paralysait les membres du corps social au continent européen.

Le cardinal Satolli, délégué apostolique à Washington, durant plusieurs années, a dit de la Constitution des États-Unis « qu'elle contient avec l'Évangile du Christ la charte de l'esprit humain ». Nous n'oserions aller si loin, puisque l'on y cherche en vain le nom de Dieu. Mais nous comprenons la pensée de cet illustre prince de l'Église. L'Évangile est tout de charité, la Constitution américaine est essentiellement humanitaire.

Qu'on lise les différentes chartes des peuples de l'Europe, en est-il une qui ait autant de soucis pour le citoyen, à quelque rang qu'il appartienne, qui étende une plus grande protection sur tous indifféremment, qui accorde au plus humble plus de facilité de s'élever parmi ses concitoyens, s'il en est digne ?

Il arrive que, là où l'on parle plus de liberté, il en est moins ; la centralisation établit une espèce d'impérialisme ; la loi poursuit le citoyen en tous ses gestes et le gêne dans ses mouvements les plus généreux.

Aux États-Unis, chacun a ses coudées franches, son mot à dire dans l'administration publique, et toutes les opinions sont respectées. Un fait est frappant : durant la lutte électorale, il y a déploiement de forces du côté des deux partis républicain et démocratique ; sitôt qu'elle est finie, on rentre dans le calme, on suit le cours de ses occupations journalières, confiant dans la Constitution qui protège aussi bien la minorité que la majorité.

Cependant, notre enthousiasme ne va pas jusqu'à absoudre les Constitutions particulières de vices antisociaux, par exemple l'école neutre et le divorce si facile en certains États. Ici, comme partout ailleurs, l'erreur a fait son chemin ; les législateurs, n'osant lever une digue à la liberté, sont tombés dans l'excès. Ceux-là même qui prêchèrent de telles doctrines sont aujourd'hui pris d'inquiétude (1).

(1) Le congrès d'éducation, tenu, en février 1911, à Providence, R. I., où les voix étaient « protestantes », moins deux ou trois, en a été la manifestation.

Mais, nous avons en vue la Constitution fédérale qui a été faite pour tout le monde, et, donnant les garanties de la liberté politique et religieuse, n'établissant aucune distinction, mêlant ensemble les idéaux et poussant activement au succès, attend, voit, dans un avenir qui ne lui paraît pas loin, l'union de millions de membres dans une seule patrie.

Ce que nous en pensons a été dit par ce penseur que nous avons cité déjà. Parlant du Congrès chargé de tracer la constitution américaine : « Il fallait, poursuit-il, en prévision de l'avenir qui s'ouvrait, façonner à la nation un moule si large que des éléments venus de tous les coins du monde puissent y prendre place et s'y développer à l'aise. Il fallait pour la direction et la conduite des affaires publiques des formules si absolument conformes aux tendances et aux intérêts constants de la nature humaine, qu'elles puissent être appliquées par des populations d'émigrés de vingt pays divers (1). »

Les Constitutionnels de la république projetaient donc de réunir les branches détachées de l'arbre humain du Vieux-Monde les plus variées et les plus opposées, qui s'éparpillaient sur leur territoire, et d'en faire un tout harmonieux. Ils aimaient ces rivages, ces montagnes, ces plaines, ces forêts, ces fleuves et ces mers qui leur appartenaient par droit de première possession et par droit de conquête ; ils se croyaient Israël appelé à une nouvelle Terre promise ; pour eux devaient y couler « le miel et le lait » ; les émigrés, qui s'ajoutaient à leur nombre

(1) *Ibid.*, 202.

infime, étaient autant d'apports que la Providence leur envoyait pour créer une nation, et des lois justes et conciliantes leur parurent les meilleures armes pour gagner les cœurs.

Dans une lettre circulaire adressée aux gouverneurs des États, au moment où l'armée était licenciée, le 8 juin 1783, Washington indique entre autres moyens d'unifier le pays, celui-ci : « développer entre les citoyens des sentiments pacifiques et amicaux qui leur feront oublier leurs préjugés et leurs rivalités locales. » Tel est l'esprit de la Constitution. Y est-elle arrivée ?

Quoique le sentiment vraiment, profondément patriotique, ainsi qu'on l'entend chez les peuples autochtones, n'ait pas encore trouvé toute sa chaleur aux États-Unis, quoique le souvenir de la patrie quittée n'ait pas été effacé, que les mœurs et les traditions livrées par des ancêtres se retracent au foyer, que la langue maternelle se soit conservée avec toute sa saveur, que l'on aime, en ce pays, ce qui a un parfum exotique, de la France, du Canada, de l'Allemagne, de l'Italie, quoi que le cœur dise, si l'Europe, si les États voisins de la République Américaine n'y prennent garde, si leurs gouvernements ne savent retenir dans leurs limites des sujets avides d'aisance et de liberté, la Constitution de Washington serait justement regardée comme l'asile de tous les droits violés, elle constituerait une patrie ou tous se réjouiraient d'avoir secoué le joug d'une autocratie qui écrase, comme celle des monarques absolus, ou d'une démocratie qui a toutes les marques de l'absolutisme, parce qu'elle est « la raison du plus fort ».

« Nous devons travailler, dit John Adams, plutôt pour l'avenir que pour le présent. Je fais bâtir une maison et j'ai des enfants en bas âge. Sans doute, je dois disposer leurs logements pour le temps où ils seront grands et où ils se marieront. Nous n'avons pas négligé cette précaution. »

Depuis que cela a été dit, les enfants se sont multipliés, la famille américaine a grandi, et elle vit sous un toit qu'elle a fait domestique : elle ne voudrait pas en sortir. Le quatre juillet, nous avons vu le drapeau étoilé brandir aux mains de l'enfant et du vieillard. Pourquoi donc, sinon que tous se plaisent à son ombre, sinon qu'il se déploie dans un air pur de tout ce qui alourdit, comprime et arrête les élans d'une âme qui secoue ses ailes, quand elle est gênée dans son vol ? Le drapeau est une enseigne. Les citoyens regardent de quel côté il tourne, et ils en savent gré au souffle qui lui imprime une bonne direction.

Où voulons-nous en venir ? Prouver la vérité de cette définition nouvelle de la patrie : l'ensemble d'hommes satisfaits de vivre sous une constitution qui les relie et ne forme de tous qu'un même corps et un même esprit.

II

En est-il de même au Canada ? Si la patrie se définit une race unique, ou la combinaison de races se confondant en une seule, qui affirmerait l'existence d'une patrie canadienne ? Qu'est-ce que « l'Amérique britannique du Nord », ainsi que s'appelle sa Constitution ? Est-ce l'union que « l'unité

artificielle de la Confédération (1) » ? Est-ce bien une patrie qu'un territoire, s'étendant du golfe Saint-Laurent aux grands lacs et de l'Atlantique au Pacifique, où se débattent les descendants des colons français et des premiers émigrés anglais, et les nombreux et nouveaux arrivés du Vieux-Monde et d'au-delà des frontières du sud ?

Ils ne sont pas assortis par un mariage d'inclination, de caractères qui s'ajustent, de renoncement à l'individualité propre. Il ne peut être bien moins question d'assimilation. Ils veulent rester ce qu'ils sont, English, Scottish, Irish, sans parler d'autres qui forment de forts groupes dans l'Ouest. Il ne faudrait pas leur dire qu'ils sont Canadiens ; ce nom, ils le réservent pour leurs concitoyens de langue française ; on dirait que pour eux le Canada, c'est la Province de Québec : eux, ils sont du Dominion. Il en est d'ailleurs ainsi en Angleterre, aux États-Unis où « Canadian », en France, « Canadien » désigne la race française habitant la partie Nord-Est de l'Amérique, ou la Province de Québec, ou en majorités dans quelques comtés de l'Ontario, ou en minorités respectables dans le Manitoba et d'autres parties de l'Ouest, et ressortissant par le nombre, l'influence, et les institutions de la Nouvelle-Angleterre.

Encore s'il n'y avait antipathie entre les diverses nationalités, ce serait un moindre mal, on pourrait espérer une « entente cordiale pour faire du Canada une patrie » ; mais « nos frères séparés » de la Confédération entendent encore le fameux cri : « *No*

(1) M. A. Siegfried : *Le Canada*, 6.

french domination », et quelques-uns d'entre eux le murmurent quelquefois (1). Un Canadien put se maintenir au pouvoir d'assez longues années pour un ministère (2); mais on sait avec quelles difficultés à vaincre et quelles concessions à faire. Et encore le but n'a pas été atteint, la barrière n'a pas été levée : nous sommes toujours des « *Canadians* », la « race conquise » et à reconquérir.

« L'âme canadienne » n'est pas sortie de ces éléments à combiner, et, quelles que soient ses erreurs de jugements en d'autres circonstances, nous croyons qu'il a dit juste cet observateur qui a écrit : « L'unité qu'est le peuple canadien, tel que l'a officiellement constitué la Confédération de 1867, est factice (3). »

Il y a, en vérité, entente dans les affaires. Le progrès va au-delà des limites que l'on prévoyait. « Le dix-neuvième siècle a appartenu aux État-Unis, le vingtième sera au Canada, » a prophétisé le chef du Cabinet, en 1906. Nous nous réjouissons. Mais, la patrie est dans un ordre plus élevé que les prospérités purement matérielles. La richesse n'empêche pas les conflits, comme les millions ne créent pas les sympathies dans les familles divisées. La patrie repose sur quelque chose de plus solide que des balles de coton, des coupes de cuir, des boisseaux de blé, des rails de chemin de fer, des pépites

(1) Un journal de Victoria, C. B., le « Colonist », novembre 1910, parlait de « reconquérir Québec », nouvelle conquête des Anglais du Canada sur les Canadiens, ce « *frenchy people* », disait-il avec mépris.

(2) Sir W. Laurier.

(3) A. Siegfried : *Ouvr. cit.*, 4, 5.

d'or du Yukon. Quand sonnera l'heure du sacrifice, quand elle appellera ses enfants à la défense de ses frontières, quand elle devra apaiser les troubles intérieurs, lorsque, dans les conseils des puissances, il lui faudra une force imposante, elle aura besoin de cœurs et de bras. Quels cœurs battront assez fort, quels bras se lèveront assez vigoureux, si, entre les groupes, qui sont dispersés sur un même territoire, il n'est pas de fraternité, de sympathies, de cet attrait mutuel qui réunit toutes les énergies et tous les courages « comme une armée rangée en bataille »? On attendra en vain ce souffle chaud qui enlève une âme dans le dévouement civique, cet enthousiasme qui entraîne sous un même drapeau, ces victoires qui ont des durées permanentes, parce qu'elles ont leurs répercussions heureuses dans l'avenir d'un peuple.

Des hommes, dont la destinée est de vivre sous un même ciel, de se nourrir, pour ainsi dire, de la même substance, ne sauraient, sans se nuire, être à l'état de corps désagrégé ; sans un ciment qui les scelle les uns aux autres, on ne créerait pas de société ni de patrie : au Canada, où règne un déplorable antagonisme entre certaines provinces françaises, comme à Québec, anglaises, comme à Ontario, on constituerait des patries dans la patrie.

Mais, est-ce que la Constitution, telle que tracée par les Pères de la Confédération, n'est pas faite pour rallier tant d'éléments divers et en former la patrie canadienne ? Elle est belle, nous l'admirons avec Gladstone, qui la plaçait au rang des premières du monde : elle eut pour auteurs des politiques expérimentés, connaisseurs de leur temps et

de leurs concitoyens, qui avaient pour but de fonder sur des provinces séparées, dont ils étaient les chefs, une grande et unique nation : nommons John A. Mac Donald et Georges Cartier, le plus en relief. Observée dans l'esprit qui l'a dictée, elle ne peut servir qu'au bonheur de tous.

Mais, tant est vrai l'*errare humanum est*, elle a eu des points faibles : de là la question des écoles au Manitoba, au Nord-Ouest, et précédemment au Nouveau-Brunswick ; de là la dispute, qui se renouvelle sans cesse, sur la reconnaissance de la langue française ailleurs qu'à Québec (1). Les délégués de notre race, qui siégeaient autour de la table où elle s'élaborait, n'ont pu voir toutes les issues d'où découleraient toutes sortes de difficultés. La prévoyance humaine est souvent en défaut. Qui les accuserait, cependant, de trahison, d'avoir livré à des ennemis ce que nous avons de plus cher, ce qui tient à notre âme nationale, ce que nous ne séparons pas, notre langue et notre foi ? Nous connaissons assez bien les luttes qu'ils eurent à subir pour n'y pas croire. Puis, s'est-il jamais vu constitution infaillible ? Sont-ils coupables, ceux qui ne donnent pas une perfection inattaquable ?

Disons plutôt que c'est la génération présente qui est la grande criminelle. Il lui appartient de l'interpréter dans son esprit, c'est-à-dire avec sagesse, justice, et, dans le doute, en faveur de concitoyens qui souffriraient d'être lésés dans leurs droits et leurs affections.

(1) Elle s'est ravivée, en septembre 1910, au sujet des écoles bilingues dans le diocèse de London, Ontario.

Est-ce que, au Canada, ne s'est pas manifesté ce fait plusieurs fois enregistré dans l'histoire, les gros dévorant les petits, en d'autres termes, la majorité opprimant la minorité? Que l'on se rappelle les gouvernements des provinces écrasant les nôtres par des lois qui leur enlevaient des droits garantis par la Constitution (1). Que l'on se rappelle aussi, hélas! la volte-face de catholiques et de Canadiens (Français, cela s'entend), sacrifiant au parti la cause des leurs, si religieusement et si patriotiquement défendue par l'épiscopat. Papineau, malgré sa foi morte, eût marché à la suite de ce corps sacré, gardien de notre nationalité.

Si, dans ces moments critiques, qui feront époque dans notre histoire, le vrai patriotisme eût été vivant, aurait-on frappé au cœur ceux qui descendent des fondateurs de l'Ouest et en continuent les travaux au milieu de grands sacrifices?

Le patriotisme n'est pas égoïste, les derniers arrivés en ce pays le prouveraient par plus d'estime pour ceux qui les ont précédés, par plus de conciliation envers des citoyens d'une autre race, race forte qui ne mourra pas, quels que soient leurs coups — elle en a reçu bien d'autres — par plus de prévoyance, parce que les persécutés seront, peut-être à une date qui n'est pas éloignée, un appoint considérable, un contingent nécessaire pour la défense des intérêts nationaux et de leurs intérêts à eux, les oppresseurs des minorités.

Sir W. Laurier s'est écrié, un jour : « Il n'y a pas

(1) Le gouvernement Greenway, au Manitoba, par exemple.

parmi nous de domination de race. Nous avons appris à respecter et aimer ceux que nous avons jadis combattus et à nous en faire respecter et aimer. Les vieilles inimitiés ont cessé, il n'y a plus que l'émulation (1). »

Qu'il y ait émulation dans l'ordre matériel, dans la voie du progrès, de la richesse, du confort, nous l'admettons ; nous suivons le courant du siècle, entraînés que nous sommes par le mouvement américain. Mais, qu'il y ait amour, il est bien difficile d'en convenir. Le distingué premier ministre d'alors fut obligé de tenir ce langage, particulièrement à l'étranger ; mais il a dû trop souvent naviguer sur des flots agités et louvoyer dans la conduite de sa barque pour oublier les tempêtes qui l'ont assaillie.

Nous la souhaitons à tous ceux qui sont abrités sous la constitution canadienne, cette paix qui résulte du respect du faible comme du puissant, de la minorité comme de la majorité. Les droits de tous, sans exception, étant reconnus et les divisions cessant, il y aurait espoir d'une patrie une et compacte. Il semble que c'est pour nous que le Pontife Léon XIII a écrit ces mots : « Une nation n'est vraiment grande et forte, elle ne peut regarder l'avenir avec sécurité que si, dans le respect des droits de tous et la tranquillité des consciences, les volontés s'unissent étroitement pour concourir au bien général (2). »

Oh ! si notre voix n'était pas si humble, s'il lui

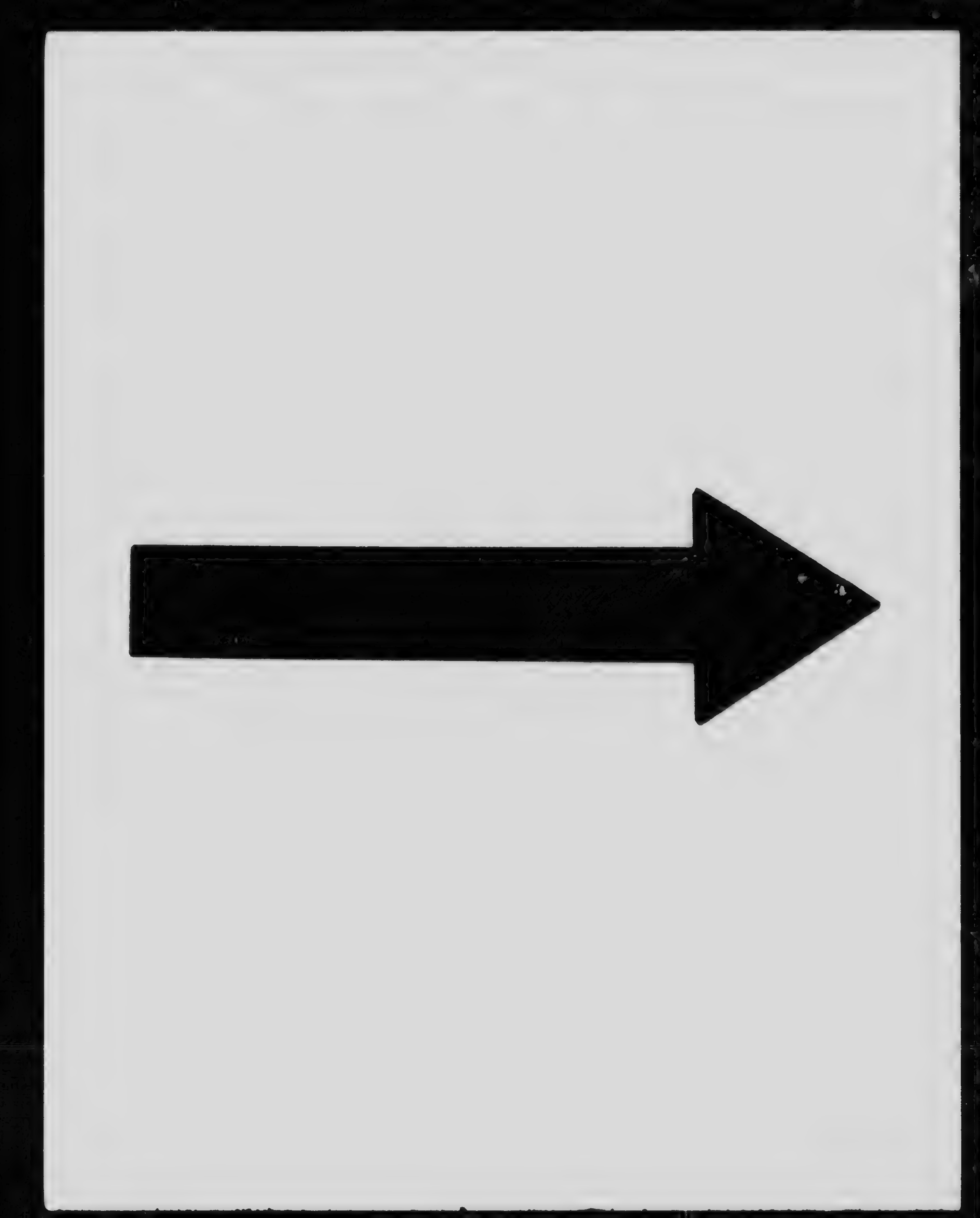
(1) Au banquet offert par la Chambre de commerce britannique de Paris aux premiers ministres coloniaux de l'Empire, le 19 juillet 1897.

(2) Lettre au Cardinal Richard, de Paris.

était permis de monter aux hauteurs où siègent les chefs de la nation, tel serait notre discours : « Vous avez recueilli un bel héritage, la constitution d'un peuple qui a coûté le travail et épuisé la sagesse d'hommes aux grandes vues et aux sublimes desseins. Ne la laissez pas violer. Soyez les premiers à l'observer et les derniers à la changer. Ne la pliez pas aux préjugés de race et de religion. N'en écoutez pas seulement le mot, c'est la lettre qui tue ; mais saisissez-en l'esprit ; et l'esprit que lui ont communiqué ses auteurs, c'est l'union des peuples divers de la Confédération dans la liberté, la justice et la jouissance des mêmes biens, dans une famille unique où tous les intérêts se fusionnent et les intimités se rencontrent ; c'est l'effacement de « toute distinction de Juifs et de Grecs », d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, que d'autres ! et de Français, pour ne faire de tous que des Canadiens. »

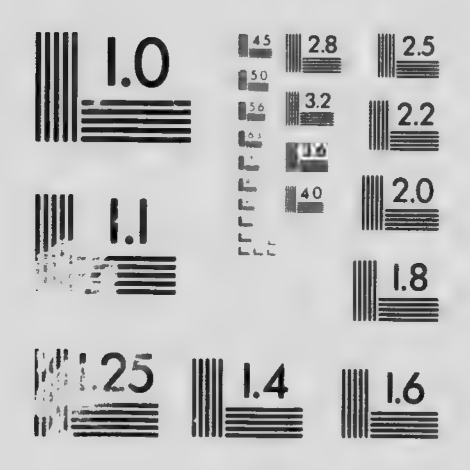
Législateurs, si la confiance de vos concitoyens qui vous ont députés au Parlement vous honore, la charge est lourde, la tâche est pleine de responsabilités. De vous dépend l'existence « d'une nation » ! Vous êtes les créateurs des lois : rappelez-vous qu'elles ne doivent ni asservir les esprits, ni peser sur les consciences, qu'elles ne doivent mépriser ni rejeter aucun droit : rappelez-vous qu'elles doivent plutôt justice à tous, sans acception de personnes, de classes et de race. Alors, votre mandat sert à rassembler les pierres éparses et variées pour élever le bel édifice que serait la patrie canadienne.

Notre voix crierait-elle dans le désert ?

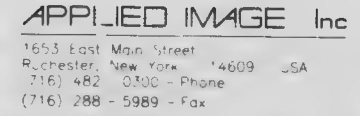


MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)







S'il nous était donné d'être compris par ceux qui n'entendent pas notre langue, et qui, dans la distribution du grand domaine qu'est le Canada, ont reçu la part du lion, nous les conjurerions de ne pas abuser de la force du nombre. Ils représentent auprès de nous une nation maîtresse dont le souverain, à l'exemple de son illustre père, Édouard VII, veut rendre le joug britannique non pas supportable, mais aimable ; leur devoir de par la Constitution, reconnue et tant vantée à Westminster et signée de la main d'une reine de perpétuelle mémoire, Victoria, est d'achever dans « l'Amérique britannique du Nord » une patrie commune, où sujet anglais signifie sujet libre, où la Grande-Bretagne trouve chez tous une soumission qui ne leur coûte pas, qu'ils acceptent plutôt comme une protection, et une fidélité qui la serve, lorsqu'elle les appelle sous ses drapeaux, où elle serait mère-patrie, quand même adoptive.

Ce fut une déclaration solennelle que celle de cet homme d'État qui parlait en notre nom : « Je ne fais aucun mystère... que, tout en restant Français, nous sommes profondément attachés aux institutions britanniques (1). » Oui, « attachés aux institutions britanniques », et voilà pourquoi nous exigeons de la part de ceux qui sont chargés de les maintenir qu'ils n'y portent pas atteinte.

Les députés anglais applaudirent M. Henri Bourassa, lorsqu'il dit, à la Chambre des Communes, le 12 mars 1901 : « Plus j'ai fait l'analyse des parties vitales et des membres robustes de cet admirable

(1) Circonstance citée plus haut.

corps politique (la Constitution britannique), de ses nerfs d'acier et de son sang si riche, plus l'admiration pour l'Angleterre a grandi. Je m'étais toujours trouvé suffisamment heureux d'être sujet britannique, comme le sont la plupart de mes compatriotes ; je ressens maintenant toute la fierté de la citoyenneté britannique ». Mais, s'ils ne furent trop jingos, ils ne durent point être étonnés de cette profession de foi tombant de la bouche d'un homme qui, en certaines circonstances mémorables, n'avait fait que protester contre la violation du pacte de la Confédération et des traités antérieurs.

En lisant l'histoire, qui nous accusera non seulement d'avoir refusé la citoyenneté britannique, mais encore d'avoir été tièdes et lâches à la défendre? Ces dates : 1775 et 1812, sont là pour répondre. C'est nous, par nos pères, qui l'avons conservée au Canada. Nous y tenons encore. Si la patrie canadienne ne se crée pas, il n'y aura pas de notre faute. On chercherait en vain une preuve que nous sommes des « déloyaux sujets de Sa Majesté (1) ». Nous voulons le « Canada aux Canadiens » ; c'est presque devenu le mot d'ordre, parce que, outre les motifs que nous avons développés ailleurs, nous vivons sous une Constitution que nous aimons. Que l'on n'y touche pas, et l'avenir verra Français et Anglais de l'Amérique du Nord, tout en gardant le dépôt de la race, comme en Belgique et en Suisse, se donner la main pour marcher dans la même voie.

(1) Le mot a été lancé par un député ontarien, le 22 novembre 1910, au Parlement d'Ottawa.

III

A nous de la Province de Québec incombe en plus un devoir particulier, celui de conserver intact un autre patrimoine : nos lois françaises. Nos pères livrèrent de grands combats pour garder cette part d'héritage que leurs prédécesseurs du régime français leur avaient laissée; comme eux, ils ne pouvaient souffrir d'en être privés.

Les lois ont quelque chose de l'âme d'un peuple. Lorsque les premiers habitants de la colonie se furent implantés en cette terre, ils se sentirent heureux de vivre de la même vie que dans la patrie quittée, parce qu'ils étaient dirigés par des lois auxquelles ils étaient attachés comme à une seconde nature : elles étaient la France en leur exil volontaire. Leurs descendants ne changèrent pas d'âme : ils eurent toujours le souvenir du traité de 1763 qui les leur garantissait. Leurs maîtres tentèrent bien des fois de les leur ravir; mais la résistance fut plus grande, et Londres, malgré les Burke, consentit à leur code une reconnaissance officielle.

Les protestations qu'ils élevèrent, les revendications qu'ils firent entendre, les concessions par lesquelles ils forcèrent la main à l'Angleterre, comme en 1774, où Carleton craignit de les voir passer au camp ennemi, prouvent qu'ils ne séparaient pas la patrie des lois françaises.

Nous avons parlé de la patrie dans la patrie, rien n'est plus vrai pour nous : elle se trouve bien dans la Province de Québec. Nos compatriotes des États-

Unis portent leurs regards vers elle, quand ils disent : le Canada. Elle possède notre cœur, parce qu'elle « possède notre trésor », selon la parole de l'Évangile, non pas seulement parce qu'elle a été imprégnée des sueurs et du sang de nos ancêtres, non pas seulement parce qu'elle respire de notre souffle, mais aussi parce qu'elle tient les citoyens ensemble par un recueil de lois qui conviennent à notre tempérament. Le lien confédératif se romprait-il, nous nous y refugierions comme dans la maison paternelle, tant est juste ce mot : la Constitution achève et perfectionne la patrie.

Frères du Canada, par le trait qui ouvrit une blessure mortelle à Montcalm, sur les Plaines, Dieu changea nos destinées, notre condition fut taillée d'un coup : de la France nos pères passèrent à l'Angleterre. C'est le sort des conquis, quelque glorieux qu'ils soient, un nouveau pouvoir s'en saisit pour les gouverner : il y a toujours une Alsace et une Lorraine dans la défaite.

Mais, la divine Providence fait bien ce qu'elle fait. Quelque grande qu'ait été l'épreuve, si désespérants qu'aient été souvent leurs combats, aux derniers temps de la domination française, ils finirent par triompher : nous tenons d'eux notre autonomie, nous sommes peuple libre, en dépit des efforts faits pour nous enchaîner et nous anéantir, les événements, tramés par le doigt de Dieu, ont eu un heureux dénouement.

Il n'est personne parmi nous qui refuserait l'allégeance à la Couronne britannique. Nous le disons, aujourd'hui que la liberté est inscrite dans notre Constitution, aujourd'hui que nous jugeons l'histoire

dans le calme du lointain. Nous ne pleurons pas, comme nos ancêtres, sur l'indifférence d'une Cour où régnait un Louis XV, nous nous réjouissons plutôt d'avoir échappé aux bouleversements de la Révolution, nous ne regrettons pas de n'avoir pas prodigué à Napoléon notre sang le plus pur, et les tristesses de la fin du XIXe siècle, en France, ne nous émeuvent pas autant que si nous en eussions été les victimes, que disons-nous? plus grande est notre liberté que celle dont l'ancienne mère-patrie fait parade.

Le Seigneur nous a aimés : il nous a aimés à cause de la croix que planta Jacques Cartier à l'extrémité de la baie de Gaspé ; il nous a aimés à cause du premier sacrifice eucharistique offert au seuil du Canada, à Tadoussac ; il nous a aimés parce que le même sang divin coula sur les rives de Québec, au moment où Champlain en foulait le sol ; il nous a aimés dans ces découvreurs et ces pionniers qui s'enfonçaient dans les profondeurs du pays, au nom de Dieu d'abord, au nom du Roy ensuite ; il nous a aimés dans ces gouverneurs chrétiens et ces valeureux soldats allant toujours de l'avant pour étendre le règne du Christ ; il nous a aimés dans la palme de nos martyrs et la fleur de nos vierges ; il nous a aimés dans le zèle de nos apôtres, la sagesse de nos évêques et la grande foi de nos hommes d'État, dans les travaux de notre clergé et la piété de notre population.

Il ne nous a pas donné petite mesure ; loin de là, il a dépassé nos mérites dans ses bienfaits. Malgré nos misères nationales, nous n'avons qu'à le bénir.

Mais, si, ainsi que s'exprime saint Paul, la vie de

chaque individu est un combat, celle d'un peuple est un champ de bataille, particulièrement à l'âge de croissance et de développement, quand il sent naître et s'agiter en lui des forces incompressibles, quand sa nature fière et expansive ne souffre aucune gêne et refuse la tutelle d'une main étrangère ; surtout si, comme nous, il fait sa poussée au milieu d'autres peuples qui ne le comprennent pas et prennent ombrage même de son existence (1).

Compatriotes, luttez, ne cédez pas une ligne de vos droits, droits imprescriptibles dans la province où vous êtes les maîtres. Puis, sortez de ses limites pour défendre vos frères perdus en minorités en d'autres territoires : déployez la Constitution comme un étendard sacré que l'on ne touche pas : nous vous le redisons, vous êtes assez forts pour balancer le pouvoir à la capitale.

Concitoyens de l'Union américaine, des rivages du Saint-Laurent, d'où vous êtes partis, jusqu'au littoral de l'Atlantique, où vous êtes arrêtés, vous n'avez connu que les douceurs de la liberté. Ainsi que la Constitution du Canada, lorsque vous en étiez les citoyens, celle de Washington vous la distribue largement. Peuple privilégié, vous n'avez pas, comme tant d'autres, senti les chaînes de l'esclavage, une pesante autocratie ne vous a pas écrasés de son autorité, ni une trompeuse démo-

(1) Est-ce qu'on arriverait à nous connaître ? Dans la séance du Parlement, le 25 novembre 1910, M. Sam Hugues, député d'Ontario, aujourd'hui ministre de la milice, a dit « qu'il connaît les Canadiens-Français et que leur loyauté est au-delà de tout doute, qu'ils sont les loyaux sujets de l'Empire britannique ».

cratie, qui met les rênes de l'État entre quelques fortes mains, ne vous a pressurés. Brandissez dans un même et légitime enthousiasme les deux drapeaux, dont l'un vous rappelle une patrie qui vous a aimés, et l'autre une patrie nouvelle qui vous a enrôlés sous ses étoiles.

Le sort l'a décrété, ou plutôt la Providence, maîtresse des peuples, vous avez changé de cieux. Vous ne songez plus à retourner plus haut que la ligne frontière, vous vous êtes fait un foyer en terre étrangère : une autre patrie est à vous. Soyez-en de dignes citoyens. Ne vous pâmez pas d'aise dans un pays où, avec le salaire de votre travail, il vous est facile de vous procurer les douceurs du confort, les délassements à vos fatigues et les agréments, les plaisirs qu'on y sait tant imaginer. Ne vous laissez pas endormir dans les délices qui ferment l'œil sur les devoirs importants à l'égard de l'État : ce serait une ingratitude d'autant plus coupable que vous jouissez à large part de ses biens ; ce serait lâchement abandonner la garde d'une constitution qui vous a été confiée aussi bien à vous qu'aux autres, de quelque origine qu'ils soient ; ce serait vous enfermer dans un égoïsme qui nuirait à la communauté attendant, en des moments précieux, le concours de votre voix ; ce serait, n'usant pas de vos droits, baisser dans l'estime des peuples avec lesquels vous partagez le droit de cité, et attirer le mépris sur votre race.

Soyez Canadiens. Qu'auriez-vous à en rougir, ici comme là-bas ? Votre histoire vous appartient encore, vous comptez dans votre famille nationale des gloires que vous envieraient vos divers conci-

toyens, s'ils les connaissaient. La terre américaine a fructifié des travaux de vos pères. Par ceux-ci vous êtes d'une France toujours grande par l'intelligence et le cœur, et vous parlez la plus aimable des langues. Vos frères, dont vous vous êtes séparés en prenant le chemin de l'exil, et qui pensent à vous, habitent un pays que l'on a appelé « la perle des colonies britanniques ». Vos œuvres sont florissantes, vos églises se dressent belles et fières, vos collèges et vos couvents se développent merveilleusement, vos paroisses grandissent et se multiplient (1), vous avez le nombre dans des villes importantes par leurs industries, plusieurs parmi vous sont arrivés à de hautes positions (2); bref, déjà vous avez, aux États-Unis, des titres d'honneur à faire valoir.

Mais aussi, soyez Américains, ou mieux, pour nous servir d'un terme nouveau, mais juste, soyez Franco-Américains, Franco-Américains en vous pénétrant de la Constitution de la République, Franco-Américains en l'observant par le plus pur civisme, en la protégeant de vos corps, s'il le faut. Ainsi vous concourrez à la création de la plus grande patrie qui puisse se voir, la patrie américaine.

(1) Citons le Rhode-Island, où l'évêque, Mgr M. Harkins, suivant son zèle pour le bien des âmes, crée pour nous des paroisses, là où besoin s'en fait sentir.

(2) M. le gouverneur Pothier, R. I., M. Alphonse Gaulin, consul à Marseille, France ; M. Renaud, assistant attorney general, à New-York ; M. Hugot, à Dubuque, de Fall River, Mass., juge de la Cour Supérieure, etc.

IV

Le citoyen chrétien.

Quel est le parfait citoyen ? L'on nous répondra : celui qui, se rendant compte de ses devoirs envers l'État, les accomplit avec fidélité, désintéressement, dévouement, et, au besoin, sacrifice et immolation.

Le cherchant, nous dirions avec le Sage : « Où est-il, afin que nous puissions le louer ? Il a fait des merveilles en ce monde (1). » C'est une pierre précieuse aussi bien que rare. « Il faudrait aller loin, dépasser les frontières pour en admirer l'éclat (2). » Pourtant il doit être quelque part ; Dieu n'a pas abandonné l'homme appelé à vivre en société, il a dû lui communiquer une grâce particulière qui l'aide et en fasse un « homme du dehors », pour qu'il se répande au-delà de son cercle intime. A la faveur de sa lanterne, en plein midi, Diogène cherchait un homme sur la place publique ; nous, nous errons en tous lieux pour trouver un citoyen complet. Où est-il ?

Le voici, nous le reconnaissons à ce signe : chrétien. Oui, tel est le vrai, le parfait citoyen. Et s'il y avait dans la société et la patrie des hommes dignes du sceau qui a été imprimé sur leur front par le Baptême, comme elles s'en trouveraient

(1) *Eccli.*, XXXI.
(2) *Proverbes*, XXXI.

mieux ! Ce serait la perfection du genre, le ciel sur terre.

Qu'est-ce donc que le citoyen chrétien ? Est-il ange ou homme ? Existe-t-il parmi nous ? Y a-t-il un mortel qui aime tout à la fois deux patries, celle d'ici-bas et celle de là-haut ? Écoutons le Maître de la Cité de Dieu, que nous avons loué dans nos transports pieux et dont le règne fut celui du civisme le plus pur : « Aimer les deux patries, dit Léon XIII, celle de la terre et celle du ciel..., tel est le devoir essentiel des chrétiens (1). »

Il a été, le citoyen chrétien, l'histoire a enregistré son passage dans l'humanité, passage semé de bienfaits; et il existe encore, quoique se manifestant moins qu'aux temps où il eut à lutter pour ses droits à l'existence, autant que pour ses droits à la liberté garantie par la « charte de Dieu », selon le mot de Montalembert.

C'est un regret que nous exprimons, pourquoi se montre-t-il si peu tel qu'il est ? Pourquoi sépare-t-il ces deux mots si bien faits pour s'allier : citoyen et chrétien ? Pourquoi ne les tient-il pas réunis pour assurer sa part d'influence dans l'État, pour faire contrepoids au mal et jeter dans la balance sa participation au bien ?

Hélas ! trop nombreux sont les chrétiens de nom seulement. Ils se divisent en catégories, qui, à notre point de vue, ne valent pas mieux les unes que les autres.

Il y a les chrétiens à contemplations, qui ne demandent qu'une chose, qu'on les laisse en paix

(1) Encycl. *Sapientiæ christianæ*.

réciter leurs *Ave*, « qui prient, reçoivent les sacrements, même les administrent, mais ont peur de faire un pas en avant (1) ». Serait-elle vraie cette parole : « Je ne connais pas un pays où les catholiques aient pleine conscience de leurs avantages et de leurs devoirs » ? Il y a les chrétiens apathiques, qui, presque souria[illegible] croisent tranquillement les bras en face de[illegible]ables disputes humaines. Il y a les chrétiens « [illegible] d'un beau désespoir » qui abandonnent tout à Dieu, et croiraient au triomphe du mal, si le mal devait, un jour, l'emporter. Combien se reconnaissent à cette confession : « Si l'on manque à l'Église ou qu'on la persécute, nous gémissons, — et nous sommes admirables de gémissements, — nous ne remuerions pas le petit doigt pour prévenir une injustice future. Il y a là un triste défaut d'esprit catholique public. Nous sommes dévoués à la religion, le dimanche, ou lorsqu'il s'agit de faire notre prière du soir ; dans les batailles [illegible] monde, nous semblons ne pas la connaître, et [illegible] hommes publics s'empressent de s'en dévêtir. »

Il y a les chrétiens moins endormis, mais d'une activité qui rapporte. Ils sont citoyens, pourvu qu'ils aient des charges rémunératrices, Juifs par la cupidité et Machiavels par les moyens. Engourdis dans la religion, ils sont ardents dans la politique, une politique fructueuse de toutes sortes de biens, même mal acquis. « Est-ce que les catholiques d'Amérique, par exemple, apportent au travail

(1) Archevêque Ireland, de Saint-Paul (Min.) : *Discours prononcé à la cathédrale de Baltimore*, le 10 novembre 1889.

de la religion cette infatigable énergie et ce plein cœur sans limites qu'ils font voir dans les affaires séculières (1) ? » Il y a les chrétiens qui ne feraient pas difficulté de renoncer à être enfants de Dieu, se glorifieraient d'être enfants du siècle, et, dans leur conduite, paraissent n'avoir que la foi qu'ils ont reçue « par accident ». Ils n'ont d'autres pensées que d'amasser les biens matériels ; là se borne leur ambition. En attendant les biens spirituels, ils se repaissent grassement. Il y a les chrétiens qui combattent. Et pour quelle cause ? Ignorants de la dignité qui leur a été conférée, plus ignorants encore de la grâce divine qui les a accueillis dès leur berceau, presque indignés de l'abus que l'on a fait de leur liberté en leur ouvrant les portes du Christianisme, ils ragent d'être chrétiens. Non contents d'applaudir à l'État qui a chassé Dieu de l'école, ils voudraient l'Église asservie et proscrite d'un monde « où elle n'est pas pratique ».

Pour compléter la liste des citoyens dont se compose l'État, à ces différentes classes de chrétiens ajoutons ceux qui, nés dans l'exclusion de toute religion, ou élevés dans la haine de tout ce qui y touche de près ou de loin, absorbés par le matérialisme, n'ayant d'autre fin que la terre dont ils vivent, nient le principe du bien. Fatalistes, ils livrent tout au hasard ; la Providence n'a aucun sens en leur esprit, la vocation de tous à une mission particulière ici-bas, encore moins : « Qu'est-ce que cela ? disent-ils. L'important, le seul nécessaire est de « gagner sa vie », le surcroît est de

(1) *Ibid.*

capter la confiance de ses semblables et d'arriver au premier rang parmi eux. Qu'y a-t-il ensuite ? »

Aux uns comme aux autres, à tous nous désirons faire entendre qu'il ne peut être d'État sans religion, de peuple sans christianisme, de citoyen sans foi, et que la source du vrai civisme se trouve dans l'âme formée aux enseignements de l'Église et pénétrée de la grâce divine. Non, la patrie ne saurait avoir de plus fidèle serviteur, de plus courageux défenseur, de membre plus dévoué que le citoyen chrétien ; il réunit en lui ces deux qualités qui le perfectionnent : la subordination et le désintéressement poussé jusqu'au dévouement.

I

LA SUBORDINATION

Que faut-il pour que règne l'ordre dans une société, sinon que chacun soit à sa place ? Telle est sa condition d'existence. Autrement, le lien qui en unit les membres se dissout, et ils deviennent épars, et la division amène la ruine et l'anéantissement.

Voilà pourquoi le citoyen qui a souci de la conservation de la patrie doit être tout d'abord subordonné. Est-il au bas de l'échelle, le dernier de tous, il lui faut se soumettre à ceux qui lui imposent des lois, surtout lorsque, par le système démocratique en vigueur chez nous, il les a librement choisis pour être les législateurs et les administrateurs de la république. Est-il au plus haut degré, alors qu'il ne

pousse pas l'ambition jusqu'à croire que l'échelle de Jacob dépasse le firmament et va au-delà du trône de Dieu, ou mieux encore qu'il sache que s'il est en position si élevée, il ne le doit pas seulement à ses propres talents, d'ailleurs dons du ciel, mais à une autorité suprême qui l'y a placé et dont il n'est que le mandataire.

I

La hiérarchie est établie partout dans l'univers, c'est ce qui en fait la beauté et l'harmonie. Les astres subissent l'influence du soleil, lui-même gravite autour d'un centre inconnu. Que disons-nous? Dans le sein de la Trinité divine il y a subordination : le Père règne dans les cieux, le Fils « fut envoyé pour accomplir la volonté de son Père », et le Saint-Esprit remplit sa mission dans les âmes par de sages inspirations. Le royaume de Dieu fut troublé, dans les profondeurs des siècles, parce que Lucifer et ses satellites s'essayèrent dans l'usurpation d'un pouvoir qui ne leur appartenait pas. La révolte ne s'est pas renouvelée depuis, et la paix y est inaltérable. N'est-elle pas sublime cette hiérarchie des Anges, si bien décrite par le pape saint Grégoire dans une mémorable homélie (1) ? Tel est le modèle de toute société qui ne veut pas disparaître.

La loi chrétienne est toute de subordination. Si elle était observée, il n'y aurait pas motifs à révolutions, les puissants n'abuseraient pas de leur pouvoir et les sujets ne se soulèveraient pas. Le res-

(1) XXXIV.

sort, qui est cette loi, ferait mouvoir la grande et la petite roue, ce serait la régularité du cadran.

Qu'est-ce qu'elle enseigne aux citoyens ? Et quel mouvement leur imprime-t-elle ? Qui ne l'a souvent entendue répéter aux inférieurs ce commandement du Seigneur, la première fois donné à l'origine du monde : « *Subjecti estote*, soyez soumis » ? Et Jésus, qui nous l'a rapportée du ciel, ne l'a-t-il pas annoncée aux Pharisiens étonnés, qui voulaient le prendre dans un piège : « Rendez à César ce qui est à César ? » L'apôtre saint Paul va plus loin, il fait cette menace aux Romains : « Celui qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre de Dieu, il mérite la damnation (1). »

La loi chrétienne sait aussi embellir l'obéissance : elle l'élève de l'état de servitude où elle semble être à des yeux qui considèrent avec chagrin, peut-être avec dépit, leur modeste condition, elle répète que, bien comprise, elle n'a rien de vil, rien de méprisable, elle l'érige plutôt en vertu. Ne vous arrêtez pas, dit-elle, à l'homme qui commande, quelque indigne qu'il vous paraisse, portez vos regards plus haut, au-dessus de l'homme, voyez « le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs ». C'est devant lui que vous vous courbez en vous inclinant devant le dépositaire de sa puissance. Vous vous grandissez en vous faisant petits. Se diminuent-ils ceux qui forment la cour d'un roi ?

Voilà l'enseignement chrétien. En est-il de meilleur pour mettre chacun à sa place ? Qu'y a-t-il de plus utile à l'État ? Et qu'est-ce qu'un citoyen qui l'observe, sinon « le plus désirable » ?

(1) *Ep.*, XIII, 2.

La loi de la subordination a-t-elle changé depuis qu'elle a été promulguée par le Christ et confirmée par l'Apôtre? L'Église lui donne-t-elle aujourd'hui la même interprétation? L'auguste Pontife, qui s'est si activement mêlé au mouvement social, s'est ainsi exprimé : « Oui, les chrétiens entourent d'un respect religieux la notion du pouvoir, dans lequel, même quand il réside dans un mandataire indigne, ils voient un reflet et comme une image de la divine Majesté. Les chrétiens sont tenus de respecter les lois non pas à cause de la sanction pénale dont elles menacent les coupables, mais parce que c'est pour eux un devoir de conscience (1). »

Elle est restée célèbre la Lettre où Léon XIII fit la reconnaissance publique de tout pouvoir, qu'il s'appelle monarchie, empire ou république (2). Pour lui, l'autorité établie, quelle qu'elle soit, commande le respect et l'obéissance.

Lorsque, en 1892, le gouvernement français causait tant de déboires à l'Église et préparait — ce qui est arrivé plus tard — la rupture du Concordat, la spoliation des sanctuaires, des presbytères et des couvents, l'expulsion hors de la patrie des religieux et religieuses, il dut en coûter à ce Père des chrétiens d'apposer sa signature à cette Lettre qui traçait une nouvelle ligne de conduite aux plus fidèles comme aux plus fervents défenseurs de la cause catholique, qui se trouvaient dans les rangs opposés à la République. Quels furent les tourments de son âme? Dieu seul le sait. Mais il était en face du principe chrétien : « *Omnis potestas a Deo*, tout pou-

(1) Léon XIII : Encycl. *Sapientiæ christianæ*.
(2) Encycl. *Au milieu des sollicitudes*.

voir vient de Dieu » ; il suivit son Maître qui fut crucifié au nom de la Loi, et ne protesta que contre ceux qui la pliaient à leur malice et leur cruauté, nouveaux Pilates qui n'allaient pas jusqu'à se laver les mains de leur crime. Ce fut un étonnement universel, non pas seulement chez les enfants du siècle, chez les ennemis de l'Église, mais encore dans les bataillons de la milice chrétienne, Certains chefs de celle-ci, que l'éloignement du Vieux-Monde avait rendus étrangers aux traditions européennes et qu'une démocratie toute de tolérance et de liberté avait formés à l'amour de la constitution républicaine, ne purent, dans leur surprise mêlée de joie, s'empêcher de s'écrier : « Le sourire de l'Église, que les empereurs et les rois réclamaient autrefois comme leur droit exclusif, se tourne maintenant vers la forme la plus belle et la représentation la plus élevée des droits populaires, vers la République. Remercions Dieu d'avoir assez vécu pour connaître et aimer Léon XIII (1) ».

Nous avons parlé d'étonnement. Oui, il fut tel que les plus éminents avocats de l'Église, soit à la tribune, soit dans la presse, soit même dans les palais épiscopaux, ne comprirent pas. Le Pape fut obligé, à diverses reprises, de préciser sa pensée, particulièrement dans sa *Lettre aux Cardinaux français*. « Nous tenons à le répéter, dit-il, pour que personne ne se méprenne sur notre enseignement : un des moyens (d'assurer l'union entre les catholiques désireux du bien général) est d'accepter sans arrière-

(1) Mgr IRELAND : *Discours prononcé à la cathédrale de Baltimore*, 1893.

pensée, avec cette loyauté parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil, où, de fait, il existe. Ainsi fut accepté, en France, le premier Empire, au lendemain d'une sanglante et effroyable anarchie; ainsi furent acceptés les autres pouvoirs, soit monarchiques, soit républicains, qui se succédèrent jusqu'à nos jours. »

Afin qu'il n'y eût aucun malentendu, avec quelle clarté, dans une autre circonstance, il avertit les catholiques « de se placer résolument sur le terrain des institutions existantes que la France s'est données, pour y travailler à l'intérêt commun, de la religion et de la patrie (1) »! Quelle insistance il mit à recommander « à tous les hommes de sens et de bonne volonté la nécessité d'accepter, d'un commun accord, la forme de gouvernement actuellement constitué (2)! » Le sacrifice fut grand, pour les partisans d'une politique contraire, il fut grand pour les blasonnés de l'antique royauté, il fut grand, dirons-nous, pour un clergé accoutumé à ne pas séparer Dieu du roi ; mais, il fut beau, il fut presque divin, puisqu'ils déposèrent sur l'autel de la patrie leurs attachements, leurs espérances, tout un programme militant, pour obéir à la loi de subordination, nouvelle à leurs yeux dans sa manifestation, que venait de leur imposer le Maître, guide éclairé des nations.

Ce spectacle de soumission résignée ne se présentait pas pour la première fois dans l'histoire de l'Église : il fut à son aurore. Qui fut plus respec-

(1) *Lettre au Cardinal Richard*, le 3 juin 1898.
(2) *Lettre au Comte de Mun*, le 7 janvier 1893.

tueux envers le pouvoir que le citoyen, malgré les persécutions dont il était l'objet, qui l'atteignaient jusque dans son existence? Il protestait devant ses juges, mais il ne maudissait pas la main qui le frappait. Bien plus, il prêchait à ses frères respect et soumission aux lois. « Un tyran peut être assis au tribunal ; mais, l'abus n'enlève pas le droit. Il répétait le mot du Seigneur assailli de toutes parts par ceux qui le voulaient faire périr : « A Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César », ajoutant : « A Dieu notre âme, à César notre sang ». Il saluait l'empereur dans l'arène où il allait passer sous la dent des bêtes, « comme le froment sous le crible » : « *Ave Cæsar, morituri te salutant*, Salut, César, ceux qui vont mourir t'adressent un dernier salut de citoyen ».

Le Christianisme a multiplié les martyrs du civisme presque aveugle.

Aussi, quel était le plus fort argument qu'apportaient les défenseurs des chrétiens auprès de leurs tyrans? Leur respect du pouvoir et leur obéissance aux lois. C'est ainsi qu'Athénagore adressait cette apostrophe à Marc-Aurèle et à son fils Commode : « Nous qui ne faisons rien de mal, nous qui, de tous vos sujets, sommes les premiers à remplir, et envers Dieu et envers votre autorité suprême, les devoirs de la piété et de la soumission, c'est nous que vous laissez poursuivre, dépouiller, disperser (1)! » Il n'est pas de plaidoyer plus inattaquable que l'*Apologétique* de Tertullien. « Le chrétien, dit-il, n'est l'ennemi de personne : comment le serait-il de l'em-

(1) *Legat... pro Christianis.*

pereur, qu'il sait établi par Dieu, qu'il a pour cela le devoir d'aimer, de révérer, d'honorer, dont enfin il doit souhaiter la prospérité avec celle de tout l'empire (1)? » Il ne craint pas, en face des faits qui crèvent les yeux d'évidence, d'affirmer que, dans toute l'étendue de l'empire romain, on voyait diminuer le nombre des ennemis de l'État dans la mesure où s'accroissait le nombre des chrétiens. « Si maintenant, ajoutait-il, vous avez moins d'ennemis, c'est à cause de la multiplication des chrétiens, car vous comptez aujourd'hui, dans la plupart des cités, presque autant de chrétiens que de citoyens. » *L'épître à Dionète* atteste qu'à cette époque les chrétiens, non seulement se montraient les fidèles observateurs des lois, mais dépassaient les obligations légales dans leurs devoirs. « Les chrétiens obéissent aux lois établies, et, par le mérite de leur vie, ils vont plus loin que les lois mêmes. »

S'ils avaient considéré l'autorité établie du même œil que les révolutionnaires de 1789 et 92, de 1870, en France, ou que les anarchistes de la Russie, après la guerre de Mandchourie, peut-être nous auraient-ils paru justifiables : ils souffraient tant ! les lois étaient si arbitraires et le pouvoir si cruel ! Mais non, ils aimèrent mieux mourir, « être témoins de leur civisme en se laissant égorger ». Tels étaient les édits des empereurs, telles étaient les menaces des préteurs : ils devaient abjurer leur foi. Quelle fut leur conduite ? Se soulevèrent-ils ? Non, ils ne firent entendre qu'une seule revendication, celle de leur droit de se déclarer chrétiens, lorsque ce droit

(1) N° 35.

n'excluait pas l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens.

Étaient-ils en état d'opposer la résistance ? Est-ce à cause de leur faiblesse qu'ils se soumirent à un pouvoir, dont les païens eux-mêmes sentaient le joug écrasant, et dont ils comptaient se débarrasser à la première occasion ? Qu'on ne le croie pas. Ils furent, un jour, tellement nombreux que Tertullien s'écriait : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout ce qui est à vous, vos villes, vos forteresses, vos municipes, vos conciliabules, vos camps eux-mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le sénat, le forum (1). » Cependant, ils préféraient la palme du martyre au poignard de Brutus. La guillotine eût-elle été inventée, ils n'y auraient pas fait monter leurs Césars.

II

Cette conduite, l'Église n'a cessé de la tenir ; ce civisme, elle n'a cessé de l'enseigner. Comment aurait-elle agi autrement, puisque son propre gouvernement repose sur l'ordre qui va du plus grand au plus petit ? Sa sublime et sainte hiérarchie est une chaîne dont le premier anneau est attaché au Pape et le dernier au plus humble des fidèles. Que ces anneaux se brisent, elle n'est plus cette société unie, forte, permanente, telle que l'a constituée son Fondateur, elle n'est plus l'Église, ce qui n'arrivera jamais, appuyée qu'elle est sur les divines promesses. Cet ordre qui brille en son corps, elle

(1) *Apolog.*, n° 37.

l'étend sur la société civile; ses sollicitudes pour le bonheur de ses enfants ne s'arrêtent pas aux bornes qui séparent le spirituel du temporel ; non, elle les franchit, elle prêche la subordination dans l'État.

Il en est qui ne l'ont pas entendue ; mais sa voix puissante et douce à la fois a retenti pour les ramener au devoir ; quelquefois elle est devenue menaçante, quand ils s'obstinaient à la révolte. Oui, des chrétiens se sont levés, qui se sont attaqués au trône ou à la république : mais, ils n'étaient pas le Christianisme, ils étaient sortis de l'armée pour se mutiner. Puis, ils avaient souffert des abus d'un pouvoir outrepassant ses droits et, humains [illegible] leur épreuve, ils poussaient un cri d'indignation et s'armaient du fer et de la torche incendiaire. L'Église, alors, finissait par déposer sa longanimité, elle prenait toutes les sévérités d'un père qui corrige et flagelle, son front se chargeait de menaces, ses yeux s'allumaient d'un légitime courroux, et de ses lèvres tombaient des anathèmes ; aux flots qui envahissaient un rivage dont ils n'étaient pas les maîtres, elle disait : vous n'irez pas plus loin. Peu lui importait de monter sur les barricades pour protester, au risque des coups de feu : elle voulait apaiser et rentrer tout dans l'ordre. Elle fut à son poste, à la Commune de 1870, quand l'évêque Darboy et les otages, adossés aux remparts de Paris, furent percés de balles, parce qu'ils s'étaient mêlés de réprimer une révolution qui repoussait toute autorité divine et humaine, et inondait de sang les rues de la ville, dans sa résistance insensée au gouvernement de la Défense nationale que la France s'était donné après la défaite de ses armées.

Pour rappeler un fait ineffaçable de notre histoire, quel soulèvement parut de prime abord plus légitime que la rébellion de 1837-38 ? Malgré sa témérité, Papineau avait à cœur de délivrer nos pères d'une oligarchie qui les opprimait ; Chénier et Nelson concentraient en eux tout un peuple fatigué d'un joug plus qu'insupportable. Ne blâmons pas trop vite ces paysans, qui n'avaient que leurs fourches et des fusils démodés à opposer à la discipline et à l'armement parfait des soldats anglais : ils étaient sincères. Rendons même hommage à leur patriotisme et à leur bravoure. Cependant, jugeons-les à la lumière du strict devoir. Que pouvaient ces « bonnes gens » contre une force alors reconnue invincible ? Assurément, ils étaient le petit nombre de leurs concitoyens ; puis l'avenir a prouvé que leurs espérances de liberté se sont réalisées plus par la parole que par les armes. C'est, d'ailleurs, ce qui a fait le succès de leurs descendants dans toutes leurs revendications.

Des écrivains légers, plus portés à considérer les événements par le sentiment que par la raison, plus sympathiques aux victimes de l'exil et de l'échafaud qu'à la majorité du peuple retenue dans des moyens plus pratiques, quelques-uns, hélas ! rejetant l'action de la Providence parmi les nations et prévenus contre un clergé qui leur prêchait le devoir, ont blâmé l'attitude de l'épiscopat en cette circonstance. Comme on le voit dans l'histoire des siècles, l'Église « n'eut pas tout à fait tort », le procédé qu'elle conseilla aboutit au plus heureux des résultats. La rébellion n'eut pour effet que le délai dans la reconnaissance de nos droits et le châtiment trop rigou-

reux de ceux q[illegible]i l'avaient dirigée. Cartier, l'un des chefs, créé plus tard baronnet par l'Angleterre, après en avoir été l'adversaire, l'admit dans le calme de l'homme d'État.

Quels furent les vrais défenseurs du peuple, en même temps que du pouvoir établi par un traité, signé d'accord avec la France ? Est-ce que ce ne furen[illegible] les rep[illegible]sentants de l'Église ? Et les citoy[illegible]ai écout[illegible]nt la voix de leurs pasteurs, c'est[illegible] les citoy[illegible]ns chrétiens, ne rendirent-ils pas [illegible] service [illegible] leur pays ? Le sang n'eût pas coul[illegible]lement, si l'on se fût rendu aux conseils de l'[illegible] de Montreal. C'est l'enseignement de l'Ég[illegible]qu'il énonçait [illegible] à ses ouailles : « Depuis long[illegible]ps, n[illegible]s n'ente[illegible] parler que d'agitation, de r[illegible]lte [illegible], dans un pays toujours renommé jusq[illegible] présen[illegible] pour sa loyauté, son esprit de paix et s[illegible] amour pour la religion de ses pères. On voit pa[illegible] s'élever contre leurs frères, les [illegible] contre leurs amis, les citoyens contre leurs [illegible]yens [illegible]scorde, d'un bout à l'autre de ce [illegible]cèse, [illegible] de avoi[illegible] brisé les liens de la charité qui unissai[illegible] les membres d'un même corps, les enfants d[illegible]Église, du catholicisme, qui est une religion [illegible]. Nous ne nous donnerons pas notre sent[illegible]omme citoyen, sur cette question purement p[illegible]itique : qui a droit ou tort entre les diverses branches du pouvoir souverain ? Mais la question morale, à [illegible]voir, quels sont les devoirs à l'égard de la puissance civile et constituée dans chaque État, cette question religieuse, dis-je, est de notre ressort et de notre compétence... Ne vous laissez pas séduire, si quelqu'un voulait vous enga-

ger à la rébellion, sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain : la trop fameuse Convention nationale de Fr[illegible]nce, quoique forcée d'admettre la souveraineté du peuple, puisqu'elle lui devait son existence, eut bien soin de condamner elle-même les insurrections populaires en insérant, dans la Déclaration des droits de l'homme, en tête de la constitution de 1795, que la souveraineté réside, non dans une partie, mais dans l'universalité du peuple. Or, qui oserait dire que dan[illegible]ays la totalité des citoyens veut la destructi[illegible]on gouvernement (1) ? »

S'il manque un monument digne d[illegible]vêque Lartigue, il s'en est élevé un plus durable et plus pur que le bronze par cette Lettre toute pleine de la doctrine de l'Église et du plus grand civisme. Il n'empêcha pas l'effusion du sang ; mais, il circonscrit la révolte dans des limites étroites, il sauva le Canada des horreurs d'une guerre civile et assura au pouvoir une soumission qui lui eût coûté cher, qui s[illegible]it même ? qui lui eût peut-être fait défaut : il y a tant d'imprévu dans l'histoire des peuples !

Ce n'était pas la première fois que l'Église était, sur ce continent, le bras droit de l'autorité civile : 1775 et 1812 sont là pour l'attester.

La première date eût été fatale à l'Angleterre, elle eût perdu l'immense domaine, qui est le plus bel ornement de son Empire, elle eût été rejetée au-delà de l'Océan, elle eût été forcée de quitter à jamais cet immense et riche territoire, dont la conquête fut le fruit de tant de sacrific[illegible] elle avait

(1) Garneau : *Histoire du Canada*, II, 340.

chassé la France par plus d'un siècle de travaux énormes, si le clergé n'eût tenu dans le devoir une population qui avait tant de réclamations à Londres et contre Londres.

Nous avons fait ressortir, dans des pages précédentes, la vaillance de nos pères dans une guerre dont l'issue fut l'indépendance des premiers États de l'Amérique. Disons seulement combien fut admirable, en cette occasion, leur vertu civique, lorsqu'ils jetèrent dans la balance leur épée, au service d'une nation qui avait pesé sur eux de tout le poids de la tyrannie. Pourquoi le firent-ils ? Ne le demandons qu'au principe chrétien que l'Église grava dans leurs cœurs. S'ils avaient cédé à des sentiments de revanche, s'ils avaient profité de la faveur du sort, le Canada ne serait plus une colonie britannique ; ou il compterait parmi les républiques du Nouveau-Monde, ou il serait au nombre des États-Unis. Grâce à l'Église qui leur parlait par ses ministres, grâce à la loi de subordination qu'elle leur prêchait, ils ne furent ni une république trop faible ni une partie négligeable, noyée dans le grand tout américain.

Quelle n'a pas été la loyauté des Canadiens, en 1812? pourtant leurs griefs n'avaient pas été redressés, malgré les promesses de la Métropole, sans cesse renouvelées, lorsqu'elle comptait sur eux pour la garde de son domaine, malgré les offres alléchantes que leur faisait entendre le Congrès, qu'elle dut entendre, elle aussi. « Séparés de l'Angleterre, leur écrivait le général Hull, par un océan immense et un vaste désert, vous n'êtes pas admis dans ses conseils, et elle ne consulte pas vos intérêts. Vous avez

éprouvé sa tyrannie, vous avez connu son injustice. Les États-Unis sont assez puissants pour vous protéger... Je vous offre les avantages inestimables de la liberté civile, politique et religieuse... C'est cette liberté qui nous a fait triompher dans les orages de la révolution, c'est elle qui nous a portés au rang élevé que nous occupons parmi les nations de la terre, c'est elle qui nous a procuré plus de sécurité, plus de richesse que n'en a jamais possédé aucun autre pays (1). »

Quelle force les arrêta dans cette tentation? Qu'est-ce qui les anima dans leur résistance et sur terre et sur mer? Ce dévouement à la cause d'un gouvernement qui ne leur était pas très sympathique, cette bravoure et cette discipline qui amenèrent le succès d'armes autrefois ennemies, particulièrement ces victoires remportées sur le Lac Érié et à Châteauguay, qui achevèrent la reconnaissance de l'Angleterre en ce continent: tout cela ne venait-il pas des avertissements et des exhortations de l'évêque Plessis à ses ouailles, de la conduite et de l'exemple du clergé, de la soumission vraiment chrétienne de la classe dominante et de la confiance du peuple en ses chefs spirituels? Dans un pays où tout n'était encore qu'incertitude, où l'avenir se dessinait à peine, où le moindre nuage annonçait une tempête, le citoyen rentrait dans le calme du devoir, prenait les choses de plus haut, d'après les principes que lui dictait celle qui avait été la providence des peuples, l'Église inspirée de sagesse et d'amour: il fallait taire les révoltes d'une âme qui a

(1) *Ibid.*, III, 162.

souffert et souvent crié en vain, pour n'obéir qu'à la voix qui lui commandait le respect du pouvoir.

Nos ancêtres n'auraient pas lieu de se repentir d'avoir suivi alors de si sages avis, s'ils étaient témoins des heureux effets qui en résultèrent ; ils y verraient les fruits de leurs vertus civiques et conjureraient leurs fils de les reproduire dans la cité et l'État. « Soyez citoyens chrétiens, leur diraient-ils ; dans les troubles des révolutions comme dans les sérénités de la paix, laissez-vous guider par la houlette que le Dieu des peuples a mise entre les mains d'hommes choisis pour conduire son troupeau dans les pâturages terrestres aussi bien que célestes. Dignes successeurs des Briand, des Plessis, ils ont la lumière des conseils et la charité des œuvres. L'histoire vous apprend que nous n'avions de différends qui n'étaient réglés par nos pasteurs. Aujourd'hui que le passé a ouvert un sillon d'expérience, nous rendons hommage à leur sagesse et à leur dévouement. Que fût devenue la génération qui sortit de nous et dont vous êtes, si nous avions refusé de marcher dans les sentiers qu'ils nous traçaient ? Cette pensée nous effraie, comme si l'épreuve était à recommencer. Qu'ils en soient remerciés, tout tient encore debout de ce que nous avons édifié. Nous avons espoir que rien ne s'effondrera, parce que votre civisme chrétien, ayant le même appui que le nôtre, en sera l'inébranlable soutien ».

III

Est-il plus noble passage à travers l'histoire que celui du chrétien ? Il ne plia pas en esclave devant

ses maîtres : il les servait, parce qu'il voyait Dieu en leur personne, quoique indigne. Quand il était condamné à cause de sa foi, il n'abjurait pas son civisme, il poussait le culte du pouvoir aux plus sublimes sacrifices, sacrifice des siens aimés, sacrifice de ses biens acquis par tant de travail, sacrifice des honneurs et des dignités, sacrifice d'un avenir qu'il espérait meilleur, sacrifice d'un âge mûr où se déploieraient ses forces, sacrifices de ses vieux jours attendant un repos doux et mérité.

Lorsque l'occasion se présentait de répondre bienfaits contre injustices et persécutions, il en profitait pour manifester son civisme. Au temps où la religion du Christ était, pour les empereurs romains, synonyme de révolte, et, par conséquent, proscrite, traquée comme une bête fauve, il donnait des témoignages non équivoques de l'esprit qui l'animait. Marc-Aurèle le reconnut et lui marqua sa gratitude, après le miracle de la Légion fulminante.

Si telle fut la conduite des chrétiens, quand ils auraient paru dégagés de leur sujétion à l'égard de maîtres qui abusaient contre eux de leur puissance, quelle ne fut-elle pas dans les adoucissements de la paix, dans le gain de libertés si longtemps convoitées, dans la recherche que l'on faisait de leur alliance, dans une supériorité qui s'imposa par le nombre ou l'élévation d'un des leurs au poste de chef de la nation !

Pour passer à nos temps, rappelons quelques faits plus modernes.

L'Église n'a cessé d'inviter les fidèles à prier pour l'autorité civile. Selon les circonstances, elle

mit dans leur bouche ce cantique du Psalmiste : « *Domine, salvum fac regem.* Seigneur, sauvez le roi », ou « *Salvam fac rempublicam,* sauvez la république ». C'est ce qu'ils ont fait. Qu'il est impressionnant, ce chant échappé de poitrines chrétiennes dans nos assemblées en masses dans nos églises, le dimanche ! Grande était notre émotion, lorsque les voûtes de la Basilique de Québec en vibraient : les flots de la mer ébranlent ainsi les rochers du rivage de leurs coups redoublés. Notre peuple n'en aurait pas de moins solennels, ni de moins pieux accents pour la République américaine.

Nous avons souvenir d'un événement qui a frappé notre jeune âme. Le prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre, plus tard Édouard VII, fut atteint d'une grave maladie. Ce fut une consternation générale au Canada. L'autorité ecclésiastique invita les fidèles à la prière. Les temples se remplirent, les hymnes s'élevèrent, d'ardentes supplications montèrent au ciel. Dieu exauça tant de vœux : « il sauva le roi » futur, et le *Te Deum* retentit en actions de grâces.

Depuis ce temps, Édouard a passé, après un règne court, mais fructueux. Il est bon de connaître comment son fils et successeur, le roi Georges V, apprécie le civisme des Canadiens. « Comme au temps de mes précédentes visites au Canada, dit-il un jour, je trouve ici, à Québec, les preuves non équivoques de l'attachement profond des sujets franco-canadiens pour le roi. Leur fidélité éprouvée dans les jours sombres et difficiles, jours heureusement bien loin de nous, est un des plus éclatants hommages

qu'il soit possible de rendre au génie politique du gouvernement de l'Angleterre... (1). »

Le 7 octobre 1907, Pie X recevait une mission extraordinaire de la part de l'Empereur de l'Éthiopie, Ménélik II. L'ambassadeur lui adressa un discours plein de courtoisie. Ce roi était païen, mais il tenait en mains le sceptre de l'autorité. Aussi le Pape, profitant de cette solennelle circonstance pour le rassurer sur l'œuvre des missionnaires qu'il avait envoyés dans son empire, répondit en ces termes : « Dites à votre grand maître que, éloignés de toute rébellion, ennemis de toute fraude, de toute embûche et de tout mensonge, prêchant à ses peuples la doctrine de l'Évangile, qui est une doctrine de charité, d'humilité et de parfaite soumission aux autorités constituées, ils (les missionnaires) lui rendront les meilleurs services en lui préparant des sujets fidèles, des soldats valeureux et des champions courageux pour soutenir son autorité et défendre son trône (2). »

On nous objectera, sans doute, les soulèvements épars provoqués en France, en 1906, par l'inventaire des églises et la saisie des résidences du clergé. Tout d'abord, ce ne furent que des faits isolés, les catholiques en immense majorité s'en abstinrent, ils souffrirent en silence, leurs chefs se contentèrent de protester, comme ils en avaient le droit, étant citoyens, contre une loi injuste et spoliatrice ; ils surent établir une distinction entre la

(1) Discours prononcé au grand banquet des fêtes du troisième Centenaire de la fondation de Québec, en juillet 1908.

(2) Revue de *Rome*, 8 novembre 1907.

république et un gouvernement qui usait de sa force pour les opprimer. Puis, on sait que les foules, quand elles sont atteintes dans ce qu'elles ont de plus cher, ne sont pas maîtresses d'elles-mêmes et qu'il est bien difficile de les contrôler. En ces circonstances, les évêques chassés de leurs palais (1), les curés de leurs presbytères, les religieux et les religieuses de leurs cloîtres, des hôpitaux, des asiles d'orphelins et de vieillards, étaient peu à même de se soustraire aux acclamations qui faisaient de leur expulsion un triomphe, et de contenir les cris d'indignation qui s'échappaient d'âmes blessées.

Si les organisateurs de cette persécution, les Nérons en petit, pouvaient parler sans parti pris, si nous ne savions qu'ils ne cherchent qu'à trouver l'Église en défaut et ne font que l'abreuver d'accusations inspirées par la haine et le mensonge, que le seul nom de christianisme allume en eux une colère satanique, nous leur demanderions ce qu'ils pensent de l'attitude calme, celle du divin Maître au milieu de ses bourreaux, du Pape, en cette circonstance. Qu'ils eussent été heureux, s'il avait ouvert la bouche pour conseiller la révolte ! Leurs pièges tendus à sa longanimité auraient justement répondu à leurs désirs. Quelles désillusions un tel silence fut à leurs desseins francs-maçonniques !

Mais, nous allons trop loin ; non, Pie X ne garda pas jusqu'à la fin un silence qui eût été coupable chez le Pasteur des âmes; à l'imitation du Seigneur garrotté au sortir du jardin des Oliviers, « Remettez

(1) Entr'autres celui de Nancy.

l'épée dans le fourreau », dit-il à ses disciples. Oui, il les exhorta à la patience, à la modération, et, par-dessus tout, à la prière. Il y en eut parmi eux qui furent scandalisés : ils ne le comprenaient pas. « Attendez — toujours attendre ! — nous vous avertirons de l'heure où tous, sans défection aucune, vous aurez le devoir d'opposer la résistance à la violence. » Il ne l'annonçait pas, cette heure si tardive à sonner aux oreilles qui l'espéraient. Ses Lettres au Cardinal Richard, de Paris, et aux évêques de France, répétaient le mot patience. Patience, selon son étymologie, ne signifie-t-il pas « souffrir »? Chers frères, vous souffriez; mais, au pied du Calvaire, le Christ ressuscité apparut triomphant, la croix suspendue au firmament fut le signe de la conversion de Constantin : en ces jours de tristesse et de larmes, n'avez-vous pas vu au ciel le Labarum qui prophétisait la victoire finale ?

Il a été dit : « *Semen martyrum, semen christianorum*, du sang des martyrs naissent des chrétiens »; ajoutons : « des citoyens chrétiens » qui, par leur constance à l'épreuve et leur fidélité au devoir, ramènent à eux des concitoyens qui ne les connaissaient pas : tels les catholiques des premiers États-Unis adoucirent le fanatisme puritain qui les avait ostracisés, et en tirèrent la liberté de s'étendre et de se multiplier.

Le langage de l'Église est donc celui-ci : Ne touchez pas à l'Arche sainte, éloignez-en les mains sacrilèges, n'ébranlez pas les colonnes du temple; mais, chassez-en les profanateurs, c'est-à-dire, laissez intacte la forme du gouvernement légitime ; mais, combattez les lois injustes, et renversez de

leurs bancs d'iniquité les hommes qui en sont les auteurs arbitraires ou les exécuteurs aveugles. En un mot, guerre à l'ennemi, mais respect au pouvoir !

L'incident suivant, que nous citons d'un journal (1), montre qu'elle enseigne la même doctrine partout : « Dans un discours qu'il vient de prononcer devant une nombreuse réunion à l'école Saint-Benedict, le cardinal Gibbons a déclaré qu'il avait été fort étonné de recevoir une lettre dans laquelle le signataire demandait « s'il devait respecter M. Taft, le président élu, lequel, lui avait-on dit, ne croyait pas en Jésus-Christ ».

« J'ai peine à croire que celui qui a écrit cela est un bon catholique, s'est écrié le cardinal. L'Église nous enseigne que les autorités civiles doivent être respectées, quelles que soient la nationalité ou la religion des fonctionnaires. Vous devez respecter aussi bien les personnes à la tête du gouvernement que le Pape. En ce pays, on constate un grand mal qui fait présager une révolution ou un renversement de l'ordre social. Le seul moyen d'éviter une catastrophe est d'enseigner à nos jeunes gens le respect de l'autorité. »

Comment expliquer certains conflits entre les deux pouvoirs civils et religieux, qui eurent lieu, au scandale de nos ancêtres, par exemple, la fameuse dispute entre l'évêque de la Colonie et le gouverneur de Mésy ? L'autorité ecclésiastique se départit-elle de ce respect ? Qu'on ne le croie pas ;

(1) *La Tribune* de Woonsockret, R. I., 28 nov. 1908, dépêche de Baltimore, Md.

elle sut faire la distinction entre le pouvoir civil et son représentant. Loin de diminuer aux yeux de ses diocésains le prestige de la couronne, Mgr de Laval l'éleva, l'illustra davantage par son appel au tribunal du Roi. Nous avons vu que, dans la suite, l'évêque Plessis fit de même à Londres, mêlant dans ses protestations contre le gouvernement colonial celles de sa soumission à l'autorité royale.

L'histoire universelle a porté son jugement. Si des historiens, même païens, se sont inclinés devant le civisme des chrétiens, devons-nous faire cas des quelques rares qui ont tiré des conclusions générales d'exceptions où les avertissements de l'Église ne furent pas écoutés ? D'ailleurs, ceux qui la condamnèrent furent les premiers à reconnaître l'*omnis potestas a Deo*, qu'elle répétait *opportunè, importunè,* sans cesse, quelles qu'en fussent les conséquences, favorables ou non :

IV

Étaient-ils vraiment citoyens ces hommes, qui, en 1694, renversèrent, en Angleterre, la monarchie des Stuarts ? Ils étaient la minorité, et une minorité soutenue par l'audace et la duplicité, dans un pays qui n'aurait pas souhaité la chute de ses rois ? Était-il citoyen Cromwell, le type imité, quelques siècles plus tard, de l'autre côté de la Manche, qui fit monter Charles Ier à l'échafaud attaché aux murailles de Whitehall ? Si elle est vraie la maxime de Cicéron, tant vantée par les modernes : *Vox populi, vox Dei,* la voix du peuple est la voix de Dieu, ce Protecteur et ses suppôts n'avaient pas à se récla-

mer de Dieu, aucun droit ne leur permettait d'ériger par la force armée un pouvoir pire que le plus outré des despotismes.

Nous ne disputerons pas sur les « droits de l'homme », nous nous en tenons au principe du « fait accompli », du gouvernement établi par le peuple dans la forme qu'il lui plaît de lui donner. Que 89 ait eu sa raison d'être, telle n'est pas la question. La même maxime qui condamne les révolutionnaires anglais, condamne ceux qui, en France, ne surent pas faire la distinction entre le pouvoir et les abus du pouvoir, abus que celui-ci, déjà averti, avait commencé à corriger. Pour prendre l'axiome en usage, « c'est la majorité qui fait et défait les gouvernements ». Or, la Révolution française ne fut-elle pas en contradiction avec toutes les provinces voisines ou éloignées de Paris, dont l'âme était royaliste ? Est-ce le peuple français qui fut régicide ? Non, Louis XVI ne fut guillotiné que sur l'ordre de quelques misérables. Dans tout le pays la consternation fut grande à la nouvelle non seulement du crime, mais encore du changement subit, sans préparation, par conséquent non voulu, du pouvoir. Et ce fut la première fois que l'on fit sonner avec tant d'éclat le nom de citoyen, citoyen Robespierre, citoyen Marat, même citoyenne Charlotte Corday. Seulement il manquait à ce titre le qualificatif de chrétien ; de là l'anarchie répandant le désordre et la terreur, les mains pleines de sang, n'épargnant pas la vie d'une reine innocente, jetant dans un infect cachot un enfant qui n'avait à ses yeux d'autre tort que de porter au front le caractère d'une autorité séculaire, abattant « les plus hauts

pavots », s'attaquant jusqu'aux tombes vénérables de Saint-Denis.

Après le désastre de 1870, il parut nécessaire de changer la forme de gouvernement pour rassurer le peuple pris de panique. Celui-ci se rendit, s'accrochant à la première planche de salut. La république fut proclamée. On vit alors ce qu'étaient ces gens qui élevaient au-dessus de tout le nom de citoyen dépouillé de christianisme : ils répétèrent les horreurs de 92. Il fallut qu'un Mac-Mahon vînt leur apprendre à se soumettre à l'autorité légitime, reconnue de tous, ou du moins ainsi proclamée.

En ce temps, Victor-Emmanuel entrait à Rome. Il séparait la religion du droit de cité : le citoyen ne devait être que citoyen. Il mit une barrière entre le Quirinal et le Vatican. Qu'en est-il résulté ? Un gouvernement imposé par la violence, un pouvoir obligé de recourir à toutes les rigueurs de lois arbitraires pour tenir le peuple dans la limite de la soumission. Son fils et successeur, Humbert, ne put s'empêcher de manifester ses regrets de l'abstention des catholiques, dont le civisme lui eût été un grand secours dans l'affaiblissement de son pouvoir ; et le roi actuel, Victor-Emmanuel III, sait bien que ceux-ci seuls le rassureraient contre le socialisme qui l'assiège et la juiverie qui s'est emparée de sa capitale (1).

Dans la guerre civile qui éclata en Russie, à la suite de l'anéantissement de sa flotte dans la mer

(1) En 1907, un juif, Nathan de son nom, fut élu maire de Rome ; et, le 24 mars 1911, ce roi fut obligé de reculer ; il appela au Quirinal Bissolati qui cria, un jour, en 1900, en plein parlement italien : « Mort au roi ! »

du Japon, Nicolas II dut reconnaître que ses sujets les plus dévoués, ceux qui résistèrent à l'entraînement général et sauvèrent l'Empire, ce furent les citoyens de tradition chrétienne, le considérant comme une personne sacrée, « presque divine ». Il n'y eut pas que la force brutale qui le garda sauf à Tsarkoe-Sélo : elle eût bientôt cédé devant des millions de révoltés. Le paysan par sa bonne foi fit autant pour sa sûreté que la prison, l'exil en Sibérie, ou la fusillade, l'assassinat politique.

O vous qui régnez, ne déposez pas le nimbe dont la foule voit votre front couronné ! Moïse eût-il délivré Israël sans les flammes qui rejaillirent sur lui du buisson ardent ? Juda eût-il été si puissant sans le rayonnement divin qui s'élançait du sceptre de David et de Salomon ? La Grèce serait dans l'oubli, si la divinité n'eût illuminé ses sommets, et Rome ne serait pas immortelle, si celle-ci n'eût présidé à ses conseils. Mahomet lui-même eut recours à l'illusion divine pour fonder l'empire du Croissant. Pourquoi, par une crainte inexplicable, n'osez-vous commander « de par Dieu », comme les princes du moyen âge? Avez-vous la conviction profonde que l'autorité divine est déposée en vos mains ? L'ayant, que ne luise-t-elle en toute la majesté de votre personne ! Que ne détermine-t-elle tous vos actes ! « *Dii estis*, vous êtes des dieux », a dit de vous le Prophète (1). Que ne le soyez-vous non pas pour vous, non pas pour être encensés, mais pour le bon gouvernement de vos peuples ! Le culte religieux dont vous seriez entourés aurait un

(1) Isaie, xli, 23.

sens, vous ne seriez que « des providences » pour l'humanité.

V

Par son étymologie, religion signifie lien. Elle relie, en effet, l'homme à Dieu, et aussi les hommes entre eux. Elle établit dans la société, et plus particulièrement dans la nation, des rapports sur lesquels repose l'ordre. Aussi, le rôle qu'elle y joue n'a jamais été considéré que comme bienfaisant. Les créateurs de peuples, les fondateurs d'empires et de républiques, les politiques, les moralistes, les historiens qui tirent un enseignement des faits, sont unanimes à ce sujet.

Napoléon Ier qui, désirant en imposer par le côté divin, voulut les onctions saintes, a émis cette maxime : « Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole (1). » — « On s'étonne, écrit le protestant Guizot, du malaise universel qui travaille les nations et les individus, les nations et les âmes ! Pourquoi ? je m'étonne que le malaise ne soit pas plus grand, l'agitation plus violente, l'explosion plus soudaine... La religion ! la religion ! C'est le cri de l'humanité, sauf quelques jours de crises terribles et de décadences honteuses (2). » Écoutons le premier président de la République française, Thiers : « Si j'avais dans les mains le bienfait de la foi, je les ouvrirais sur mon pays. Pour ma part, j'aime cent fois mieux une nation

(1) Cité par la Revue de *Rome*, novembre 1907.

(2) GUILLEMIN : *Discours de circonstances*, II, 319 et suiv.

croyante qu'une nation incrédule. Une nation croyante est plus héroïque quand il s'agit de défendre sa grandeur. » Et Benjamin Constant, qui n'a pas péché par trop de religion : « L'époque où les idées religieuses disparaissent de l'âme des hommes est toujours voisine de la perte de la liberté. »

En vérité, l'idée de chrétien comporte l'idée de vertu, si bien que l'on dit d'un homme qui en fait abstraction dans sa conduite : il n'est pas chrétien. Ce n'est pas de l'absence d'une vertu naturelle, mais bien religieuse, que parle Franklin, quand il dit : « Une nation ne peut être vraiment libre, si elle n'est vertueuse, et plus les peuples deviennent corrompus et dépravés, plus ils ont besoin de maîtres. » Ce Père de l'Indépendance des États-Unis, l'un des créateurs de la constitution démocratique qui les régit, n'entendait pas comme tant de nos contemporains, l'affranchissement de la religion pour les siens, et la mettait à la base du civisme.

Elle est à méditer la déclaration qui fut signée sur le pont du *Mayflower*, le dimanche 21 décembre 1620. « Nous, soussignés, les fidèles sujets de notre redoutable seigneur le roi Jacques, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, d'Écosse, etc., ayant entrepris, pour la gloire de Dieu, l'avancement de la foi chrétienne, l'honneur de notre roi et de notre patrie, un voyage à l'effet de fonder la première colonie dans le nord de la Virginie, reconnaissons solennellement et mutuellement en présence de Dieu, et l'un en présence de l'autre, que par cet acte nous nous réunissons en un corps politique et civil pour maintenir entre nous le bon ordre et parvenir au but que nous nous proposons. »

Ces « pèlerins du Nouveau-Monde » furent exagérés, oui ; nous n'excusons pas les excès religieux auxquels ils se livrèrent, lorsqu'ils mirent pied sur le sol de l'Amérique, ils n'oublièrent pas incontinent leur éducation puritaine ; mais, leur pacte n'en était pas moins chrétien. Ils étaient à la recherche d'un rivage plus libre que celui de la Métropole, voilà tout ; ils ne s'insurgeaient pas contre l'autorité établie, ce n'était pas le roi qu'ils fuyaient, puisqu'ils déclaraient fonder le « New Plymouth » en son honneur », mais les lois qui les gênaient dans leurs manifestations religieuses. Ils auraient été surpris, et auraient protesté de leur foi britannique, si on leur eût découvert dans l'avenir le lien colonial brisé. Ils laissèrent après eux des traditions de respect à la Couronne, qui éprouvèrent la fidélité de leurs descendants : longtemps ceux-ci hésitèrent à se séparer de la mère-patrie, les uns se tinrent à l'écart dans le mouvement de sécession, les autres émigrèrent au Canada pour y rester royalistes ; c'est qu'ils observaient le serment de leurs premiers pères.

Cicéron ne cessait d'entretenir les sentiments pieux des Romains, parce qu'il y voyait la gloire de la patrie dont il avait été proclamé « le deuxième Père ». « *Omnia religione moventur*, tout est mû par la religion », s'écriait-il dans un de ses plus fameux discours (1). Les plus grands génies, qui ont été les lumières de l'humanité, n'ont pas parlé autrement, tels Platon, Aristote dont « la Politique » a fourni des pensées que des orateurs comme Bossuet ont revêtues d'une forme chrétienne.

(1) Contre Verres, V.

Le président actuel des États-Unis était d'accord avec son prédécesseur, quand il s'exprimait ainsi dans un discours public : » Chaque fois que je suis chargé de faire quelque chose parmi le peuple, je me rappelle combien il est absolument essentiel que nous ayons l'influence de l'Église pour appuyer tout ce que nous faisons (1). « Or, pourquoi de la part des esprits les plus marquants, des cœurs les plus dévoués à la nation, des pouvoirs établis cette reconnaissance de la religion ? N'est-ce pas parce qu'elle relie le plus humble citoyen au magistrat, parce qu'elle les attache tous deux au devoir de la subordination, celui-ci dépendant de Dieu, celui-là de ses gouvernants, en même temps que de Dieu ? Les chefs de l'État savent bien tirer profit des sentiments chrétiens de leurs sujets : puissent-ils ne pas s'en servir pour assouvir leur soif de domination ! La fin ne justifie pas les moyens, lorsqu'ils sont faux et employés pour une ambition à satisfaire.

VI

La question de la résistance au pouvoir en certains cas est bien ici à sa place, quoique les faits, que nous avons cités plus haut, lui aient déjà donné

(1) Augusta, Géorgie, le 6 janvier 1909. Il n'est pas sans intérêt de lire ce que M. Taft dit précédemment : « J'ai eu l'honneur de représenter ce pays dans une transaction (celle des biens ecclésiastiques aux Philippines) avec Léon XIII, au Vatican, et je lui ai fait observer que la séparation de l'Église et de l'État était dans l'intérêt de l'Église, et qu'en Amérique, il pouvait compter sur le maintien des droits de l'Église. »

une solution. L'enseignement de l'Église ne saurait être trop gravé dans l'âme de ses enfants, d'autant plus que la persécution qui a commencé au berceau du Christ n'est pas encore consommée. « Le serviteur n'est pas plus que le maître », a dit le Seigneur. C'était la prédiction qu'elle ne cesserait pour ceux qui se déclareraient ses disciples.

Au temps où l'on avait la toquade de fonder des religions, quelqu'un vint à Talleyrand pour lui en communiquer le projet. « Faites-vous crucifier », répondit l'évêque-ministre. Réponse profonde de vérité. Jésus nous a engendrés sur le Calvaire. Enfants de douleurs, nous ne devons jamais attendre la paix du monde. Tant qu'il y aura un chrétien sur la terre, il y aura persécution. Le Sauveur nous a passé sa croix comme à des Cyrénéens.

Mais, nous est-il défendu d'en alléger le poids ? Le bien qui résulterait de la résistance au mal ne nous commande-t-il pas, au contraire, de faire valoir nos droits d'hommes libres et de citoyens ? Serions-nous excusables de souffrir en silence, quand les Pilates peuvent être chassés, quand les Hérodes relèvent de nous, en d'autres termes, quand, par le suffrage, il nous est facile de changer de maîtres ? Devons-nous nous abstenir dans un morne isolement.

Non, l'Église qui, particulièrement en notre temps, use de diplomatie humaine pour étendre, avec son règne, le bonheur même terrestre de ses enfants, ne demande pas de nous une telle abnégation. Loin de là, elle nous fait une obligation grave de nous servir des armes que les constitutions politiques ont déposées en nos mains ; elle nous presse

de jeter notre vote dans l'urne électorale et condamne l'électeur indifférent, qui, par sa voix ajoutée à tant d'autres, repousserait les indignes du pouvoir et y installerait des hommes d'équité, de vertu et de science administrative, elle nous met en garde contre l'illusion qui répand les plus belles couleurs sur les actes d'un parti auquel nous aurions des attaches outrées, elle réserve de terribles châtiments pour ceux qui sacrifient leur liberté et leur honneur pour de misérables influences (1).

Vous vous plaignez d'injustice, d'intolérance, de persécution de la part du chef de l'État, des législateurs, des ministres. Qui les maintient à leur poste? N'en accuserez-vous que vos concitoyens? Mettant à part le cas où vous seriez le petit nombre noyé dans une majorité tyrannique, nous posons devant vous ce dilemme : ou vous cédez à une partisannerie, hélas! involontaire peut-être, née de traditions anciennes, qui se complaît dans l'admiration d'un fétiche, ou vous êtes endormis dans une inertie coupable, comme en France où tant de catholiques laissent faire les audacieux et ne se donnent pas la peine de se rendre au bureau de votation. Et alors quelle responsabilité n'assumez-vous pas devant Dieu qui veut le bien, et devant les hommes dont vous arrêtez les élans généreux ?

Il est passé le temps où le Christ refusait cette légion d'anges qui l'eussent défendu contre ses ennemis. Depuis la Résurrection, il doit vaincre, *Christus vincit*, il doit régner, *Christus regnat*. Si

(1) Dans la Province ecclésiastique de Québec, vendre sa voix est un cas réservé à l'évêque.

sa victoire est en retard, si son règne est encore à venir, combien parmi les nôtres ont à se frapper la poitrine ! Est-ce une politique chrétienne que celle du « laisser faire » ? Les malheurs dont ils ont été abreuvés ne sont pas étrangers à la leçon que donne la Providence aux bons qui oublient la maxime : Aide-toi, le ciel t'aidera.

Qui niera que, de nos jours, surtout en Amérique, c'est le peuple qui constitue l'autorité et l'assied sur son piédestal ? La démocratie est la maîtresse de notre monde. Le pouvoir est à l'image de ceux qui le font ; et il sera chrétien, si les citoyens le sont tout d'abord eux-mêmes dans leurs actes publics. Pour des raisons que des gens d'expérience comprennent aisément, il peut arriver, il arrive même que le succès ne répond pas tout d'un coup à leurs efforts ; mais, la bonne semence finit toujours par germer dans un sol préparé de longue main : tel le christianisme envahissant par un opiniâtre apostolat la barbarie dans le nord de l'Empire romain. En attendant, ils gagnent du terrain, et leur part d'influence s'étend toujours plus. Nous pourrions citer le centre catholique en Allemagne.

Les Anglais catholiques donnent l'exemple de la loyauté à la Couronne, tout en se livrant aux conquêtes politiques et religieuses. Dès les premiers jours de l'avènement d'Édouard VII, ils protestèrent contre le serment, serment plus que séculaire, que le nouveau roi devait prêter à Westminster, par lequel il déclarait que le catholicisme est « de la superstition et de l'idolâtrie ». La protestation a été entendue. Le 9 décembre 1908, le comte de Crewe, secrétaire pour les colonies, a annoncé l'intention

du gouvernement Asquith d'éliminer ces mots du serment du couronnement. Lord Landsdowne, au nom de son parti, souhaita la bienvenue à cette nouvelle, et le duc de Norfolk remercia le gouvernement de la part des catholiques. Qui eût prédit cela, peu d'années auparavant ? Ce succès était dû à l'union d'esprits soumis à l'enseignement de l'Église et de cœurs forts de leur foi. Qu'il y en ait de ces hommes dont le courage ne se laisse pas abattre par des persécutions qui datent de longs siècles ; et le civisme chrétien est reconnu de ceux mêmes qui, non seulement en doutaient, mais encore l'ostracisaient (1).

VII

Nous avons parlé du citoyen chrétien, de ce qu'il peut et doit faire. Assurément, il est plus qu'un ornement de la société ; il est l'appui de la cité et de l'État, il est l'auxiliaire, souvent le promoteur des intérêts publics. L'histoire nous le montre l'artisan du bonheur de ses concitoyens.

Le sol dont il est sorti est-il épuisé ?

Il est temps d'apprendre par quelle éducation le préparer.

La patrie, nous ne la voulons pas pour nous seuls ; elle est dans notre testament, nos héritiers

(1) Trois ans après, le 22 juin 1911, Georges V prêtait le serment solennel, d'où l'injure à l'Eglise était proscrite. Il promettait « de gouverner suivant la loi et de maintenir la religion établie ». Voilà tout. A l'occasion du couronnement du roi, les catholiques de Londres, sous la présidence de l'archevêque, se réunirent à la nouvelle cathédrale pour élever vers Dieu des prières pour leur souverain.

la recevront comme la meilleure part de nos biens. Notre amour pour elle demande de se prolonger au-delà de la tombe et entretient l'espoir qu'elle recueillera le fruit de nos travaux. Si le voile qui nous dérobe sa destinée s'ouvrait pour nous en laisser voir la grandeur et l'immortalité, « nous mourrions contents », comme Wolfe apprenant la victoire avant de rendre le dernier soupir dans les bras de ses soldats. Tels furent les sentiments de nos ancêtres, telle est la pensée de l'homme d'État qui conçoit des projets que la brièveté de la vie ne lui permettra pas de compléter. Nos aspirations vont à l'avenir, un avenir qui nous échappera et nous rend jaloux de nos successeurs.

Or, la nation ne vivra et ne s'épanouira qu'autant que ceux-ci auront été préparés par une éducation vraiment civique.

Où est-elle ? Est-ce dans le développement des forces physiques ? Mais Sparte, qui n'en avait pas d'autre, n'est plus que quelques pierres effritées, éparses sur le sol ; et nos politiques américains sont désolés, effrayés de l'exagération du sport en si grand honneur dans leurs collèges et universités. Est-ce dans l'acquisition des sciences mécaniques ? Le citoyen a besoin d'autre aide que ses bras : il lui faut une tête. Est-ce dans la culture de son intelligence par les lettres et les arts ? Demandez-le à la fine civilisation d'Athènes, qui, de son ancienne puissance, n'a gardé que des noms de poètes et d'orateurs et des restes de monuments. Est-ce dans la philosophie ? Mais, elle est insaisissable à la masse du peuple, et l'évolution de la raison la confond de mensonge. Est-ce dans une morale vague,

idéale, toute d'honneur, sans principes fixes et n'ayant d'autre sanction que la justice humaine ? L'on sait ce que vaut l'honneur, quand les intérêts sont en jeu, et personne ne conférera à la justice humaine le privilège de l'infaillibilité. Est-ce dans une philanthropie qui est le don de quelques âmes à la recherche de la charité ? Est-ce tout cela à la fois ? Tant d'essais ont été tentés pour en faire une religion d'État, qu'il semble que l'on aurait dû arriver à un autre résultat que le fiasco.

Il ne reste plus de véritable source d'éducation civique que le Christianisme. C'est la conclusion qui se tire de la haute estime qu'il fait de l'autorité, et des devoirs qu'il impose aux subordonnés. Il met Dieu à la base du civisme : celui-ci peut-il en avoir de plus solide ?

C'est à l'école que s'édifie l'avenir d'un peuple. Il y a un proverbe : donnez-nous de bonne cuisine, et nous vous donnerons de bonnes finances. Nous disons : Donnez-nous de bonnes écoles, des écoles chrétiennes, et nous vous donnerons de bons peuples. Tel père tels fils, telle école tels citoyens. Le proverbe anglais : *The child is father to a man*, qui a encore plus de force que cette traduction : En tout enfant germe un homme, a reçu son complément par cet autre : *Train up a child in the way he should go, and when he is old, he will not depart from it.* Oui, que l'on habitue l'enfant à suivre une route, et il ne s'en écartera pas. Cette route est celle qui a été rendue droite par la religion et son travail pris au début de l'âge intellectuel et moral, et poussé jusqu'à l'entrée dans un monde plus large que l'école.

Ne répétons pas ici ce qui a été cent fois, mille fois démontré, ce qui est un criterium de vérité, à savoir que la civilisation est la fleur du Christianisme. Restons au « pays des écoles publiques » pour apprendre ce que l'on a pensé, ce que l'on pense encore de l'enseignement religieux à donner aux enfants.

Les Puritains du Massachusetts sont réclamés par les Yankees comme les Pères des États-Unis. Qu'est-ce qu'ils étaient ? « Un peuple de choix et d'une homogénéité fortement organisée. Ils surent acquérir la richesse, développer l'industrie et encourager les arts et les sciences. Ils produisirent des hommes de valeur dans le commerce, la littérature et la religion. De leur petit État leur influence s'étendit au loin sur de plus nouveaux et de moins favorisés, mais, aujourd'hui, plus puissants (1). » Leur civisme ne saurait être nié. Où le puisèrent-ils ? Dans l'éducation qu'ils avaient reçue de la Métropole et qu'ils implantèrent à Bay State. « Personne ne peut enlever du front du vénérable Massachusetts cette couronne de gloire, *educational glory*. Ils n'admettaient pas de divorce, *the fatal divorce*, de l'éducation religieuse et morale et de l'école publique élémentaire. »

Quels furent entre autres considérants ceux des fondateurs du fameux Harvard College, en 1636 ? « La piété, la moralité, la science » à enseigner au peuple, *piety, morality and learning*, la négligence

(1) Mémoire présenté par Mgr L.-S. Walsh, évêque de Portland, Me., à la conférence des représentants des écoles catholiques tenue à Philadelphie, octobre 1903. Cité à la suite.

des parents en cette matière et le choix de maîtres habiles à comprendre les principes de la religion, *principles of religion*. Ils placent la religion avant le civisme, ou plutôt ils la lui donnent comme la porte ouverte, *religion first, then citizenship*. Ils allèrent plus loin : sur le blason de l'Université de Cambridge ils gravèrent cette inscription : « *Veritas Christo et Ecclesiæ*, la vérité est au Christ et à l'Église », et cette autre : « *In gloriam Christi*, à la gloire du Christ ». Ne croirait-on pas être en face de l'un de ces anciens monastères où les laïques allaient se préparer dans l'étude et la prière aux grands actes de leurs destinées, aux combats de la vie publique et à des œuvres qu'ils espéraient impérissables ?

« L'Église et l'État, c'étaient deux noms confondus dans un même corps. Personne n'eût pu voter, encore moins tenir une charge publique, s'il n'eût été en communion avec la première... Ainsi l'éducation religieuse était nécessaire à tout homme désireux du suffrage, du pouvoir, d'influence et de richesse : *of voting, of power, of influence and of wealth*. — Celui qui aurait enseigné une autre doctrine eût été regardé comme un suppôt de Satan », non seulement il eût été mauvais citoyen, mais il ne l'eût été du tout.

Que de changements depuis cette époque qui s'étend de 1635 à 1775, et surtout de cette dernière date (1) ! Horace Mann (2) introduisit le système des

(1) Cependant, en 1817, il y avait, dans les écoles publiques de Boston, 2.365 élèves contre 4.132 dans les écoles privées de dénomination religieuse, *private denominational schools*, preuve du besoin que l'on sentait de celles-ci.

(2) Né à Franklin, Mass., 1796.

écoles non-sectaires, *non sectarian common schools*. A cause du prestige qu'il exerçait sur ses contemporains, il devint secrétaire du Bureau de l'Éducation, lequel s'intitula le champion de l'État Maître, *State worship*, et Harvard College s'affranchit de toute idée religieuse. Telle est, dans la Nouvelle-Angleterre, l'origine des écoles publiques, *the new public schools* : elles sont nées de l'antichristianisme. « Le nom de Dieu est à peine mentionné, le Christ a été exclu, et l'enfant n'apprend pas que le monde est gouverné par la Providence (1). » La citation que nous faisons nous met à l'abri de toute supposition d'exagération.

Aussi quel est le sentiment commun au sujet des écoles publiques? Les Écossais, religieux d'instinct, un peuple qui a fourni de remarquables citoyens jusqu'aux États-Unis, jusqu'au Canada, les appelaient « un cimetière de l'éducation, *a cimetery for education* ». L'ex-président Eliot, de Harvard College, disait, il y a peu de temps : « Nous avons éprouvé un certain désappointement dans les résultats obtenus par notre éducation populaire. » Et le président Schurmann de Cornell University, à Boston, en 1903 : « C'est le temps pour les honnêtes Américains, *honest Americans*, de reconnaître qu'il n'y a dans nos écoles publiques aucune éducation morale, et, ce qui va de soi, aucune instruction spirituelle ou

(1) Résumé des paroles de Mgr Walsh : « The text-books that now flood our public schools, hardly mention the name of God, would seem to exclude the name of Christ and will hardly impress upon the mind of pupil that this universe was created by God and governed by the divine Providence. »

religieuse. Aussi, le principal de Brown University de Providence, dans une conférence, *in a very clear and interesting lecture*, même année et même endroit, désolé du même résultat, émit le vœu que les plus éminents éducateurs des États-Unis, aidés du président Eliot, Everett Hale, Félix Adler, de l'archevêque Ireland et d'autres, y compris des protestants, des catholiques, des Juifs, des agnostiques, des socialistes, etc., etc., se rencontrassent dans la composition d'un livre de lecture morale, *a Text-Book of moral teaching*, la Bible peut-être, une Bible « à toutes les sauces ». Cette impossibilité ridicule était cependant chez l'auteur d'une telle conception, et chez ceux qui l'applaudissaient l'admission des dangers qui naissent du vide moral des écoles publiques et du besoin d'une religion quelconque à y enseigner aux enfants.

A la disparition de Mann, les ministres protestants se sentirent comme soulagés d'une tyrannie, ils crurent au triomphe de leurs idées, et, du haut de leurs chaires, ce cri retentit : « Nous n'abandonnerons jamais l'instruction religieuse dans les écoles. Périsse plutôt le système des écoles publiques. » Ils n'ont pas changé depuis lors; dans leurs congrès ils réprouvent l'école sans Dieu, ou sans morale appuyée sur la religion, ils saisissent toutes les circonstances pour s'y insinuer, y faire quelque prières et parler de Dieu, malgré l'indifférence à l'égard des cultes prononcée par la loi.

Les Américains, qui songent à l'avenir, ne se distraient pas des affaires par l'étude de la religion, mais ils ne se refusent pas de croire qu'elle est bien propre à former des citoyens « désirables ». Quoi-

qu'ils se trouvent en face du problème difficile de concilier ensemble les diverses et nombreuses croyances implantées chez eux par tant de peuples venus de tous côtés, ils sont inclinés à admettre « un certain christianisme. »

En 1907, les Juifs de New-York protestèrent, parce que dans les écoles, on fêtait le Christmas, une manifestation chrétienne, ils voulurent abattre l'arbre de Noël; c'était blesser le sentiment populaire. La cour de justice fut saisie de l'affaire, et Christmas l'emporta. On applaudit à cette décision. Un christianisme vague, il est vrai, présiderait à l'école. ..ais enfin ce serait une religion. Aux États-Unis, .. est toujours un peu anglo-saxon, et, en cette matière, la vieille Angleterre a donné, et donne encore, un exemple éclatant à la Nouvelle (1), elle met sur le même pied l'élève qui sort des écoles confessionnelles et celui qui sort des écoles publiques, le bon sens britannique s'étend jusqu'ici.

Les vrais citoyens américains, ceux qui ont le souci de l'avenir national, sont à la recherche d'un système de morale à établir dans les écoles; ils ne l'ont pas trouvé dans un protestantisme divisé en tant de sectes séparées, éloignées par des opinions opposées. Nous les voy.. inquiets. Pourtant, pour peu qu'ils réfléchissent, pour peu qu'ils remontent à leur origine, ils s'arrêteront à ce fait historique : l'Église catholique la seule, l'invariable, la permanente école du civisme, telle qu'ils l'entendent.

Quand les Puritains introduisirent de ce côté-ci

(1) *Old England has thus set a shining example to her daughter New England.*

de l'Océan l'école chrétienne qui forma les premiers grands citoyens, dont les Américains célèbrent avec tant de solennité les anniversaires, la pensée était-elle d'eux-mêmes ? Oh ! non. Elle avait été importée d'Angleterre, il est vrai, mais, l'Angleterre l'avait reçue de l'Église catholique, de celle qui avait produit les Augustin, les Théodore, les Alfred le Grand, les Dunstan, les Anselme, les Thomas de Becket, les Langton, les Eisher et les Thomas Morus.

Elle continue la mission que lui a donnée son divin Fondateur par ce mot : Enseignez toutes les nations. Le Concile de Baltimore fait une obligation aux pasteurs de paroisse d'établir des écoles sous la garde de la religion. Nous sommes témoins du plus beau des spectacles : depuis peu d'années se sont élevés comme par enchantement des collèges et des couvents, monuments splendides où rivalisent la science et la piété, qui ont fourni leur apport déjà considérable à l'Église et à l'État. Il n'y a pas jusqu'à d'humbles maisons d'école qui n'aient en préparation de bons petits citoyens. Et cela par les plus grands sacrifices. Nous inviterions les réformateurs de l'éducation, les laïcisateurs à visiter nos institutions. Mais, peut-être, dans leur aveuglement, ne partageraient-ils pas l'admiration des Américains qui ne cessent de nous en louer et y envoient même un grand nombre de leurs enfants. L'ex-président Roosevelt n'a pas cru se déplacer en assistant à l'inauguration de ces écoles confessionnelles, il leur apportait comme une consécration officielle.

Le saint roi David, avant de quitter la terre, laissa à son fils ce mot fameux : « *Esto vir*, sois un homme. » Nous aussi « nous allons prendre le che-

min de toute chair ». Que léguerons-nous aux générations qui nous suivront ? Un nom plus précieux que celui de roi, puisque ce dernier disparaît sous la poussée de la démocratie toujours montante, puisque la voix d'un chacun est recherchée, souvent chèrement achetée : celui de citoyen. *Vir* chez les Romains a engendré *virtus*, force ; pour nous, citoyen signifie chrétien. Disons donc à notre descendant : *Esto christianus*. Sois chrétien. Regarde en haut pour voir la source de toute autorité ; regarde en bas pour connaître tes devoirs : Dieu d'abord, toi ensuite; mieux encore, tous deux liés par un intermédiaire, l'autorité du prince ou du président, du gouverneur, du magistrat, l'autorité de la loi. Voilà l'ordre dans le royaume et la république. Le soleil ne se lève pas plus radieux que sur un pays où règne la subordination. La loi peut être dure, mais c'est la loi, *dura lex, sed lex*. Ne te laisse pas entraîner par le courant des révolutions. A l'exemple de l'Église, qui apaise les peuples, crois au triomphe qui naît de la patience. Apprends de tes ancêtres la longanimité qui nous a livré le plus beau des dons, la liberté. Ils ont été des hommes, *esto vir ;* ils ont été des chrétiens, *esto christianus*. Et ton âme s'immortalise ici-bas dans ses conceptions, ses espoirs, ses projets, etc, devenus de bienfaisantes réalités.

Nous avions quitté l'Angleterre à bord d'un de ces gigantesques steamers sur lequel le voyageur s'aventure avec sécurité en pleine mer. Mais, qu'est-ce que ces villes flottantes contre les formidables attaques de Neptune ? A peine une algue légère que la mer porte allégrement sur la crête de ses montagnes pour la précipiter ensuite dans ses profonds

abîmes. Tout à coup la tempête, accourue du nord, devint furieuse, le vent s'élève en rafales mugissantes et tournoyantes, les flots furent pris comme d'ivresse et de rage. Remontant bien haut, le navire était saisi de vertige ; creusant la surface liquide, il semblait s'engloutir et se perdre; l'Océan était une tombe ouverte aux passagers tremblants de s'y ensevelir.

Pourquoi, cependant, les plus expérimentés, les plus accoutumés aux caprices de l'onde, étaient-ils si calmes, si rassurés, si confiants, perçant de leurs regards troubles le voile gris, embrouillé, révolutionné, sinistré, des nuages d'un ciel en courroux, se mêlant dans une étreinte ennemie aux brumes qui s'exhalaient de l'Atlantique, pour découvrir dans le lointain les rivages de l'Amérique ? Pourquoi, spectateurs indifférents, presque passionnés et réjouis de cette scène d'horreur, debout sur le pont, souriant, sans mépris cependant pour les apeurés, attendaient-ils sans crainte l'issue de l'ouragan ? Ah! c'est que le capitaine donnait le signal de la manœuvre à exécuter, et que l'équipage obéissait, du plus petit mousse jusqu'à l'officier supérieur : tous étaient à leur poste, et le commandemant descendant de haut était observé jusqu'en bas. L'ordre nous sauva du naufrage.

L'État est un navire qui vogue sur une mer capricieuse, mouvementée, souvent agitée par des vents contraires : on croirait qu'il va s'effondrer. Que l'équipage, c'est-à-dire la classe subalterne de la cité, de l'État, suive la discipline enseignée par l'Église, que chacun soit à sa place, que la hiérarchie soit respectée, que la loi soit le mot d'ordre, et

rien n'est à craindre, tout rentre dans la paix : oh ! alors brille à son rang, si modeste qu'il soit, le citoyen chrétien.

VIII

Cependant, l'éducation civique ne doit pas s'arrêter au plus bas degré de l'échelle, il lui faut monter plus haut. Ce n'est pas tout de bien dresser les membres, de donner aux bras la vigueur et aux pieds la fermeté ; la tête qui détermine les mouvements, doit imprimer une sage distinction.

Le fera-t-elle si la lumière des nations, dont parle saint Jean, au début de son Évangile, ne descend en elle pour l'éclairer ? Le Psalmiste en avertissait les rois : « *Erudimini, qui judicatis terram*, apprenez, vous qui gouvernez », d'où vous vient l'autorité dont vous êtes les dépositaires, et quel usage vous devez faire. Parce que vous commandez aux hommes, vous n'êtes pas libres de toute subordination : vous dépendez du Maître souverain de l'univers, vous n'en êtes que les instruments. Que la transmission de votre pouvoir s'écoule directement de lui, comme à Salomon, ou de l'Église qui vous donne en son nom une consécration sainte, ou d'une famille, à laquelle il a livré le sceptre, ou du peuple, l'agent de ses providentielles volontés, vous n'êtes que des citoyens qu'il a tirés de la foule, et qu'il peut y faire rentrer. Il est « le seul grand », selon le mot célèbre de Massillon sur la tombe du plus brillant des rois de France.

Dieu gouverne tout, depuis les Trônes, qui dans le ciel touchent le sien, jusqu'au moindre des États

qui se partagent la terre. Les présidents de républiques se confondent avec les rois, quoique n'en portant pas le titre fastueux ; ils en ont les devoirs et jouissent des mêmes droits. A tous, sans exception, s'appliquent ces paroles magistrales de Bossuet : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. Il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui (1). » Sa providence s'exerce sur les nations par les chefs qu'il éclaire et mène comme par la main. Heureux, lorsqu'ils croient à une intervention divine dans leur gouvernement et y cèdent comme à une impulsion inévitable ! Leur peuple marche d'accord avec eux et se laisse entraîner dans le même mouvement vers une commune félicité.

Telle fut la vaillante nation des Francs. Roi et sujets reçoivent le même baptême sur la fontaine sacrée de Reims, avec la même mission. Clovis et ses successeurs se disent les « envoyés de Dieu », ils en ont la conviction : anathème à ceux qui leur nient ce titre ! C'est le commencement d'une civilisation nouvelle, travail long, pénible, mais qui aboutit à des âges d'or, où les sciences, les arts, les lettres s'épanouissent, où la France brille d'un éclat qu'elle n'a pas eu depuis. Louis XIV lui-même, malgré son absolutisme, n'a jamais pensé monter plus haut que Dieu ; dans la chapelle de Versailles, il se pros-

(1) *Oraison funèbre de Henriette de France.*

ternait devant « le Roi des rois », et courbait le front sous ses avertissements que lui communiquait Bourdaloue.

O vous qui la prolongez, cette France que nous aimons, cette « Fille aînée de l'Église », gardez-la, cette devise : « *Gesta Dei per Francos* » ; elle est plus belle qu'une « Liberté », qui est une servitude, qu'une « Égalité », qui n'est que le changement de maîtres, qu'une « Fraternité », qui se dévore. Et que « Les gestes de Dieu par les Francs » se fassent par des hommes qui ne rougissent pas d'en être les lieutenants !

Même les barbares voyaient au-dessus d'eux une puissance mystérieuse qui armait leurs bras. Genséric s'embarque pour une de ses expéditions maritimes; où va-t-il ? Il ne le sait. « Maître, lui demande le pilote, à quel peuple veux-tu porter la guerre ? — A ceux-là contre qui Dieu est irrité », répond le Vandale. Alaric marche sur Rome ; un ermite lui barre le chemin. « Je ne puis m'arrêter, dit le conquérant, quelqu'un me presse et me pousse à saccager Rome. » Et Attila s'appelle le « fléau de Dieu ».

Que dans l'antiquité les chefs de nations aient cru, ou aient voulu faire croire à une vocation divine, il n'est personne qui l'ignore. Oui, ils s'imposaient par des titres de demi-dieux : quelques-uns allaient jusqu'à empiéter sur l'Olympe, se prétendant issus de la cuisse de Jupiter ou du cerveau de Minerve, faisant, comme Énée, remonter leur génération à la déesse Vénus et à un dieu quelconque.

Que de divinités eurent des descendants terrestres ! Une telle prétention de la part des premiers maîtres de peuples prête au ridicule ; mais elle n'en

est pas moins la preuve que ceux qui étaient revêtus d'autorité s'en couvraient comme d'un manteau divin.

Les « bons rois de France » ne poussèrent pas l'illusion jusqu'à ce point : ils n'étaient que chrétiens. Mais, lorsqu'ils signaient un décret, c'était « au nom de Dieu ». Quand ils avaient l'humilité d'un saint Louis, ils rejetaient les honneurs qu'on leur rendait sur le pouvoir divin qui rayonnait de leur sceptre. Les rois normands ont laissé cette devise aux rois anglais : « Dieu et mon droit » : elle éclate en lettres d'or sur les armes de Georges V et elle apparaît au-dessus du siège présidentiel du parlement canadien, gravée par une coutume normande, devenue britannique.

Ne dissertons pas sur le « droit divin » des monarques. Le comte de Chambord, qui signa « Henry V », l'a proclamé pour ressaisir le trône de France, et ses hérétiers l'ont fait résonner pour exciter le zèle de leurs partisans. Bien étonnés et très irrités sont les empereurs d'Allemagne et de Russie, — et le sultan de Turquie donc ? — lorsqu'on vient leur jeter à la face cette négation : Votre pouvoir n'est pas de Dieu, vous n'avez aucun droit de commander, si le peuple n'y consent. Nous doutons qu'ils croient au *vox populi, vox Dei*. On se souvient du fameux discours de Guillaume II à Königsburg en 1910, à l'Abbaye de Beuron, qui souleva des protestations au parlement de Berlin et dans la presse, parce qu'il avait solennellement parlé du droit divin et affirmé « le rapprochement du trône et de l'autel ». Les autres souverains parleraient de la sorte, s'ils avaient, comme le Kaiser, la manie de discourir.

Peut-être y a-t-il chez eux plus d'orgueil que de conviction, et certes l'éducation royale les a entretenus dans ce sentiment. Pourtant, pour peu qu'ils ouvrent les yeux, ils s'apercevront que leur prestige est de beaucoup diminué sous la couverture de la monarchie constitutionnelle. Combien ne sont que des présidents de république, affublés d'un manteau de pourpre que leur ont passé leurs prédécesseurs! La chute des empires et des royautés les avertit que leur trône n'est pas solide, qu'il peut crouler, comme tant d'autres, au souffle violent des révolutions (1). Louis XVI, à l'aurore de son règne, ne vit pas la guillotine qui devait noyer dans son sang le droit divin. Napoléon, tenant le roi de Rome dans ses bras paternels, n'eut pas le pressentiment de l'issue fatale de la dynastie qu'il voulait créer. Les concessions faites à leur peuple par Nicolas II par la résurrection de la Douma, et Abdul-Hamid par l'institution d'un parlement à Constantinople ont été humiliantes pour leur « divinité (2) ». La majesté de Guillaume II a été terriblement offensée par le sans-gêne avec lequel on critiquait ses actes et blâmait ses indiscrétions (3) : assurément le droit divin se ternit aux yeux de ses sujets.

En tous cas, ils sont rois. Malgré les avertissements le plus souvent formidables qui les ramènent

(1) Tel le roi du Portugal, en 1910.

(2) Abdul-Hamid s'est vu dépouiller de « l'auréole divine », en mai 1909. Il a été chassé de Yildiz-Kiosk par la Jeune Turquie et remplacé par son frère Mahomet V, qu'il avait lui-même proscrit.

(3) Rappelons l'affaire du *Daily Telegraph*, en novembre 1908.

à leur humanité, l'atmosphère prestigieuse dont ils sont enveloppés doit les reporter à Celui qui les décore d'une dignité imposante aux yeux des mortels : ainsi se frangent d'or les vapeurs détachées des monts sous un soleil qui les borde de ses derniers rayons. Leur majesté n'est que le transparent de Dieu.

Il n'y a pas jusqu'à la démocratie qui n'ait ajouté cette grandeur aux chefs qu'elle s'est donnés. Et ceux-ci ont semblé s'y complaire comme d'un lustre qui éblouissait les foules. Ainsi qu'Athènes pour ses archontes, la république romaine plaçait au-dessus de l'homme ses consuls, tous ceux qu'elle appelait à la magistrature ; et ils ne protestaient pas, au contraire, lorsqu'on les entourait d'honneurs, même de craintes « quasi divines » ; ils n'immobilisaient pas les lèvres de Cicéron, quand, au forum, il exhortait le peuple à regarder leurs sentences comme des décrets apportés de l'Olympe.

Les Américains, comme les anciens, ont senti le besoin de diviniser les Pères de la république et rendirent un culte à la Constitution que ceux-ci avaient tracée. « C'est une tradition nationale de considérer les membres de la Convention de 1787 comme des demi-dieux, des géants, des héros..., pendant que la Constitution elle-même a été placée sur un piédestal et adorée comme une idole (1). »

Ils ont donné à la statue de Washington, qui est à l'entrée du Capitole, une pose de Minerve, et ont inscrit Lincoln dans le martyrologe de la patrie. D'ailleurs, dès leur vivant, les fondateurs des

(1) Tiedman : *Constitution non écrite des États-Unis.*

États-Unis occupèrent un rang olympien, et se gardèrent bien d'en descendre : cela réussit à leur œuvre, l'établissement d'une nation nouvelle en Amérique.

Qu'importe que le chef n'ait dans ses veines une goutte de sang royal ! Le roi d'Angleterre signe : « par la grâce de Dieu » : cette formule serait aussi à sa place sous la plume d'un président de république : ainsi, Garcia Moreno, « président de l'Équateur par le Sacré-Cœur ».

IX

On pourrait croire que l'origine divine du pouvoir n'est mise en avant que pour tenir les subalternes dans la sujétion, quelquefois pour les asservir. Pourtant, il n'est pas que ceux qui en tireraient profit qui l'ont enseignée. C'est la doctrine de l'Église, après celle des Saintes Lettres.

« Le pouvoir public, dit Léon XIII, ne peut venir que de Dieu. Dieu seul, en effet, est le vrai et souverain maître des choses : toutes, quelles qu'elles soient, doivent nécessairement lui être soumises et lui obéir, de telle sorte que quiconque a le droit de commander ne tient ce droit que de Dieu, chef suprême de tous (1). Ceci ressort de maints passages de l'Ancien Testament. » *C'est par moi que règnent les rois, par moi que les souverains commandent, que les arbitres de peuples rendent la justice.* » Et ailleurs : « *C'est Dieu qui a préposé un chef au gouvernement de chaque nation* ». Et dans l'Évan-

(1) Encycl. *Immortale Dei.*

gile, quand le gouverneur romain se vante devant Jésus du pouvoir qu'il a de l'acquitter ou de le condamner, le Sauveur lui répond : « *Tu n'aurais sur moi aucune puissance, si celle que tu possèdes ne l'avait été donnée d'en haut.* » Saint Augustin, expliquant ce passage, s'écrie : « Apprenons ici de la bouche du maître ce qu'il enseigne ailleurs par son Apôtre, c'est qu'il n'y a de pouvoir que celui qui vient de Dieu. » Et, en effet, la doctrine et la morale de Jésus-Christ ont trouvé un écho fidèle dans la prédication des Apôtres. On connaît l'enseignement sublime et décisif que saint Paul donnait aux Romains, bien qu'ils fussent soumis à des empereurs païens : « *Il n'y a de pouvoir que celui qui vient de Dieu.* » D'où l'Apôtre déduit comme une conséquence « que le souverain est le ministre de Dieu, *Dei minister est* (1) ».

Quelques traits de Pères et de Docteurs de l'Église, cités par le Pontife, viennent à l'appui. « N'accordons à personne, dit saint Augustin, le droit de donner la souveraineté et l'empire, sinon au seul vrai Dieu (2). » Et saint Jean Chrysostome : « Qu'il y ait des autorités établies, que les uns commandent, les autres obéissent; qu'ainsi tout, dans la société, ne soit pas livré au hasard, c'est là l'œuvre de la sagesse divine (3). » Saint Grégoire le Grand fut Pape, sa parole a donc tout le poids de l'Église ; écoutons-le : « Nous reconnaissons que la puissance a été donnée d'en haut aux empereurs et aux

(1) Encycl. *Diuturnum.*
(2) *Cité de Dieu*, l. V.
(3) *Homélie* XXIII.

rois (1). » Ajoutons, pour être bien compris : et aux présidents de républiques, aux gouverneurs d'États, et aux ministres, *Dei minister est* (2).

Nous voudrions analyser cette Encyclique du Pape philosophe ; mais cela nous entraînerait trop loin. Nous souhaitons qu'elle soit entre les mains de tout homme constitué en autorité ; avec ses droits, il y apprendra ses devoirs. Cependant n'omettons pas la raison qui l'explique. Qu'on en suive le fil.

« Ce qui réunit les hommes pour les faire vivre en société, c'est la loi de la nature, ou plus exactement la volonté de Dieu, auteur de la nature ; c'est ce que prouvent avec évidence et le don du langage, instrument principal des relations qui fondent la société, et tant de désirs qui naissent avec nous, et tant de besoins de premier ordre qui resteraient sans objet dans l'état d'isolement, mais qui trouvent leur satisfaction dès que les hommes se rapprochent et s'unissent entre eux. D'autre part, cette société ne peut subsister ni même se concevoir, s'il ne s'y rencontre un modérateur pour tenir la balance entre les volontés individuelles, ramener à l'unité ces tendances diverses et les faire concourir aussi par leur harmonie à l'unité commune. D'où il suit que Dieu a certainement voulu dans la société civile une autorité qui gouvernât la multitude. » Et la conclusion est celle-ci : « Ceux qui exercent le pouvoir ont besoin de le recevoir de Dieu et de l'exercer en son nom. »

(1) Sur l'*Épître aux Romains*, l. II, *lettre* 61.
(2) *Aux Romains*, XIII, 4.

Bossuet, chargé de l'éducation du Dauphin, n'a pas cru trop s'appesantir là-dessus, non pas pour exciter l'orgueil de son disciple, mais, pour lui faire connaître que, destiné à être le représentant de Dieu auprès la nation, il devra être juste, équitable et bon à l'égard de ses sujets. Il poussait le culte de l'autorité jusqu'à lui répéter, après Tertullien, qu'il est « la religion de la seconde majesté ». « Les rois, dit-il, doivent trembler en se servant de la puissance que Dieu leur donne, et songer combien est horrible le sacrilège d'employer au mal une puissance qui vient de Dieu. Quelle profanation, quelle audace aux rois injustes de s'asseoir sur le trône de Dieu (1) pour rendre des arrêts contre ses lois ! » Saint Grégoire de Nazianze s'adresse ainsi aux empereurs : « Respectez votre pourpre, reconnaissez le grand mystère de Dieu dans vos personnes. Il gouverne par lui-même les choses célestes ; il partage celles de la terre avec vous. Soyez donc des dieux à vos sujets ».

Voilà l'Aigle qui plane plus haut que les sommets de la terre, pour en rapporter les dons cueillis au pied de l'Éternel, dons de lumière, *descendens a Patre luminun* (2), et dons de science, découvrant aux puissants d'où procède leur pouvoir. Voilà encore la voix qui retentit, comme sur un Thabor, avec une solennité divine, par la bouche du grand évêque de Meaux. *Ipsum audite*, écoutez-le.

Oui, écoutez-la, cette voix « éclatant dans la nue », vous tous qui êtes armés d'autorité sur les hommes.

(1) I *Par.*, XXIX, 23

(2) JAC., I, 17.

Elle a prêché au peuple l'obéissance, elle vous enseigne à commander. La subordination aux chefs de la nation et la subordination des chefs à Dieu ne se séparent pas. Afin que vous ne soyez pas les fléaux de la patrie, elle pose devant vous le plus parfait des modèles : le Seigneur des Seigneurs, et vous dit : « qu'il ne s'écarte pas de votre regard (1) »! Dans le ciel, où il est assis sur un trône dont la splendeur [illegible] le plus brillant de la terre, il est entouré d'une [illegible]ur qui lui rend de dignes hommages, et à côté de laquelle vos courtisans ne sont que [illegible] valets ; et il est humble, juste et bon : soyez [illegible]. *Fac secundum exemplar.*

Qu'il en soit ainsi de vous, magistrats qui n'avez pas une salle drapée d'or et des marchepieds qui montent jusqu'à vous, dont les serviteurs ne sont pas galonnés, qui n'avez qu'une antichambre où se pressent [illegible] partisans qui ne sont pas chamarrés de déco[illegible] [illegible] êtes prodigues de poignées de mains, par[illegible] vous êtes les élus du peuple. Qu'il en soi[illegible] de vous, présidents de républiques, gouver[illegible] d'États, de provinces, ministres qui exercez le patronage, députés dont la protection est recherchée auprès d'un gouvernement qui compte sur votre appui, juges qui rendez des arrêts irrévocables, maires de villes, même de villages, échevins, vous tous, en un mot, qui exercez quelque autorité, si minime soit-elle.

La modestie qui ne blesse le citoyen le moins en considération, la justice qui se répartit également sur tous, la bonté qui n'est pas exclusive par des exceptions de faveurs, la miséricorde qui s'ét[illegible]

(1) *Exode*, xxv,

sur toutes les misères humaines, le dévouement qui se pousse jusqu'aux dernières limites, le zèle qui se donne tout entier, l'amour passionné du bien à répandre autour de soi : voilà vos vertus, parce qu'elles sont celles de Dieu, dont vous êtes l'image et la personnification dans la société, la patrie, la cité. Indignes de votre mandat vous seriez, si on ne le voyait dans les manifestations de votre pouvoir, dans les actes de votre administration, dans les formules de vos décrets, en un mot dans votre civisme mis en regard, parce que vous êtes placés plus haut devant vos constituants.

X

« Rien de nouveau sous le soleil », a dit le Sage. L'histoire du monde se répète, parce que les memes causes produisent les mêmes effets. La scène a changé, les décors ont varié, les personnages ont cédé leurs rôles à des suivants ; mais, l'intrigue est la même, le même aussi est le dénouement. Qu'est-ce que nous y apprenons, sinon que les meilleurs chefs de nations, ceux qui les ont faites heureuses, ont gouverné au nom de Dieu ? A l'exception de rois, victimes d'expiation pour les fautes de leurs pères qui leur ont passé leur couronne, elle est vraie d'expérience, cette parole : « Les peuples sont fidèles aux rois qui sont fidèles à Dieu (1). » D'un autre côté, également vraie celle-ci : « Les rois se sont détachés de vous, Seigneur, [illegible] se sont détachés d'eux (2). » Ceux-ci [illegible] pesait sur leurs épaules, et,

en le rejetant, se sont débarrassés, par de terribles révolutions que l'histoire a enregistrées en caractères sanglants, de tyrans qui prétendaient ne relever que d'eux-mêmes, statues de Nabuchodonosor ne reposant que sur une base d'argile.

Ces rois se disaient de la terre, ils sont retournés à la terre.

Il est un livre que tout homme régnant sur ses semblables devrait lire, relire et méditer, un livre qui a tiré sa sagesse de la contemplation de la Providence divine au milieu de l'humanité traversant les siècles; c'est le « Discours sur l'Histoire universelle » de Bossuet. Les professeurs d'histoire dans les collèges ne sauraient trop en pénétrer l'esprit des étudiants. Aux yeux de nos modernes il a le défaut d'être « trop classique », le vol de l'Aigle était en des régions éthérées qui sont loin de « la pratique », il vaut mieux être corbeau pour ramasser un peu de boue. Pourtant, grâce à cette vue d'ensemble qui embrasse les événements successifs à compter de l'origine de l'homme, Dieu nous apparaît liant entre eux les anneaux de cette chaîne ininterrompue. Bossuet, écrivant pour son royal disciple, s'est particulièrement appliqué à faire ressortir les sommets, à démontrer que Dieu élit des agents pour l'exécution de ses desseins, « qu'il fait et défait les rois », que les chefs des nations ne les rendent heureuses qu'autant qu'ils les gouvernent selon ses inspirations et ses volontés ; malheureuses, s'ils s'en affranchissent pour suivre leurs caprices et leurs passions.

En l'année 1900, deux fois nous avons visité le beau pays qu'est la Suisse. Nous avions été averti :

« Ne manquez pas de gravir le Rhigi » ; nous avions promis, et notre parole a été doublement tenue. Le Rhigi est le plus haut des monts qui dominent le Lac de Lucerne. Par un funiculaire qui escalade le penchant de la montagne, nous sommes arrivés au plateau qui a vue sur les Quatre-Cantons, dont le lac porte aussi le nom. L'atmosphère n'était pas la même qu'aux rivages que nous avions quittés ; on nous offrait des fleurs inconnues en bas. Nous étions à quelques mille pieds de hauteur. L'air était pur de toutes vapeurs, les vallées circulaient sous notre regard en des méandres bien dessinés, des toits émergeaient à peine du sol, sur des lignes de voies ferrées glissaient des trains semblables à des jouets d'enfant, des cours d'eau sortis des flancs du rocher se précipitaient dans le lac comme des rubans qui se déroulent, au loin des pics couronnés de neige éternelle se confondaient avec le ciel, les habitants de ces lieux, des Lilliputiens, nous apparaissaient remuants, pressés, mais sûrs de leurs mouvements. Ce qui nous frappait, nous émouvait, c'était le calme parfait dans l'harmonie de la nature et l'action mesurée des hommes. Il n'y a pas de hasard, disions-nous, une main dirige tout, après avoir mis tout à sa place. Cette main, c'est celle de Dieu guidant aussi celle d'une république où les citoyens s'unissent en concert avec la paix et la douceur de ce paysage taillé par le Créateur. Tel fut le coup d'œil de l'historien de l'humanité, admirant l'action providentielle du Tout-Puissant à travers les âges, et exaltant les gouvernements qui, loin d'y contredire, ajoutent leur concours.

Moïse gouverne par Dieu ; en son nom il impose

les lois les plus sévères, des lois dures quelquefois aux Hébreux ; et ceux-ci triomphent de leurs ennemis. David chante ainsi son élection royale et celle de son fils : « Dieu a choisi les princes dans la tribu de Juda, il a choisi la maison de mon père. Parmi les enfants de mon père, il lui a plu de m'élire roi sur tout son peuple, et, parmi mes enfants, il a pris Salomon pour l'asseoir sur le trône du Seigneur et régner sur Israël (1). » Fait qui ne saurait échapper à la plus simple observation, tant que David fut « selon le cœur de Dieu », comme il dit lui-même, tant que Salomon fut sage, juste, pacifique, tant que tous deux, craignant Dieu, en exercèrent la paternelle autorité, « le royaume était tranquille et abondant : tout y présentait la gloire céleste (2) ». Et, par contre, lorsque David « s'oublia pour un moment », abusa de cette autorité, la fit plier à ses caprices, le châtiment suivit de près la faute et atteignit jusqu'à son peuple. La réparation par la pénitence « raffermit le trône dans sa maison » et rétablit la prospérité dans la nation ; lorsque Salomon « s'égara dans sa vieillesse », qu'il ne parut plus régner au nom de Dieu, d'un Dieu qui exige de ses représentants le bon exemple à donner aux citoyens, l'épreuve le poursuivit jusque dans la personne de son fils. Sous Roboam, en effet, Juda fut divisé et Israël fondé par Jéroboam. Rien ne démontre mieux où aboutit une autorité qui s'éloigne de sa source, comme l'eau qui se trouble en s'épanchant loin du roc pur.

(1) I *Par*. xxviii, 4, 5.
(2) Bossuet : *Disc. Hist. universelle*, 262, 266.

Quel tableau intéressant et instructif comme un avertissement, que celui qui dresserait les actes, rapportés par l'Histoire Sainte, des princes régnant « en esprit et en vérité » de par Dieu, et, en contraste, des princes empoignant leur sceptre comme s'ils le tenaient d'eux-mêmes !

Abiam, dont il peut être dit, comme de son fils, Asa : « sa piété est louée dans l'Écriture (1) », se signale par ses victoires. Josaphat a « un règne admirable où fleurissent la justice, la navigation et l'art militaire ». Ézéchias est délivré de l'armée de Sennachérib par l'intervention d'un ange, parce que, « avec tout son peuple, il servait Dieu plus fidèlement que jamais ». Voilà la page du bien, celle d'hommes pleins de cette pensée que, choisis de Dieu, ils avaient d'abord à lui rendre gloire, puis à répandre sur leurs sujets cette bienfaisance dont il eût lui-même réjoui la terre, s'il ne se fût servi d'intermédiaires qu'ils étaient.

La page du mal avec ses funestes conséquences a été écrite avec du sang : nous y lisons l'impiété d'Achab et de Jézabel et l'oubli de Manassès dont le règne se résume en ces paroles : « les désordres s'y multiplièrent ». Combien d'autres il serait facile de rappeler ici ! Du moment qu'ils rejetèrent leur mission divine, que le gouvernement de leurs peuples ne fut qu'un jeu de leur malice et de leur cruauté, il s'ensuivit les plus grands maux. « Pendant que l'impiété s'augmentait, remarque Bossuet, la puissance des rois, qui devaient en être les vengeurs, s'accrut. « Ajoutons que l'ouragan qui dévas-

(1) *Ibid.*, 171, 175.

tait tout dans le royaume, avait pris naissance au pied du trône.

Éclatante démonstration de l'histoire, lorsque les peuples sont gouvernés par des hommes ayant cette humilité de reconnaître qu'ils sont subordonnés à Dieu et en doivent exécuter les ordres, la victoire leur reste fidèle, la paix est féconde en richesses matérielles et en prospérités morales.

Chez les Mèdes, sous Déjocès, que ses concitoyens avaient assis sur le trône « à cause de ses vertus », c'est le temps, à l'extérieur, des conquêtes, à l'intérieur, de la fin de l'anarchie. Chez les Perses, Cyrus qui fonda leur empire, « fut choisi de Dieu pour être le libérateur de son peuple et le restaurateur de son temple », et, le comprenant bien, réussit à « ce grand ouvrage ».

Tous ceux qui, sous le paganisme, voulurent créer une nation, fonder un empire, une ville, faire des lois, s'autorisèrent de la divinité. Ainsi fit Cécrops pour Athènes, ayant soin tout d'abord d'y établir ses dieux ; ainsi Cadmus pour Thèbes : « Les dieux de Syrie et de Phénécie entrèrent avec lui dans la Grèce. » Énée, le père de l'Italie, *pater Enæas*, descend sur les rivages aves ses dieux pénates. En traçant l'enceinte de Rome, Romulus la consacre au dieu de la guerre. Les Athéniens, abolissant la royauté, saluent Jupiter « le seul roi du peuple ». Le sage Numa règne à Rome, dont il adoucit les mœurs farouches, en s'entourant du culte religieux. Sous la république, Cicéron fait sans cesse retentir le forum du nom des dieux, et le peuple rend des ordonnances parce que « telle est leur volonté ».

Mais, dès que les empereurs, comme Tibère et Néron, par l'impiété de leur vie, se dépouillent du prestige de la divinité, dès qu'eux-mêmes n'y croient plus ou ne professer , croire que pour jouer un rôle d'iniquité, que pour couvrir d'un lambeau divin leurs turpitudes et leurs cruautés, des fleuves de sang inondent l'Empire, l'on n'entend que ce cri : malheur ! Mais, ô consolation ! sitôt que « la Croix est étalée comme la défense du peuple romain et de tout l'empire » (1), sitôt que Constantin déploie le Labarum frappé du monogramme de Jésus-Christ, comme l'aile d'un ange protecteur, « la victoire le suit partout ».

Passant rapidement à l'histoire de France, qu'y voyons-nous, sinon que les rois, « régnant de par le droit de Dieu », non pour s'en faire un paravant, mais pour exercer la justice, ne font que des jours heureux à leurs sujets ? Clovis promet d'embrasser la religion chrétienne, s'il bat les Allemands, et il l'emporte à Tolbiac. Il se courbe sous le Dieu de Rémi et de Clotilde et ne relève plus une tête hautaine, parce qu'il n'en est que le « lieutenant ». Charles Martel écrase les armées ennemies : sa force lui vient de Dieu, qui se sert de lui comme « d'un marteau », il frappe au nom du pape Grégoire II, dont il est le défenseur, et il est « puissant en paix, en guerre, et maître absolu du royaume ». Bénie fut sa postérité, les règnes de Pépin le Bref et de Charlemagne furent des plus glorieux, selon même les historiens à la critique sévère, comme le protestant

(1) *Ibid.*, 215. Nos courtes citations, bien marquées, sont de Bossuet.

Guizot. Le premier reçoit l'onction royale des mains du pape Etienne III, le second de Léon III. Or, que signifie cette onction, sinon la transmission aux hommes d'un pouvoir divin ? Ceux qui en étaient comme frappés étaient pénétrés de cette pensée que Dieu régnait par leur personne, et les peuples étaient en respect devant l'huile sainte qui coulait sur leurs fronts ; c'étaient des « évêques du dehors ».

Nous l'avons vu, à l'exemple de ces empereurs Napoléon le Grand crut à l'éclat de l'onction qui en impose aux sujets : il voulut que le Pape vidât son ampoule sur sa tête. Pourquoi de sa main impériale en effaça-t-il la trace imprimée par Pie VII que tant de circonstances inclinaient à le considérer comme le vengeur de Dieu contre la Révolution ? Pourquoi traîna-t-il en captivité son vénérable consécrateur ? Pourquoi, dans une étreinte paternelle, assit-il son fils sur le siège de Rome à la place du plus haut représentant de l'autorité divine ici-bas ? Bonaparte combattit « le droit divin » chez les rois, il ne s'en servit que comme de marchepied, et, quand il n'en eut plus besoin, il le suprima pour établir son seul pouvoir. Hélas ! Waterloo anéantit sa puissance, et Sainte-Hélène lui apprit ce que vaut une couronne qui n'a pas de lustre plus brillant que l'or de la terre.

Ses prédécesseurs ont subi la même épreuve. Glorieux et prospère fut le règne de Louis XIV, tant qu'il fut humble, ne se croyant qu'un instrument de bien entre les mains de Dieu ; semé de toutes sortes de maux, à la fin, défaites, hontes, affaiblissement à l'intérieur, lorsque son titre de Roi-Soleil l'éblouit au point de lui dérober la vue de Dieu. Le trône fut

diminué, quand Louis XV montra qu'il était comme le reste des humains, souvent moins homme. Il prépara la Révolution qui rejeta le divin dans ses revendications et ne s'inquiéta pas plus de son régicide que si Louis XVI eût été le plus vulgaire des mortels et le plus coupable des criminels. O horreur! lorsque l'autorité est dépouillée du nimbe dont les Hébreux virent Moïse couronné, à la descente du Sinaï, et qu'ils regardèrent comme le signe de leur obéissance aux lois gravées sur les Tables qu'il venait de recevoir des mains du plus haut Législateur.

XI

Si, comme au temps où le Seigneur avertissait les rois d'Israël, un prophète se présentait devant Georges V, il n'aurait pas de plus salutaire leçon à lui donner qu'en lui montrant les mérites et les démérites de ses prédécesseurs à un trône aussi illustre que celui de Grande-Bretagne, et les heureux ou funestes effets qui en découlèrent. La comparaison serait en faveur des « rois très chrétiens », comme les appelait l'Église. Animé par les plus magnifiques exemples, ce fils d'Édouard VII s'efforcerait d'être digne de tels ancêtres. Quoique roi constitutionnel, il userait à l'occasion du droit de veto dont il est revêtu, ayant conscience du pouvoir qui lui a été donné pour le bien de ses peuples.

Ainsi feraient les gouverneurs qui sont sa personnification royale dans les colonies. La « masse d'or », mise en vue dans les parlements canadiens, « emblème de Londres », avertirait les législateurs

de qui ils relèvent et à quelle fin sont leurs délibérations.

Alfred le Grand est tout à sa mission, qu'il a reçue du Pape, et « il fait partout respecter le droit et la justice (1) ». Canut Ier se proclame « Empereur de tout le Septentrion par la grâce du Christ, Roi des rois », et il pose sa couronne sur le grand crucifix de la cathédrale, refusant d'en ceindre sa tête. Il rétablit l'impôt connu sous le nom « d'argent de Rome », qu'il appelle le denier de Saint-Pierre, « à la louange et gloire de Dieu ».

Les Édouards ont été célèbres en Angleterre. A peu d'exceptions, ce fut pour le bien. Outre Édouard le Martyr, justement pleuré par son peuple, mentionnons Édouard le Confesseur, qui eut l'honneur de la canonisation. Où puisa-t-il cette douce influence qui rallia Danois et Saxons, et cette bonté qui compatit aux misères de son royaume en allégeant d'impôts les plus pauvres de ses sujets, sinon dans cette persuasion qu'il régnait « de par un Dieu » tout de mansuétude ? Ce fut de pacifique inspiration que le regretté roi dont les mains saisirent les rênes d'un empire troublé par la guerre du Transvaal, choisit le nom d'Édouard.

Voici un autre nom qui ne fut pas moins célèbre : Henri. Beaucoup de bons rois le portèrent, bons parce « qu'ils venaient de Dieu ». Mais, hélas ! le pèlerinage que fit Henri II au tombeau de Thomas Becket n'effaça pas la tache de sang qui jaillit sur lui des blessures du martyr. Les crim. .e Henri VIII furent en abomination même au sein de l'Anglica-

(1) Drioux : *Hist. de l'Angleterre*, 31.

nisme. Il signait « Roi et Pontife » : assurément ce ne fut pas d'autorité divine qu'il donna le scandale de l'adultère, qu'il saccagea églises et monastères, dressa tant d'échafauds, et devint la terreur de son peuple. Disons en tremblant le nom d'Élizabeth, digne fille d'un tel père, une déesse païenne siégeant à la place de Dieu, soulageant le royaume par une fin lamentable.

Le prophète du Seigneur, dont nous avons imaginé l'existence, et qui serait pourtant la conscience du chef de la nation, tirerait de l'histoire de l'Angleterre d'autres sujets de réflexions. Passant par Jacques Ier, le persécuteur de la foi catholique, combien de princes il énumérerait, se divinisant par leur orgueil, provoquant les larmes, arrachant des cris de désespoir, ouvrant les chemins de l'exil, faisant le malheur de leurs sujets.

Nous l'avons vu, les fondateurs des premières colonies américaines assirent leur établissement sur le christianisme. Leurs succès dépendirent de leur grande foi en Dieu, dont ils se considéraient comme les ouvriers. Sans accepter les idées théocratiques de Winthrop, on ne saurait qu'admirer son entreprise, « que le monde a regardée comme prodigieuse (1) ». La plus heureuse de ces colonies fut sans conteste le Maryland, où régnaient la liberté de conscience et la liberté politique : « le bonheur de la colonie y était enviable ». Ah ! c'est que les trois cents colons, descendants de « l'Arche » et de « la Colombe », plantèrent la croix sur le rivage de

(1) De Celles : *Les États-Unis*, 45. Le Massachusetts a conservé des lois dont il fut l'auteur.

Sainte-Marie pour vivre et travailler à son ombre, c'est que Baltimore, « le catholique romain, étendit sur eux son sceptre tolérant (1) », Baltimore qui « fut en quelque sorte un monarque » au vrai sens de l'Église.

Quel contraste avec l'intolérance, « le régime de terreur » imaginé par Clayborne, « le mauvais génie de la colonie », et ces gens qui ressuscitèrent en Amérique les persécutions d'un Henri VIII ! Un historien américain, protestant, les a jugés. « J'ai vu, dit Campbell, tant de témoignages irrécusables de la conduite du clergé protestant du Maryland, que je suis confondu de surprise en voyant que Dieu a épargné une Église si universellement corrompue et qu'il n'a point retiré ses lumières de ce triste lieu (2) ». Le chef d'alors, ne régnant que pour satisfaire sa cupidité et son avarice, ne pouvait avoir d'autres agents.

XII

Nous attendions ici cette question, sous la forme d'une objection : « Washington n'était-il pas franc-maçon ? Il a donc en dehors du christianisme créé la plus belle république, qui s'est maintenue et a grandi delà de son rêve. »

Nous ne dissimulerons pas la vérité, le fait est

(1) » The happiness of the colony was enviable. The persecuted and the unhappy thronged to the domains of the benevolent prince. The tolerant sceptre of the Roman Catholic. » BANCROFT cité par SADLIER : *Hist. of the Unit-Stes*, 123 et suiv.

(2) M. DE CELLES ; *Ouvr. cit.*, 94.

admis : la loge de Frédéricksburg le réclame avec ostentation ; elle se dit même en possession de la Bible sur laquelle il prêta serment d'apprenti, de compagnon et de maître. Ce fut une erreur de sa vie ; il céda, comme bien d'autres, en ce temps où l'Église n'avait pas, au nord de l'Amérique, les facilités de jeter la lumière sur la Franc-Maçonnerie, à un entraînement dont il ignorait la conséquence. Celle-ci, qui cachait ses projets sataniques et cherchait des noms en relief pour arriver à son but, ne s'enveloppait-elle pas de mystères à ses yeux ? N'eut-elle pas l'hypocrite audace de se présenter à lui comme une société humanitaire, « de bienfaisance » ? Il est d'autant moins téméraire de le penser qu'il nous apprend quel cas il en faisait.

Lorsqu'il la connut, lorsque peut-être elle le mit, pour atteindre ses fins, au courant de ses moyens, il la désavoua, il la rejeta comme l'ennemie de l'État. Sa correspondance avec Snyder, « clergyman » anglican de Frédéricktown, Maryland, rendue publique, ne permet pas d'en douter. Dans des lettres authentiques, du 25 septembre et des 10 et 14 octobre 1798, il affirme « n'avoir jamais présidé de loges » et n'y avoir mis les pieds, depuis son initiation, qu'une ou deux fois. Dans la dernière il traite les principes des Illuminés de « diaboliques (1) », « il ne les sépare pas des principes pernicieux des Jacobins ».

Washington avait vu ce que la Maçonnerie avait fait en France de 1789 à 1793. Il savait le rôle terri-

(1) La Franc-Maçonnerie, de Bavière, fut organisée en 1785 par le F.·. Adam Weishaupf. Voir « *La Croix* » de Montréal, 28 janvier 1909.

blement actif joué par les loges dans les horreurs de la Révolution. Il avait été éclairé là-dessus par les *Écrits originaux* de la Maçonnerie Illuminée qu'il avait étudiés, comme il le dit lui-même dans sa correspondance. C'était bien elle qu'il dénonça comme un danger mortel pour la République dans son dernier message, où il mettait le Congrès en garde contre « toute association visant à contrôler secrètement ou à intimider le gouvernement du pays, et à devenir de puissantes machines, au moyen desquelles des hommes rusés, ambitieux et sans principes parviendront à renverser le pouvoir du peuple et à usurper les rênes du gouvernement (1) ».

Que les Maçons se servent du nom de Washington, malgré ses déclarations, il n'y a là rien d'étonnant; ils prennent tout ce qu'ils peuvent pour arriver à leurs fins, le scrupule n'est pas leur vertu.

Washington avait-il l'idée chrétienne de Dieu, d'un Dieu gouvernant le monde et les peuples ?

Il écrivit, un jour, à Lafayette « qu'il n'était attaché à aucune forme de culte (2) ». Devons-nous en conclure à l'athéisme ? Nous ne croyons pas que cette indifférence à l'égard de tant de sectes, qui se disputaient alors des adeptes, exclut Dieu : un esprit qui n'était pas affermi par la seule et véritable Église en était plutôt troublé, ce qui ne rejetait pas la croyance en un Dieu, maître des peuples.

Mais, dit-on, la Constitution qu'il a tracée avec les organisateurs des États-Unis et signée de sa

(1) *Secret societies ancient and modern*. Phelps, 113.
(2) Le 15 août. E. de NEVERS : *Ouvr. cit.*, I, 210.

main, où il n'est pas question de Dieu, qu'en faites-vous ?

Tout d'abord, remarquons qu'il n'était pas seul, que des difficultés sans nombre s'élevaient de toutes parts, et du côté de ses collègues divisés de croyances, et de celui d'une population arrivant des divers points du monde. Il savait de quels hommes se composaient les groupes qu'il voulait réunir en unique et solide république, en face de l'Angleterre, où régnaient des divisions toujours en lice ; il connaissait la ténacité des Puritains de l'Est et l'attachement à leur foi des catholiques du Maryland, deux partis à placer en rencontre pacifique sur un même terrain. Le *non est distinctio Judæi et Græci* (1) de saint Paul s'imposait à sa prudence ; il désirait, il entrevoyait au milieu des brouillards, qui devaient, dans l'avenir, se dissiper, un ciel de libertés religieuses et politiques. Nous ne pourrions, nous, ignorer que l'Église en tira profit pour s'implanter et s'étendre davantage.

S'il faut regretter l'absence de Dieu, dont le nom gravé au frontispice de la Constitution en eût fait l'un des plus beaux temples élevés par un législateur, recherchons-en la raison d'État : elle est dans des craintes, exagérées peut-être, mais nées de circonstances exceptionnelles dans l'histoire. Parmi les conseillers de Washington se trouvaient des chrétiens. John Adams, par exemple, l'un des pères de la république (2), lecteur assidu de la Bible,

(1) « Il n'est pas de distinction entre Juifs et Grecs. »

(2) « As a delegate to the Constitutional Convention, he was honored as one of the fathers of the republic. » SADLIER, 289.

« qui notait, chaque dimanche, les noms des prédicateurs et la substance des sermons qu'il y avait entendus (1) ». Comment ceux-ci ne protestèrent-ils pas contre cet oubli, volontaire assurément, de pensée chrétienne ? N'est-ce pas la nécessité qui les tint silencieux pour ménager le succès de leur œuvre ? Nous savons, en tous cas, qu'ils voyaient au-dessus d'eux la Majesté suprême d'où dérive tout pouvoir.

Répondant à une adresse que lui présentèrent les catholiques, Washington les exhorta « à s'animer du pur esprit du christianisme, moyen de jouir d'une temporelle et spirituelle félicité (2) ». C'est sous sa présidence que la Constitution fut amendée de manière à rendre plus explicite ce que l'on entendait par liberté aux États-Unis. Il y était écrit, nous l'avons dit, « qu'aucune qualification religieuse ne sera exigée pour permettre à un citoyen d'occuper une fonction gouvernementale ou un poste de confiance dans l'État ». Dans la lettre à La Fayette que nous avons citée plus haut, il s'exprime ainsi : « Je suis disposé à laisser ceux qui professent le christianisme dans l'Église, suivre celle des routes du ciel qui leur semblera la plus directe, la plus unie, la plus facile, la moins sujette à objection. » D'ailleurs, ses successeurs n'ont pas oublié Dieu dans leurs proclamations, comme s'ils eussent voulu s'y appuyer. Il n'y a pas jusqu'au Congrès qui n'ait son chapelain, exemple donné à bien des peuples

(1) Emile Boutmy : *Éléments d'une psychologie politique du peuple américain*, 299.

(2) « May the members of your society, animated alone by the pure spirit of Christianity, enjoy every temporal and spiritual felicity. » Sadlier, 234.

catholiques, dont les lois ne reçoivent pas, du moins publiquement, cette sanction d'En-haut.

Adressant ses adieux à la nation, avant de se retirer dans la retraite de Mount Vernon, Washington prononça ces solennelles paroles, qui furent comme son testament : « Ne nous permettons qu'avec beaucoup de réserve de supposer que la moralité puisse être maintenue sans la religion. Quelle que soit l'influence qu'exerce la haute culture sur les esprits d'une certaine envergure, la raison et l'expérience nous défendent d'espérer que la moralité puisse exister à l'exclusion des principes religieux », paroles qui sont répétées à l'ouverture du Sénat, comme pour avertir les législateurs d'imprimer aux lois le sceau chrétien.

Dans notre histoire, rien n'est plus évident que le soin des gouverneurs de la Nouvelle-France de faire reluire en leur personne le prestige sacré de la couronne, en eux éclatait la majesté du roi, qui, vue d'au-delà de l'Océan, touchait au ciel dans un même horizon.

Telle est la loi de subordination qui doit présider chez un peuple appelé à croître et prospérer. L'ordre, qui est l'expression de la beauté, requiert que chacun soit à son rang ou inférieur ou supérieur, le sujet pour se soumettre, le maître pour commander de par un pouvoir plus haut que le sien, auquel il doit lui-même obéissance.

Pour que le premier accepte sa plus humble condition, il lui faut voir autre chose qu'une verge qui fouette, qu'un bâton qui s'abat sur des épaules, qu'une loi de rigueur à laquelle il ne peut échapper. Il ne veut pas être esclave : eh ! bien, qu'il lève les

yeux au-dessus de son semblable et considère Dieu, le gouverneur des mondes, se servant des anges et des hommes comme les ministres de ses volontés! Oh! alors, les chaînes qui lui étaient si lourdes, qui meurtrissent ses mains, ne lui seront plus à charge, parce que leurs anneaux brilleront d'un or plus léger et plus poli, reliés ensemble par la charité dont parle saint Paul, qui va du plus petit au plus grand pour les tenir tous unis d'esprit et de cœur. Le « tout pouvoir vient de Dieu » sera un « joug doux et suave ». Se plier devant un homme, c'est révoltant; mais s'agenouiller devant Dieu, c'est s'élever.

De leur côté, que ceux qui sont préposés à l'État n'en prennent pas orgueil. Est-ce de leur propre autorité qu'ils disent aux fronts de s'incliner? En quel droit humain commandent-ils? D'où vient leur pouvoir, sinon de Celui qui, d'un trait de sa puissance, le leur enlèverait? Qu'ils ne rejettent pas le prestige divin qui les enveloppe. Lorsque Louis XVI se coiffa du bonnet phrygien, c'était la royauté qui se découronnait de son auréole céleste, pour poser sur sa tête un insigne humiliant et ridicule. On raconte que Napoléon, apprenant le siège du palais de Versailles par une populace folle, emportée, montée par des gens avinés, s'écria : « Mais, je les ferais fusiller! » Il était trop tard, l'autorité royale s'était dépouillée de ses rayons, comme le dôme des Invalides s'effaçant sous les feux mourants d'un soleil penchant à l'horizon.

« S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes », combien d'hommes politiques, de ceux que nous avons vus, sont descendus de leurs

trépieds, quand ils espéraient s'y maintenir par l'illusion dont ils s'entouraient! L'illusion n'est pas la vérité, et la vérité finit par percer à travers les nuages dorés.

En juillet 1900, dans un pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray, nous avons salué, à quelques pas de la Basilique, le monument élevé à « Henry V ». Nous ne dirons pas nos impressions. Il ne fut pas heureux, le comte de Chambord, dans ses revendications au trône de France : mais il fut juste en proclamant le droit divin. Qui peut vouloir régner sans cela ? Mais, après la royauté bourgeoise, après la chute de l'Empire, après la Commune, est-ce qu'on regardait si haut ?

Le droit divin est mort : de là les révolutions, de là l'anarchie, les régicides, les assassinats des présidents de républiques, celui de Mc Kinley entre autres, de là cette troupe de détectives, protecteurs qui accompagnent partout les dépositaires du pouvoir.

Que l'on veuille bien remarquer le sens que nous donnons au droit divin. Ce n'est pas un cachet qui s'imprime sur le front d'un homme pour en faire un dieu, ou même un demi-dieu ; ce n'est pas, encore moins, un masque qui couvre des laideurs et excuse le vice. Non, c'est l'investiture d'un pouvoir par la transmission héréditaire dans une famille, ou par la volonté librement exprimée d'une nation, au nom du Maître, au nom du Christ, qui doit régner.

Le père croit à son droit divin, et les enfants ne le nient pas : le mot gravé sur les tables de pierre que portait le législateur du peuple de Dieu : « Tu honoreras ton père », n'a pas été effacé. Ainsi doi-

vent penser les « pères de la patrie » : ce serait renoncer à leur droit que d'abdiquer la dignité qu'ils ont reçue par une élection divine.

O belle et sainte subordination qui tient le maître et le subalterne, le roi, le président, le gouverneur et le sujet, le ministre et l'administré, le magistrat et le plus simple des humains, dans les liens de la justice et de l'amour ! C'est le bonheur de chacun dans le concours de tous. Les divers degrés de l'échelle sociale servent d'appui, pour les uns à se maintenir au point le plus élevé, pour les autres à ne pas déchoir de leur humble position, pour d'autres à monter plus haut, s'ils reçoivent la poussée d'en bas. O douce harmonie des hommes, qui serait l'écho de l'harmonie des mondes, chantée par le poète sacré, sous l'inspiration du Créateur !

II

LE DÉVOUEMENT

Il est une autre vertu civique, chrétienne à la fois, qui s'ajoute à la subordination pour compléter le citoyen ; elle s'appelle le dévouement. Aucune société ne saurait prospérer, ne la possédant pas. Du moment que les membres s'abstiennent, se désintéressent, qu'y a-t-il à espérer pour le bien commun ? Ils seraient semblables à des machines mues par une intelligence externe et déterminante. Qu'attendre, en dehors de lui-même, d'un être qui se renferme dans son étroite personnalité ? Tout au plus, se prête-t-il au profit de ses maîtres, comme le

nègre, qui cultive la canne à sucre ou travaille dans les plantations de coton.

Et serait-il chrétien, le citoyen qui ne se dévouerait à d'autres intérêts qu'aux siens propres ? Le dévouement prend sa source dans la charité, et « la charité est la plus grande des vertus (1) » ; sans elle, qu'est-ce que la foi, qu'est-ce que l'espérance ? demande l'Apôtre.

L'amour suppose le dévouement. Or, le chrétien doit être comme son Maître, qui est « tout amour, *Deus charitas est* ». C'est ce Maître qui a dit : « Le commandement que je vous donne, c'est que vous vous aimiez les uns les autres. Telle est toute ma loi... A ce signe, l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples (2) ». Que sera-ce s'il respire le même air que ses semblables, s'il se réchauffe au même soleil, s'il foule le même sol, si dans ses veines coule le même sang, s'il sent les mêmes aspirations ? Oh ! que la loi ne fût-elle dans la charité (3) ! Les citoyens ne sont plus alors seulement des concitoyens, mais des frères, des frères unis dans la poursuite d'un même but : le bonheur de tous dans le bonheur de chacun.

Nous nous représentons la patrie comme une famille, dont les membres, sous une unique et douce paternité, mêlent leurs sueurs au même ouvrage. Le vœu du Christ se réalise : « *Sint unum*, qu'ils soient un » ! L'idéal de la société est trouvé, l'État a atteint sa perfection.

(1) S. PAUL, I *Cor.*, XIII, 13.
(2) JEAN, XIII, 34-35.
(3) « *Qui diligit legem implevit,* » *Aux Romains*, XIII, 8.

L'Apôtre de la charité se sert de cette terrible expression en parlant de « celui qui n'aime pas » : « Il demeure dans la mort (1) ». Il ne remuerait pas le doigt pour faire une bonne action ; il tuerait même le dévouement à l'odeur de son cadavre. Combien en avons-nous vu qui jetaient des douches d'eau froide sur « le plus beau feu » ! Ah bah ! c'est pour ainsi dire leur mot d'ordre, leur coup d'assommoir.

Si encore les indifférents, les paralytiques, les léthargiques s'en tenaient là ! Mais non, quand, à certains moments, ils sortent de leur lourd sommeil, ils ont du zèle à rebours qu'ils ont bien soin, cependant, de ne pas pousser au sacrifice, qui est un martyre. Ce sont des frères de l'espèce de ces citoyens qui gravèrent sur les murs de Notre-Dame de Paris : Fraternité. Ils n'aiment pas.

Cherchant la source du dévouement civique, le pacifique Léon XIII a écrit : « Il importe par-dessus tout d'exciter et d'entretenir la charité, sans laquelle les autres vertus n'existent plus ou demeurent stériles... Le temps où nous vivons ne doit pas nous animer médiocrement à la pratiquer (2). » Rien n'est plus puissant que la charité, selon le mot de l'Écriture : « L'amour est fort comme la mort » ; et aussi rien n'est plus rare que la liberté dont on parle tant, comme l'égalité, qui n'est qu'une façade cachant l'inégalité des classes.

Pourquoi donc le désinteressement est-il vertu d'exception, et l'abnégation digne du prix Montyon ?

(1) « *Qui non diligit manet in morte.* » I JEAN, III, 14.
(2) Encycl. *Sapientiæ christianæ.*

Pourquoi est-ce une singularité que le dévouement à la patrie? Pourquoi y voit-on même une certaine naïveté? C'est qu'on élimine le Christianisme; c'est qu'on a changé le nom de charité en celui de philanthropie, tant on craint que cette vertu, fille de la religion, ne rappelle la mère. La philanthropie est un amour de raison. Comme si la raison aimait! Aussi n'a-t-elle pas engendré de martyrs. Il n'est pas de temps où l'on ait plus péroré sur le civisme, et il n'en est pas où l'on en montre le moins. On prêche l'union des citoyens, et « l'on divise pour régner ». On fait des phrases sur les malheurs de la patrie, et l'on ne va pas au-delà d'un effet oratoire. On prône les intérêts de l'État, et l'on travaille pour les siens propres, en ayant la main dans le trésor public. Où sont les dévouements qui ne se paient pas? La philanthropie a des larmes de crocodiles sur les grandes catastrophes de l'humanité, et l'on s'amuse en des tourbillons de danses, on rit dans des comédies pour soulager, par l'aumône, les pauvres, les malheureux, et l'on s'inscrit en tête des listes de souscriptions, poussé par la vanité ou l'espoir de conquérir des faveurs. Qui affirmera sérieusement que le désintéressement est la vertu dominante de notre société? Si quelques faits isolés le manifestent, n'est-ce pas par des appâts de gloire humaine, d'ambition ou de richesse? Est-il mû par l'abnégation? Va-t-il jusqu'au sacrifice?

On déchristianise les écoles pour former les citoyens de l'avenir. Comme si l'école sans Dieu, qui est l'exemplaire de la charité, sans la religion, qui fait éclore et se développer les plus purs sentiments du cœur humain, était capable d'enseigner

autre chose qu'à acquérir des biens matériels ! Un maître peut-il parler de charité, quand il n'a à la bouche que des mots d'indifférence, d'antipathie, de haine ? Les traits de dévouement qu'il citerait s'épuiseraient bientôt en dehors du Christianisme. Oserait-il présenter comme types les temps modernes ?

Les hommes bien pensants et assurément « très pratiques » n'ont pas regardé le Christianisme comme une vieille loque qui doit être rejetée bien loin, ainsi que le Bouddhisme, comme un système démodé, inutile, même nuisible, comme un idéal irréalisable, comme une doctrine qui ne touche pas à la terre, un nuage qui plane au-dessus des montagnes sans laisser à leurs sommets quelques atomes de vapeurs fertilisantes. « Le Christianisme, dit M. Roosevelt, n'enseigne pas seulement que chacun doit vivre de façon à sauver son âme, mais que chacun doit aussi s'efforcer de faire tout son devoir envers son prochain (1). » Cet ex-président de la république américaine s'y connaissait en hommes. Poursuivons la citation :

« Le vrai chretien est le vrai citoyen, élevé de dessein, résolu dans l'effort, prêt à des actes de héros, ne dédaignant jamais sa tâche, parce qu'elle est jetée dans le jour des petites choses ; méprisant la bassesse, éveillé à ses propres devoirs aussi bien qu'à ses droits, suivant la loi plus haute avec respect, et en ce monde faisant tout ce qui dépend de lui, afin que, lorsque la mort viendra, il puisse

(1) Discours devant l'Association chrétienne des jeunes gens, Carnegie Hall, New-York, 30 décembre 1900.

sentir que l'humanité est quelque peu meilleure parce qu'il a vécu ».

Nous avons lu cette page avec le plus grand intérêt, souhaitant d'en rencontrer la personnification dans un seul homme. Hélas! elle n'est pas le portrait fidèle de tous les chrétiens. Le soldat n'est pas bon soldat par le seul fait qu'il porte une arme; il lui faut la discipline et la bravoure. Le citoyen chrétien ne l'est pas seulement par le signe de la croix qui a été imprimé sur son front par l'eau baptismale, mais par la discipline civile que nous avons appelée subordination et cette vertu inspirée par le Christianisme, la charité qui se dévoue. Le mot qui les embrasserait toutes deux serait le patriotisme, le vrai celui-là.

I

Le citoyen chrétien est « élevé de dessein ». Il savait l'histoire, celui qui a dit cela. Non, ce n'étaient pas des citoyens à courtes vues que ceux qui illustrèrent leur patrie de leur nom, qui en reculèrent les limites et lui firent, par de pacifiques conquêtes, les plus belles dots. Leur esprit était aussi grand que leur cœur, et leur cœur n'était grand que parce qu'il était chrétien.

Le Vénitien Marco Polo honore la reine de l'Adriatique en faisant le premier connaître à l'Europe les pays et les îles de l'Extrême-Orient, y compris le Japon; mais, avant de partir pour un voyage, alors paraissant impossible, avec quelques missionnaires qui l'accompagnent, il va s'agenouil-

ler à Rome, aux pieds du Pape, pour en recevoir une bénédiction, gage de succès. Christophe Colomb jette de l'éclat sur l'Espagne, qui a favorisé son entreprise, sur Gênes, qui revendique l'honneur de l'avoir vu naître, en lui élevant un superbe monument, et Calvi, cette petite ville de Corse qui réclame son berceau : mais, il a mûri son audacieux projet dans la retraite pieuse de la Rabida, invoqué la Trinité Sainte et pris possession des nouvelles terres, au nom de Ferdinand et d'Isabelle, en y arborant la croix ; Vasco de Gama double le Cap de Bonne-Espérance, il aborde aux Indes Orientales, il trace sur les flots les *Lusiades* de Camoëns, l'épopée du Portugal ; mais, sur la proue de son navire flotte l'étendard de l'Ordre militaire du Très Saint Rédempteur. Ainsi Magellan, ainsi tous les autres conquérants de pays inconnus qui l'ont suivi. Ils étaient citoyens chrétiens, et toute la gloire qui rejaillit sur la patrie fut la manifestation de leur foi. Ils étaient donc « élevés de dessein et résolus dans l'effort ».

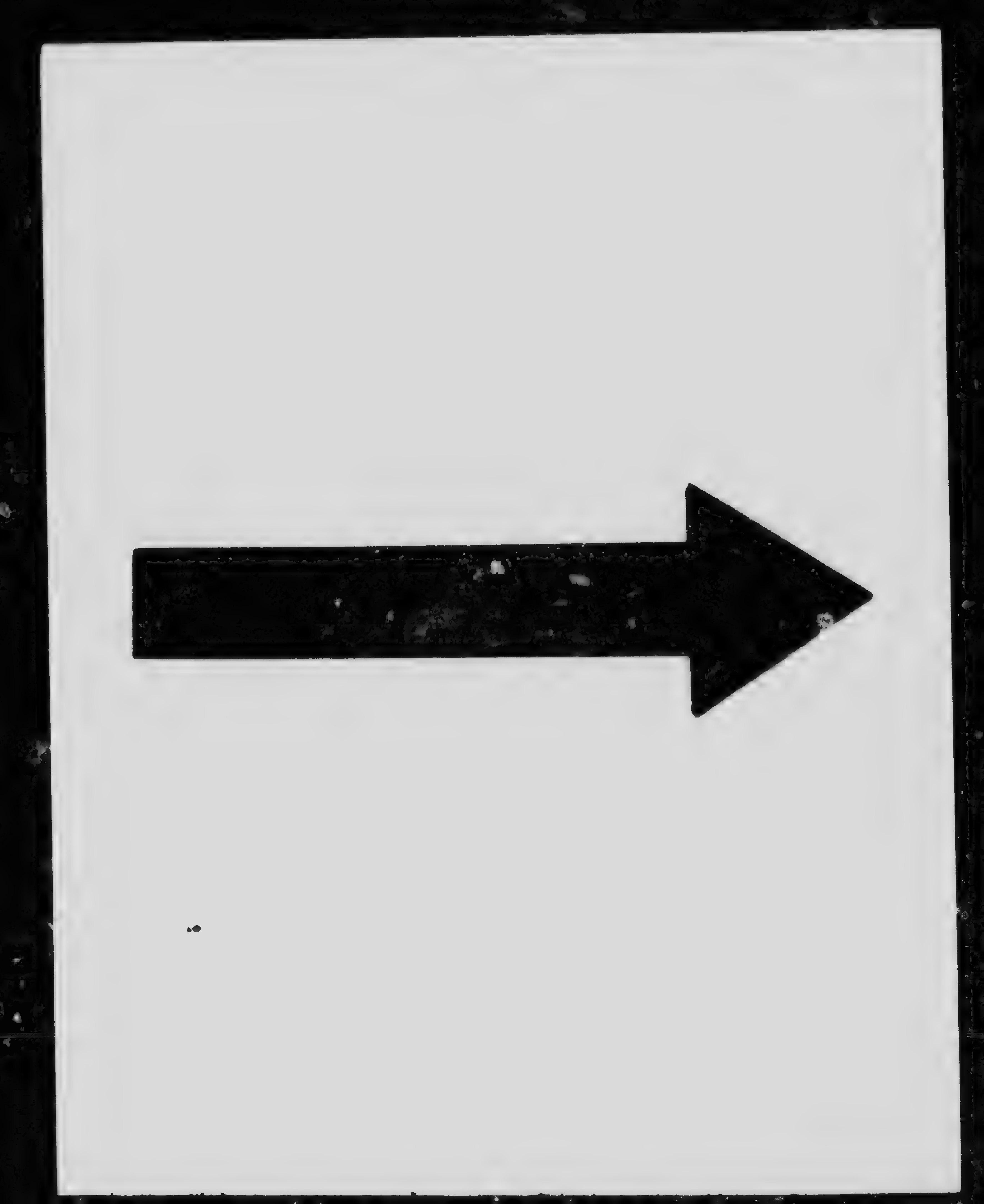
Oh ! si la France n'avait pas la mémoire si courte, quand il s'agit de nous, quels fameux citoyens elle citerait parmi ceux qui lui firent honneur, en nommant les découvreurs de l'Amérique du Nord et les fondateurs de la Nouvelle-France ! Pourquoi les uns n'ont-ils pas une mention plus marquée ? Pourquoi les autres étaient-ils trop plongés dans l'oubli ? Étaient-ils trop chrétiens ? Pourtant, c'est à cause d'eux que nous l'aimons, ce n'est pas pour ses gloires modernes. Ils étaient de ses citoyens, ceux qui marquèrent son passage sur notre terre, comme des pistes sur le sable des rivages, et ils étaient aussi

des chrétiens tels que l'on en voyait aux âges de grande foi.

Chère France que j'aime, parce que de toi je tire mon origine, parce que tu fus mon aïeule, parce que, te visitant, un jour, je rencontrai des frères par la langue, les traditions, la nature intime de l'homme, que ne sois-tu plus fière de moi, des miens, de mes pères ! Ce serait si doux ! Mais, tu ris dans ton impiété. Qu'est-ce que le christianisme à tes yeux ? Pauvre mère-patrie, si nous ne sommes pas détachés de toi, demandes-en la raison à nos ancêtres qui n'allaient si loin que par le dévouement chrétien.

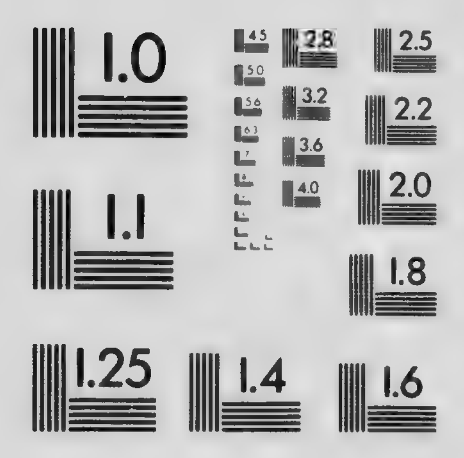
Aujourd'hui que « le christianisme n'est qu'une religion de sentiments », que le rationalisme ou plutôt la raison « sèche et pratique » a pris sa place, que l'intérêt brutal et personnel est le mobile de tous les actes, ces hommes d'autrefois passent pour des naïfs, des ardents, des enthousiastes. Jugez-les donc en un temps où il est question d'abolir les frontières derrière lesquelles se tient la patrie ! Oui, ridiculisez leurs sacrifices, ne comptez pas leurs travaux, effacez jusqu'à leurs traces là où ils se sont arrêtés pour y fonder une florissante ville, levez les épaules de dédain ou seulement d'indifférence quand, sur les bords d'un fleuve ou au sommet d'un mont, ou en pleine forêt, ils arborent l'étendard de la patrie lointaine, qui les oublie peut-être, que reste-t-il, cousins d'outre-mer, des belles pages de votre histoire ?

Ou, si vous voulez être justes, saluez le Christianisme en ces hommes, reconnaissez que, d'une main, ils tenaient l'épée pour conquérir et que, de



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)





l'autre, ils portaient la croix pour s'animer, pour avancer et mourir, une fois leur but atteint. L'épée, c'était la force ; la croix, c'était l'espérance, et l'espérance fait les héros. Ce ne sont pas des païens, ce ne sont pas des philosophes, des financiers, des marchands, des chercheurs d'or qui ont semé le nom de France partout en Amérique et lui ont acquis le plus riche territoire de l'univers — qu'elle a abandonné ou vendu plus tard. — Non, ce sont des citoyens chrétiens, humbles et vaillants, « pour Dieu et le Roy ».

Les deux genoux en terre, nous avons baisé les dalles de la cathédrale de Saint-Malo où Jacques Cartier et ses marins reçurent des mains de l'évêque le Pain des forts, avant de risquer sur une mer inconnue leurs frêles navires ; nous nous sommes prosterné sur la pointe de Gaspé où le découvreur du Canada dressa la croix aux yeux étonnés des indigènes, avec le nom de la France en exergue.

Qu'est-ce qui pousse Champlain vers les Grands Lacs de l'Ouest et les immenses pays environnants qui étendent « le domaine du Roy » ? Cette pensée par laquelle il ouvre son journal de voyages, pensée chrétienne : « Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire. » Qu'on nous laisse ici nous écrier : O foi de nos ancêtres qui donne au beau lac Georges, dont les Américains sont maintenant les fiers possesseurs, le nom de lac Saint-Sacrement !

Cette marche incessante, infatigable en avant dans un monde plein de mystères, et destinée à illustrer une nation qui en avait fourni les héros,

reçoit son élan du Christianisme. « Ainsi, témoigne un auteur américain, le zèle religieux des Français avait porté la croix sur les bords du Sault-Sainte-Marie et sur les confins du Lac Supérieur, d'où elle regardait déjà la terre des Sioux, dans la vallée du Mississipi, cinq ans avant qu'Elliot, de la Nouvelle-Angleterre, eût seulement adressé une parole aux sauvages qui étaient à six milles de Boston (1). »

Nicolet se rend jusqu'aux plaines où s'épanouit, comme une fleur qui s'ouvre sans cesse, la belle ville de Winnipeg, gagne l'affection des sauvages, leur sert d'intermédiaire avec le gouvernement de la colonie, et « à lui est dû l'honneur d'être arrivé le premier jusqu'aux eaux du Mississipi (2) ». Quel chrétien est-il ? « Il nous a laissé, dit le P. Vimout, des exemples qui tiennent de la vie apostolique et excitent l'envie au plus fervent religieux (3). » Joliet le suit et le dépasse ; il reconnaît les grandes rivières de l'Ouest, comme le Wisconsin, le Missouri, autant de richesses ajoutées à la science et au royaume de France. Mais, avant de partir, il s'est préparé dans l'oraison (4). Lasalle arrive à la pleine mer : voilà enfin l'embouchure du Mississipi. « Au nom du Roy très-chrétien », il s'empare de toutes les terres arrosées par le fleuve et les rivières qui s'y déversent. Qu'est-ce qui pouvait plus « flatter l'ambition de Louis XIV, au comble de la gloire, reconnu pour le prince le plus puissant de la chré-

(1) Cité par GARNEAU, I, 245.
(2) *Discovery of the Mississipi*, John Gilmary Shea.
(3) Cité par FERLAND, I, 326.
(4) Il entra dans l'état ecclésiastique, qu'il quitta après avoir reçu les ordres mineurs. *Ibid.*, III, 89.

tienté » (1) ? A la vue de « l'Océan », rétréci dans un bras plus tard appelé Golfe de Mexique, il entonne avec le P. Mendré, son soutien dans les épreuves d'un long voyage, le *Te Deum*, au pied d'une croix élevée à la hâte.

Nicolas Perrot « visite plusieurs nations, traverse de vastes déserts, est accueilli comme le messager d'un grand roi », à l'extrémité du lac Michigan, dont la rive occidentale devait asseoir la vaste ville de Chicago. Les chefs d'une multitude de tribus sauvages se réunissent autour de lui. Quel est son premier geste pour se faire comprendre des nations dont il ignore le langage ? « Il creuse un trou dans la terre et y plante une croix aux armes de la France (2). » Voilà bien encore le citoyen chrétien : il ne peut se passer de montrer la croix, emblème de sa foi, lumière qui le guide, levier qui le soulève ; mais, d'un autre côté, il sent le besoin d'y apposer au croisement l'affirmation de son civisme. Dieu et la Patrie, la Patrie avec Dieu, telle est la manifestation de son dévouement.

Comment n'y prendriez-vous pas garde, vous qui ne croyez pas à la religion comme source du vrai civisme, vous qui creusez des tranchées entre l'Église et l'État, vous qui ne reconnaissez pas qu'un chrétien puisse servir au bien de ses concitoyens ? L'histoire vous contredit, puisqu'elle vous apprend que c'est lui qui a fait le monde, dont vous vantez l'agrandissement, la civilisation, le progrès, ce monde qui, dans votre illusion, est à votre image et ressemblance.

(1) GARNEAU, I, 263.
(2) *Ibid.*, 221.

Elle a passé par toutes les générations terrestres, « la lumière qui est venue en ce monde », « la lumière qui a éclairé tout homme », qui ne s'est pas reléguée dans les hauteurs du firmament, mais, pour s'abaisser jusqu'à nous, « s'est faite homme », a vécu de notre vie, s'est soumise à César, a pleuré sur Jérusalem, s'est consacrée aux misères de son peuple et lui a donné un dévouement sans épargner son sang. « Son royaume n'était pas de ce monde », il est vrai ; mais la Judée d'où elle avait jailli, et la Galilée où elle avait brillé, unies sous un même sceptre, celui de Rome, étaient sa patrie, et elle la voulait honorée, libre et puissante comme au temps de David et de Salomon. Elle n'a pas été mise « sous le boisseau », ni non plus ne s'est éteinte. Le citoyen chrétien, c'est le Christ perpétué : il est de Bethléem, il est de Nazareth, il est de Jérusalem ; il a une patrie terrestre, il lui donne ses sueurs, comme il lui donnerait son sang. Mais, ce don, s'il était exclusif, s'entacherait de la poussière de la terre. Quand il le fait, c'est par des motifs élevés, surnaturels : la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il confond ces deux mots, nationalité et Christianisme, en un seul : civisme ; l'un et l'autre s'unissent dans le bien et l'honneur publics. Il est évangélisateur et civilisateur, ou plutôt il est le second parce qu'il est le premier : tel il s'est montré dans notre histoire ; et, quand ses restes sont déposés sous une pierre tombale, ses concitoyens, fiers du renom qu'il a acquis pour leur gloire et félicité, les recouvrent d'une croix, comme s'il s'en était écoulé le dévouement.

II

Nous ne ferons pas une mention spéciale des missionnaires qui furent de vrais découvreurs en Amérique, comme tant d'autres en Extrême-Orient, et ajoutèrent un lustre à leur pays, qui les avait envoyés : ils sont si nombreux qu'on les rencontre sur tous les rivages, au fond des bois, au milieu des plaines. Qu'auraient fait les grands navigateurs, qui ont ouvert les portes des continents, sans l'homme de Dieu ? Aucun d'eux n'eût osé s'aventurer dans un périlleux lointain, privé de la sagesse de ses conseils, de l'appui de son dévouement et du secours de son ministère. Qu'est-ce que Joliet sans le P. Marquette ? Qu'est-ce que Lasalle sans le P. Hennequin, qui révéla le pays des Illinois (1) ? Jésuites et Franciscains auraient droit de réclamer leur part immense dans les découvertes de notre monde. Toute une page ne suffirait pas pour les nommer.

Nous les classerions donc justement parmi les citoyens chrétiens. Le prêtre, parce qu'il est d'une patrie meilleure que celle d'ici-bas, n'a pas renoncé tout à fait à celle-ci, dont il a tiré son origine terrestre avec son nom, qui garde les reliques de ses pères, où s'agitent ses frères et les compagnons de son enfance, où sont déposées ses chères traditions.

(1) En visitant le Capitole de Saint-Paul, Minnesota, nous avons admiré le tableau représentant le P. Hennequin bénissant les eaux de la chute Saint-Antoine, *Saint Antony Falls*, qu'il venait de découvrir.

avec laquelle il sourit ou pleure, selon la bonne ou la mauvaise fortune, pour la gloire de laquelle il travaille, peine et est prêt au martyre.

Mais, nous nous adressons à des laïques, et nous ne voulons exposer à leur édification que des actes de grands citoyens sortis de leurs rangs.

Il nous est plus que facile de citer des exemples de civisme chrétien dans les fondateurs d'États et de villes. Pour éviter l'embarras du choix, nous nous en tiendrons à ces deux qui ressortent entre tous : Champlain et de Maisonneuve.

La France eut peu de citoyens plus dévoués à sa renommée et à ses intérêts. Que ne reconnaît-elle que leur œuvre remarquable de stabilité et de vigueur n'apparaît, aujourd'hui, que pour l'éterniser sur le sol américain ! Québec est le boulevard de la nation française en Amérique, et Montréal brille de ses institutions transplantées de la mère-patrie comme des arbres s'épanouissant en fleurs, parce que acclimatés sous un soleil nouveau, mais qui réchauffait leur sève. En suspendant sa bourgade au flanc du cap Diamant, Champlain est animé « de zèle pour la maison de son Maître ». « Québec est la clef de la vallée du grand fleuve, dont le cours est de près de huit cents lieues ; il est la sentinelle avancée de l'immense empire français que rêva Louis XIV, et qui devait se prolonger depuis le détroit de Belle-Isle jusqu'au golfe du Mexique (1). » Beau rêve qui se fût accompli si, au siècle suivant, on n'eût pas cru aux « quelques arpents de neige » ; beau rêve qui, cependant, eut une certaine réalité,

(1) GARNEAU : *Ibid.*, I, 143.

puisque, pendant près de cent ans, de Québec partaient les découvreurs de l'Ouest canadien et de ce gigantesque territoire d'où les États-Unis tirent leurs richesses, les pionniers qui ont semé des villes sous leurs pas, et les milices qui n'avaient que des victoires à enregistrer. Oh ! si la France eût eu le coup d'œil de Champlain, elle serait peut-être encore la reine de l'Amérique.

Le fondateur de Québec fut donc un grand citoyen. Où puisa-t-il son civisme qui embrassait « l'immense empire français » ; qui le soutint dans les épreuves et les luttes et fit qu'il ne désespéra jamais d'un trône alors chancelant, mais qu'il voulait inébranlable et splendide ? Dans son cœur de Français, oui ; mais aussi et surtout dans son cœur de chrétien. Que disons-nous ? Ces deux cœurs n'en faisaient qu'un dans sa poitrine par un patriotisme pénétré de christianisme. Qui lira sans émotion cette scène décrite par un de nos historiens (1), montrant ces hommes, à peine débarqués sur les rives de Québec, s'agenouillant devant l'Hostie que tenait en ses mains le P. Dolbeau, pour la recevoir dans la sainte communion, avant d'ouvrir à la France par la hache et l'épée tout un continent ? Champlain s'approcha le premier, comme pour donner l'exemple, et protester que la foi est le sceau du succès.

Scène pieuse qui se répéta, lorsque furent jetées les fondations de cette ville, qui devait être la plus belle du Canada, Montréal. Scène qui n'était pas nouvelle, puisque, dès l'arrivée des premiers découvreurs à Tadoussac et à Stadaconé, le sang du Christ

(1) *Ibid.*, 170.

[illegible] comme un baptême sur ces terres conquises sur le paganisme, et que le « Pain des forts » les nourrit pour leurs courses aventureuses. Scène qui n'était pas nouvelle, avons-nous dit, pourtant qui a, ici, un charme particulier. On dirait une toile d'artiste où Moïse, sur la montagne, en vue du peuple, entre en colloque avec le Seigneur : le Mont-Royal serait le Sinaï, l'autel sur lequel le missionnaire offre le divin sacrifice, le tabernacle autour duquel étaient plantées les tentes d'Israël, les colons, derniers arrivés à Hochelaga, la nation choisie, et le chef se nommerait de Maisonneuve.

La fondation de Montréal a le caractère d'une intervention divine. Olier et de la Dauversière furent des « voyants », ainsi que le témoignent leur même vision, à la même date, à longue distance l'un de l'autre, et la même pensée, le même projet qu'ils se communiquent dans une rencontre fortuite au château de Meudon (1). Paroles prophétiques que celles du P. Vimont, après le chant du *Veni Creator* et la première m[illegible]s lieux : « Ce que vous voyez ici n'est qu[illegible] de sénevé ; mais, je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse, un jour, des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts » ! Le maître des nations présida « personnellement » à cet établissement. « Tout le jour, le Saint-Sacrement fut exposé comme pour prendre possession de cette terre encore barbare. » Son premier nom, Ville-Marie, fut une publique protestation de piété à la Vierge et une solennelle consécration au Secours

(1) Rousseau : *Histoire de de Maisonneuve. Introduction.*

24

des Chrétiens. Il a été changé en celui de Mont-Réal ou Royal ; mais il disait mieux les sentiments religieux de l'homme qui l'engendrait au christianisme.

De Maisonneuve était apôtre, et aussi il était citoyen. Le roi était alors la personnification de la patrie, alors le mot « république » n'existait pas en France ; et quand on disait « le Roy », on disait la terre où l'on était né, où l'on avait vécu, où l'on avait aimé, pour laquelle on jurait de combattre et de mourir. Qui disait Auguste disait Rome, qui disait le Roy disait la France. C'est bien d'elle que parlait de Maisonneuve, quand il fit cette réponse à de la Dauversière, lui exposant ses projets : « Je suis sans intérêt, et j'ai assez de biens pour mon peu d'ambition. J'emploierai ma fortune et ma vie, sans autre récompense que l'honneur de servir Dieu et mon Roy dans les armes que j'ai toujours portées (1). »

Dieu et le Roy, la Religion et la Patrie, celle dont les mers les séparaient, et la nouvelle qu'ils s'étaient faite d'adoption, se réunissaient dans l'âme des premiers colons du Canada. Ici, ils honoraient leur roi par leurs travaux ; mais dans les difficultés de la tâche, ils avaient Dieu pour guide et soutien. Souvent la tentation de découragement dut être forte. Que de fatigues pour leurs membres courbés sur la glèbe, abattant les arbres de la forêt pour s'ouvrir un chemin, suant sous un soleil ardent ou grelottant sous la bise glaciale ! Que d'ennuis dans l'isolement d'un pays inconnu, vaste, reculant à mesure

(1) GARNEAU : II, 133.

qu'ils poursuivaient la route encore non tracée, et dont le désert eût été préférable aux attaques incessantes des barbares indigènes ! Combien de fois se reportèrent-ils par le cœur vers leurs chers absents, qui les pleuraient, sans doute, sous le toit paisible de Bretagne, de Normandie, du Poitou, et encore plus loin !

Que faisaient-ils pour se ranimer, pour persévérer dans leur travail d'expansion de la patrie en ces contrées dont ils ambitionnaient de faire don à la France ? Ils déposaient la hache du colon, abandonnaient la charrue au milieu des champs, interrompaient un sillon, essuyaient de leurs mains robustes leurs fronts ruisselants et, traversant des espaces qui n'étaient marqués par aucun sentier, allaient retremper leurs forces à la chapelle rustique qu'ils avaient élevée à la hâte, et dans le sein des missionnaires, leur seuls pères et amis. Puis ils en revenaient plus courageux et se remettaient à l'ouvrage. Groupés autour des Hébert et des Couillard, ils ensemençaient le plateau de Québec et faisaient de « Montréal une école d'industrie et de civilisation (1) ». Et, lorsqu'ils rentraient au village, ils entendaient les ordonnances royales à tête découverte ; et les exhortations des chefs temporels et spirituels, s'unissant dans un même but, allégeaient le poids de leurs travaux et les rendaient plus alertes : ils étaient prêts à tout. Ils furent citoyens modestes, mais dignes d'être les modèles de leur postérité, parce qu'ils étaient citoyens chrétiens.

Ils furent de vrais citoyens, ces délaissés de 1763,

(1) *Ibid.*, I, 134.

qui restèrent attachés à leurs villages et à leurs prairies. Obligés de changer d'allégeance, soit parce que la France s'était retirée, soit que la fortune de la guerre leur avait été contraire, soit que la Providence leur préparait d'autres destinées, ils furent les chrétiens des premiers âges. Ils furent de vrais citoyens, les héros de Carignan se fixant au pays abreuvé du sang de leurs compagnons d'armes, aimant mieux se donner tout entiers à la formation d'un peuple, en Amérique, que de se consumer en des luttes inutiles et funestes à la monarchie, en Europe. Vénérables ancêtres dont l'esprit de sacrifice, le travail désintéressé et le dévouement à la patrie naissante s'expliquent par cette définition des chrétiens de saint Paul, « vivant de la foi », « n'en recevant d'autre loi », « y puisant leur gloire », « n'y trouvant d'autre force (1) ».

Grâce à Dieu, cette piété ancestrale, source des grandes œuvres, n'est pas tout à fait tarie chez les nôtres; elle est encore vive dans des âmes simples que nos gouvernements auraient tout intérêt à reconnaître, soutenir et favoriser, parce qu'elles sont les plus utiles à leur pays, celles que l'apôtre colonisateur, Mgr Labelle, désignait par ces paroles : « Plantez une chapelle en pleine forêt, et vous verrez se grouper autour d'elle un essaim de colons. »

Qui n'a admiré le tableau qui a rendu Millet justement célèbre ? Qui ne s'est recueilli à la vue de cet homme des champs, suspendant, avec la compagne de ses jours, la récolte des fruits de la terre,

(1) *Epître aux Romains*, I, 17 ; IV, 20, 27.

pour réciter l'*Angelus*? La cloche, dont le son lointain glisse dans les vallons et se disperse dans la plaine, retentit jusqu'en son âme, arrête pour ainsi dire ses facultés et rafraîchit ses membres lassés. C'est aussi une voix du ciel qui l'anime à poursuivre sa tâche. Oh! qu'il aime reporter son regard vers le clocher qui plane sur tous les toits presque effacés par la distance! Comme, après sa pieuse invocation, il met plus de cœur au travail d'où les siens tireront plus d'aisance et de joie!

Le colon canadien, dont les bras sont trop rares pour profiter d'un des plus grands et plus riches pays du monde, ne sent-il pas décupler ses forces à l'ombre de la plus modeste chapelle? Ainsi les premiers « habitants (1) » se pressaient autour de Notre-Dame de Recouvrance, ou s'y rapprochaient par la pensée, lorsqu'ils s'étaient enfoncés dans la forêt. O divine religion qui fait les pionniers, ces citoyens auxquels la nation doit son existence, car tout peuple est né et a grandi en un coin de terre qu'ils ont remué de leurs mains laborieuses!

III

Le soldat est à l'avant-poste de la patrie, il veille à ses portes pour en défendre l'entrée à l'ennemi. Mais là ne se bornent pas ses ambitions; il trépigne, quand il est attaché à la frontière, il brûle de combattre en pays voisin, de pénétrer dans l'inconnu.

(1) Nom donné aux résidents de « l'habitation de Québec ».

de conquérir de nouvelles terres, d'agrandir le domaine national et d'ajouter à la gloire de ses armes. L'histoire des peuples n'est-elle pas celle de leurs conquêtes ?

Telle a été la nôtre. A l'armée des citoyens colonisateurs se joignit celle des « citoyens militants », leur épée précéda la charrue, elle en fut l'aide et la protectrice ; le colon se frayait un passage dans la forêt, semait sous ses pas, et moissonnait en toute sécurité parce que le soldat se tenait non loin de lui. D'ailleurs, tout colon était soldat ; à l'occasion, il saisissait l'arme, cachée dans le guéret ou sous les gerbes de blé, ou, ce qui arrivait souvent, il livrait ses sillons à son épouse et à ses enfants pour suivre le drapeau.

Combien de territoires ont été marqués à la pointe de l'épée ! Combien de villes, grandes aujourd'hui, ont été tracées comme celle de Romulus ! La découverte du Canada, la fondation de Québec, l'établissement de Montreal, la prise de possession des trois quarts de l'Amérique du Nord, ce n'était pas « le vol de l'héritage d'Adam », selon le mot de François I[er], c'était la conquête à main armée de la civilisation sur la barbarie, du Christianisme sur l'idolâtrie. Ceux qui la faisaient comprirent qu'ils accomplissaient une mission divine ; et ils s'avançaient vers l'Ouest pour « Christ, roi de France », selon la devise de Jeanne d'Arc.

Ils se taillaient une patrie, plutôt ils prolongeaient la patrie natale. Ils allaient, suscitant en tous lieux qu'ils foulaient de nombreux et terribles ennemis, étonnés de leur subite apparition, comme s'ils fussent sortis de terre, émerveillés, terrifiés de leur

audace et de leur force, pendant que se multipliaient les obstacles qui naissent d'un climat auquel on n'est pas accoutumé, de montagnes qui coupent le passage, de rivières aux cours rapides à traverser, de cascades à éviter, de plaines à franchir. Les soldats de Turenne et de Condé ont combattu en meilleures conditions ; la connaissance du champ de bataille, les difficultés prévues longtemps à l'avance, les moyens déjà trouvés de s'en tirer avantageusement, leur assuraient presque la victoire.

Il n'en fut pas ainsi de nos ancêtres, soldats marchant à l'aventure; ils n'étaient pas de ces héros imaginaires, chantés par les poètes, ou inventés, montés de toutes pièces par quelques historiens peu scrupuleux de la vérité. Quelque chose de plus sublime, nous dirions même d'incompréhensible à des esprits pourtant instruits des grandes actions de l'humanité, inspire à l'observateur de leurs faits la plus haute admiration.

Comment expliquer leur « militarisme », puisqu'on nous impose ce nom aujourd'hui ? Qu'est-ce qui les poussa toujours plus loin dans leurs courses audacieuses, presque téméraires ? Qu'est-ce qui les tint fermes et invincibles devant les indigènes ? Qu'est-ce qui oblige les historiens étrangers, comme Parkman, à louer en eux la valeur française et à leur décerner comme une couronne épique ? Le civisme stimulé par une foi robuste et à toute épreuve. Ils croyaient au roi, parce qu'ils croyaient en Dieu ; ils combattaient pour le premier, parce que leurs victoires tournaient à la gloire de celui-ci. *Ad majorem Dei gloriam*, leur criaient les missionnaires, leurs inséparables compagnons, et ils s'élançaient, comme

l'aigle qui dans les airs ne connaît pas de résistance.

Le soldat est citoyen; cependant son civisme ne consiste pas à jeter tranquillement un vote dans une urne électorale, mais à peser du poids de son sabre dans la balance des intérêts sacrés de la patrie. Il est la « légion fulminante » qui défend Rome en avançant la limite de l'empire. Étant soldats chrétiens, les nôtres étaient donc citoyens chrétiens. Voilà le secret des merveilles qu'ils accomplirent.

Comme les guerriers de Constantin ou les Croisés de Godefroy de Bouillon empoignant leurs armes, ils invoquaient le Dieu des batailles, ils se signaient, ainsi que les chevaliers qui de leur lance traçaient une croix dans l'espace avant de voler à l'assaut. Quel beau sujet pour un peintre que cette scène rapportée par notre historien : les soldats de Rouville « s'agenouillant derrière les arbres qui les dérobent aux regards de l'ennemi, font une courte prière et s'élancent à l'attaque du fort » (aujourd'hui Haverhill). Auparavant, leur chef « les avait exhortés à se réconcilier, s'ils avaient eu ensemble quelque différend (1) ».

A Carillon, pendant la mêlée, les trois mille six cents miliciens de Montcalm s'animaient à la bravoure en jetant un regard de confiance vers le drapeau qui flottait au-dessus de leurs têtes. Les quinze mille hommes d'Abercromby n'eurent pas de plus fort adversaire que cette symbolique pièce de soie ; les trous de projectiles et les déchirures d'armes blanches qu'elle montre sont autant de plaies béantes qui le proclament.

(1) Garneau : *Ibid.*, II, 29.

Qu'est-ce qu'il y avait sur ce drapeau, source d'inspiration poétique (1) ? Aux quatre coins, la fleur de lys de la maison royale régnante, au centre sur l'une des faces, l'écusson de la France surmonté du coq gaulois, symbole de l'État, et, sur l'autre, une image peinte de la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus, symbole de la religion (2). Intercalons ici une légende que l'on a appelée « naïveté touchante ». On raconte que pendant la bataille, qui dura six heures, la Vierge Marie ne cessa de prêter à nos soldats « sa divine et réelle protection ». La réalité est de l'histoire. Pour nous, chrétiens, frappés de la protection que la Mère de Dieu n'a cessé d'accorder à ses enfants pieux, nous n'hésitons pas à croire à son intervention dans cette circonstance si décisive du sort de nos ancêtres. N'a-t-elle pas reçu dans une autre solennelle circonstance le titre de Secours des Chrétiens ?

Au musée des armures attenant au palais du roi, à Madrid, dans une vitrine spécialement consacrée à la bataille de Lépante, fameuse par la victoire de Don Juan d'Autriche, un objet précieux a touché nos yeux jusqu'aux larmes : la bannière que Pie V a remise entre les mains du généralissime des armées chrétiennes et que celui-ci fit hisser sur le vaisseau amiral pour qu'elle fût mieux en vue de ses soldats. La Vierge y porte le divin Enfant, et la croix y domine en maîtresse. En cette journée du 7 octobre 1571, le miracle fut éclatant, puisque, à l'issue de la rencontre avec les Turcs, à des centaines de milles où elle avait lieu, le Pape, ouvrant sa fenêtre et

(1) L'ode de Crémazie : *Le drapeau de Carillon.*
(2) « *Courrier des Etats-Unis* », 13 mars 1908.

regardant le ciel, dit aux cardinaux réunis autour de lui : « Laissons le travail et ne pensons plus qu'à remercier Dieu de la victoire qu'il vient d'accorder à l'armée chrétienne. » C'est alors que, sans être humainement averti du succès des Espagnols unis aux Vénitiens, qui avaient répondu à son appel, il ajouta aux litanies qui retentirent sous la voûte de Saint-Pierre, l'*Auxilium christianorum*, et donna à Marie le nom glorieux de Notre-Dame de la Victoire. Nous rappelons ce fait pour poser la question : pourquoi la Reine du ciel aurait-elle refusé ce secours que nos pères imploraient d'elle, quand il leur semblait combattre pour une cause chrétienne ?

Elle fut pour eux véritablement Notre-Dame des Victoires. C'est ainsi qu'ils l'appelèrent, lorsque, après l'avoir invoquée dans deux des plus difficiles circonstances par lesquelles ils passèrent, ils lui attribuèrent une victoire imprévue et une délivrance miraculeuse.

La première, ce fut au siège de Québec par Phipps. Les portes de l'Ouest étaient forcées, « le danger augmentait (1) », le bombardement de la ville était terrible, la résistance eût été impossible « aux hommes de peu de foi ». Pourquoi, durant la nuit du 21 octobre, les vaisseaux ennemis disparurent-ils derrière la falaise de Lévis ? Demandez-le aux assiégés descendant à la petite chapelle de la Basse-Ville et chantant l'hymne de l'action de grâces aux pieds de Notre-Dame de la Victoire (2). Ils n'étaient pas

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 306.

(2) Louis XIV y vit-il un miracle de protection divine, lorsqu'il fit frapper une médaille, commémorant cet événement heureux, avec cette inscription : « *Kebecca, liberata,*

si « naïfs » qu'on le pense, eux qui étaient au feu et avaient tout à redouter d'assiégeants plus forts et mieux armés.

Ils ne l'étaient pas non plus lorsque, en 1711, l'appellation « de la Victoire » fut changée en celle « des Victoires », après le désastre de la flotte de Walker, quatre fois plus nombreuse que celle qu'ils avaient à opposer, qui alla se briser contre les écueils du bas du fleuve. Ils croyaient à l'intervention de la Providence dans les actes importants de leur histoire. C'étaient des citoyens chrétiens. Leurs descendants ne sont pas près de nier leur grande foi : voilà plus de deux siècles que le modeste temple, sis au pied du Cap Diamant, retentit chaque année du cantique de Moïse après l'engloutissement de l'armée de Pharaon : *Cantemus Domino*. « On se souvient. »

De nos temps où « le bon Dieu n'a plus affaire à se mêler des choses du monde », où l'on est moins que le musulman, qui a du moins ce proverbe : « Respecte la force, car la force est une manifestation de Dieu sur la terre »; en nos temps où les « grands esprits » sont saisis de pitié pour ces Français d'un autre âge, qui priaient avant la bataille, creusant leur agenouillement sur le sable d'un rivage, se découvrant en face du ciel au milieu de la plaine, se prosternant derrière un arbre qui les protégeait contre les arquebuses de l'ennemi, ou, en une fois remarquable, ranimant leur courage à la vue d'une image de la Sainte Famille, suspendue au clocher

M.D.C.XC; en exergue : *Francia in novo orbe victrix*, Québec délivré, 1690. — La France victorieuse dans le Nouveau-Monde »?

de la cathédrale, faisant flotter l'étendard de la Vierge à l'avant d'un canot, leur croiseur à eux, pour passer à travers la flotte des Anglais — ce qui réussit à la Colombière, — il nous est bien permis de dire ce que nous pensons en y ajoutant plus que notre admiration.

Oui, sans cette piété, qui fut leur force dans tous les détails et surtout dans les moments les plus solennels de leur vie, qu'est-ce que nos ancêtres eussent été ? Des citoyens faibles, timides et lâches, maudissant la mère-patrie qui ne leur envoyait que quelques bribes de secours, alors qu'ils comptaient sur elle, et finit par les laisser à leurs propres ressources dans un pays où tout leur manquait, fermant d'un seul coup pour des intérêts personnels, l'histoire de la France au Nouveau-Monde, n'inscrivant plus dans ses annales les plus beaux actes d'héroïsme, passant au camp opposé qui faisait miroiter à leurs yeux les plus brillantes promesses, renonçant à l'honneur pour un bien matériel. Oui, tels ils auraient été sans leur foi profonde, sans l'espérance en un ciel dont ils attendaient la récompense de leurs vertus civiques.

Même au point de vue humain, cette considération a sa valeur. Notre histoire n'eût pas été la même sans les motifs surnaturels qui les soutenaient dans leurs luttes de géants. Nous entendons encore le *Te Deum* qui bondissait de leurs poitrines sous les voûtes de leurs temples rustiques, au retour d'une expédition couronnée de succès. Ils étaient, eux aussi, des « tapissiers de Notre-Dame », lorsqu'ils attachaient au cintre de la cathédrale les drapeaux enlevés à l'ennemi, pour proclamer qu'ils devaient

tout à Dieu et à l'Auxiliatrice des chrétiens (1). Si nous avions notre chapelle des Invalides, comme à Paris, où sont suspendus ceux qui rappellent les victoires de Napoléon, nous irions y louer et bénir nos héros, vrais modèles de dévouement à la patrie.

IV

L'état politique n'a pas été moins prodigue en citoyens chrétiens. Avec le concours de l'Église, il a fourni des hommes qui ont consacré leur vie à notre édification nationale. Les gouverneurs français qui, dès notre origine, ont renversé des obstacles presque inimaginables dans un pays plus grand que l'Europe à civiliser et organiser comme ceux qui avaient des siècles d'existence ; nos gouverneurs, enfants du sol, qui, dans des limites plus étroites, après l'Union des provinces, continuèrent la lignée de leurs prédécesseurs, furent chrétiens en tous leurs actes civils (2).

Pourquoi, étant d'une même famille, frères trop intimes pour croire à la grandeur de ceux qui ressortent parmi nous, les dépouillerions-nous de l'il-

(1) Après la victoire d'Oswégo, le *Te Deum* fut chanté dans les églises de villes, pendant que l'on attachait à leurs murailles les drapeaux pris sur l'ennemi, comme des trophées propres à encourager les Canadiens. GARNEAU, II, 258.

(2) Bien entendu, nous séparons les actes publics des actes privés. Ainsi nous jugeons nos hommes d'Etat. Quelles qu'aient été leurs erreurs dans un domaine, seul ouvert aux yeux de Dieu, il nous apparait qu'ils furent guidés par des principes chrétiens. Nous disons cela, en faisant néanmoins la part des exceptions rares qui, heureusement, ont passé sans laisser de traces ineffaçables.

lusion historique, quand le contraire se manifeste chez toutes les nations, quand les Américains divinisent Washington et placent Lincoln dans l'Élysée, quand la France multiplie les statues pour honorer les fondateurs de la troisième République? La création, la conservation, le développement de la patrie, aux époques presque désespérées pour elle, ne furent-ils pas le fruit du plus prodigieux des dévouements? Hélas! pourquoi céderions-nous encore à l'entraînement du parti pris? Pourquoi nierions-nous le bien où il est, déprécierions-nous lorsqu'il faudrait admirer? La critique qui blâme quand même, née de la jalousie, ne produit rien de bon; c'est une mauvaise école pour la génération qui a besoin de s'inspirer des actions ancestrales.

D'où vient l'enthousiasme qui crée les héros, excite les plus pures générosités et pousse jusqu'au sacrifice de soi, sinon de la contemplation d'un passé vu d'un œil admiratif? Raconter un fait en l'embellissant des charmes de la littérature, sans nuire à l'authenticité, chanter la valeur en l'exagérant des ressources de la poésie, citer une parole et la rendre célèbre (1), tracer un portrait avec des lignes qui ne sont pas réalistes, mais relèvent une physionomie, agrandissent un front, creusent une pensée dans le regard, contractent des lèvres énergiques, prêter un geste superbe, ce n'est pas chez l'historien, le poète, le sculpteur, le peintre, un jeu de l'imagination; non, c'est le coup de main du

(1) Comme celle qui est attribuée à Frontenac, répondant à l'envoyé de Phipps : « Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons. »

patriotisme, c'est dire aux générations vivantes, actuelles : tels furent vos devanciers, tels vous devez être, votre nom n'entrera dans l'histoire qu'à condition que, comme eux, vous soyez hautes par l'esprit, larges par le cœur, épuisant, dans la plus sublime des charités, celle qui se donne à ses concitoyens, vos dernières forces pour dormir sous le monument au frontispice duquel se lirait cette inscription du Panthéon de Paris : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE.

Oui, nous avons notre catalogue de grands hommes. Dans un théâtre moins vaste, mais plus en vue que les forêts d'Amérique, sur une scène plus éclairée que les Canadas-Unis, dominant un sommet plus élevé que la Confédération des Provinces, ils eussent brillé par le coup d'œil qui leur découvrait l'avenir, la sagesse de leurs mesures, la portée de leurs discours et le courage de leur civisme; la France ne les ignorerait pas, elle les compterait parmi ses étoiles et quelques-uns seraient de première grandeur.

Bornons-nous aux noms le plus en évidence.

Champlain fut le premier gouverneur de la Colonie. Pour confirmer ce que nous en avons déjà dit, voici comment en parle le premier historien du Canada, le P. Charlevoix : « Ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite comme dans ses écrits, il parut toujours un homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion (1). » Son successeur fut un vrai chevalier de Malte, plus par l'action que

(1) Cité par FERLAND : *Hist. du Canada*, I, 274.

par le titre. « Homme distingué par son courage, sa persévérance et son dévouement, il était encore bon chrétien, administrateur fidèle, zélé défenseur des droits et de l'honneur de la France (1). » Avec le soldat qu'il entraîne à sa suite, Montmagny se fait accompagner du missionnaire. Nous le voyons descendre du château, où il tient ses conseils, au rivage du Saint-Laurent pour y accueillir les Religieuses hospitalières et les premières Ursulines (2), tant le bien physique, moral et intellectuel de ses subordonnés le préoccupe au milieu de ses immenses travaux.

« Le gouverneur le plus éminent que Louis XIV ait donné à la Nouvelle-France (3) », « celui dont la seconde administration est la plus glorieuse du XVIIe siècle (4) » au Canada, fut le comte de Frontenac. L'histoire l'a jugé. « Dans un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge, dit Charlevoix, il conservait toute la fermeté et toute la vivacité d'esprit de ses premières années, il mourut comme il avait vécu, chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et augmenté, même, une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, qu'il avait trouvée sur le penchant de sa ruine (5). »

Garneau endosse cet éloge. En résumant les faits

(1) *Ibid.*, 279.

(2) Le troisième des pageants, si bien exécutés en juillet 1908, à Québec, a représenté cette scène.

(3) ROCHEMONTEIX : *Les Jésuites et la Nouvelle-France*, III, 94 et 267.

(4) *Frontenac et ses amis*, par M. E. MYRAND.

(5) Cité par FERLAND, II, 319.

saillants des deux administrations de Frontenac, il rappelle, avec l'historien Jésuite, qu'à sa mort « la Nouvelle-France lui devait tout et que l'on s'aperçut bientôt du grand vide qu'il y laissait (1) ». On va aujourd'hui jusqu'à le regarder comme « l'un des hommes les plus éminents du XVIIe siècle (2) ». L'un de nos écrivains, à la plume droite et ardente, par le plus documenté des plaidoyers, a fixé l'opinion sur lui (3). Ses ennemis mêmes, car il en eut, comme tous ceux qui montent plus haut que le commun des mortels, ont reconnu ses capacités hors ligne et ses mérites, incontestables d'ailleurs. « Il était, écrit celui qui fut le moins disposé à lui créer une mémoire glorieuse, il était de beaucoup d'esprit, fort du monde et parfaitement ruiné (4). » Oui, ruiné par son désintéressement, ses distributions de secours personnels tirés de sa bourse dans un pays que la France laissait dans l'abandon, alors qu'il eût pu, à l'exemple de tant d'autres, se livrer à de fructueuses spéculations et s'amasser des rentes qui l'eussent empêché de mourir pauvre. Il fut pleuré par les colons et les sauvages, parce qu'il en fut l'ami et le protecteur constant.

Le proclamer chrétien, c'est risquer de soulever un débat : on citerait ses démêlés avec l'autorité ecclésiastique, où il se montra plutôt sévère ; on rapporterait les paroles échappées à « l'âcreté de

(1) *Ibid.*, I, 379.

(2) Paroles prononcées en 1867 par M. Léon Dussieux, professeur d'histoire à l'Ecole impériale militaire de Saint-Cyr, au cours de l'une de ses leçons.

(3) M. Ernest Myrand : *Ibid.*

(4) Duc de Saint-Simon : *Mémoires*, II.

son humeur, un peu atrabilaire (1) », et des procédés qui ne souffraient pas de résistance. Il nous semble que la condamnation qui naîtrait de circonstances isolées et excessivement difficiles, et embrasserait tous les actes de ses deux administrations, serait souverainement injuste. Nul homme d'État n'a été plus étudié par nos historiens : la vérité doit en sortir. Que de fables, venues on ne sait de quelle source et racontées par des écrivains même de bonne foi, ont été réduites à néant (2)! Il faut faire la part de son caractère qui, malgré ses pointes (3), « avait de la fermeté, de la noblesse et de l'élévation (4) », et de sa position de représentant d'une monarchie qui ne reculait devant aucun obstacle, de quelque résistance qu'il fût. La bonne foi n'est pas imputable à crime : il avait la conviction de la droiture de sa conduite (5).

Gouverneur chrétien, il le fut ; tous les actes de son administration s'inspirèrent du christianisme. Son règne ne fut pas seulement orienté vers la prospérité des œuvres matérielles, mais aussi vers celle des œuvres spirituelles, ou plutôt elles allaient de pair à la même fin. Pour lui, pas de bien assuré sans la religion, l'Église est la grande civilisatrice du monde. Au coureur des bois, au découvreur de

(1) CHARLEVOIX.

(2) Voir l'intéressant mémoire de M. l'abbé Auguste GOSSELIN, intitulé : *Un épisode de l'histoire du théâtre au Canada*, et lu devant la Société Royale, le 25 mai 1898.

(3) M. E. MYRAND.

(4) CHARLEVOIX.

(5) « Il était, dit Garneau, convaincu que sa politique était la meilleure. »

lacs et de rivières, au fondateur de hameaux, qui devaient disparaître sous des villes, il adjoignait le missionnaire. Tout dans ses conceptions et ses actes tendait à établir sur cette terre une Nouvelle-France et une nouvelle chrétienté pour la conversion des païens et la persévérance des fidèles.

La dernière page de Ferland à son sujet rappelle, comme si meilleur éloge ne pouvait être fait de lui, « qu'il avait toujours été très favorable aux Récollets..., qu'il leur avait donné une partie du terrain où fut bâtie leur maison, et avait sans cesse veillé à leurs intérêts », que ce fut lui qui présida aux conditions de vente par lesquelles ceux-ci cédaient à Mgr de Laval leur couvent de Notre-Dame-des-Anges pour en faire un hôpital (1). Que d'institutions il a fondées, développées et bien dotées! Elles sont aujourd'hui florissantes, vraies bénédictions pour un pays dont le gouvernement ne saurait trouver les ressources suffisantes pour toutes les nécessités. Où irions-nous, si elles n'étaient là pour soigner nos malades, ensevelir nos morts délaissés, recueillir nos orphelins et nos vieillards, nourrir nos pauvres? Où irions-nous pour procurer à nos enfants cette éducation forte, sérieuse, distinguée, en même temps que chrétienne, qui prépare une génération capable de nous faire honneur? Par la formation au civisme, elles impriment à plus d'un ces « marques publiques », dont parle Charlevoix, à propos de Frontenac : « Il paraissait avoir un grand fond de religion, et il en donna jusqu'à sa mort des marques publiques. » Bel exemple pour ceux dont le chris-

(1) Ferland, I, 319.

tianisme est « sous le boisseau », qui se contentent de bonnes intentions, seraient prêts à transiger avec l'esprit du siècle, laïciseraient nos hôpitaux, nos orphelinats, nos collèges, nos couvents, s'ils en avaient les moyens.

Cette foi, qui n'était pas « sans les œuvres », où Frontenac la retrempait-il ? Dans la solitude et l'oraison. « Chaque année, il faisait une retraite au monastère des Récollets (1) », dont il était, comme « syndic apostolique, le père et protecteur spirituel (2) ».

L'Église, si sage et si prudente, a loué cette grande foi qui, si elle ne transporta pas les montagnes, les gravit pour y planter une croix ; qui, si elle n'arrêta pas le cours des eaux, s'y confia pour publier l'Évangile, qui, en renversant les arbres des forêts, jeta autour de leurs débris la semence d'où devait sortir la civilisation chrétienne, qui fit surgir d'une terre encore inculte, comme par miracle, les religieuses plantes dont les fruits, par leur douceur, calmeraient les douleurs, par leur substance nourriraient les esprits, par leur vertu formeraient aux bonnes mœurs, qui, en un mot, devait établir un état chrétien là où régnait la barbarie. Après avoir muni le comte Frontenac de ses forces de sanctification, les derniers sacrements qu'il reçut « dans des sentiments chrétiens, ayant eu l'esprit présent et le jugement sain jusqu'à sa mort (3) », du haut de la chaire sacrée, elle lui rendit l'hom-

(1) M. Ernest GAGNON : *Le fort et le château Saint-Louis*. 80.
(2) CHARLEVOIX.
(3) *Chronique de 1698*, citée par M. E. GAGNON, 79.

mage qu'elle n'accorde qu'à ceux qui ont bien mérité (1).

Nous l'avons mis plus en relief pour exprimer ce vœu que, de nos gouverneurs, il y ait encore des Frontenac à Ottawa, à Québec, en tout État où un chef exerce une influence pour le bien de la nation ! Ce serait la plus belle démonstration, et la plus heureuse, du civisme chrétien.

V

Pour éviter un trop long développement, nous omettrons, à regret, les noms des successeurs de Frontenac, comme nous l'avons fait pour quelques-uns de ses prédécesseurs. Contentons-nous de remettre en mémoire l'appréciation, qui les contient tous, du Pontife glorieusement régnant, Pie X, dans sa lettre adressée à l'Archevêque de Québec, à l'occasion des fêtes du triple centenaire de la fondation de cette ville (2). La fierté nationale nous monte au front quand nous entendons d'une bouche si autorisée les plus beaux éloges de ceux qui ont présidé à nos gouvernements.

Faisons, cependant, exception des deux Vaudreuil, père et fils, dignes l'un de l'autre. Le premier nous fut attaché par une affection « nationale », qui lui fut bien rendue, selon le témoignage de l'historien : « il possédait toute la confiance de la colonie, à laquelle il était lié par son mariage (3) ». Le second

(1) *Oraison funèbre du P. Olivier Goyer.*
(2) Bref *Immortalia promerita*, 9 mars 1908.
(3) Ferland, II, 347.

ne pouvait être plus nôtre, puisque Québec fut son berceau.

Il nous semble inutile d'ajouter à ce qui a été dit du premier. N'a-t-il pas été surnommé « le bien-aimé du peuple » ? Ne lui a-t-on pas donné le certificat de « vigilance, bonne conduite, amour du Canada (1) » ? Il est reconnu aujourd'hui comme l'un des sauveurs de notre nationalité, lorsqu'elle était exposée à être submergée après la cession. « La forte organisation paroissiale créée par Philippe de Vaudreuil et Mgr de Saint-Valier sut résister au choc qui ébranlait tout l'édifice de notre nationalité. Grâce à cette organisation, les familles franco-canadiennes vécurent de leur vie propre et se gardèrent de toute espèce d'envahissement (2). »

La page suivante d'un écrivain protestant et américain est un excellent sujet de méditation pour ceux qui s'indignent de la tutelle de l'Église.

« Une grande force se dresse en pleine lumière dans l'histoire du Canada : l'Église de Rome. Plus encore que le pouvoir royal, elle forma et prépara les destinées de la colonie. Elle fut sa nourrice et presque sa mère, tout obstinée et absolue qu'elle était, elle ne rompit jamais les liens de la foi qui l'attachaient à elle. Ce furent ces liens qui, en l'absence de franchises politiques, constituèrent, sous l'ancien régime, la seule cohérence vitale dans la population. Le gouvernement royal était passager, l'Église était permanente. La conquête anglaise brisa d'un seul coup tout l'organisme de l'adminis-

(1) *Ibid.*, 428.
(2) M. E. Gagnon : *Ouv. cit.*, 217.

tration civile, mais elle ne toucha pas à l'Église. Gouverneurs, intendants, conseils et commandants, tous étaient partis ; les principaux seigneurs s'étaient éloignés de la colonie, et un peuple non accoutumé à vivre sans contrôle et sans assistance fut subitement abandonné à sa propre initiative. La confusion, sinon l'anarchie, s'en serait suivie, n'eussent été les curés (*parish-priests*) qui, dans un caractère de double paternité mi-spirituelle, mi-temporelle, devinrent plus que jamais les gardiens de l'ordre par tout le Canada (1). »

Si ce Vaudreuil n'eût été chrétien, s'il n'eût appuyé son dévouement à la patrie qu'il s'était faite ici, sur l'Église, la protectrice des nations, surtout persécutées, que serions-nous devenus ? Perdus, disparus peut-être de la face de l'Amérique. Que les « patriotes », qui n'aspirent qu'à la délivrance du « joug ecclésiastique », relisent cet aveu d'un auteur qui ne doit pas leur être suspect ! Que nos législateurs ne touchent pas à ce système paroissial qui a à son actif l'épreuve des années et est pour nous le boulevard de la défense ! Qu'il en surgisse encore, des « bien-aimés du peuple ! »

Vaudreuil, le deuxième du nom, fut le premier Canadien honoré du gouvernement de la Nouvelle-France. Ce n'est pas exagérer que de le citer à l'admiration ; il renversa tous les préjugés que l'on avait contre l'éducation qui se donnait dans la Colonie, et aussi ceux dont on ne se débarrasse pas encore, que « peu de chose de bon » ne sort de chez nous, pauvres Nazaréens. Pourtant, il gouverna

(1) *The Old Regime in Canada*, F. PARKMANN.

« durant l'époque la plus difficile de notre histoire (1) ». Peu importe la conquête qui s'accomplit à la fin de son règne : elle était inévitable à cause « de l'aveuglement de l'ancienne France et la ferme détermination de Pitt de s'emparer du Canada (2) », et la force du nombre qui devait l'emporter sur la valeur, après la plus glorieuse des résistances. Mais, là où il fut, « il fit face à tout, et le succès couronna la sagesse de ses mesures (3) ».

Quand on apprend qu'il « était rangé, dévoué à son pays et digne de toute estime », qu'il « possédait des qualités qui, en d'autres circonstances, eussent suffi pour le rendre illustre et faire le bonheur du peuple canadien », qu'il était « doué d'un jugement droit, d'un grand désintéressement et d'une inaltérable dignité (4) », qu'à la fin d'une longue carrière où il eût pu s'enrichir, « après avoir servi le roi pendant cinquante-six ans, il rentrait pauvre en France, qu'il avait sacrifié ses appointements pour subvenir aux besoins publics », que toute sa fortune, comme il le disait lui-même, consistait dans « l'espérance des bienfaits du roi (5) » ; quand l'autorité spirituelle du pays proteste contre « une condamnation facile » et appelle « tort infini que de lui attribuer nos malheurs (6) » ; quand on le suit à Carillon, et dans ses courses rapides, se transportant à Montréal et à Québec, dictant des ordres, ras-

(1) Garneau, ii, 379.
(2) M. E. Gagnon : *Ibid.*, 188.
(3) D'Hozier : *Armorial de France*, VI.
(4) M. E. Gagnon : *Ibid.*, 187.
(5) Garneau, ii, 379.
(6) Mgr de Pontbriand, cit. par Ferland, II, 584.

surant les esprits, raffermissant les cœurs, soulevant les enthousiasmes, traversant les mers pour aller donner au roi, en faveur de nos pères, le plus beau des témoignages (1), puis cédant enfin, mais non vaincu; quand on ne le voit jamais séparer les œuvres de la foi de tous ses actes publics et administratifs, parce que, pour lui, dans le Nouveau-Monde, pas de civilisation ni de progrès possibles sans la religion, et que l'existence même d'un peuple français en Amérique en dépendait ; en un mot, lorsque les longues années de Pierre Rigaud, marquis de Vaudreuil, prenant source au Canada et s'y épandant comme un fleuve qui élargit ses rivages en les débordant pour les fertiliser, sont résumées par une juste, impartiale et unanime observation, on arrive à cette conclusion : voilà le civisme chrétien dans sa plus entière expression.

VI

Il ferma la liste des gouverneurs français au Canada, ou plutôt il ouvrit celle des gouverneurs canadiens qui, un siècle plus tard, devaient tenir sa place. Ceux-ci n'eurent pas l'occasion de briller à Spencer Wood (2), comme leurs prédécesseurs au Château Saint-Louis : La Nouvelle-France s'était retirée dans la Province de Québec, ils n'étaient que lieutenants-gouverneurs, et la Constitution de 1867 n'en avait fait que des « rois constitutionnels

(1) Le lire dans GARNEAU, II, 380.
(2) Résidence des gouverneurs, Sillery, près Québec.

régnant, mais ne gouvernant pas » ; ils n'ont eu qu'à exécuter les volontés de leurs ministres, mandataires du peuple. Cependant, avant de gravir la côte qui prolonge le Cap Diamant, ils ont fait leurs armes, ils ont été dans la mêlée, le champ de bataille parlementaire les a vus debout, luttant pour les droits de leurs concitoyens. Le poste de lieutenant-gouverneur semble être une récompense que les partis politiques accordent à de vieux combattants. Puis, ils ont eu la garde de la Constitution. Ce n'était pas une petite tâche que de la conserver intacte, d'arrêter les écarts qui eussent brisé, en un instant, l'œuvre pour laquelle nos pères avaient tant travaillé, et de mettre « diplomatiquement » à contribution les moyens de progrès pour le pays, que leur expérience leur fournissait. Sans avoir pénétré dans « le Conseil des dieux », il n'est pas téméraire de croire que nombre de lois ont été élaborées, de projets émis, dans la suite menés à bonne fin, par le contact du premier magistrat de la Province et du chef du Cabinet.

Chapleau, qui « régna en 1892, dit, un jour : « Je ne suis que lieutenant-gouverneur, dit-on. Cela est vrai, moins le diminutif : dans ma province, je suis autant que le gouverneur-général à Ottawa, autant que la Reine à Londres. » Il avait raison, puisque constitution il y a, puisque le pacte de la Confédération nous a garanti ce droit d'être maîtres chez nous. L'altérer amènerait une révolution. Ce pouvoir de nos gouverneurs canadiens étant bien compris, nous ne consentirions pas à admettre qu'ils ne sont que des machines à signer. La vérité est qu'ils ont été des facteurs importants, et qu'ils

le peuvent être encore dans l'administration de l'État ; on a tort de croire qu'ils ont engourdi leur dévouement à la cause publique dans un fauteuil bien capitonné : nous en savons plus d'un qui ont prévenu bien des fautes de la part des gouvernants.

Disons-le sans ambages, disons-le parce que cela nous réjouit et fortifie notre thèse : ils ont été des chrétiens déclarés, sans respect humain. Celui dont nous avons plus haut cité le nom s'écriait, dans un de ses plus beaux mouvements oratoires : « Je suis catholique de foi, de cœur et d'âme (1). » L'un d'eux reçut un digne éloge du haut de la chaire sacrée (2). Que nous voudrions les nommer tous! Quel plaisir ce nous serait de rapporter les discours que, en toutes les circonstances où l'on honorait leur dignité, ils prononcèrent avec une autorité qui émet les principes chrétiens et dicte les sages conseils dont l'Église seule est l'inspiratrice divine.

Leurs successeurs au « Capitole » ont en eux d'imitables modèles. Humblement, nous les prions de porter vers eux le regard de l'artiste en face du tableau original ; nous les engageons à les dépasser dans la copie, lorsque les événements qui intéressent la nation seront plus solennels et plus décisifs. Oui, si le peuple s'égare dans ses voies, s'il est trompé par des politiciens qui abusent de sa crédulité, si ses domaines devaient tomber entre les mains de spéculateurs éhontés, si, au contraire du progrès, il devait reculer, s'il était conduit par une haine voltairienne à mettre la hache à ses institu-

(1) A. Terrebonne.

(2) René-Édouard Caron : Oraison funèbre prononcée à la Basilique de Québec, par Mgr T.-E. Hamel.

tions, gardiennes de son berceau, bras puissants qui soulèvent ses membres virils, si, pris de la fièvre du siècle, il allait faire la folie de l'enfant prodigue, quitter le giron de l'Église, qui lui a créé un passé glorieux, et ne plus y voir le gage de son existence nationale, en une terre envahie par les flots d'émigration étrangère et menacée de toutes les erreurs politiques et religieuses : en un mot, au moment du danger, qu'ils usent de sagesse ; que, s'inspirant d'un pur patriotisme, ils emploient la diplomatie, une diplomatie éclairée, habile, qui sait détourner les plus grands maux ; qu'ils pèsent de toute leur influence sur les deux pouvoirs législatif et exécutif ! Si leurs attributions constitutionnelles ne leur permettent pas d'aller plus loin, qu'au moins ils se montrent à la peine ! L'exemple du premier magistrat entraîne les citoyens.

VII

Ministres, législateurs, et vous, jeunes gens aux aspirations politiques, levez les yeux et considérez cette tête napoléonienne, ce regard profond et méditatif, ces lèvres où s'expriment en même temps la bonté et l'énergie, ce buste large et solide, comme une statue de bronze sur un piédestal de granit. Ces marques sont connues, qui caractérisent « la plus grande figure de la plus belle période de notre histoire », celle de Louis-Hippolyte La Fontaine (1).

(1) « Ses contemporains trouvaient qu'il ressemblait à Napoléon Ier. L'on rapporte que, dans une visite aux Inva-

Le plus accompli des hommes d'État serait celui qui le réincarnerait. Les jeunes qui subissent la tentation de la vie publique recherchent un idéal : lequel peut leur être offert plus digne d'imitation ? S'ils poursuivent l'estime de leurs compatriotes comme la récompense du bien qu'ils leur auront fait, il n'en est pas qui puisse mieux les encourager que celle qui lui fut marquée à ses funérailles. « Autour de son cercueil, dit son historien, sur le bord de sa tombe, éclata soudain le concert des regrets universels, expression de la gratitude populaire, solennelle, grandiose, émouvante oraison funèbre de la nation en pleurs. » Voilà une couronne plus durable que les immortelles tressées sur une tête illustre. Que ne la méritez-vous, citoyens honorés de la confiance du peuple qui, pourtant, en est si souvent avare !

La Fontaine a forcé l'admiration de ses adversaires : les gouverneurs anglais, pour lesquels il avait été si sévère, n'ont pu la taire à l'occasion. Lord Elgin dit, un jour, » qu'il était véritablement un grand politique, qu'il n'avait, à son sentiment, commis aucune erreur grave ». Il arrive rarement que l'un des nôtres reçoive semblable témoignage de la part de ces dignitaires étrangers à notre race.

lides en 1853, quelques vieux grognards, demeurants des guerres de l'Empire, ne purent s'empêcher de dire en le voyant : « Tiens, voici l'empereur ressuscité. » La première fois que lady Bagot, épouse du gouverneur, qui avait connu l'empereur, vit La Fontaine, elle dit à son entourage : « Vraiment, si je ne savais que Bonaparte est mort, je croirais que c'est lui qui vient d'entrer au salon. » *La Fontaine et son temps*, 179, M.-A. Decelles.

Un homme qui l'a connu, approché, étudié, et dont les appréciations sont frappées au coin de la justesse et de l'impartialité, a résumé en ces quelques mots le jugement qui doit en être porté : « Combattre pour la conquête des droits les plus sacrés de loyaux concitoyens et, ces droits une fois assurés, dépenser les énergies à la réforme des lois fondamentales de l'État, à la création d'un organisme qui garantissait la vitalité nationale, à la consolidation de l'harmonie et de la concorde, telle fut sa mission, tel fut le labeur intense de sa vie publique. La perspective du temps, qui grandit le vrai mérite et détruit la fausse gloire, permet à la postérité, qui a recueilli les bénéfices de ce labeur, d'émettre un jugement équitable sur l'entreprise d'un homme qu'applaudissaient ses contemporains... L'inépuisable activité, le dévouement inlassable et fécond de La Fontaine ont eu, il est vrai, pour théâtre, une scène bien modeste : mais qu'un homme de caractère vienne à briser les fers de dix millions ou de cent mille compatriotes, le prix et le mérite de son intervention demeurent également inestimables. Aussi, le nom de La Fontaine se doit-il inscrire à côté des grands libérateurs des peuples (1). »

Les deux grands partis politiques qui divisent le Canada lui ont rendu hommage : « Il est avéré que libéraux et conservateurs se réclament de La Fontaine. » Sir Wilfrid Laurier, en maintes circonstances, a déclaré tenir sa politique de lui et de Cartier. Cette sincérité est digne de mention.

Quelle fut la source de ce « dévouement inlas-

(1) M. A. Decelles, 185.

sable et fécond » ? Est-ce « un bon naturel » ? Est-ce l'humanitarisme, cette vertu nouvelle que l'on veut prêcher dans les écoles neutres ? Mais, même chez les païens, le sacrifice à la patrie s'inspirait des dieux : ils se disaient poussés par une main mystérieuse, ils attendaient dans l'Élysée la récompense de leur civisme. L'on sait, d'ailleurs, ce que valent les motifs purement humains, l'on sait ce qu'ils produisent : l'égoïsme, l'intérêt, l'orgueil. Hélas ! l'expérience est là qui nous prouve que le dévouement à la plus sainte des causes se paye cher, que l'ambition s'arrête où il n'y a pas d'espoir de richesses et d'honneurs.

L'homme d'État était inséparable du chrétien en La Fontaine. « Le courage des convictions s'alliait dans son âme à l'accomplissement des devoirs civiques, ainsi que des devoirs religieux. Canadien et catholique, toujours et partout, il se plaisait à rendre hommage à ses croyances jusque dans les moindres détails de la vie privée (1). » Le vénérable évêque Bourget, de Montréal, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, le 2 mars 1864, parle ainsi de sa grande foi religieuse : « En se sentant frappé du coup qui allait l'enlever, il s'est armé de ce signe de salut (le signe de la croix) et a invoqué le nom de Jésus dont il est dit que quiconque invoque ce nom béni sera sauvé. Il ne faut pas s'en étonner, car il se faisait une gloire de faire sur lui ce signe de salut, même à la table des gouverneurs, tout exprès pour qu'on sût qu'il tenait à passer pour catholique. C'est aussi pour cette raison qu'il lui est arrivé de se prosterner en pleine rue devant le

(1) *Ibid.*, 184.

Saint-Sacrement que l'on portait publiquement pour la communion des malades. Nous devons aussi rendre hommage à son cœur, car nous savons, de source certaine, que ce n'était pas sans verser des larmes de compassion sur les misères qu'abritent nos institutions et sans y répandre les bienfaits de sa charité, qu'il faisait la visite des asiles et hospices consacrés à soulager toutes les souffrances. »

Puisse-t-elle avoir des imitateurs cette charité, aujourd'hui que l'on soumet à l'impôt le soin qui se prodigue aux malades, aux infirmes et aux vieillards ! Puisse-t-elle en avoir aussi, cette foi sans honte, en présence de ce respect humain qui ferait croire à l'indifférence religieuse dans nos assemblées !

La Fontaine, tu fus grand homme, parce que tu fus grand chrétien. Que ton souvenir vive perpétuellement dans une postérité qui se nourrisse de tes patriotiques pensées, se fortifie de ton courage et s'immole du même dévouement, fût-elle soumise aux épreuves que furent les tiennes ! Que tu réapparaisses en nos concitoyens sortis du peuple pour nous diriger et nous gouverner ! Et que ton âme plane sur nos collèges pour y faire éclore les continuateurs de ton œuvre de liberté nationale et d'activité fertile en bienfaits !

VIII

Le voici « le continuateur presque immédiat de La Fontaine » (1). Il est plus rapproché de notre

(1) M. A. Decelles : *Cartier et son temps*, vi. Nous recommandons à ceux qui se destinent à la vie publique d'étudier les deux derniers ouvrages de cet auteur.

temps — de près de quarante années —, la génération qui l'a connu n'est pas encore tout à fait éteinte (1), elle vit dans les « jeunes d'autrefois », dont le plus honoré (2) disait de lui : « Peu d'hommes ont mieux compris la situation de la race française. Peu d'hommes ont eu un sens plus lucide des devoirs que cette situation impose. » Son historien, que l'on n'a pas accusé de partialité, l'a presque étudié sur le vif. De quelque lunette, bleue ou rouge ou incolore que l'on se serve, il n'est personne qui ne considère Georges-Étienne Cartier comme l'un des plus grands citoyens que le Canada ait produits. Dans les détails, l'opinion peut différer : mais, dans la note dominante, il y a accord.

Fut-il aussi grand citoyen chrétien et, à ce titre, est-il à souhaiter que nous ayons encore des Cartier ?

Dieu pèse, à la balance de sa justice, les actes de la vie intime, il ne permet pas aux humains de les estimer à leurs poids. En vertu de quel droit le feraient-ils, eux qui ne savent « s'ils sont dignes de haine ou d'amour » ? Mais il a laissé à la postérité celui de mesurer les œuvres, dont la portée s'étend jusqu'à elle, qui l'ont faite ce qu'elle est, ces œuvres qui entrent dans le domaine de l'histoire.

L'œuvre de Cartier, c'est le Canada tel qu'il est constitué aujourd'hui. S'il ne fut pas le père exclusif de la Confédération, « la forme lui en revient (3) ».

(1) Le père de l'auteur, M. Joseph Adolphe de Foy, fit son stage de droit sous La Fontaine, Berthelot (plus tard juge) et Cartier. Il fut plusieurs années secrétaire privé de Sir Georges, qui en fit le premier Assistant-Procureur Général de la province de Québec, lors de la Confédération.
(2) Sir Wilfrid LAURIER : *Ibid.*, 152.
(3) *Ibid.*, 82.

L'œil sévère de la critique l'a observé. Les uns prétendaient qu'il nous livrait pieds et poings liés à des ennemis aux trois quarts plus nombreux que nous : notre nationalité française serait noyée, disaient-ils, nous courrions des dangers pour notre religion, celle qui avait écarté les désastres dont nous fûmes menacés après 1760. Il n'était donc ni Canadien ni chrétien.

Quelle fut sa conduite avant les conférences de Québec et de Londres ? Il s'adressa aux chefs spirituels de la nation, communiquant son projet aux évêques. Ceux-ci l'approuvèrent en des mandements adressés à leurs ouailles, et le clergé fut unanime à les suivre. C'est fort de cet appui qu'il emporta cette constitution, charte de nos libertés politiques et religieuses. N'était-ce pas là l'acte d'un homme d'État chrétien ? Nous voudrions en voir encore de tels qui, dans les questions qui touchent à nos intérêts spirituels, consultent nos vrais pères, ceux qui ont reçu des Laval, des Briand, des Plessis, le dépôt inaliénable de notre existence comme peuple français et catholique sur ce continent.

Qui sait ? Si l'on avait écouté les conseils du sage et bon archevêque Taché, elle eût peut-être été évitée cette lutte acharnée qui éclata au Manitoba, entre les descendants de ceux qui en avaient été les fondateurs, et les émigrés anglais qui mettaient à leur profit leurs travaux et leurs peines, celle qui souleva, en 1890, une population tout à coup spoliée de ses droits, qui divisa les catholiques eux-mêmes et ébranla la Constitution.

Ce n'est pas chez nous que l'on doit crier à l'émancipation du « joug clérical ». Si joug il y a, il est

doux et paternel. Pour être affranchi, il faut être esclave : autre chose est de subir une loi de gêne, de contrainte, d'oppression, de tyrannie, autre chose, d'être placé sous une influence inspirée par l'intelligence, l'expérience et l'amour. Dans cette dernière alternative, il n'y a pas esclavage, mais plutôt une liberté bien comprise et bien dirigée. Ainsi l'entendit Cartier : voilà pourquoi il s'honora de l'approbation de son œuvre de la part de la hiérarchie ecclésiastique et fut fort devant sa conscience et celle du peuple.

La Confédération n'est pas le plus parfait des systèmes constitutifs — où en est-il de parfaits —? mais succédant à l'Union des Canadas qui, heureusement, ne fut que passagère, et créant notre autonomie provinciale, elle nous garantissait « nos institutions, notre langue et nos lois », au moment où nous étions encerclés par les provinces anglaises de l'Est et de l'Ouest. Le vrai Canada, rétréci par l'immigration européenne et les Loyalistes qui, dans la guerre de l'Indépendance américaine, ne voulurent pas briser avec la Métropole et se réfugièrent à Ontario, se retira dans la province de Québec avec une liberté que ne connut pas la Nouvelle-France, disons plutôt aucun pays du monde.

Nos institutions. Définissant les droits que nous assurait la Constitution de 1867, Cartier disait : « Aux gouvernements locaux ont été dévolues les affaires provinciales : pénitenciers, hôpitaux, maisons de charité (1). » Or, nos maisons de charité, nos écoles de réforme, nos hôpitaux, nos asiles de

(1) *Ibid.*, 91.

toutes les misères sont entre les mains de religieux et religieuses : ils sont chrétiens dans toute la force du mot. Il ne dépend que de nous de leur conserver ce caractère. Non seulement n'allons pas les laïciser, mais puisons plutôt dans le trésor public les ressources qui les soutiennent et les développent selon les besoins. Ainsi le bien ne naîtra pas uniquement d'une vertu civique, philanthropique, mais de cette vertu chrétienne, la charité, qui va du corps, dont elle cicatrise les plaies, à l'âme qu'elle console, purifie et relève par les douces espérances d'un lieu où n'abordent pas les douleurs. Qui ne connaît l'aimable, la bienfaisante influence de la « bonne Sœur » sur les membres souffrants de la société ? De quel parfum de vertu elle les embaume ! Ils lui rendent un témoignage de gratitude par des larmes d'adieu, après une maladie dont elle a épié toutes les phases dans des veilles prolongées. Que d'enfants, futurs citoyens, confiés à la paternelle discipline des Frères de la Charité et aux soins empressés des orphelinats, ont pu éviter le danger de devenir le déshonneur de la patrie !

Citons de plus entre autres institutions, « qui doivent à Cartier leur organisation (1) », les écoles normales. Placées sous la direction de l'Église, ce sont de véritables pépinières d'instituteurs et d'institutrices qui s'en vont jusqu'aux confins de nos campagnes pour enseigner avec la grammaire, l'arithmétique, la géographie et l'histoire, le catéchisme, « le grand livre de l'homme d'État ».

Nos lois. Notre Code Civil, qui devrait être appelé,

(1) *Ibid.*, 71.

selon son historien, « Code Cartier », comme l'on dit « Code Napoléon », est-il chrétien? On en a douté, quoi qu'il en eût dit lui-même : « Le Code civil et la Constitution sont basés sur le Catholicisme. Pourquoi y avons-nous mis les dispositions qu'on y trouve relativement à l'observation des fêtes de l'Église, à la profession religieuse, au mariage, à l'administration des biens de l'Église, à la réparation et à la construction des églises et surtout à la dîme, si ce n'est pour mettre la société religieuse à l'abri des entreprises du pouvoir civil (1)? »

Ce code a été jugé à Rome ; » on a fait de son ensemble un bel éloge (2) ». « Il diffère sur plusieurs points de tous les codes de cette civilisation toute nouvelle, et dans sa forme qui est meilleure, et dans son fond qui est resté exempt de la plupart de leurs erreurs. Aucun des codes que nous venons de nommer ne s'attache à la doctrine et à la discipline de l'Église catholique, ou du moins ne les respecte à l'égal de celui-ci (3). »

Ce sera au perpétuel honneur de Cartier — et il en tirait gloire à juste titre — d'avoir parachevé et rendu parfait au Canada français l'organisation de l'Église comme société indépendante, et de lui avoir assuré la plénitude de sa liberté par cette loi qui donne l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement.

Le vrai chrétien combat. Cartier subit cette

(1) *Ibid.*, 136.

(2) Archevêque BAILLARGEON, de Québec : *Lettre adressée au clergé*, le 31 mai 1870.

(3) De Angelis, professeur de Droit canon à l'Université de Rome.

épreuve, et elle fut grande. Il l'a rencontrée face à face, sans reculer ni désarmer.

Nous personnifiant dans les luttes d'où devait sortir notre autonomie, que serait-il arrivé s'il eût lâché prise ? Notre conscience de peuple façonnée par l'Église n'aurait-elle pas été non seulement outragée, mais, avec le temps, pervertie ? Que voulaient alors nos ennemis ? Ils s'attaquaient aux écoles séparées, aux institutions religieuses, à la hiérarchie catholique, rempart de notre nationalité. Le cri du fanatisme soulevé par Georges Brown et Mc Dougall était : *No popery, no french domination.* Le nombre est puissant, et les provinces anglaises et protestantes de l'Ouest le faisaient valoir. Hélas ! pourquoi faut-il écrire que des nôtres, alors égarés par les erreurs de la Révolution française et pris d'une haine aveugle contre l'homme qui, au Parlement, se faisait notre plus ardent défenseur, s'allièrent aux *clear grits* ? Cartier » ne plia pas sous le souffle de la tempête (1) ».

Sur les bancs du séminaire, nous avons entendu l'oraison funèbre prononcée sur sa tombe, à demi-fermée, par des lèvres qui ne devaient pas tarder à être épiscopales (2); et notre jeune intelligence ne s'ouvrait pas tout entière au jugement que l'on en portait et qui fut ratifié dans la suite, plus tôt qu'on ne le pensait, par nos hommes politiques. Aujourd'hui que nous avons mûri par l'étude et l'expérience, nous reconnaissons que, dans un des moments psychologiques de notre histoire, Cartier vint à notre

(1) *Ibid.*, 74, 75.

(2) Mgr Cazeau, Vicaire général de l'archevêque Baillargeon et du cardinal Taschereau. *Ibid.*, 69.

rescousse, et que la Confédération ne fut pas le déluge qui submergea notre religion et notre nationalité. Dans les conventions où se discutaient nos droits, sa parole n'avait pas les envolées de Chapleau, ni la chaleur de Mercier, ni l'élégance de Laurier, ni non plus l'entraînement de Papineau, alors déjà disparu ; mais elle était une arme de conviction profonde, d'énergie indomptable, de foi irrésistible, et elle nous tailla tels que nous sommes. Fortunés, deux fois fortunés, dirons-nous, si nous savons nous maintenir en cet état, le meilleur sur un continent où dominent tant d'éléments qui nous sont étrangers et souvent hostiles !

Le clergé, inquiet au milieu de ces disputes qui devaient décider du sort d'un peuple dont la Providence lui avait confié la garde et auquel il s'était donné tout entier, dès les premiers jours du Canada, n'eut pas dans ses sollicitudes de pasteur attaché à son troupeau, de plus sage, de plus dévoué conseiller que lui. Tel fut l'aveu d'une autorité ecclésiastique. « Nous suivions ses conseils, disait-elle, et nous obtenions tout ce que nous demandions (1) ».

Mais il n'est pas de gloire pure aux yeux de tous : combien l'on découvre de taches dans le granit choisi du plus beau monument ! On lui a reproché son intervention dans la dispute, qui se fit acrimonieuse, au sujet de la division de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Disons seulement qu'il n'était pas en mauvaise compagnie avec les Sulpiciens, et que Rome ne déclara pas qu'il eut tort dans l'émission d'une opinion qui avait trait au droit civil.

(1) Mgr Antoine Racine, premier évêque de Sherbrook.

On lui a reproché encore son attitude dans la question, qui troubla le pays, des écoles du Nouveau-Brunswick. Pourquoi le juger plus sévèrement que les têtes dirigeantes de la partie dont les intérêts étaient lésés ? Son historien rapporte ainsi cet incident : « Pendant que se plaidait aux Communes cette cause importante, les évêques du Nouveau-Brunswick, présents à Ottawa, laissaient leurs défenseurs se démener à qui mieux et sans les prévenir, sans consulter ceux qui étaient allés au feu pour eux, effectuaient tranquillement un compromis avec le gouvernement de cette province (1). » Un double motif inspira Cartier dans ce grave débat : le respect de la Constitution — il suivit en elle la plus haute autorité judiciaire de l'Empire britannique, chargée de l'interpréter — et la conservation des droits de ses compatriotes, qui eussent été violés, s'il avait été permis de faire annuler cette Constitution qui les leur garantissait.

L'entrée de cette province dans la Confédération n'ajoutait pas, mais retenait des droits acquis. Or, pourquoi les catholiques n'avaient-ils pas songé à la protection de leurs écoles confessionnelles, avant de s'y engager ? Courte vue de la politique humaine ! « L'évêque du Nouveau-Brunswick a écrit des lettres en faveur de la Confédération », s'écria Cartier au Parlement, le 22 mai 1872, « mais, n'a jamais réclamé une protection spéciale pour ses ouailles. « Pouvait-on raisonnablement exiger de lui plus de clairvoyance que de ce prélat ? »

Dans l'œuvre de la Constitution fédérale il avait

(1) *Ibid.* 121 et suiv.

eu en vue particulièrement les siens, nous du Canada Français. L'intervention du Parlement, où la majorité était anglaise et protestante, dans nos affaires provinciales était à craindre. Ce n'était pas pour un jour que nos ancêtres avaient livré de si rudes combats pour notre autonomie. Il nous semble que c'est le meilleur patriotisme, éclairé par la raison, qui parlait par sa bouche, lorsqu'il disait à ses amis du Bas-Canada : « Vous devriez être les derniers à demander l'intervention du gouvernement central en cette circonstance. Que font en ce moment les partisans du désaveu de la loi du Nouveau-Brunswick, sinon demander au Parlement de placer l'instruction publique sous la haute main du gouvernement fédéral, et s'exposer aussi à voir les protestants de la Province de Québec invoquer un jour l'intervention d'Ottawa pour faire modifier son système scolaire ? Lors de la discussion du projet de la Confédération, j'ai pris un soin extrême, à raison de nos idées en cette matière, de placer le contrôle des écoles en dehors d'Ottawa (1). » Rien n'était plus vrai : la suite a prouvé que le Parlement fédéral n'est pas une fabrique d'écoles séparées.

Il ne croyait pas à l'injustice, parce qu'il était « franc et sans dol », selon sa devise. Il n'aurait pu soupçonner celle si grande dont nos compatriotes ont été victimes au Manitoba. Il avait confiance dans le peuple : dirons-nous que ce fut son « côté naïf » ? Dans son discours sur le projet de la Confédération, le 7 février 1865, il disait : « Est-il possible de croire que le gouvernement général ou les

(1) *Ibid.*, 120.

gouvernements locaux pourraient se rendre coupables d'actes arbitraires à l'égard des minorités ?... Sous le système de la fédération qui laisse au gouvernement central le contrôle des grandes questions d'intérêt général, auxquelles les différences de races sont étrangères, les droits de race ou de religion ne pourraient être méconnus. »

Mais nous nous laissons entraîner à un plaidoyer. Nous espérons, cependant, que l'on ne suspectera pas nos sentiments : ils sont au-dessus de toute coterie. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, tous les partis politiques qui prétendent par des voies diverses « faire le bonheur du peuple », se réclament de Cartier. Faut-il donc attendre le siècle ou au moins le demi-siècle pour célébrer le souvenir d'un grand homme ? Les esprits aux pensées larges devancent ce moment. En 1908, à la veille des élections présidentielles où tous ses efforts devaient tendre au succès de son parti, le président Roosevelt, à la nouvelle de la mort de Cleveland, l'âme du parti démocratique, ordonna que les drapeaux fussent mis en berne sur les édifices publics et lança une proclamation officielle fixant un deuil national, parce que les États-Unis venaient de perdre « l'un de leurs plus illustres citoyens ». Ce n'est pas se diminuer, c'est plutôt se grandir que de rendre hommage aux mérites d'un adversaire qui fit honneur à ses concitoyens.

Pour nous, dans notre affection nationale et la fierté que nous puisons dans notre histoire, recherchons chez nous — au contraire de certains de nos écrivains, animés toutefois d'excellentes intentions qui vont quérir leurs modèles à l'étranger — des

hommes qui appuient notre proposition, à savoir que le citoyen chrétien sait se dévouer à la patrie. On juge les hommes à l'œuvre, comme l'arbre à son fruit. Qu'importent, dans ce cadre qui entoure les traits d'une grande vie, les misères inhérentes à la nature humaine ? Le Seigneur en fit peu de cas dans le choix des douze ministres de son divin gouvernement.

IX

Pour revenir à la source, l'Église a présidé à la formation intellectuelle et morale de nos hommes les plus remarquables. Cartier fut élève de Saint-Sulpice de Montréal. Nos séminaires ont été ces terres fécondes où nos esprits les plus distingués et nos âmes les mieux trempées ont pris naissance et développement. Depuis la fondation par le premier évêque du Canada du séminaire de Québec, d'où ils sont sortis, il n'est aucun citoyen marquant qui ne leur doive son éducation.

Il est certes délicat de rappeler des noms modernes. Pourtant, l'un d'eux tombe de notre plume : Honoré Mercier. Le Collège des Jésuites de Montréal n'eut pas d'élèves plus attachés que lui à l'Alma Mater. Voilà comment on explique son audacieuse entreprise dans le « règlement des biens des Jésuites », par lequel, en vertu d'une réclamation toujours renvoyée jusqu'à lui, il distribuait quelques milliers de dollars ($ 400.000) à nos institutions enseignantes. Cette somme ne couvrait pas toute la dette contractée par le pays ; mais, comme on se

trouvait dans l'impossibilité d'y donner entière satisfaction, elle agréait à la partie intéressée.

Le respect humain, la plaie des minorités au milieu de l'arrogance du nombre, ne retint pas Mercier : il n'eut pas honte de sa foi nationale et religieuse, il en fit une éclatante profession à Baltimore, Maryland, au centre de la fondation du premier diocèse catholique aux États-Unis.

Nos hommes publics, à si peu d'exceptions près qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, furent chrétiens déclarés. Tels, d'ailleurs, ils devaient être : autrement, leur règne n'eût été que d'un jour, là où l'Église, avec l'eau baptismale, pénétra l'âme du peuple de ses divins enseignements et lui inspira l'horreur de tout ce qui est antichrétien.

Ces hommes qui ont été de si forts lutteurs dans l'arène parlementaire, « debaters » qui étonnaient les Anglais par la logique et la puissance du raisonnement, la profonde conviction d'une parole vigoureuse, une constance invincible, une habileté qui tenait de la diplomatie, ces hommes déjà doués d'un sens pratique vraiment britannique, auxquels le Canada doit ses conquêtes constitutionnelles et une ère de prospérité (1), ces hommes, canadiens d'origine, français de langue, catholiques de foi, incarnant notre âme, un peuple qui ne serait pas pris du mal de la jalousie les élèverait à l'apothéose et bénirait les éducateurs qui les lui ont

(1) « Le Canada est, en ce moment, le pays à la mode. Encore quelques années, et les « quelques arpents de neige », qui excitaient le dédain de Voltaire, vont devenir un des plus grands pays et des plus florissants empires de l'univers ». *Courrier des États-Unis*, 26 juillet 1908.

fournis. Soyons justes ; non, ne soyons pas si mesquins que de ne considérer que le côté faible des mortels, quand nous bénéficions des fruits de leurs travaux ; puis, reportons aux maîtres qui en ont fait de grands caractères, prêtres, religieux, et aussi laïques, la part de leurs vertus civiques.

Serait-il superflu de nommer ici Morin, « le plus doux des hommes », Taché, qui se fit écouter de ses adversaires, Chauveau, « l'élégant orateur de nos fêtes nationales (1), » Langevin, le dernier survivant de notre race parmi les Pères de la Confédération, que la mort vient de faucher ? Saluez les institutions qui les ont rendus capables de monter jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État.

Que des politiciens, qui leur doivent tout, la vie intellectuelle et souvent la vie matérielle (2), distribuée gratuitement, par charité, les accusent d'infécondité, de « moyen âge », ce qui, pour eux, signifie « arriéré, ennemi du progrès, contraire à l'esprit moderne «, laïcisateurs de nos écoles, agissant d'après un mot d'ordre parti de quelque « Ligue d'émancipation », qui nous ignore et n'est pas nationale : voilà ce qui dépasse la conception du citoyen qui n'est ni borgne ni aveugle.

Ceux qui ne sont pas trompés par les erreurs de l'ignorance, ni non plus possédés de la haine de ce qui est chrétien, surtout catholique, ceux qui voient clair et n'ont pas de préjugés, se sont inclinés

(1) Il inaugura la nouvelle province de Québec, en étant chef du premier ministère.

(2) Pour ne parler que du séminaire Saint-Sulpice de Montréal, combien, qui n'avaient pour toute richesse que leur diplôme, en ont reçu le pain quotidien !

devant le fait imposant et merveilleux en résultats de l'éducation dont nos institutions sont le siège. A nos dénigreurs, appliquons ces appréciations profondes et originales de l'ex-Président Roosevelt : « Les éducateurs religieux de la communauté (l'État) se placent à un rang très élevé et très honorable. Nulle autre classe ne fait rien qui approche pareille quantité de labeur désintéressé pour les compatriotes (1). Pour ceux qui sont associés étroitement à eux, cette assertion semblera un truisme assez évident pour être mis parmi les platitudes. Mais il y a un groupe de l'opinion publique fort loin d'être négligeable, qui, à en juger par les discours, les écrits et les plaisanteries où il se complaît, n'a aucune conception de cet état de choses. Si de telles gens voulaient seulement se donner la peine de suivre jusqu'au bout la vie effective d'un clergyman ou d'un prêtre peinant dur, je pense qu'ils deviendraient un peu honteux de ce ton d'impertinence qu'ils sont enclins à adopter en parlant d'eux (2). »

Nous aurions pu citer plus tôt l'illustre orateur de la tribune française, M. le comte de Mun : mais, l'on se fût hâté de le récuser, le considérant comme trop catholique. Cependant, après le témoignage ci-haut rapporté, il nous est bien permis de répéter ces accents de l'orateur, en lui donnant des notes plus universelles : « Celle qui, pendant quinze siècles, avait, pour ainsi dire, tenu la France entre ses

(1) Qu'aurait-il ajouté, s'il eût connu que les prêtres de nos collèges se contentent du maigre salaire de cent piastres par année, et nos religieux de leur habit et de leur nourriture ?

(2) Le *Century*, octobre 1900.

bras comme une mère porte son enfant, guidant ses pas à travers les âges barbares, adoucissant peu à peu ses mœurs à mesure qu'elle versait la foi dans les âmes, formant son esprit et cultivant son intelligence, c'était l'Église catholique. Laissez-moi la saluer d'un hommage filial et dévoué. »

Ces paroles éloquentes ne s'appliquent pas seulement à l'Église de France; elles embrassent tous les autres pays où le Christianisme s'est implanté. Pour parler de notre terre d'Amérique, c'est l'Église catholique, c'est-à-dire s'étendant par tout le monde, qui, après avoir civilisé les barbares indigènes et fait des premiers colons de bons citoyens, sut donner à tous des chefs de peuples selon son cœur.

X

Pas de civilisation sans civisme : les deux choses se lient, comme les deux mots; l'Église, qui voulait la première parfaite, établie sur les devoirs mutuels, sur le dévouement réciproque, sur le sacrifice commun, sur la sagesse des chefs comme sur la soumission éclairée des membres, en un mot, sur l'harmonie des âmes, s'est donnée à la création de citoyens en tous âges et en tous pays. Ses écoles n'étaient pas seulement des pépinières de savants, mais d'hommes capables de comprendre les intérêts de l'État et disposés à y concourir. Elle est descendue de la chaire des universités où s'élevaient ceux qui se destinaient au gouvernement de leurs semblables, à l'humble tribune qui dominait les bancs où s'asseyaient les petits, ceux qui devaient, un jour, avoir

leur mot à dire, jeter un vote dans l'urne électorale
elle démontra à ceux-ci l'importance, la grandeur
les responsabilités du rôle qu'ils étaient appelés
jouer, en un avenir prochain.

Bornons-nous à quelques notes tirées de notr
histoire.

Il est incontestable qu'au Canada, elle a été l
première et seule éducatrice : elle a, de près d
deux siècles, précédé l'État; et, lorsque celui-c
voulut évoluer de son cru, il eut recours à elle, e
encore lui laissa-t-il la préséance.

« L'éducation des garçons, dit Garneau, fut aban
donnée au clergé, qui fut le seul corps enseignant
avec les religieux, sous la domination française (1)
Nous ne parlerons pas de l'éducation donnée au
filles, quoique les Marie de l'Incarnation, les Ma
guerite Bourgeoys et leurs descendantes aien
imprimé un caractère de civisme à leur enseigne
ment et fourni des héroïnes et des femmes, épouse
et mères, qui soutinrent de leur mâle énergie le
défenseurs de la patrie et souvent les éclairèrent d
leurs prévisions plutôt senties qu'étudiées dans le
conseils.

Qu'enseignaient-ils aux indigènes, les mission
naires, dans ces masures qui ne méritaient mêm
pas le nom, pourtant modeste, de maisons d'écoles
à Tadousac, aux Trois-Rivières, en 1616 ? Qu'ensei
gnaient-ils à la première école de Québec, en 163
à celle qui fut fondée, en 1637, par de Sillery ? San
doute, ils prêchaient le Christ, ils annonçaient l
royaume de Dieu; mais aussi, ils disaient le non

(1) *Hist. du Canada*, I, 196.

du Roy, ils parlaient « du beau royaume de France ». Ils disciplinaient les sauvages et dressaient les enfants des premiers colons au respect, à l'amour d'un gouvernement protecteur de leurs droits et facteur de leur bonheur, à la charité qui lie les citoyens d'un même pays, et semaient dans les âmes ce germe qui devait s'épanouir dans le plus fort et le plus pur patriotisme. Ils ne séparaient pas la morale évangélique de la morale civique. Quand ils christianisaient, ils ouvraient la porte de la patrie céleste, mais en même temps et à cause de cela, ils préparaient de bons citoyens pour la patrie terrestre. « Le moyen le plus sûr de nous attacher les naturels du pays, écrivait le P. Charlevoix, était de les gagner à Jésus-Christ (1). »

Comme l'Apôtre choisi par le Christ et envoyé par lui pour le continuer, le prolonger dans les nations, le Vénérable de Laval fut, dans l'Amérique du Nord, la personnification de l'Église ; il était l'Église au Nouveau-Monde. Que fit-elle par son ministère ? Elle établit des écoles partout où il y avait des intelligences à ouvrir, des cœurs à cultiver : on en vit naître dans ce vaste territoire qu'était le premier diocèse, là où besoin s'en faisait sentir. Ainsi, celle que l'on a appelée « la première école normale du Canada (2), » sise au pied du Cap Tourmente (1668), d'où sortirent, dit un historien, des hommes « d'une telle habileté qu'ils furent souvent employés comme arbitres par le Conseil Souverain » ; ainsi, celle de la Basse-Ville de Québec, d'où

(1) *Hist. de la Nouvelle-France*, l. XXII.
(2) M. A. Rivard.

rayonna dans le pays l'influence française, puis d
la Pointe-de-Lévy, de Sainte-Famille, de Notre
Dame de Foy, et tant d'autres, qui eurent de s
beaux résultats que l'illustre ministre de Louis XIV
Colbert, écrivit à l'évêque pour le féliciter « de bien
policer la colonie et d'y former des gens capable
de servir « Dieu et le Prince ».

De quelles sollicitudes l'Église n'entoura-t-ell
pas le peuple ! Elle soufflait dans son âme tou
ensemble la divinité du Christianisme et la subli
mité de la civilisation ; elle lui montrait le chemin
du ciel et lui enseignait ses devoirs sociaux : oui, i
apprenait de sa bouche à devenir colon laborieux
découvreur de lacs et de fleuves, fondateur de villes
défenseur du sol, guerrier du Roy. O temps admi
rable de nos ancêtres où ne régnait pas l'égoïsme
où le nom de citoyen n'avait pas reçu son cachet d
la Révolution, mais se manifestait par des actes d
désintéressement, de sacrifice, de martyre, d'im
molation à la patrie ! Ils n'étaient pas à la solde d
quelque gouvernement achetant des bras armés
prix élevé, ou sur les ordres de quelque généra
étranger. Non. Ils échangeaient leurs travaux e
leur sang pour la paix de leurs familles, la sûreté d
leurs concitoyens, et la promesse d'une génération
qui leur survivrait, génération dont nous sommes
Comme l'Église de l'empire romain créa la « légion
fulminante », la nôtre créa toute une armée d
citoyens à la tête solide, aux muscles vigoureux,
l'âme ardente et généreuse.

Que n'ayons-nous dégénéré. Forts ! Résistant
nous serions contre le flot déchristianisant qui nou
envahit ; avant le parti passerait la patrie, ave

l'État marcherait l'Église, mais sans honteuses concessions, sans reculade du côté des enfants de celle-ci ; notre nombre, inférieur, il est vrai, ne se briserait pas, parce qu'il se serrerait comme un faisceau que tous les efforts ne réussissent pas à désunir et éparpiller.

XI

Il faut à toute nation une classe dirigeante. Ne se préparerait-elle pas de longue main par un soin judicieux, attentif et constant, elle s'imposerait par un coup subit. Quelle calamité, si elle sort de circonstances de hasard, de fortune, de violences, comme au temps de révolutions où le dessous monte à la surface ! Quel malheur, si ceux qui s'emparent du pouvoir ne s'y sont pas disposés par une éducation toute spéciale ! Cette éducation a nom *humanité :* « elle fait l'homme », le développe, le perfectionne, le met en relief parmi ses concitoyens ; et ceux-ci se sentent plus humbles en sa présence, il leur apparaît plus complet et mieux préparé pour la conduite de l'État.

Voilà po[illegible] en 1765, l'Église de Québec ouvrit aux jeunes gens qui se destinaient à autre chose qu'à la cléricature, les portes de son séminaire, dont Pie X a dit qu'il était « le bienfait le plus considérable » du Canada.

Le cours classique, qui avait donné à la vieille France ses grands ministres, devait fournir à la nouvelle ses meilleurs et plus utiles citoyens, ses hommes politiques éminents. Combien par l'étude

des Grecs et des Latins ont appris la sagesse des peuples passés par le creuset de l'expérience des siècles ! Quelle substance ils tiraient de génies, comme Homère et Virgile, d'orateurs à l'âme populaire, comme Démosthène et Cicéron, d'historiens tels que Xénophon, Tacite, Tite-Live ! Que de principes puisés à des sources chrétiennes, Basile, Jean Chrysostome, Augustin, Bossuet ! C'était une compagnie profitable que celle de Racine, dont la muse adoucit les mœurs, de Corneille qui donne des flammes à l'amour de la patrie, et de Molière qui flagelle les défauts et les ridicules de son temps. En un mot, le cours classique tel qu'on le voulait, tel qu'il était suivi, formait et ornait l'esprit, mûrissait le jugement, affermissait la volonté : c'était une école de science et de morale. Celui qui avait passé par toutes ses séries, acquérait une certaine priorité sur ses semblables. Nous en avons vu les résultats. Le séminaire, qui tire son nom de *semen*, semence, a germé ; lui et tous les collèges qui s'en sont détachés, comme autant de branches, ont produit les plus beaux modèles de civisme.

Enregistrons ici cette réflexion d'un observateur de passage, mais sérieux, à propos de Saint-Sulpice : « Ce clergé canadien dispose d'une rare influence. Ce n'est pas le lieu de disserter sur le fait qui éclate aux yeux de tout visiteur, ni sur ses causes, ni sur ses conséquences. Si l'on questionne à ce sujet, on constate simplement un fait : c'est le clergé qui a fait le Canada français ; c'est le clergé qui, à l'heure où la France abandonnait ses fils, conserva le Canada français. L'anticléricalisme constituerait là-bas un geste de monstrueuse ingratitude doublé

d'une redoutable sottise, presque un acte de haute trahison. Pour de longues années, ces « messieurs de Saint-Sulpice » seront — moralement — « seigneurs de l'île de Montréal « et autres lieux (1) ».

Ne serait-ce pas une injustice que de refuser aux Jésuites le titre de premiers éducateurs du pays ? « Ils étaient de ceux qui, par état, devaient être à la tête de l'enseignement (2), » et ce devoir ils l'accomplirent avec un zèle remarquable par ses résultats. Il en est, même parmi nous, que le nom de Jésuite agace et révolte : c'est de la pose, l'on est « si grand esprit » alors ! Cela paraît « si français » ! Ingrats, qui voulez nous faire de « petites misères », en niant le bien dont vous avez reçu une large part, vous ne diminuerez pas la gloire de René de Rohault qui jeta les fondements du collège de Québec, ni des savants professeurs qui y transmirent leur science à nos modestes ancêtres, ni de ces apôtres décorés des plaies du martyre, revenus de leurs missions lointaines et s'y reposant dans l'éducation des futurs citoyens de la Nouvelle-France, ni de ces jeunes docteurs, qui eussent ajouté un lustre de plus au siècle de Louis XIV dans la mère-patrie, quittant l'enceinte des murs qui se dressaient en face de la cathédrale de Québec pour rechercher et instruire les enfants qui ne pouvaient s'y rendre.

Lorsque, en 1793, les habitants de cette ville et des environs s'adressèrent à la Législature pour que les biens des Jésuites ne fussent pas changés de leur destination, qui était l'éducation, quelle raison

(1) M. Louis Madelin : *Courrier des États-Unis*, 2 août 1908.
(2) Garneau : *Histoire du Canada*, I, 199.

apportèrent-ils entre autres ? « Que le Canada se trouvait presque dépourvu d'écoles publiques depuis la conquête et que ce malheur pouvait être attribué à quelques individus qui convoitaient les biens des Jésuites (1). » C'était une reconnaissance de services rendus par de semblables éducateurs.

Est-ce l'État qui, en ce temps, se chargea de la rude tâche de former ses citoyens, en ce temps où il en fallait de bons, de forts, de dévoués, ne reculant devant aucun sacrifice ? Est-ce l'État, en cet autre, où la soumission à un pouvoir nouveau et peu sympathique ne devait pas être une trahison à l'ancien, mais un concours libre, intelligent et actif pour tirer des circonstances le meilleur parti possible ; en cet autre encore, où nos pères étaient comme pressés de suivre un drapeau dont ils n'aimaient pas les couleurs et dans les plis duquel la Providence avait enveloppé nos destinées, malgré les brises violentes qui l'agitaient ? Qu'on lise notre histoire, et l'on verra d'où sortit ce civisme qui nous sauva dès l'enfance et au milieu des épreuves de l'adolescence nationale.

L'expérience des peuples qui ont apparu sur la surface de notre globe, enseigne que pour vivre, ils doivent secouer l'ignorance qui les tiendrait dans une barbarie fatale, allant jusqu'à les éteindre, comme il arriva pour les tribus sauvages qui ont été anéanties.

Que voulait le gouvernement anglais qui « éloignait de notre peuple tous les moyens de s'instruire (2) » ? Espérait-il par là l'asservir et enfin

(1) *Ibid.*, III, 91.
(2) *Ibid.*, III, 97.

l'effacer? Il oubliait donc les terribles leçons de l'histoire, il ne voyait donc pas dans un avenir, si lointain qu'il fût, à la tête de bandes d'esclaves armés de haine et de vengeance, un Vercingétorix qui l'eût forcé de se retirer de toute l'Amérique, en 1775 et 1812? Il lui fut utile que les Canadiens apprissent à l'école de l'Église leurs devoirs civiques pour lui prouver leur fidélité jurée, par des victoires comme celle de Châteauguay, qui le raffermit en ce continent. Il lui fut indispensable que des hommes, jouissant de la confiance de leurs concitoyens, dressés par une main sacerdotale, les tinssent éloignés des écarts dont il eût été le premier à souffrir. Qui sait si, à cause de la langue et de l'esprit français, bien gardés dans nos institutions, avec leur attachement à la religion, les Canadiens ne seront pas la barrière qui arrêtera l'annexion aux États-Unis? Les politiques anglais semblent plus que jamais y croire.

L'université est le noviciat où se disciplinent les citoyens en herbe, dont la vocation est d'administrer et de gouverner leur pays. Les parléments ne sauraient être composés que de marchands, d'industriels, d'ouvriers ou de laboureurs. Il faut des légistes pour concevoir une loi et lui donner une forme juste et imposante. Or, les légistes ne s'improvisent pas en un jour, c'est particulièrement dans l'étude approfondie et bien éclairée du passé des nations qu'ils tirent leur esprit d'observation et apprennent en quoi et comment appliquer une expérience plusieurs fois séculaire aux besoins de leur temps. Les dessus de l'humanité ont changé; mais le fond est toujours le même.

Le code judaïque, dicté par le Seigneur à Moïse,

a eu sa répercussion chez tous les peuples, tous ont aussi puisé à profusion dans le droit romain, et Sparte, Thèbes, Athènes, donnent le parfait exemple du gouvernement du peuple par le peuple, tel qu'en Angleterre, aux États-Unis, au Canada, partout où il y a une constitution. Les jeunes générations recueillent la sagesse des lèvres du vieillard, elles s'élèvent par les enseignements de l'histoire.

L'étude des constitutions et des lois anciennes et de leur adaptation moderne, et des principes qui doivent guider tout législateur, n'appartient pas à toute école, seule l'université en a la maîtrise. Le peuple confirme cet enseignement exclusif en confiant ses destinées à ceux qui en portent la marque distinctive.

Or, l'Église, qui avait comme mission, avec la propagation de l'Évangile, de policer les peuples, d'en unir les individus et les groupes par des liens d'intérêts communs, et d'établir l'harmonie du haut en bas de l'échelle sociale, s'appliqua fortement à l'éducation politique de ceux qui avaient été choisis par la divine Providence pour la chose publique, la *res publica* de Cicéron. D'où est venue cette élite d'esprits dominant leur siècle, lui imprimant le mouvement, l'animant, pour ainsi dire, de leur vie ? L'histoire mentionne peu de véritables hommes d'État qui ne se soient assis au pied de ses chaires. Les plus illustres universités de l'Europe, d'où tant d'autres ont rayonné, lui doivent leur fondation, soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire par ses inspirations à des princes chrétiens. Mentionnons Cambridge et Oxford. « C'est à des prêtres français, Grimalde et quelques autres, que le roi

d'Angleterre, Alfred le Grand, confia la tâche de relever dans ses États les études tombées et d'établir l'académie d'Oxford, berceau, semble-t-il, de l'Université de ce nom (1). » — « Ce sont d'autres moines, Joffride et ses compagnons, qui jetèrent les bases de l'Université de Cambridge. » Il en est ainsi de l'Université de Paris. « L'histoire des origines de l'Université de Paris, qui fut le principal centre d'études supérieures au moyen âge, fait suffisamment voir de quelle sollicitude l'Église entourait ces nobles asiles des lettres et des sciences. Innocent III lui donna des règlements, Honorius III lui fit des faveurs, Grégoire IX eut assez de prudence et de bienveillance pour la sauver d'une crise qui faillit l'anéantir. Sous cette haute protection, de nombreux collèges prirent naissance. L'Université pouvait se dire la fille des rois par les secours qu'elle en recevait ; mais, en réalité, elle était la fille de l'Église (2). »

De même celles de Toulouse, Montpellier, Vienne, Boulogne, Turin, Rome, Salamanque, Séville, Louvain. Nous en omettons. « Une seule comptait plus de dix mille élèves, nombre inconnu dans nos temps modernes, et cela longtemps avant que Luther eût soulevé la révolte contre l'Église (3). »

C'est grâce à l'Église s'il est sur ce continent une université française, la seule existante. Nos cousins de France devraient le savoir pour reconnaître au

(1) Mgr. L. A. Paquet : *L'Education et l'Eglise*, voir « La Nouvelle-France », août 1907.

(2) *Ibid.*

(3) Rev. J. A. Zahn : *What the church has done for science.*

moins qu'elle fait « quelque chose de bon ». Nous avons nommé Laval. « Si notre Université porte ce nom, ce n'est pas seulement pour rappeler un souvenir historique, mais bien pour perpétuer la mémoire de celui à qui elle doit l'existence. Qui donc a érigé cette institution, qui l'a soutenue jusqu'ici, si ce n'est le séminaire de Québec ?... Partout ailleurs, c'est la générosité des gouvernements et des riches de la terre qui rend possible la fondation des universités. Ici, c'est le legs d'un évêque missionnaire qui a permis d'ériger et de maintenir la seule université catholique et française d'Amérique (1). »

Rendons-lui hommage, en citant les paroles de Lord Grey, gouverneur général du Canada, au dévoilement de la statue du premier évêque de ce pays. « Honneur au Séminaire de Québec, berceau de l'Université Laval, d'où sont sortis tant d'hommes distingués qui ont contribué de leur large part au progrès du Canada ! »

O vous, dont l'âme jeune, inexpérimentée, presque naïve, brûle de servir la patrie en un champ plus vaste que celui du commun des citoyens ; ô vous, que de fortes et plus mâles aspirations poussent à la dignité de rois de la démocratie, de conducteurs de peuples ; vous qui, dans vos rêves et vos illusions, vous voyez dans l'avenir, un avenir qui vous paraît facile et doux, assis aux conseils de la nation ou au tribunal de la magistrature, ou maîtres des foules tumultueuses, et facteurs de majorités, disposez-vous au bien que vos compa-

(1) M. A. Rivard : Discours prononcé le 21 juin 1901.

triotes auront droit d'attendre de votre civisme façonné à bonne école. Allez boire aux sources d'eau pure que sont les universités catholiques. Ne trempez pas vos lèvres aux sources glacées de l'indifférence religieuse, ou brouillées, empoisonnées d'impiété, de matérialisme. Et l'état chrétien revient à ses âges d'or, et vous en êtes les sauveurs. Quelle gloire ! Un beau nom livré à la postérité est immortel. Il vaut mieux que « les trésors consumés par la rouille » d'un patriotisme à basse température, ou « dévorés par le ver » de l'égoïsme. Peu importe que vous ne léguiez à vos descendants des richesses périssables, s'il est dit de vous : Il fut un citoyen chrétien !

XII

Jusqu'ici, l'élément canadien aux États-Unis, ou franco-américain, n'a eu que de rares occasions de manifester son civisme par des actes ressortissants. Cela s'explique, il y est comme à l'époque de formation, ses deux millions d'âmes éparses en ce vaste pays ne pourraient se mettre beaucoup en relief parmi tant de peuples plus nombreux et plus puissants. Il faut une circonstance plus qu'ordinaire pour que l'un des siens monte sinon au pinacle de quelque capitole, du moins à quelque position tant soit peu en évidence.

Cependant, l'arbuste promet : dans l'Est où il est devenu plus compact, on l'estime comme un facteur important. Au Boston City Club (1), le sénateur

(1) Le 20 mars 1908.

Lodge, après avoir parlé des différents mouvements d'immigration européenne qui se sont succédé depuis la fondation de la République américaine, s'est ainsi exprimé : « Plus tard que tous ces mouvements est arrivée l'immigration des Canadiens-Français, qui est devenue un événement considérable et très précieux de notre population. » Le mot anglais est plus fort : « *Which has become a strong and most valuable element.* » Cette « puissance » et cette « valeur » n'en sont pas au premier témoignage de la part d'hommes publics en vue aux États-Unis.

Il est doux d'entendre de la bouche de l'un des nôtres, qui a parcouru un si beau chemin, cette profession de civisme : « Quand la nécessité força mon père à émigrer, il trouva l'hospitalité dans cet État. Il est mort en aimant les institutions qui lui permirent de faire quelque chose de bon dans ce monde. J'ai reçu cet amour comme héritage. Servir l'État et la ville où j'ai vécu tant d'années est pour moi un devoir que je suis heureux de remplir. Je désire payer une dette de reconnaissance à mon pays en apportant ma part à son progrès et à son bonheur (1). »

Il n'est plus le temps où les Canadiens, émigrés aux États-Unis pour y tenter fortune, se regardaient comme des exilés. Le succès commence à leur sourire, ils comprennent « qu'ils sont Américains depuis

(1) M. Aram Pothier, élu gouverneur du Rhode Island, en 1908, et réélu en 1909, 1910 et 1911 par de fortes majorités, le premier des nôtres à occuper la plus haute magistrature d'un Etat. Discours au Club républicain de Woonsocket, 20 octobre 1908.

des générations, dans le sens le plus large du mot, et que leur venue en ce pays n'est simplement qu'un mouvement d'Américains traversant la ligne imaginaire d'une partie à l'autre de l'Amérique ».

Cependant, quand ils franchirent cette ligne peut-être moins imaginaire que le prétend le sénateur du Massachusetts, qui les soutint à l'épreuve? Quand ils se crurent rien, qui leur dit qu'ils étaient quelque chose? Quand ils quittèrent le sol natal, qui leur apprit qu'ils avaient une autre patrie accueillant comme ses propres enfants? Quand pratiquement ils renonçaient à être citoyens, [illegible] qui leur conseilla de se faire « naturaliser » [illegible] américains? Quand ils étaient prêts à endosser la livrée de l'esclave, qui releva leur dignité d'hommes libres en pays libre? Quand la faiblesse, née du petit nombre, soumise aux tâches les plus ardues, les jetait dans le découragement et les rendait apathiques, qui les ranima, qui leur souffla un patriotisme nouveau, mais nécessaire dans la condition où ils s'étaient mis? L'Église, toujours l'Église. Le clergé fut doublement pasteur, doublement apôtre, prêchant les devoirs civiques avec les devoirs spirituels.

Le présent est pour lui la répétition du passé. En est-il de plus canadien au Canada, de plus franco-américain aux États-Unis? Nul n'en doutera en face des œuvres qu'il accomplit.

Sans parler de l'Ouest américain, où il rencontre des obstacles presque insurmontables, où la dispersion de nos compatriotes est si grande dans des villes comme Chicago et en des plaines à perte de vue, où le milieu ambiant est imprégné de tant

d'éléments étrangers, où il faut être martyr d'une cause pour conserver distinctes et fortes les diverses nationalités qui s'y disputent la vie, il a fait dans l'Est un effort suprême, et, en nos quartiers, il semble avoir réussi. Qu'est-ce que l'avenir nous réserve ? Voilà le problème. En tous cas, il a marché à la suite de son Maître, qui avait adopté la Judée comme sa patrie terrestre et la voulait en même temps de l'Église qu'il fondait. Faire des citoyens franco-américains et en même temps des citoyens chrétiens : tel fut le but de son ministère dans la patrie d'adoption. Voilà pourquoi il s'est mis à la peine dans la fondation d'institutions où l'enfant grandit dans le respect des lois divines et humaines et puise à la source du vrai, du pur dévouement.

Parlez, murailles sacrées de l'éducation. Qu'avez-vous entendu ? La parole divine et la parole humaine, toutes deux se confondant dans une même expression, rendant les même accents, s'appuyant sur les mêmes principes, dressant les âmes pour Dieu et la patrie, les préparant aux grandes manifestations du civisme le plus complet. De votre enceinte est sortie une génération de citoyens, dont l'influence pour le bien public se fera plus sentir dans les temps qui vont suivre, en d'autres à venir mieux formées encore, pétries plus à fond par les enseignements de l'Église.

Sainte mère des nations chrétiennes, ô Église du Christ, tu viens du ciel et tu nous veux au ciel ; tu nous mènes à cette patrie qui ne connaît ni troubles ni fin. Quel titre de gloire tu nous promets pour les combats de la vertu, où tu soutiens notre faiblesse, que celui de citoyens dans une Cité « qui ne passe

pas, si différente de celle que nous habitons ici-bas! » Mais, dans les sollicitudes de ton amour maternel, tu n'as rien tant à cœur que le bonheur de tes enfants en ce lieu de passage qu'est la terre. Est-ce un encouragement à n'y pas défaillir dans les épreuves? Est-ce une consolation dans les tristesses et les larmes? N'est-ce pas plutôt, ou en même temps, une anticipation des biens qui nous sont réservés en un autre séjour, une annonce d'une perpétuelle félicité? N'est-ce pas une figure prophétique du royaume « que nous attendons » où seul Dieu règne, où nous serons ses sujets sans intermédiaires de pouvoir?

Par le plus doux des dogmes, tu nous montres, comme exemplaire, la communion des saints, citoyens vivants dans la plus étroite fraternité; et pour l'établir entre les membres de la société, tout, dans tes actes, depuis ton origine, prédication, liturgie, sacrements, histoire, nous ramène sans cesse à la charité dans nos rapports mutuels.

Pour nous qui te proclamons la bienfaitrice de l'humanité, aveugles ou méchants sont les impies qui t'ostracisent de l'État pour substituer un État sans Dieu; aveugles les doctrinaires qui, te croyant avare dans tes promesses, te relèguent en un lieu, loin de nous ici-bas, où nous n'irons que plus tard; aveugles aussi les âmes simples qui tranquillement voient passer le siècle et répondent à tes exhortations d'être au travail et à la peine pour le bonheur, quand même terrestre et fugitif, de leurs concitoyens : « A quoi bon, puisque nous nous en allons? »

Non, non, ce n'est pas ainsi que tu comprends

l'homme, ce n'est pas ainsi que tu définis le chrétien. Citoyen de la terre, puisqu'il y a été mis par Dieu ; et citoyen du ciel, puisqu'il y est destiné, voilà ce que tu désires qu'il soit, voilà ce que tu lui enseignes d'être : il doit être l'un et l'autre.

Église, Cité de Dieu, tu es aussi la Cité de l'homme. Comme le Christ fut Dieu et Homme tout ensemble, tu réunis les deux, comprises dans les mêmes remparts. Nous sommes à toi de tout notre esprit pour t'admirer, de tout notre cœur pour t'aimer, de toutes nos facultés pour te servir tout d'abord, pour servir la patrie ensuite, ou plutôt pour servir la patrie en te servant. Patriotisme et Christianisme, voilà la devise inscrite sur notre drapeau. Quand on aura la compréhension de ces deux mots, ils n'en feront qu'un, et l'on puisera en toi le bonheur des nations. Alors, ô divine Église, tu auras accompli ton œuvre : « la restauration du monde dans le Christ (1) ».

(1) *Première Encycl.* de Pie X.

CONCLUSION

Peuple, nous ne sommes pas de ceux qui, usant de toi comme « l'escabeau de leurs pieds », croient à ta déchéance, s'en applaudissent, et se refuseraient à ton relèvement, parce qu'ils seraient déçus dans leurs ambitions. Que nous fait la faveur populaire ? Nous ne sommes pas de ceux qui agitent à tes oreilles, comme un hochet, les sonnettes de la démocratie pour te distraire et t'amuser, tandis qu'ils t'exploitent. Jamais ta puissance ne parut si grande, et jamais tes flatteurs n'en tirèrent plus de profits. As-tu bien les honneurs du pouvoir ? As-tu juste part dans les entreprises engagées en ton nom et pour ton bonheur ? Vois si ce n'est pas le petit nombre, habile en moyens, qui tourne ta naïveté à son avantage. La liberté, qu'il prône à toute occasion, est une poudre qu'il lance pour t'aveugler, et la constitution un leurre pour te tromper. Ou l'on te tient dans l'ignorance de tes devoirs, ou l'on t'enseigne de fausses doctrines, ou l'on te séduit par d'irréalisables promesses. Bref, ton éducation civile et politique est non seulement imparfaite, mais encore nuisible à tes intérêts.

Où la trouver, cette éducation, la seule vraie, la seule qui promet sans [illegible]faire ? Quel est le magistère qui, en t'éclairant, [illegible] échauffe de son amour ? Consulte ta propre histoire, et tu iras à bonne adresse. L'Église t'apparaîtra au seuil de ta vie et sur la voie de tes évolutions. Te relisant, tu la

verras, sentinelle vigilante, à la garde de tes droits. Elle t'a relevé à tes propres yeux et aux yeux des grands, et, encore aujourd'hui, ses pontifes t'exaltent en te présentant le type divin, Jésus de Nazareth, comme la personnification de ton civisme humble, mais accompli, si tu ne t'en écartes pas.

Songe aux citoyens qui te continueront, peuple de l'avenir. Ta survivance est dans les vertus de justice, d'honnêteté, de dévouement dont elle pénétrera leurs âmes. Que tes enfants s'assoient sur les bancs de ses écoles, qu'ils boivent les enseignements qui descendent de ses chaires comme de sources pures et fortifiantes, qu'ils grandissent sous sa tutelle et qu'ils marchent sous sa conduite ! « La sagesse politique elle-même, a dit Léon XIII, conseille de laisser aux évêques et au clergé leur part dans l'instruction et l'éducation de la jeunesse (1). »

Heureux le peuple, plus heureux que celui qui n'a qu'un civisme sans idéal élevé, sans moralité divine, sans frein dans la jouissance, sans guide dans la prospérité, sans appui dans l'épreuve, heureux le peuple, lorsque la Providence de Dieu le couvre de son indéfectible protection, lorsqu'elle projette sa lumière sur son chemin, lorsqu'elle le vivifie de sa chaleur, lumière des devoirs, chaleur du patriotisme ! Puisque tout peuple a sa mission, si bien définie par l'évêque de Meaux, à l'instar de « tout homme venant en ce monde » il ne paraît pas qu'un jour ; non, il n'est pas emporté par le vent de ce qu'on a appelé la fatalité, pour expliquer tout événement qui entraîne à la ruine : mais, il

(1) Encycl. *Officio sanctissimo.*

respire à l'aise, il se tient debout, ferme, fort « des talents qu'il a reçus », il est immortel, autant du moins qu'il y ait immortalité ici-bas, où tout passe et s'éteint.

Chefs de nations, ministres, députés, maires, conseillers de ville, de village, jurisconsultes, publicistes, professeurs, patrons et autres qui tous régnez sur vos concitoyens par l'ascendant d'un esprit comblé des dons de la nature, ou de la fortune qui pousse en avant, ou de la faveur qui s'attache à un nom, vous-mêmes, placés au plus abaissé des sommets, « docteurs en Jérusalem », dont l'opinion a son poids, amis influents auprès des puissants, en un mot, maîtres de n'importe quel homme, rappelez-vous que d'au-dessus de la terre vous est venue la prérogative de commander, qu'elle vous a été communiquée pour le bonheur de vos semblables, et que vous en portez la charge et la responsabilité devant Dieu, le distributeur des biens et le juge de l'emploi que l'on en fait ; rappelez-vous que ce bonheur est dans un pays bien gouverné, une cité bien administrée, une maison bien ordonnée, toute association bien constituée.

Que faut-il pour atteindre à cette fin ? Il nous semble l'avoir dit clairement, des âmes chrétiennes. A vous, sinon à les créer, du moins, à les perfectionner. Soyez chrétiens d'abord, et elles vous suivront. Soyez chrétiens dans la doctrine qui s'impose par la vérité, soyez chrétiens dans la morale qui porte une sanction divine, soyez chrétiens dans vos aspirations, celles même qui tendent à une félicité terrestre : Dieu ne s'y refuse pas, puisqu'il a donné à l'homme le génie. Soyez chrétiens dans

ces vertus civiques : pureté d'intention, élévation dans les motifs, probité dans les moyens, modestie dans le succès, courage à l'épreuve, justice et charité, dévouement jusqu'à la dernière limite à la cause publique.

Vertus civiques, avons-nous dit ; vertus chrétiennes plutôt. Seule la religion les engendre, non pas cette religion du paganisme qui louait les dieux pour flatter les passions, qui fit de Cicéron le plus vaniteux et le plus intéressé des pères de la patrie, non pas cette religion qui s'exprimait en « de beaux gestes » et écrasait les petits de tout le poids des seigneurs, non pas cette religion de tribune à la Mirabeau, aux grandes poses, aux phrases sonores, sans personnel désintéressement, non pas cette religion, qui n'en est pas une, vague, « nationale et libre », à la Clémenceau, qui s'est traduite dans la plus connue des tyrannies de notre siècle, non pas cette religion qui, dans l'école prétendue neutre, donne à l'erreur préséance sur la vérité, au mal sur la vertu, non pas cette religion qui ne consent Dieu qu'entre les quatre murs de l'église, non plus cette religion d'une tolérance coupable, de concessions de la part de quelques-uns de ses enfants, d'adoucissements qui mêlent quelques gouttes de miel à des tonneaux de vinaigre, selon le mot de saint François de Sales, un peu de bon aux vices du temps ; mais cette religion toute de lumière, de force, d'amour, cette religion fondée par le Christ, qui n'entend pas de partage dans ses enseignements, cette religion qui n'a qu'un seul Docteur et Guide, le Pape de Rome, et se nomme l'Église catholique.

En elle est la sagesse, en elle la charité. Elle est

« *lumen de cœlo* », la lumière qui descend du ciel ; elle est aussi « *ignis ardens* », le feu qui embrase les âmes d'une ardeur allant jusqu'à la croix. Portez vos regards sur l'étoile fixée au blason de l'immortel Léon XIII, relisez l'Encyclique qu'il adresse aux Princes et aux chefs d'État, méditez les paroles que ce plus grand politique de son temps prononça en de si solennelles circonstances, et vous n'aurez pas besoin d'autre enseignement pour votre vie civique. Approchez aussi de la flamme qui dévore le cœur du pieux Pontife régnant, Pie X ; et elle vous communiquera « le zèle de votre maison », l'amour de vos subordonnés, la passion du bien, l'esprit de sacrifice sans lequel pas d'œuvre fructueuse. Léon XIII, intelligence ; Pie X, charité.

A vous, jeunes gens, nos dernières paroles ; à vous, parce que vous êtes la réparation d'un passé maculé de tant de fautes, hélas ! déshonoré de tant de hontes ; parce que vous êtes la consolation et l'espoir du présent qui s'arrête pour penser, parce que, comme l'avenir appartient à Dieu, vous en serez les instruments. Nous voudrions conclure notre testament par vous. Rien ne nous oblige à dicter nos « dernières volontés », à léguer des œuvres, à donner des conseils suprêmes, ni l'âge, ni la dignité ni la science, ni le peu de bien que nous avons semé le long de notre voie, humble apôtre de l'Église. Nous n'imitons pas Chateaubriand qui écrivit ses « Mémoires d'outre-tombe », avant d'y être descendu ; ce serait une vanité qui ne nous est pas permise.

Mais, nous aimons la jeunesse, parce qu'elle renferme dans son sein l'humanité, parce que ses

veines sont chaudes du sang de notre race. L'émotion nous gagne à la vue de ce citoyen adolescent, parce que la patrie sera tel qu'il est. S'il est instruit, elle sera éclairée ; s'il est sage, elle aura ses Salomons ; s'il est juste, ses tribunaux rendront des arrêts sans appels ; s'il est vrai, elle ne se trompera pas dans ses voies ; s'il est honnête, pas de fraudes, pas d'ambiguïtés, pas d'altération dans les contrats ; s'il est droit, pas d'affaissement dans la conscience publique ; s'il est chaste, le débordement de la Rome corrompue aura sa digue ; s'il est doux, « il possédera le royaume des cieux », s'il est pieux, la grâce divine l'inondera ; si son âme est grande et généreuse, il sera à la défense de la liberté ; s'il aime, il tombera sur les Plaines d'Abraham, mais se relèvera à Châteauguay, il se dressera dans les parlements, le front noble, la fierté dans l'œil, et tous les droits seront tenus serrés contre sa poitrine. Il sera le citoyen chrétien dans toute l'acception du mot.

Est-ce un rêve ? Est-ce une illusion ? Est-ce l'obsession d'une pensée ? Amis, nous souhaitons que vous l'ayez ce rêve, pour le réaliser ; que vous l'ayez cette pensée qui s'exprime par la générosité, ce désir qui se porte au bonheur de ses concitoyens. Dans un temps où l'on doute du patriotisme, puisse votre âme se passionner pour la cause sacrée de la nation !

Voulez-vous ne pas passer inutiles sur le sol natal ou au pays d'adoption ; voulez-vous encore moins n'être pas nuisibles dans le champ du travail, comme des plantes infectieuses ; voulez-vous que la reconnaissance, quoique tardive, lève autour de

votre nom, comme une fleur naît d'une glèbe remuée et rafraîchie par une main attentive ; voulez-vous un dernier et doux sommeil préparé par une conscience satisfaite du devoir accompli et du bien répandu autour de soi ; voulez-vous qu'un monument comme celui de Sainte-Foye, regardant les Laurentides, vous redise à la postérité, fière de sa génération ? Qu'il sorte de votre phalange des Donoso Cortès, des penseurs profonds et de sages politiques ; des O'Connell, des audacieux émancipateurs du peuple souffrant dans ses droits violés ; des Montalembert, des orateurs à la parole franche et catholique ; des Windthorst, des valeureux dans les combats du faible contre le fort ; des de Mun, des hommes « sans peur et sans reproche » ! Qu'ils renaissent en vous, ces héros du passé qui nous ont engendrés dans la foi et la liberté, ceux dont nous avons publié le civisme chrétien !

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE DE MONTLIGEON (ORNE). — 3487-7-12